

COLLECTION DES RaPPORTS

OCTOBRE 1998



N° 196

ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE SUR
LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU RMI :

APPORTS DU RMI,
ÉVOLUTION DE LA SITUATION MATÉRIELLE,
OPINIONS SUR LE DISPOSITIF

Isa ALDEGHI

Département "Evaluation des Politiques Sociales"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CRÉDOC

Département Evaluation
des Politiques Sociales

ETUDE COMPLEMENTAIRE SUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU RMI :

**APPORTS DU RMI, EVOLUTION DE LA SITUATION MATERIELLE,
OPINIONS SUR LE DISPOSITIF**

RAPPORT CREDOC N°196, OCTOBRE 1998

NOTE DE SYNTHÈSE

Isa ALDEGHI

Pour mieux connaître les allocataires entrés récemment dans le dispositif, la Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion a confié au CRÉDOC la réalisation en 1996 d'une enquête quantitative auprès d'un échantillon national représentatif d'allocataires venant d'entrer au RMI.

Les 900 personnes rencontrées par le CRÉDOC ont été tirées au sort à partir des fichiers des CAF de Métropole. Toutes se sont inscrites au RMI pendant le premier semestre 1995. Une petite minorité (14 %) a déclaré avoir déjà connu un passage par le RMI. Une typologie des Caisses d'Allocations Familiales a permis de sélectionner les vingt Caisses qui ont participé à l'enquête.

Cette enquête permet de mieux connaître la population arrivée **récemment** au RMI, qu'elle y soit encore ou non un an plus tard. **On ne peut ni ne doit extrapoler ses résultats à l'ensemble des allocataires percevant le RMI.** Sur le stock d'allocataires qui en décembre 1995 ont perçu le RMI en France métropolitaine (soit 820 000 personnes, hors des dossiers traités par la MSA), 70% étaient inscrits depuis plus d'un an.

Le terrain de l'enquête a été réalisé par des enquêteurs professionnels suivis par l'atelier d'enquête du CRÉDOC. La très grande majorité des entretiens ont eu lieu entre mars et juin 1996.

Un premier rapport, publié l'année de l'enquête, traite des caractéristiques d'âge et de composition familiale, de l'enfance et du rapport actuel à la famille d'origine, de la trajectoire entre la sortie de l'école et l'arrivée au RMI, des circonstances d'arrivée au RMI, des motifs de demande, du passage antérieur par les minima sociaux, de l'évolution des situations professionnelles depuis le RMI, du contrat d'insertion et de la sortie du RMI. De plus, cette publication détaille la méthode de tirage de l'échantillon et établit un bilan de la collecte. (Voir Isa ALDEGHI : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, Collection des rapports du CREDOC n°173, novembre 1996).

Le rapport complémentaire, dont cette note est la synthèse, analyse les apports du RMI d'après l'expérience de ses bénéficiaires, l'évolution de la situation matérielle et les points de vue subjectifs sur le dispositif.

La première partie dresse un bilan des apports du RMI vus par les nouveaux arrivants dans le dispositif. **Trois grands domaines** font l'objet d'un bilan, **la situation professionnelle, la santé et le logement**.

Pour ce qui est de la **situation professionnelle**, une comparaison est faite entre la situation avant la demande et celle au moment de l'enquête. Un an en moyenne sépare ces deux dates. Quatre allocataires sur dix ont changé de situation. Les situations d'emploi sont en nette progression. Les cas de changement de situation sont attribués près d'une fois sur deux au RMI. Ces personnes ayant changé de situation grâce au RMI sont souvent en emploi (c'est le cas de 63 % d'entre eux, qui sont deux fois sur trois en emploi aidé) ou en formation (pour 19 % d'entre eux).

Une question-bilan aborde les attentes en matière d'emploi au moment de la demande de RMI et leur satisfaction éventuelle. Un groupe a déclaré que leurs attentes en matière d'emploi ont été satisfaites, il représente 16 % des entrants au RMI. C'est de loin le groupe qui compte le plus de personnes en contrat aidé ou en formation au moment de l'enquête. Ces personnes sont assez jeunes, et ont plus que les autres signé un contrat d'insertion. Un autre groupe, un peu plus nombreux (24 % des entrants au RMI), a déclaré avoir des attentes en matière d'emploi et de formation qui n'ont pas été satisfaites par le RMI. Ces déçus par le RMI dans leurs attentes professionnelles ont des difficultés matérielles aiguës, des contacts rapprochés avec les

travailleurs sociaux qui ne se concrétisent pas par un contrat d'insertion, mais davantage par des aides matérielles. Le dernier groupe, qui représente plus de la moitié des arrivants au RMI, a déclaré ne pas avoir d'attentes particulières vis-à-vis du RMI en matière d'emploi ou de formation. Ces personnes sont pour partie intéressées par une perspective d'insertion professionnelle mais elles n'attendaient pas du dispositif même du RMI une solution dans ce domaine.

Les perspectives d'emploi des nouveaux arrivants au RMI sont marquées à leurs yeux par la référence au SMIC. Un peu plus de la moitié des arrivants au RMI (53 %) ont répondu qu'ils étaient prêts à travailler pour un montant voisin ou équivalent du SMIC.

Dans le domaine de la **santé**, une première constatation s'impose : le quart des arrivants au RMI ne sait pas que ce minimum social peut apporter une couverture santé complémentaire aux remboursements de la sécurité sociale. Ces personnes se pensant mal couvertes forment un groupe très masculin, souvent sans enfant. Une bonne partie des personnes de ce groupe sont logées par leurs proches. Leur attitude par rapport au RMI est marquée par la réticence. Ce groupe mal informé ne se distingue pas par un meilleur état de santé. Les types d'aides réellement apportées par le RMI dans le domaine de la santé sont évoqués. Trois groupes sont formés et analysés selon l'intensité de l'aide apportée par le RMI dans le domaine de la santé. Seul le tiers des arrivants au RMI n'a bénéficié d'aucun type d'aide du RMI en matière de santé. Enfin, une question-bilan semblable à celle sur l'emploi permet de voir quelles étaient les attentes en matière de santé au moment de la demande de RMI. Les attentes les plus souvent exprimées concernent l'accès à la couverture santé, de base ou complémentaire. Quand attentes il y avait, celles-ci ont généralement été satisfaites par le RMI, de l'avis des nouveaux arrivants dans le dispositif.

Pour le **logement**, une question-bilan permet de mesurer les attentes face au RMI. Ces attentes ont généralement été satisfaites quand la demande concernait une aide financière ou l'accès à une prestation logement. En revanche, les attentes concernant l'accès à un nouveau logement ont rarement été satisfaites. Les changements de logement entre la demande de RMI et l'enquête sont étudiés. Une fois sur deux, ils s'accompagnent d'une modification du statut d'occupation. Avec le temps, la part des nouveaux arrivants au RMI en location progresse au détriment des situations d'hébergement et plus encore des situations de logement « atypiques » (sans-logis, hébergés en foyer, logés en caravane ...).

Une autre approche des attentes en matière de logement est faite à partir d'une question sur l'existence de démarches pour changer de logement depuis le dépôt de demande du RMI. On voit émerger un groupe de nouveaux arrivants au RMI particulièrement défavorisés, ceux qui n'ont pas fait de démarches faute de moyens. Ce groupe représente le quart des arrivants au

RMI. Enfin, un sixième des nouveaux arrivants au RMI a un dossier de demande HLM en cours. Les hébergés par leurs proches représentent le tiers des arrivants au RMI. Ces hébergés sont très peu impliqués dans des démarches de logement, ce qui semble indiquer qu'ils attendent une sortie durable du RMI pour atteindre l'autonomie dans le domaine du logement.

Le fait de dire que le RMI n'a pas rempli tous les espoirs en matière d'emploi ou de logement ne signifie pas toujours que la situation n'a pas évolué depuis la demande de RMI. Mais le logement ou l'emploi obtenus ont pu l'être par d'autres filières que celles directement associées à l'instruction du RMI.

La deuxième partie porte sur la situation matérielle des arrivants au RMI et son évolution. Très contrastée est la situation matérielle des arrivants au RMI, comme le montrent plusieurs des indicateurs étudiés. Certains n'ont pas ou peu de problèmes de cet ordre, d'autres les connaissent sous une forme aiguë. La plus grande partie des arrivants au RMI se situe dans une situation intermédiaire entre l'absence de problèmes matériels (identifiés du moins par le questionnaire de l'enquête) et leur accumulation. Ces indicateurs de la situation matérielle souvent sont associés : le nombre de problèmes de paiement est d'autant plus élevé que l'on se situe dans des groupes d'arrivants au RMI où les restrictions sont fortes et les recours à des aides financières complémentaires au RMI sont fréquents. Une situation matérielle dégradée au moment de l'enquête a souvent son origine dans des conditions de vie difficiles dès l'enfance, comme le montrent les corrélations avec les questions sur la situation financière de la famille d'origine, le suivi à cette époque par un travailleur social ou l'existence de difficultés diverses (telles que le décès ou le handicap d'un parent) dès avant les 18 ans des allocataires.

L'existence de **difficultés pour faire face à certaines charges** (logement, accès aux réseaux, remboursements d'emprunt, etc.) est étudiée tant pour la période entre la demande de RMI et l'enquête que pour la période de deux années avant l'entrée au RMI. Le nombre de domaines où les enquêtés ont connu des difficultés de paiement a tendance à progresser entre les deux périodes considérées. Le tiers des nouveaux arrivants au RMI n'a connu de problèmes de paiement ni avant, ni depuis la demande de RMI. Ce groupe est souvent composé de personnes hébergées par les proches, et leurs difficultés matérielles sont moindres. Le groupe le plus en difficultés est celui qui a connu autant de difficultés avant la demande de RMI que depuis. Ce groupe représente un cinquième des arrivants au RMI. Un indicateur plus sélectif a été également utilisé, c'est celui qui tient compte de menaces de saisie, de coupure ou d'expulsion à la suite de problèmes pour assurer ses charges. Dans une majorité des cas, ces menaces n'ont pas été exécutées. Les deux tiers des arrivants au RMI n'ont pas été confrontés à de telles menaces. Contrairement à l'indicateur sur le nombre de domaines où des difficultés de paiement existent, et qui montre une tendance à l'aggravation depuis l'arrivée au RMI, l'indicateur plus sélectif qui tient uniquement compte des menaces de saisie, de coupures ou d'expulsion indique

une relative diminution des menaces pesant sur les nouveaux arrivants au RMI quand on compare leur situation depuis la demande de RMI avec celle de la période antérieure à la demande.

Un autre aspect de la vie matérielle des nouveaux arrivants au RMI est le **recours à d'autres aides financières** que l'argent de l'allocation. Près de quatre personnes sur dix ont eu recours à une ou plusieurs aides financières depuis le RMI. Ces aides ont généralement un caractère non régulier, et leur provenance la plus fréquente est familiale. De même que la tendance est au renforcement du nombre de domaines avec des problèmes de paiement, l'évolution quand on compare les deux ans avant le RMI et la période entre le RMI et l'enquête est à une intensification du recours aux aides.

Enfin, la partie sur la situation matérielle examine la question des **restrictions dans les dépenses** et des difficultés à faire face aux achats de nourriture à certains moments du mois. Un nouvel arrivant du RMI sur six connaît des restrictions tant dans ses dépenses de santé que pour faire face aux achats de nourriture. Quatre personnes sur dix ont cité soit l'un soit l'autre de ces domaines (mais pas les deux) comme faisant l'objet de restrictions. Les autres ont généralement mentionné des restrictions dans d'autres secteurs moins vitaux (loisirs ou habillement).

L'évolution de la situation matérielle depuis l'arrivée au RMI va le plus souvent dans le sens d'un accroissement léger mais significatif de l'appauvrissement. Le montant de revenu apporté par le RMI ne suffit pas à se prémunir des difficultés matérielles. Face à ces difficultés, les familles qui ont des enfants à charge semblent particulièrement pénalisées. Inversement, les arrivants au RMI qui sont hébergés, et qui sont souvent des hommes seuls, sont relativement privilégiés sur le plan matériel, car ils doivent moins faire face à de nombreuses dépenses avec leur budget propre. Cet avantage a un prix, celui de l'absence d'autonomie dans le logement et dans les relations à la famille.

La troisième partie porte sur **les opinions sur le RMI et le rapport au futur**. Une typologie des avis sur **le fonctionnement concret du dispositif** permet d'isoler, outre un groupe globalement satisfait (17 % des arrivants au RMI) et un autre mécontent dans divers aspects du fonctionnement (16 %), une classe plutôt contente du dispositif mais se plaignant du délai d'attente avant le premier versement de l'allocation (22 %), une autre sensibilisée à la difficulté de remplir les papiers administratifs (26 %), et une cinquième classe pour qui l'information est le principal motif d'insatisfaction (19 %).

Une deuxième typologie a été construite à partir des **opinions plus générales sur les effets du RMI** : une question porte sur son montant, une autre sur son effet sur l'accès à

l'emploi stable, une autre est un bilan général sur le RMI comme mesure. La quatrième question porte sur les effets du RMI sur l'image de soi. La dernière de cette série de questions d'opinion reprend la distinction entre aspect solvabilisateur et aspect intégrateur du RMI : ce dispositif est-il vécu avant tout comme un revenu minimum ou comme un « coup de pouce » pour s'en sortir ? Une synthèse des attitudes face au RMI est obtenue par une typologie en cinq classes. La première classe comprend les plus satisfaits (22 % des arrivants au RMI). La deuxième regroupe des personnes plutôt contentes du RMI mais critiques sur son montant (10 %). La troisième classe est formée d'allocataires qui « font avec », en quelque sorte (13 %). La classe la plus importante est celle des nouveaux arrivants ayant des opinions mitigées sur le RMI (cette classe regroupe 39 % des arrivants au RMI). La dernière classe est celle qui regroupe les plus critiques (16 %).

Ces deux typologies sur les opinions sur le RMI ne se recoupent qu'en partie. Mais pour ces deux typologies, on constate une association entre conditions matérielles de vie et opinions, les plus abrités des difficultés matérielles faisant état d'une satisfaction vis-à-vis du dispositif du RMI dans son ensemble, qui contraste avec l'opinion plus mauvaise de ceux qui se débattent avec des difficultés aggravées.

Trois **questions d'anticipation** abordent la vision de l'avenir qu'ont les nouveaux arrivants au RMI. Les plus optimistes forment près de la moitié des arrivants au RMI. Un cinquième des arrivants pense que leur situation professionnelle est stabilisée, il s'agit de personnes souvent sorties du RMI. Un peu plus d'un quart ont un rapport d'incertitude au futur, avec une vision souvent marquée du pessimisme pour ce qui est d'une amélioration dans le domaine du logement. Enfin, la plus petite classe (6 % des arrivants) est celle des pessimistes sur l'évolution de leur situation matérielle.

Enfin, les réponses (dans les termes mêmes des nouveaux arrivants au RMI) à deux questions ouvertes sur les aspects positifs et négatifs du RMI ont fait l'objet d'une **analyse lexicale**. En dehors de l'opposition entre positifs et négatifs, ou la singularité des discours présentant l'insuffisance du dispositif, cette analyse fait émerger des discours reflétant la stigmatisation que vivent certains arrivants au RMI (qui parlent d'étiquetage, de dévalorisation, ou d'impression d'être mis en marge), ainsi que la crainte de l'aspect « piégeant » du RMI qui désinciterait à la recherche d'une sortie du dispositif. Si la stigmatisation est crainte pour soi-même, le discours sur les abus du RMI désigne davantage d'autres allocataires que soi-même, il est d'ailleurs souvent tenu par d'anciens bénéficiaires du RMI qui ne touchent plus l'allocation.

L'annexe fournit le tri à plat du questionnaire, toutes les questions sont reproduites accompagnées du pourcentage obtenu pour chacune des réponses.



**ETUDE COMPLEMENTAIRE
SUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU RMI :**

**APPORTS DU RMI,
EVOLUTION DE LA SITUATION MATERIELLE,
OPINIONS SUR LE DISPOSITIF**

**Une analyse fondée sur l'interrogation en face-à-face
de 900 personnes ayant fait une demande de RMI au premier semestre 1995**

*Etude réalisée à la demande de la Délégation Interministérielle
au Revenu Minimum d'Insertion*

Etude terminée en Avril 1998

Isa ALDEGHI

Analyse lexicale :

**Pierre LE QUEAU
Marie-Odile SIMON**

**Département Evaluation
des Politiques Sociales**

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

<u>Troisième partie</u> : OPINIONS SUR LE RMI ET RAPPORT AU FUTUR	119
<i>I. Une synthèse des opinions sur le fonctionnement concret du dispositif</i>	122
<i>II. Les opinions d'ensemble sur le RMI</i>	130
<i>III. Le rapport au futur des nouveaux arrivants au RMI</i>	140
<i>IV. Analyse lexicale du discours des allocataires sur le RMI</i>	147
IV. 1. La perception des aspects négatifs du dispositif RMI	149
IV. 1. 1. <u>Les grands registres de l'expression</u>	149
IV. 1. 2. <u>Les discours-types</u>	156
- Le discours sur l'insuffisance du dispositif en ce qui concerne l'insertion	157
- Le discours sur l'insuffisance du montant de l'allocation	161
- Le discours par défaut sur les divers dysfonctionnements du dispositif.....	162
- Le discours de la stigmatisation.....	163
- Le discours sur les abus	166
IV. 2. La perception des aspects positifs du dispositif RMI	168
Conclusion	183
Annexe : Les réponses au questionnaire	187

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau n°1 :	Les motifs de demande du RMI : l'argent et l'accès aux soins	18
Tableau n°2 :	Entre le moment de la demande de RMI et la date de l'enquête : une progression des situations d'emploi	20
Tableau n°3 :	Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI, en fonction de la situation face à l'emploi	25
Tableau n°4 :	Des attentes en matière d'emploi pas toujours satisfaites par le RMI	29
Tableau n°5 :	Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI, en fonction des attentes en matière d'emploi relatives au RMI	32
Tableau n°6 :	Le salaire de réservation : autour du SMIC	35
Tableau n°7 :	Le quart des arrivants au RMI ne connaissent pas leurs droits à l'assurance santé complémentaire	39
Tableau n°8 :	Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents ignorant que le RMI peut leur apporter une couverture santé complémentaire	41
Tableau n°9 :	Les aides concrètes apportées par le RMI en matière de santé	43
Tableau n°10 :	Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents ayant utilisé deux ou trois types d'aides dans le domaine de la santé	46
Tableau n°11 :	En matière de santé, le RMI répond généralement aux attentes des nouveaux arrivants	47
Tableau n°12 :	Satisfaction des attentes en matière de logement	50
Tableau n°13 :	Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI, en fonction des attentes en matière de logement	53
Tableau n°14 :	Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents selon la réalisation de démarches depuis la demande de RMI dans le domaine du logement	62
Tableau n°15 :	Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents logés par leurs proches (hébergés ou logés gratuitement)	68
Tableau n°16 :	Une forte majorité des nouveaux arrivants au RMI estime que le RMI est sans effet sur les relations avec leur famille d'origine	70
Tableau n°17 :	Les problèmes de paiement depuis le RMI	76
Tableau n°18 :	Quelques caractéristiques des sous-groupes de nouveaux arrivants au RMI selon l'intensité des problèmes de paiement depuis la demande de RMI	79
Tableau n°19 :	Les difficultés de paiement depuis la demande de RMI et leurs conséquences	82
Tableau n°20 :	Les problèmes de paiement : une légère accentuation	85
Tableau n°21 :	Quelques caractéristiques du groupe le plus défavorisé : celui ayant connu autant de difficultés avant l'arrivée au RMI que depuis	89
Tableau n°22 :	Les aides financières perçues depuis la demande de RMI : les plus fréquentes sont celles provenant de la famille	94
Tableau n°23 :	Quelques caractéristiques des trois sous-groupes des nouveaux arrivants au RMI, selon l'existence et la régularité des aides complémentaires au RMI	97
Tableau n°24 :	Les aides financières perçues avant la demande de RMI : les plus fréquentes restent les aides familiales	99
Tableau n°25 :	Quelques caractéristiques des quatre sous-groupes des nouveaux arrivants au RMI, selon l'évolution des aides financières entre les deux périodes	103
Tableau n°26 :	Les restrictions dans les dépenses	106
Tableau n°27 :	Quelques traits caractéristiques de deux sous-groupes non exclusifs : les personnes se restreignant sur la nourriture et celles se restreignant sur les dépenses de santé	109
Tableau n°28 :	Quelques traits caractéristiques de deux sous-groupes : les personnes se restreignant sur les loisirs ou les vêtements et celles ne déclarant aucune restriction	114
Tableau n°29 :	La satisfaction sur divers aspects du fonctionnement du RMI	123
Tableau n°30 :	Les réponses typiques des cinq classes d'opinion sur le fonctionnement du RMI aux questions ayant été retenues pour créer la typologie	125

Tableau n°31 :	Cinq questions générales pour aborder les opinions face au RMI	131
Tableau n°32 :	Les réponses typiques des cinq classes d'opinion sur le RMI aux questions ayant été retenues pour créer la typologie.....	135
Tableau n°33 :	Trois questions sur le rapport au futur des nouveaux arrivants au RMI	141
Tableau n°34 :	Les réponses typiques des quatre classes d'attitudes face à l'avenir aux questions ayant été retenues pour créer la typologie.....	144
Tableau n°35 :	Les principales formes les plus fréquentes et leurs segments répétés	152
Tableau n° 36 :	Spécificités du discours du premier type.....	159
Tableau n°37 :	Spécificités du discours du quatrième type	164
Tableau n°38 :	Spécificités du discours du cinquième type	167
Tableau n°39 :	Les formes "aide" et "permet" et leur contexte syntaxique	171

GRAPHIQUES

Graphique n° 1:	Plus d'une fois sur deux, la situation face à l'emploi n'a pas changé	21
Graphique n°2 :	Taux de nouveaux arrivants au RMI encore bénéficiaires de ce revenu minimum au moment de l'enquête, selon l'évolution de la situation professionnelle.....	27
Graphique n°3 :	Le bilan du RMI en matière d'emploi selon l'évolution de la situation professionnelle	31
Graphique n°4 :	Indicateur d'intensité de l'aide apportée par le RMI dans le domaine de la santé	44
Graphique n°5 :	Entre la demande de RMI et l'enquête : progression de la part des locataires	56
Graphique n°6 :	Part des personnes dans un logement identique entre la demande de RMI et la date de l'enquête selon leurs attentes et leur satisfaction en matière de logement	58
Graphique n°7 :	Plus d'un tiers des nouveaux arrivants a effectué des démarches dans le domaine du logement.....	59
Graphique n°8 :	Démarches de logement et attentes dans ce domaine : un lien fort entre les deux questions	66
Graphique n°9 :	Nombre de domaines où les arrivants au RMI ont eu des problèmes de paiement depuis la demande de RMI.....	76
Graphique n°10 :	Les menaces suite au problème de paiement.....	83
Graphique n°11 :	Les problèmes de paiement avant et depuis le RMI.....	84
Graphique n°12 :	Synthèse de l'évolution du nombre de domaines avec des problèmes de paiement aux deux périodes.....	86
Graphique n°13 :	Les menaces de coupure de gaz, électricité, téléphone, de saisie, et d'expulsion avant et depuis le RMI : une évolution plutôt positive	90
Graphique n°14 :	Synthèse de l'évolution entre les deux périodes des menaces suite à des problèmes de paiement	91
Graphique n°15 :	Un indicateur synthétique du recours à des aides financières depuis la demande de RMI ...	95
Graphique n°16 :	La perception des aides financières avant et depuis le RMI : une tendance au renforcement de ces aides.....	100
Graphique n°17 :	Synthèse de l'évolution entre les deux périodes des aides financières.....	101
Graphique n°18 :	Un indicateur des restrictions subies par les nouveaux arrivants au RMI.....	111
Graphique n°19 :	Une synthèse des opinions sur le fonctionnement du RMI par une typologie	124
Graphique n°20 :	Une synthèse des opinions d'ensemble du RMI par une typologie.....	133
Graphique n°21 :	Une typologie des attitudes face au futur.....	142
Graphique n°22 :	Les formes lématées les plus fréquentes	151
Graphique n°23 :	Evocations positives : les formes lématées les plus fréquentes	170

INTRODUCTION

Pour mieux connaître les allocataires entrés récemment dans le dispositif, la Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion (DIRMI) a confié au CRÉDOC en 1996 la réalisation d'une enquête quantitative auprès d'un échantillon national représentatif des nouveaux allocataires.

Les 900 personnes rencontrées par le CRÉDOC ont été tirées au sort à partir des fichiers des CAF. Toutes se sont inscrites au RMI pendant le premier semestre 1995. Une typologie des Caisses d'Allocations Familiales de France Métropolitaine a permis de sélectionner les vingt Caisses qui ont participé à l'enquête. L'enquête a eu lieu en moyenne un an après la date de leur inscription au RMI. Une petite minorité avait déjà connu un passage par le RMI avant 1995.

L'approche générale de l'enquête est multi-thèmes, avec un intérêt marqué pour les parcours (familiaux, scolaires, professionnels, institutionnels). L'accent est surtout mis sur les situations concrètes vécues par les personnes. Quelques opinions sont également recueillies.

Plan du questionnaire de l'enquête CRÉDOC-DIRMI
sur les nouveaux arrivants au RMI

- Scolarité,
- Travail, recherche d'emploi et stages avant la demande de RMI de 1995,
- Le RMI (la demande de RMI de 1995 a-t-elle été précédée d'un autre passage par le RMI, si oui, résumé des motifs d'entrée et de sortie du RMI avant 1995, raisons de la demande de RMI en 1995, attentes et information),
- Situation par rapport à l'emploi et à la formation depuis la demande de RMI de 1995,
- Vie familiale de l'allocataire (jeunesse et famille d'origine),
- Logement, conditions de vie,
- Santé - alimentation,
- Sociabilité, famille, loisirs,
- Aide sociale, usage des dispositifs, ressources financières (relations avec les services sociaux, les associations d'aide aux personnes et aspects financiers),
- Projets et jugements portés par l'allocataire sur le dispositif.

Les comparaisons de l'échantillon RMI-CRÉDOC avec les données statistiques de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales sur les 153 000 personnes inscrites au RMI au cours du premier semestre 1995 sur l'ensemble des départements métropolitains montrent une représentativité statistique bonne sur la plupart des critères testés. Deux réserves sont à faire :

- La population la plus précarisée en terme de logement est largement sous-représentée dans l'enquête. Dans l'enquête RMI-CRÉDOC, 3 % des personnes rencontrées sont exclues du logement (sans domicile fixe, en centre d'hébergement

d'urgence, dans des caravanes ou abris de fortune). On estime cette proportion à 7 ou 8 % parmi l'ensemble des allocataires du RMI. Les enquêteurs du CRÉDOC ont signalé que les personnes les plus difficiles à joindre étaient celles dans les situations de logement les plus précaires.

- Une petite partie des personnes seules (sans doute celles les plus touchées par les problèmes d'accès au logement), n'ont pas été retrouvées. Les travaux menés à la demande du CNIS montrent que les personnes seules sont plus exposées au risque de se retrouver sans logement personnel¹. Il n'est pas étonnant que les enquêteurs du CRÉDOC aient moins bien retrouvé les personnes seules que les couples. C'était déjà le cas lors du panel RMI-CRÉDOC en 1990².

L'enquête CRÉDOC-DIRMI est centrée sur les nouveaux arrivants au RMI. Une autre enquête serait nécessaire pour présenter des résultats sur l'ensemble des personnes bénéficiant du RMI, ou encore sur celles au RMI depuis les premières années de la mesure.

Un premier rapport a été rendu en novembre 1996³. L'intégralité du questionnaire n'a pas été traitée à cette occasion. Les axes prioritaires de traitement de 1996 ont été fixés par le groupe de pilotage qui a suivi l'opération⁴. Il s'agit de l'analyse des caractéristiques d'âge et de composition familiale, de l'enfance et du rapport actuel à la famille d'origine, de la trajectoire entre la sortie de l'école et l'arrivée au RMI, des circonstances d'arrivée au RMI, des motifs de demande, du passage antérieur par les minima sociaux, de l'évolution des situations professionnelles depuis le RMI, du contrat d'insertion et de la sortie du RMI.

¹ Pierre CALAME, Philippe CELLARD, François CLANCHE, Jean-Marie FIRDION, Dominique HUCHER, Maryse MARPSAT, : *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, Rapport du CNIS n° 29, mars 1996 Pierre CALAME, Philippe CELLARD, François CLANCHE, Jean-Marie FIRDION, Dominique HUCHER, Maryse MARPSAT, : *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, Rapport du CNIS n° 29, mars 1996

² Patricia CROUTTE, Anastassios ILIAKOPOULOS, Michel LEGROS : Panel RMI-CREDOC, points de départ, rapport du CREDOC n° 98, avril 1991.

³ Isa ALDEGHI : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, Collection des rapports du CREDOC n°173, novembre 1996.

⁴ Ce Comité de pilotage a réuni, Pierre-Yves REBERIOUX (DIRMI), Cédric AFSA, Françoise MATHIEU, Pierre STROBEL (Caisse Nationale d'Allocations Familiales), Véronique du BOULLAY et Jean-Pierre PAPIN (Service des Statistiques, des Etudes et des Systèmes d'Information (SESI) du Ministère du Travail et des Affaires Sociales), et Jean-Luc OUTIN (Mission Interministérielle Recherche Expérimentation (MIRE) du Ministère du Travail et des Affaires Sociales).

De plus, cette publication détaille la méthode de tirage de l'échantillon et établit un bilan de la collecte.

Un deuxième volet d'exploitation a été réalisé en 1997, toujours à la demande de la Délégation Interministérielle au RMI. Les thèmes abordés sont complémentaires de ceux explorés en 1996, ils ont été définis en étroite collaboration avec la DIRMI.

La **première partie dresse un bilan des apports du RMI** vus par les nouveaux arrivants dans le dispositif. **Trois grands domaines** font l'objet d'un bilan, **la situation professionnelle, la santé et le logement.**

Pour ce qui est de la situation professionnelle, une comparaison est faite entre la situation avant la demande et celle au moment de l'enquête. Quatre allocataires sur dix ont changé de situation. Les situations d'emploi sont en nette progression. Les cas de changement de situation sont attribués près d'une fois sur deux au RMI. Une question-bilan aborde les attentes en matière d'emploi au moment de la demande de RMI et leur satisfaction éventuelle. Les perspectives d'emploi des nouveaux arrivants au RMI sont marquées à leurs yeux par la référence au SMIC.

Dans le domaine de la santé, une première constatation s'impose : le quart des arrivants au RMI ne sait pas que ce minimum social peut apporter une couverture santé complémentaire aux remboursements de la sécurité sociale. Ce groupe mal informé ne se distingue pas par un meilleur état de santé. Les types d'aides réellement apportées par le RMI dans le domaine de la santé sont évoqués. Trois groupes sont formés et analysés selon l'intensité de l'aide apportée par le RMI dans le domaine de la santé. Enfin, une question-bilan semblable à celle sur l'emploi permet de voir quelles étaient les attentes en matière de santé au moment de la demande de RMI. Quand attentes il y a, celles-ci ont généralement été satisfaites par le RMI, de l'avis des nouveaux arrivants dans le dispositif.

Pour le logement, une question-bilan permet de mesurer les attentes face au RMI. La satisfaction de ces attentes est meilleure quand il s'agit de souhait de soutien financier ou d'accès à une prestation logement que quand il s'agit d'accès à un nouveau logement. Les

changements de logement entre la demande de RMI et l'enquête sont étudiés. Une fois sur deux, ils s'accompagnent d'une modification du statut d'occupation. Avec le temps, la part des nouveaux arrivants au RMI en location progresse au détriment des situations d'hébergement et plus encore des situations de logement « atypiques » (sans-logis, hébergés en foyer, logés en caravane ...). Une autre approche des attentes en matière de logement est faite à partir d'une question sur l'existence de démarches pour changer de logement depuis le dépôt de demande du RMI. On voit émerger un groupe de nouveaux arrivants au RMI particulièrement défavorisés, ceux qui n'ont pas fait de démarches faute de moyens. Enfin, un sixième des nouveaux arrivants au RMI a un dossier de demande HLM en cours.

La deuxième partie porte sur la situation matérielle des arrivants au RMI et son évolution. L'existence de difficultés pour faire face à certaines charges (logement, accès aux réseaux, remboursements d'emprunt, etc.) est étudiée tant pour la période entre la demande de RMI et l'enquête que pour la période de deux années avant l'entrée au RMI. Le nombre de domaines où les enquêtés ont connu des difficultés de paiement a tendance à progresser entre les deux périodes considérées. Le tiers des nouveaux arrivants au RMI n'a connu de problèmes de paiement ni avant, ni depuis la demande de RMI. Ce groupe est souvent composé de personnes hébergées par les proches, et leurs difficultés matérielles sont moindres. Le groupe le plus en difficultés est celui qui a connu autant de difficultés avant la demande de RMI que depuis. Un indicateur plus sélectif a été également utilisé, c'est celui qui tient compte de menaces de saisie, de coupure ou d'expulsion à la suite de problèmes pour assurer ses charges. Dans une majorité des cas, ces menaces n'ont pas été exécutées. Les deux tiers des arrivants au RMI n'ont pas été confrontés à de telles menaces.

Un autre aspect de la vie matérielle des nouveaux arrivants au RMI est le recours à d'autres aides financières que l'argent de l'allocation. Près de quatre personnes sur dix ont eu recours à une ou plusieurs aides financières depuis le RMI. Ces aides ont le plus souvent un caractère non régulier, et leur provenance la plus fréquente est familiale. De même que la tendance est au renforcement des problèmes de paiement, l'évolution quand on compare les deux ans avant le RMI et la période entre le RMI et l'enquête est à une intensification du recours aux aides.

Enfin, la partie sur la situation matérielle examine la question des restrictions dans les dépenses et des difficultés à faire face aux achats de nourriture à certains moments du mois. Un nouvel arrivant sur six connaît des restrictions tant dans ses dépenses de santé que pour faire face aux achats de nourriture. Quatre personnes sur dix ont cité l'un ou l'autre de ces domaines comme faisant l'objet de restrictions. Les autres ont généralement mentionné des restrictions dans d'autres secteurs moins vitaux (loisirs ou habillement).

La **troisième partie** porte sur **les opinions sur le RMI et le rapport au futur**. Une typologie des avis sur le fonctionnement concret du dispositif permet d'isoler, outre un groupe globalement satisfait et un autre mécontent dans divers aspects du fonctionnement, une classe plutôt contente du dispositif mais se plaignant du délai d'attente avant le premier versement de l'allocation, une autre sensibilisée à la difficulté de remplir les papiers administratifs, et une cinquième classe pour qui l'information est le principal motif d'insatisfaction.

Une deuxième typologie a été construite à partir des opinions plus générales sur le RMI (une question porte sur son montant, une autre sur son effet sur l'accès à l'emploi stable, une autre est un bilan général sur le RMI comme mesure. La quatrième question porte sur les effets du RMI sur l'image de soi. La dernière de cette série de questions d'opinion reprend la distinction entre aspect solvabilisateur et aspect intégrateur du RMI : ce dispositif est-il vécu avant tout comme un revenu minimum ou comme un « coup de pouce » pour s'en sortir ? Une synthèse des attitudes face au RMI est obtenue par une typologie en cinq classes. La première classe comprend les plus satisfaits. La deuxième regroupe des personnes plutôt contentes du RMI mais critiques sur son montant. La troisième classe est formée d'allocataires qui « font avec », en quelque sorte. La classe la plus importante est celle des nouveaux arrivants ayant des opinions mitigées sur le RMI. La dernière classe est celle qui regroupe les plus mécontents. Ces deux typologies ne se recoupent qu'en partie.

Enfin, trois questions d'anticipation abordent la vision de l'avenir qu'ont les nouveaux arrivants au RMI. Les plus optimistes forment la plus grande partie des arrivants au RMI. Un cinquième des arrivants pense que leur situation professionnelle est stable, il s'agit de personnes souvent sorties du RMI. Un peu plus d'un quart ont un rapport d'incertitude au

futur, avec une vision souvent marquée du pessimisme pour ce qui est d'une amélioration dans le domaine du logement. Enfin, la plus petite classe est celle des pessimistes sur l'évolution de leur situation matérielle.

L'annexe fournit le tri à plat du questionnaire, toutes les questions sont reproduites accompagnées du pourcentage obtenu pour chacune des réponses.

Encadré méthodologique

Tout au long de ce rapport, la méthode suivie consiste à créer des groupes d'allocataires définis par une situation commune (par exemple, le groupe de ceux dont la situation professionnelle n'a pas changé depuis l'entrée au RMI, le groupe de ceux dont la situation professionnelle a changé et qui attribuent ce changement au RMI, et enfin le groupe de ceux dont la situation professionnelle a changé mais qui n'attribuent pas ce changement au RMI). Ces groupes peuvent être créés soit à partir d'une réponse à une question, soit à partir d'une variable de synthèse obtenue à partir des informations de base figurant dans le questionnaire, soit encore par une classification automatique. Les groupes ainsi définis sont analysés à partir d'une procédure statistique particulière, dite la méthode des tamis. Cette méthode consiste à décrire les sous-groupes d'allocataires en triant par une procédure informatique les réponses associées à chaque sous-groupe pour un grand nombre de variables. Un test de significativité sélectionne les réponses surreprésentées par rapport à l'ensemble de l'échantillon interrogé dans le sous-groupe qui est décrit. Seules les réponses données par au moins 15 personnes de chacun des groupes décrits sont prises en compte dans les modalités caractérisant chaque groupe.

Dans les tableaux qui présentent les caractéristiques spécifiques de chacun des groupes analysés, la comparaison est toujours faite entre le ou les groupes décrits et l'ensemble des arrivants au RMI y compris ceux du groupe décrit.

PREMIERE PARTIE :

LES APPORTS DU RMI

Dans le revenu minimum à la française, deux idées se combinent, celle du revenu minimum garanti, tel qu'il existe dans d'autres pays européens⁵, et celle de l'insertion. Trois grandes dimensions à l'insertion peuvent être traitées à partir de l'enquête sur les nouveaux arrivants au RMI : l'insertion professionnelle, l'insertion par le logement à travers l'accès ou le maintien dans un logement indépendant, et l'insertion par l'accès à une couverture sociale et aux soins, qui joue un rôle important pour aider une partie des allocataires à rester en bonne santé. Le rôle du RMI dans le maintien des liens familiaux est abordé rapidement. En revanche, d'autres éléments ne sont pratiquement pas traités, tel que l'exercice de la citoyenneté à travers par exemple des réseaux locaux, ou encore l'insertion culturelle.

Le rapport de 1996 avait traité la question des motifs d'entrée au RMI, à travers une liste proposée de quatre grands types de motivations. Rappelons que, si la motivation financière est la principale, la couverture santé, l'accès à une formation ou l'accès à un emploi aidé sont mentionnés par au moins un allocataire sur trois. La motivation de l'accès à la formation est légèrement plus fréquente que celle de l'accès à un emploi aidé. Ces deux motivations sont souvent associées, puisque plus de six personnes sur dix ayant cité comme motif l'accès à la formation ont répondu également être motivées par la possibilité d'occuper un emploi aidé. Ces deux groupes d'allocataires (les intéressés par la formation et les motivés par les emplois réservés) qui se recoupent en partie ont d'ailleurs de nombreux points communs dans leur profil.

⁵ On trouvera une présentation des dispositifs de minima sociaux existant dans différents pays de l'Union Européenne et aux Etats-Unis dans l'ouvrage du Conseil Supérieur de l'Emploi, des Revenus et des Coûts (rapporteur général : Michel DOLLÉ) : *Minima sociaux, entre protection et insertion*, la documentation française, 1997.

Tableau n° 1

Les motifs de demande du RMI : l'argent et l'accès aux soins

Les raisons suivantes ont-elles joué dans votre décision de demander le RMI en 1995 ?	
<i>(Plusieurs réponses oui étant possibles, le total est supérieur à 100%)</i>	
L'argent de l'allocation	93 %
Le remboursement des dépenses de santé	45 %
La possibilité de suivre une formation, un stage	36 %
La possibilité de demander un emploi aidé (entre autres) aux personnes au RMI (CES, CIE, etc.)	32 %
Autre raison	7 %
Quelle est la raison qui a été la plus importante pour vous ?	
<i>(Une seule réponse possible)</i>	
L'argent	72 %
Le remboursement des dépenses de santé	12 %
La possibilité de suivre une formation, un stage	6 %
La possibilité de demander un emploi aidé (entre autres) aux personnes au RMI (CES, CIE, etc.)	7 %
Autre raison	4 %
Total	100 %

Source : RMI 900 - CRÉDOC DIRMI 1996

La question qui est traitée maintenant est celle du bilan que les allocataires récents font de leur passage par le RMI dans ces domaines.

*I LES APPORTS DU RMI EN MATIERE
D'EMPLOI ET DE FORMATION*

Un premier bilan des apports du RMI dans le domaine professionnel peut être fait par le rapprochement de la situation professionnelle avant la demande et celle au moment de l'enquête, un an plus tard en moyenne. Les situations d'emploi sont en nette progression. Les cas de changement de situation sont attribués près d'une fois sur deux au RMI. Une question-bilan aborde les attentes en matière d'emploi au moment de la demande de RMI et leur satisfaction éventuelle. Les perspectives d'emploi des nouveaux arrivants au RMI sont marquées à leurs yeux par la référence au SMIC.

I.1. L'apport du RMI dans l'évolution de la situation professionnelle

Une première approche des apports du RMI en matière d'emploi peut être faite à partir de la comparaison entre la situation face à l'emploi au moment de la demande de RMI et celle au moment de l'enquête, soit un an en moyenne après la demande de RMI de 1995. Quand cette situation a changé, il a été demandé si ce changement était en rapport avec le fait d'être au RMI⁶.

On observe une nette progression des situations d'emploi, la part des personnes occupant un emploi a doublé entre ces deux dates, et elle atteint près du quart des personnes ayant demandé le RMI au premier semestre 1995 quand le CRÉDOC les a rencontrées, soit un

⁶ Trois questions sont mobilisées pour aboutir à cette information:

- Actuellement, quelle est votre situation par rapport au travail ?
- Au moment de votre (première) demande de RMI de 1995, étiez-vous dans la même situation ?
- Ce changement de situation est-il en rapport avec le fait d'être au RMI ?

an plus tard. La part des personnes au foyer est en diminution. La recherche d'emploi continue d'être la situation la plus répandue aux deux dates.

Tableau n°2 :

Entre le moment de la demande de RMI et la date de l'enquête :
une progression des situations d'emploi

Situation par rapport au travail	Au moment de la demande de RMI	Au moment de l'enquête
A la recherche d'un travail	55 %	47 %
Au travail	13 %	27 %
Au foyer (y compris : API)	16 %	10 %
En formation	6 %	6 %
En invalidité ou en longue maladie	5 %	5 %
Autres situations	5 %	5 %
Total	100 %	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

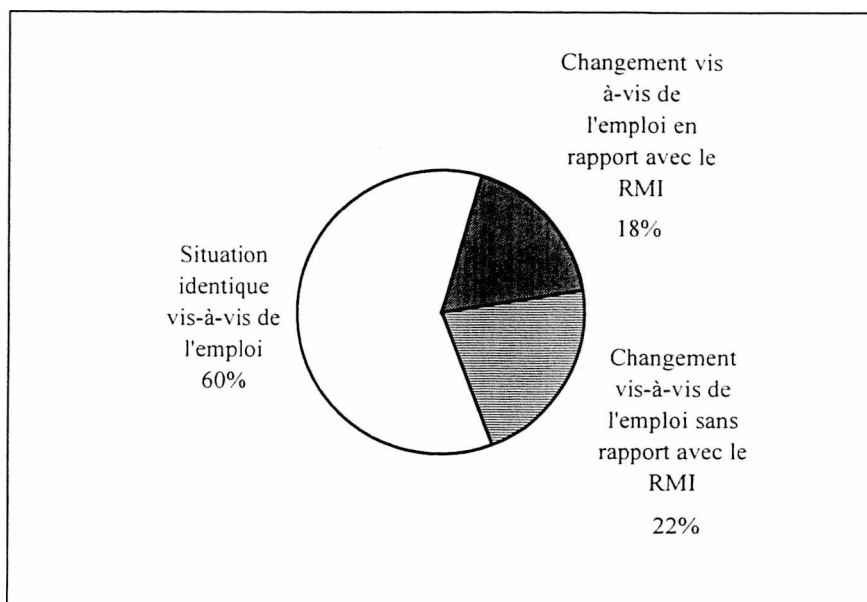
Parmi les personnes en invalidité, allocation adulte handicapé ou en longue maladie au moment de l'enquête, plus du tiers étaient déjà dans cette situation au moment de la demande de RMI. Les sorties du RMI vers le statut d'invalidé ou de handicapé sont toutefois assez rares puisqu'elles ne concernent qu'un centième des arrivants au RMI ayant déposé leur demande au premier semestre 1996.

L'évolution de la situation face à l'emploi

Pour six personnes sur dix, la situation vis-à-vis de l'emploi est la même aux deux dates. Quand elle s'est modifiée, c'est, de l'avis des personnes interrogées, un peu plus d'une fois sur deux sans rapport avec le fait d'être au RMI. Seuls 18 % des allocataires récents ont déclaré que leur situation par rapport au travail avait changé, et que ce changement était à attribuer au RMI.

Graphique n°1 :

Evolution de la situation face à l'emploi entre la demande de RMI et l'enquête :
Plus d'une fois sur deux, la situation n'a pas changé



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Description des groupes formés par l'évolution de la situation par rapport à l'emploi

Les trois groupes qui se différencient sur le plan de l'évolution de la situation par rapport à l'emploi connaissent des situations face à l'emploi bien contrastées. Ces contrastes interviennent en premier dans le descriptif de chaque groupe. Puis les différences entre groupes dans le profil social ou professionnel des entrants au RMI, leurs trajectoires et leurs conditions de vie sont abordées.

Groupe : la situation face à l'emploi est identique (60% des arrivants au RMI)

Quand la situation face à l'emploi n'a pas changé, les entrants au RMI sont très massivement à la **recherche d'un emploi** (c'est le cas de 68 % d'entre eux, contre 47 % parmi l'ensemble des arrivants au RMI). Les situations d'inactivité hors longue maladie ou invalidité ne sont pas rares (19% contre 15 % dans l'ensemble des arrivants).

Le groupe des personnes dont la situation face à l'emploi est identique aux deux dates est sans doute plus désavantagé que les autres pour sortir du chômage, puisqu'on y rencontre nettement plus de **non-diplômés**, de personnes pensant ne pas avoir de compétences utiles à la recherche d'emploi, de **non-titulaires du permis** ou de **non-motorisés** que parmi l'ensemble des arrivants au RMI. Leurs difficultés vont jusqu'au **manque d'argent disponible pour acheter de la nourriture** à certains moments du mois. Elles ne peuvent être compensées par la famille, car les relations avec la famille élargie sont plus faibles ici qu'ailleurs, le nombre d'aides attendu en cas de coup dur est inférieur à celui observé dans les autres groupes, et les moyens financiers des parents sont plus restreints. Ce groupe, moins féminin que l'ensemble des arrivants au RMI, compte également plus d'étrangers, et un peu plus de personnes ayant atteint la cinquantaine.

Groupe : la situation vis-à-vis de l'emploi a changé, et ce changement est en rapport avec le RMI (18% des arrivants au RMI)

Les entrants récents au RMI ayant déclaré que leur situation vis-à-vis de l'emploi avait changé, et que ce changement était attribuable au RMI, sont très souvent **au travail ou en formation** (respectivement 63 % et 19 % d'entre eux sont au travail ou en formation, contre 27 % et 6 % parmi l'ensemble des arrivants au RMI). Plus précisément, les allocataires de ce groupe sont plus souvent **salariés en contrat aidé** (38 % contre 11 % dans l'ensemble des arrivants au RMI) ; ils sont également davantage en **stage de formation** (19 % contre 6 % en moyenne). Les emplois occupés dans ce groupe sont dans une large majorité des **temps partiels subis**, c'est-à-dire que les personnes occupant ces temps partiels souhaiteraient presque toujours travailler davantage d'heures.

Sur le plan des caractéristiques, on rencontre dans ce groupe **beaucoup de jeunes et de femmes**. Le **niveau de diplôme** est assez **élevé**. Leur jeunesse explique en grande partie qu'ils habitent plus que les autres avec d'autres personnes qu'un éventuel conjoint ou des enfants. En effet, ce sont les plus jeunes qui sont le plus hébergés, le plus souvent par leurs propres parents. Comme on l'a déjà vu, l'accès à l'emploi est souvent passé pour eux par un contrat aidé, et l'obtention d'un CES ou d'un CIE les motivait déjà dès leur demande de RMI.

Ce groupe est de loin celui qui a le plus signé un **contrat d'insertion**, ce qui semble cohérent avec le critère de construction du groupe, qui rappelons-le est le fait d'avoir déclaré un changement de situation face à l'emploi qui soit attribuable au RMI. Si le taux de signataires d'un contrat d'insertion est supérieur à celui observé sur l'ensemble des arrivants au RMI, il est loin d'atteindre les 100 %. Dans ce groupe, une personne sur deux a signé un contrat d'insertion. On retrouve ici une constatation faite dans le premier rapport sur cette enquête au sujet des personnes bénéficiant d'un contrat aidé, et dont un peu moins de la moitié avaient signé un contrat d'insertion⁷. L'insertion des allocataires du RMI peut se faire grâce au dispositif du RMI mais sans passer par la signature du contrat d'insertion. C'est pourquoi le taux de signataires d'un contrat est un indicateur qui ne peut rendre compte dans son intégralité des effets d'insertion du RMI.

Ce groupe semble avoir **moins de difficultés matérielles** que le, précédent, comme le montre la faible proportion de personnes déclarant ne pas pouvoir acheter de la nourriture à certains moments du moins. Dans ce groupe, il est envisagé de pouvoir **compter sur les proches** en cas de coup dur.

Groupe : la situation vis-à-vis de l'emploi a changé, mais ce changement est sans rapport avec le RMI (22% des arrivants au RMI)

Du côté des entrants récents ayant connu un changement de situation qu'ils n'attribuent pas au RMI, **le travail est assez répandu**, moins toutefois que dans le groupe précédent. La part des personnes occupant un **contrat à durée indéterminée** est trois fois plus forte que parmi l'ensemble des entrants au RMI (14 % contre 5 % en moyenne), les **contrats à durée déterminée** - y compris l'intérim ou le travail au noir - sont également plus répandus (18 % contre 7 % en moyenne).

⁷ Isa ALDEGHI : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, op.cit., page 116.

Les salariés en contrat aidé ne sont pas exceptionnels parmi ces nouveaux arrivants ayant connu un changement professionnel qu'ils n'attribuent pas au RMI, puisque 16 % d'entre eux sont dans ce type d'emploi, c'est plus que ce qu'on observe dans ayant connu une amélioration de sa situation, mais beaucoup moins que ce qu'on observe au sein des entrants au RMI dont le changement est attribué directement au passage par ce dispositif. Les **emplois occupés** dans ce groupe sont en majorité des emplois **à temps complet**.

Ce groupe a quelques caractéristiques communes avec le groupe précédent : un **niveau d'études plus élevé**, la **féminisation** accentuée, une moindre inscription à l'ANPE que l'ensemble des arrivants au RMI, et le fait de pouvoir **compter sur la famille élargie** en cas de coup dur. Dans ces deux groupes, les situations de **manque d'argent pour acheter de la nourriture** à certains moments du mois sont **plus rares** qu'en moyenne.

Le groupe des personnes ayant changé de situation face à l'emploi depuis la demande de RMI, mais qui estiment que ce changement est sans rapport avec leur qualité de bénéficiaire de ce minimum social, se compose de personnes qui semblent de **milieu d'origine plus aisé**, si l'on en croit leurs réponses sur le niveau de ressources de leurs parents, ou encore leur milieu social d'origine. Ce groupe est également celui qui bénéficie de la solidarité familiale la plus forte.

Au moment de l'enquête, ce groupe est largement **motorisé**, ce qui constitue un net avantage dans l'accès à l'emploi, d'après les analyses menées en 1996 sur les facteurs favorisant la sortie du RMI vers l'emploi⁸. C'est souvent l'accès à l'emploi ou à la formation qui est l'explication de l'arrêt de perception du RMI. Rappelons que les emplois qu'ils occupent sont souvent des emplois non aidés. Le passage par les stages n'est pas rare, mais il est moins répandu que dans le groupe précédent.

⁸ Isa ALDEGHI : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, op.cit., page 135.

Tableau n°3 (1/2)

Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI, en fonction de l'évolution de la situation face à l'emploi

Domaine	Situation face à l'emploi identique	Changement de situation en rapport avec le RMI	Changement de situation sans rapport avec le RMI
Effectifs et %	540 (soit 60 %)	160 (soit 18 %)	199 (soit 22 %)
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> • Etranger (16 vs 12) • 50 ans et plus (12 vs 10) • Homme (51 vs 47) 	<ul style="list-style-type: none"> • Français (92 vs 88) • Moins de 30 ans (52 vs 42) • Femme (62 vs 53) 	<ul style="list-style-type: none"> • Français (92 vs 88) • Couple avec enfants, moins de 40 ans (18 vs 12)
Parcours scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de diplôme (39 vs 34) • Certificat d'études (11 vs 9) • Scolarité : âge obligatoire (28 vs 24) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme : supérieur au baccalauréat (21 vs 13) • Scolarité : 3 ans minimum après l'âge obligatoire (46 vs 34) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté face à l'écrit : aucune (75 vs 68)
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences pour chercher un emploi : non (22 vs 19) • Permis : non (37 vs 34) 		<ul style="list-style-type: none"> • Compétences pour chercher un emploi : oui (86 vs 81)
Parcours professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Situation actuelle : recherche d'emploi (68 vs 47) • Résumé parcours professionnel : travail puis chômage (11 vs 9) • Inscrit à l'ANPE : oui (77 vs 69) • Profession antérieure ou actuelle : ouvrier (31 vs 28) 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation actuelle : travaille (63 vs 27) dont : travaille en contrat aidé (43 vs 12) travaille en contrat non aidé (25 vs 16) • Situation actuelle : en formation (19 vs 6) • Formation depuis la demande de RMI : oui (42 vs 22) • Inscrit à l'ANPE : non (41 vs 31) • Profession antérieure ou actuelle : employé (49 vs 38) 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation actuelle : travaille (54 vs 27) dont : travaille en contrat non aidé (38 vs 16) • Formation depuis la demande de RMI : oui (29 vs 22) • Inscrit à l'ANPE : non (47 vs 31)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants dont la situation par rapport à l'emploi est identique). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 16% des personnes ayant une situation identique par rapport au travail sont des étrangers, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des étrangers est de 12 %).

Tableau n°3 (2/2)

Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI, en fonction de l'évolution de la situation face à l'emploi

Domaine	Situation face à l'emploi identique	Changement de situation en rapport avec le RMI	Changement de situation sans rapport avec le RMI
Effectifs et %	540 (soit 60%)	160 (soit 18%)	199 (soit 22%)
RMI	<ul style="list-style-type: none"> • Touche encore le RMI (76 vs 66) • Signature d'un contrat d'insertion : non (75 vs 72) • Arrêt et reprise du RMI depuis 1995 (17 vs 15) • Motif de demande le plus important : le remboursement des dépenses de santé (14 vs 12) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne touche plus le RMI, cause emploi ou formation (26 vs 17) • Signature d'un contrat d'insertion (43 vs 28) • Motif de demande le plus important : possibilité de demander un emploi réservé aux RMIstes (entre autres) (CES, CIE, etc.) (17 vs 7) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne touche plus le RMI, cause emploi ou formation (37 vs 17) • A eu connaissance du RMI par la CAF (15 vs 8)
Enfance famille d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources mensuelles des parents : moins de 5000 F /mois (29 vs 25) • Aide attendue en cas de coup dur : dans deux domaines (24 vs 21) • Intensité des relations sociales avec la famille : faible (18 vs 15) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources mensuelles des parents : de 5000F à moins de 10 000 F. /mois (30 vs 21) • Aide attendue en cas de coup dur : dans trois domaines (64 vs 57) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents plutôt aisés financièrement (25 vs 18) • Ressources mensuelles des parents : de 10 000 F. à moins de 20 000 F./mois (16 vs 11) • Aide attendue en cas de coup dur : dans trois domaines (65 vs 57) • Situation professionnelle des parents à 16 ans : cadres, professions intermédiaires (24 vs 18) • Intensité des relations sociales avec la famille : forte (47 vs 37)
Logement - équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Non motorisé (46 vs 41) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vit avec d'autres personnes que conjoint ou enfants dans le logement (37 vs 30) 	<ul style="list-style-type: none"> • Voiture (64 vs 56)
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : oui (51 vs 45) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : non (57 vs 48) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : non (58 vs 48)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

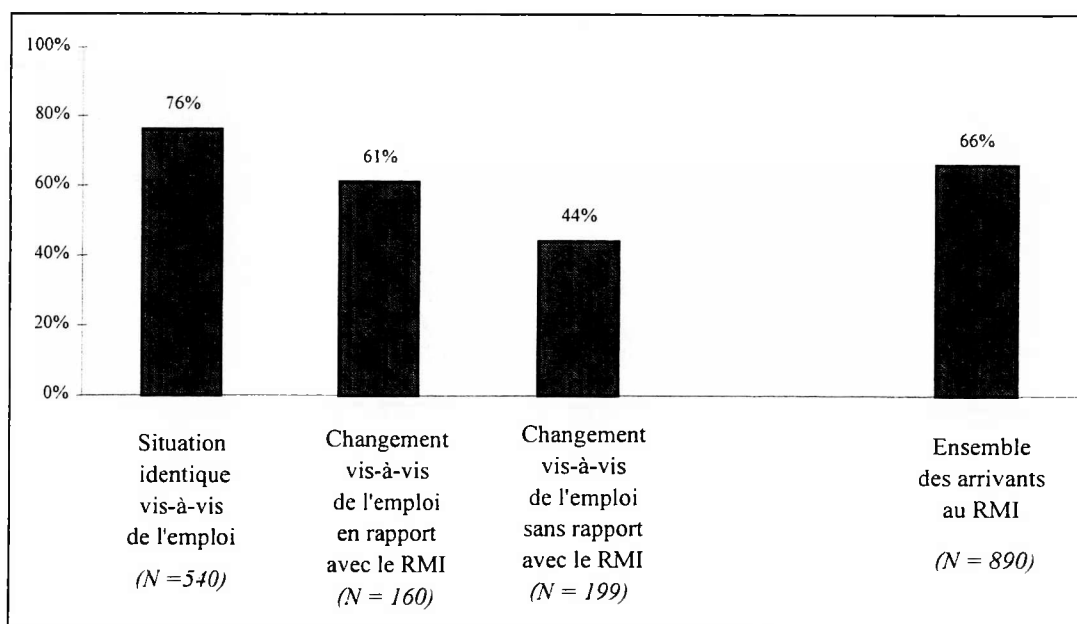
Evolution de la situation d'emploi et sortie du dispositif du RMI

Les montants de revenus atteints par un temps complet, même au SMIC, occasionnent généralement un dépassement du plafond de ressources du RMI⁹. Ceci explique bien qu'on rencontre les plus forts taux de sortie parmi les allocataires récents ayant connu un changement de situation qu'ils n'attribuent pas au RMI, puisqu'ils sont aussi ceux qui sont les plus concernés par un emploi à temps plein.

Etant donné que les personnes n'ayant pas connu de changement dans leur situation face à l'emploi forment le groupe le plus éloigné des situations d'emploi à la date de l'enquête, il n'est pas surprenant que le taux de personnes encore bénéficiaires du RMI à cette date soit maximum dans ce groupe.

Graphique n°2 :

Taux de nouveaux arrivants au RMI encore bénéficiaires de ce revenu minimum au moment de l'enquête, selon l'évolution de la situation professionnelle



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Exemple de lecture : sur les 540 arrivants au RMI dont la situation vis-à-vis de l'emploi est identique, 76% ont encore le RMI au moment de l'enquête.

⁹ Claudine PADIEU : RMI et SMIC, étude sur l'apport financier de l'accès à l'emploi par types de ménages, les cahiers de l'ODAS, mars 1997.

Un des résultats déjà publié de l'enquête sur les nouveaux arrivants au RMI est la complexité de la relation entre accès à un emploi et sortie du RMI. Une partie des personnes entrées au RMI au début de l'année 1995 et ayant un emploi un an plus tard peuvent percevoir une allocation différentielle de RMI au moment de l'enquête, à cause des mécanismes d'intéressement, ou encore parce que cet emploi, à temps partiel, ne leur assure pas un revenu dépassant le montant du RMI. Parmi les personnes travaillant au moment de l'enquête, près de la moitié d'entre elles perçoit encore le RMI.

I.2. Un bilan de la satisfaction par le RMI des attentes en matière d'emploi

On vient d'analyser les effets du RMI au travers de la comparaison objective des situations entre le moment de la demande et celui de l'enquête. Une autre approche, rendant davantage compte de l'opinion des arrivants au RMI sur les apports du RMI en matière d'emploi, est construite à partir de la question de bilan de la fin de la partie sur l'emploi et la formation : « *Par rapport à ce que vous espériez du RMI en matière d'emploi ou de formation, au moment de votre demande de 1995, le RMI a-t-il répondu à vos attentes ?* ». L'information sur les types d'attente est demandée.

Un peu plus de la moitié des nouveaux arrivants au RMI ont répondu ne pas avoir d'attente en cette matière. Parmi ceux qui avaient des attentes, la part de ceux qui estiment que le RMI n'a pas répondu à cette attente est plus forte que la part de ceux qui estiment que le RMI y a répondu.

Tableau n°4 :

Des attentes en matière d'emploi pas toujours satisfaites par le RMI

« Par rapport à ce que vous espériez du RMI en matière d'emploi ou de formation, au moment de votre demande de 1995, le RMI a-t-il répondu à vos attentes? »	%
Pas d'attente par rapport à l'emploi	58 %
Des attentes, le RMI y a répondu (1)	16 %
Des attentes, le RMI n'y a pas répondu	24 %
Non-réponse	2 %
Total	100 %

(1) Cette ligne est obtenue par addition de trois catégories de personnes ayant déclaré qu'elles avaient des attentes, et que le RMI y a répondu :

- par le contrat d'insertion (6 %),
- en dehors du contrat d'insertion (7 %)
- ou encore qu'elles ne savent pas si c'est ou non dans le cadre du contrat d'insertion que cette réponse a eu lieu (3 %).

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Les attentes, qu'elles aient été ou non satisfaites par le dispositif du RMI, ont été notées par les enquêteurs dans une question ouverte. Les phrases notées ont fait l'objet d'un post-codage, qui a fait apparaître au plus deux éléments de réponses (peu de personnes ayant donné des réponses plus détaillées).

La référence à l'emploi est le premier élément cité en attente. 29 % des personnes ayant des attentes ont mentionné l'accès à un emploi en général, 9 % ont fait mention de l'accès à un travail stable, un pourcentage identique a mentionné l'accès à un contrat aidé. 24 % des attentes sont en référence à la formation. On peut ajouter aussi bien du côté de l'emploi que de la formation les 8 % des personnes souhaitant un emploi qui leur permette en même temps de suivre une formation. Les autres réponses sont diverses, aucune n'a été donnée par plus de 5% des personnes ayant mentionné des attentes dans ce domaine.

Les réponses à cette question sont liées aux motivations de la demande. Les personnes n'ayant aucune attente en matière d'emploi ont moins dit que l'ensemble des arrivants au RMI, avoir demandé le RMI pour accéder à un emploi aidé ou pour suivre une formation.

Bilan du RMI en matière d'emploi et évolution de la situation professionnelle

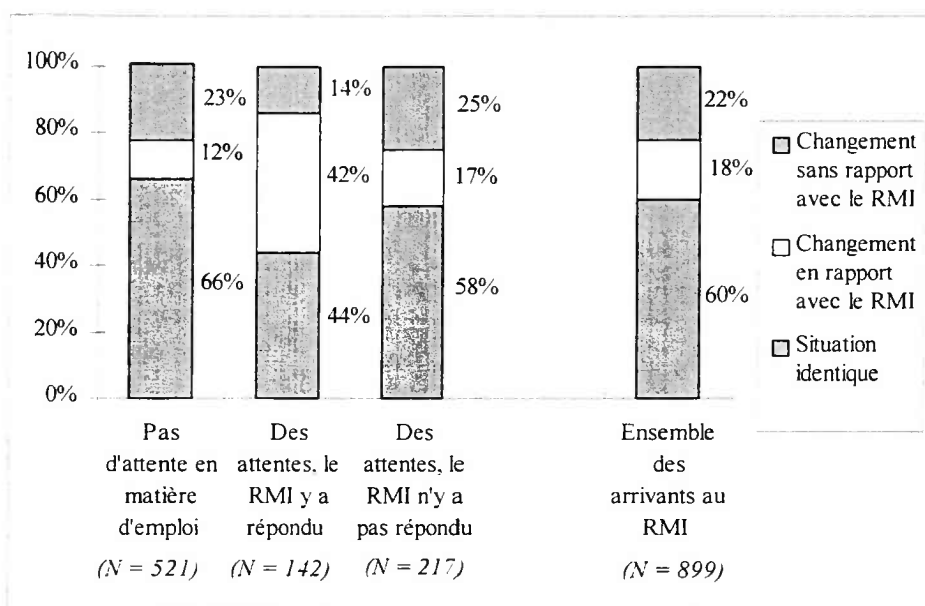
On aurait pu s'attendre à une forte coïncidence entre la question sur les changements de situation professionnelle et l'apport du RMI dans ce changement, d'une part, et celle sur le bilan du RMI par rapport aux attentes dans le domaine de l'emploi et de la formation. Le croisement des deux indicateurs fait apparaître une situation plus complexe. Certes, les personnes ayant déclaré avoir des attentes dans ce domaine et qui ont été satisfaites ont souvent connu un changement de situation professionnelle qu'elles attribuent au RMI. Mais près de la moitié d'entre elles n'ont pas changé de situation professionnelle.

Il peut sembler étonnant au premier abord de rencontrer des personnes déclarant que le RMI a répondu à leurs attentes en matière d'emploi et dont la situation semble la même depuis la demande. Un tiers de ces satisfaits en matière d'emploi mais dont la situation n'a pas changé a bénéficié d'un stage depuis la demande de RMI. En fait, certains changements peuvent ne pas avoir été enregistrés par l'enquête. C'est le cas par exemple des personnes travaillant aux deux dates. Leur type d'emploi ou leur volume horaire n'est pas forcément identique à ce qu'ils étaient au moment de leur arrivée au RMI.

Une investigation plus poussée, avec un questionnement plus complet sur toutes les situations entre les deux dates d'observation, serait nécessaire pour comprendre les réponses des autres personnes (qui sont pour la plupart des demandeurs d'emploi aux deux dates).

Graphique n°3 :

Le bilan du RMI en matière d'emploi
selon l'évolution de la situation professionnelle



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Exemple de lecture : sur 100 personnes ayant déclaré ne pas avoir d'attentes en matière d'emploi ou de formation, 66% sont dans une situation identique face à l'emploi à la demande de RMI et à l'enquête.

Description des groupes formés par la question sur les attentes face au RMI
et leur satisfaction en matière d'emploi et de formation

Cette approche des apports du RMI en matière d'emploi par la question du bilan permet de créer trois sous-groupes parmi les nouveaux arrivants au RMI. Ces sous-groupes s'opposent davantage en terme d'opinions sur le RMI que les sous-groupes formés par l'indicateur précédent sur l'évolution de la situation professionnelle et l'apport du RMI dans l'éventuel changement de situation. Les écarts de niveau de formation entre groupes émergent beaucoup moins que précédemment.

Tableau n°5 (1/2)

Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI,
en fonction des attentes en matière d'emploi ou de formation relatives au RMI

Domaine	Pas d'attente par rapport à l'emploi	Des attentes, le RMI y a répondu	Des attentes, le RMI n'y a pas répondu
<i>Effectifs et %</i>	521 (soit 58%)	142 (soit 16%)	217 (soit 24%)
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> • 50 ans et plus (13 vs 10) 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 à 29 ans (45 vs 36) 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 à 39 ans (34 vs 27) • Parent isolé moins de 40 ans (21 vs 16)
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences pour chercher un emploi : non (22 vs 19) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté face à l'écrit : quelques (25 vs 18) 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences pour chercher un emploi : oui (88 vs 81)
Formation-Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Formation depuis la demande de RMI : non (88 vs 78) • Recherche d'emploi depuis le RMI : non (87 vs 22) • Situation professionnelle actuelle : sans emploi (75 vs 72) • Stage ou contrat aidé avant le RMI : non (71 vs 68) 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation depuis la demande de RMI : oui (48 vs 22) • Situation actuelle : au travail (39 vs 27) dont : en contrat aidé (25 vs 12) • Situation actuelle : en formation (15 vs 6) • PCS actuelle : employé (46 vs 38) 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation depuis la demande de RMI : oui (27 vs 22) • Parcours : Travail stable court dominant (15 vs 11)
RMI	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'un contrat d'insertion : non (79 vs 72) • Motif de demande le plus important : l'argent de l'allocation (79 vs 72) 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'un contrat d'insertion : oui (47 vs 28) • Motif de demande le plus important : la possibilité de suivre une formation (15 vs 6) • Motif de demande le plus important : possibilité de demander un emploi réservé (entre autres) aux RMISTes (CES, CIE etc.) (11 vs 7) 	<ul style="list-style-type: none"> • Motif de demande le plus important : possibilité de demander un emploi réservé (entre autres) aux RMISTes (CES, CIE etc.) (11 vs 7)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Rappel : 2% des arrivants au RMI n'ont pas répondu à cette question.

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants n'ayant pas d'attentes par rapport à l'emploi). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 13% des personnes n'ayant pas d'attente en matière d'emploi relative au RMI sont âgées de 50 ans et plus, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des 50 ans et plus est de 10 %).

Tableau n°5 (2/2)

Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI,
en fonction des attentes en matière d'emploi ou de formation relatives au RMI

Domaine	Pas d'attente par rapport à l'emploi	Des attentes, le RMI y a répondu	Des attentes, le RMI n'y a pas répondu
<i>Effectifs et %</i>	521 (soit 58%)	142 (soit 16%)	217 (soit 24%)
Enfance-famille d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'événement pendant l'enfance (54 vs 50) • Pas de contact AS pendant l'enfance (85 vs 82) 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes début vie adulte (20 vs 11) • Ressources mensuelles des parents : de 5000 F à moins de 10 000 F. /mois (30 vs 21) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parfois élevé hors famille (15 vs 9) • Décès d'un des parents avant l'âge de 18 ans (36 vs 30) • Enfance, niveau de difficulté : Grandes (32 vs 24) • Contact AS pendant enfance (23 vs 18)
Logement			<ul style="list-style-type: none"> • Demande de logement HLM (21 vs 15) • Perte de logement, puis sans (32 vs 26)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de santé : bon (47 vs 44) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de santé : parfois malade (50 vs 36) 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ou 5 troubles (28 vs 20)
Ressources-relations avec travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune aide financière, depuis le RMI (63 vs 59) 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière : c'est juste (45 vs 34) • Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : non (55 vs 45) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : oui (51 vs 48) • Aides financières depuis le RMI (49 vs 41) • Don association, provisions, repas : souvent (14 vs 10) • Vu AS depuis RMI (48 vs 42)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Premier groupe : les personnes sans attentes du RMI en matière d'emploi ou de formation (soit 58% des arrivants au RMI)

Les personnes sans attente face à l'emploi sont les **plus âgées**. Assez logiquement, elles sont **moins impliquées dans la recherche d'emploi** et **moins souvent au travail** au moment de l'enquête. C'est dans ce groupe que la part des signataires de contrat d'insertion est la plus faible.

Deuxième groupe : les personnes ayant des attentes vis-à-vis du RMI en matière d'emploi ou de formation qui ont été satisfaites (soit 16% des arrivants au RMI)

Ce groupe est celui qui compte le plus de **jeunes**. C'est de loin celui qui comprend le plus de personnes **en contrat aidé** ou **en formation** au moment de l'enquête. L'accès à un emploi aidé ou l'accès à la formation était dès le moment de la demande de RMI une motivation forte dans ce groupe. La plus forte proportion de **signataires de contrat d'insertion** se rencontre parmi ce groupe des personnes ayant eu des attentes en matière d'emploi ou de formation satisfaites.

Troisième groupe : les personnes ayant des attentes vis-à-vis du RMI en matière d'emploi ou de formation qui n'ont pas été satisfaites (soit 24% des arrivants au RMI)

Ce groupe, qui comprend beaucoup de **trentenaires** et de **parents isolés**, connaît des **problèmes matériels**, comme le montre l'existence de difficultés pour faire face aux achats de nourriture, ou leur tendance à demander d'autres aides financières. Ces difficultés remontent parfois à l'enfance. Ce groupe est le plus **en contact avec des travailleurs sociaux**, et ceci parfois depuis longtemps. Il n'est pourtant pas celui où l'on enregistre le plus de signature de contrat d'insertion. Il se peut que les contacts avec les travailleurs sociaux visent davantage à résoudre les problèmes matériels qu'à envisager des actions d'insertion. Les attentes fortes en matière d'accès à un emploi aidé ont peu été satisfaites.

1.3. L'horizon en matière d'emploi : le SMIC

La partie emploi du questionnaire de l'enquête RMI 900 aborde un thème qui n'avait pas été traité lors du premier rapport, celui du salaire de réservation, qui est la somme à partir de laquelle les entrants au RMI accepteraient un travail¹⁰. De ce point de vue, il apparaît que l'horizon financier du travail pour les nouveaux arrivants au RMI est marqué par la référence au SMIC, puisque plus de la moitié des personnes ont cité une somme correspondant au SMIC à plus ou moins 10 % près. Une réponse a très souvent été donnée, c'est justement celle du SMIC.

Tableau n°6 :

Le salaire de réservation : autour du SMIC

<i>Si on vous proposait un travail, à partir de quel salaire net mensuel l'accepteriez-vous ?</i>	<i>%</i>
De 500 à 4300 F	6 %
De 4 500 à 5 500 F.(SMIC + - 10 %)	53 %
5600 F. et plus	26 %
Ne sait pas	1 %
Réponse autre qu'un montant	14 %
Total	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Les personnes n'ayant pas répondu de montant ont près d'une fois sur deux précisé leur absence de réponse chiffrée par le fait qu'elles ne peuvent pas travailler, essentiellement pour des raisons de santé ou de contrainte de garde d'enfant. Parmi les personnes n'ayant pas déclaré de montant, le tiers d'entre elles a précisé souhaiter travailler et que le salaire importait peu. Une partie des personnes n'ayant pas cité un montant précis est nuancée à la question du salaire de réservation, disant que le montant du salaire accepté dépend du type d'emploi à effectuer.

¹⁰ Bien entendu, il s'agit d'une réponse d'opinion donnée dans le cadre du questionnaire. On ne peut pas directement extrapoler ces réponses sur les attitudes qui s'ensuivraient en cas de proposition réelle d'emploi. D'autres facteurs que le salaire seraient pris en considération pour accepter ou refuser un emploi.

Les quatre groupes formés par leur attitude face au salaire de réservation

Deux groupes ont des caractéristiques opposées, celui des plus ambitieux et celui des moins ambitieux en matière de salaire, ces deux groupes sont présentés en premier.

Le groupe des arrivants au RMI étant prêts à accepter un travail d'au moins 5 600 F

(soit 26% des arrivants au RMI)

Les plus ambitieux en matière de salaire sont souvent des **hommes diplômés**, ayant parfois atteint un **niveau supérieur au bac**, et dont une partie est effectivement **déjà en emploi**, cet emploi occupé n'étant **pas un contrat aidé**. Leur durée antérieure de chômage est inférieure à celle rencontrée pour l'ensemble des nouveaux arrivants au RMI, et la demande de RMI de 1995 est presque toujours la première. Leur milieu social d'origine est plus **aisé** que celui des autres groupes d'arrivants au RMI, et ils sont eux-mêmes moins soumis à des difficultés matérielles. Pour une part importante, ils sont hébergés par des proches ou logés gratuitement.

Le groupe des arrivants au RMI étant prêts à accepter un travail à moins de 4 4000 F

(soit 6% des arrivants au RMI)

Les personnes ayant mentionné un salaire de référence nettement inférieur au SMIC ont un profil en grande partie inversé de celui du groupe précédent. Ces arrivants au RMI forment un groupe nettement **féminin**, souvent **non diplômé**, ayant connu un **chômage prolongé et récurrent**, avec souvent un passage par l'API. Les difficultés pendant l'enfance ne sont pas rares pour les personnes de ce groupe, qui bénéficient **peu de l'aide matérielle de la famille**.

Les difficultés matérielles ne sont pas très prononcées dans ce groupe, elles sont plus accentuées parmi les personnes ayant mentionné comme salaire de réservation le SMIC (à plus ou moins 10 % près).

Le groupe des arrivants au RMI étant prêts à accepter un travail autour du montant du SMIC (soit 53% des arrivants au RMI)

La mention du SMIC est le fait d'un groupe plus concerné que l'ensemble des arrivants au RMI par les **contrats aidés, le chômage passé**, et qui avait des attentes par rapport à l'emploi ou à la formation au moment de la demande de RMI. C'est le groupe qui connaît le plus de **difficultés matérielles**.

Le groupe des arrivants au RMI n'ayant pas déclaré un montant à la question du salaire de réservation (soit 14% des arrivants au RMI)

Les personnes n'ayant pas répondu de montant précis sont pour une partie des personnes plus **âgées**, souvent sans diplôme ni permis de conduire, moins concernées par le chômage et **plus proches de l'inactivité**. Une partie de ces arrivants au RMI ont des **problèmes importants de santé**.

II LES APPORTS DU RMI EN MATIERE DE SANTE

L'état de santé et les motifs d'entrée au RMI pour des raisons liées à la couverture sociale sont des informations largement évoquées dans le rapport de 1996. Trois questions différentes sur ce thème sont abordées ici. La première porte sur la couverture sociale du risque de santé. La deuxième question porte sur le type d'aides effectivement apporté par le RMI en matière de santé. La troisième est un bilan des attentes dans ce domaine et la satisfaction réellement apportée par le RMI par rapport à ces attentes.

II. 1. Des droits à une couverture santé complémentaire encore inconnus pour le quart des nouveaux arrivants au RMI

Après une première période de mise en oeuvre du RMI, la loi a été de nouveau discutée devant le Parlement en 1992. Une des modifications apportées par rapport au premier texte de loi voté en décembre 1988 a été la décision de généraliser la couverture santé complémentaire pour les allocataires du Revenu Minimum d'Insertion. On constate que l'information sur la capacité à obtenir une couverture sociale satisfaisante par le dispositif du RMI semble encore mal connue, puisque les nouveaux arrivants au RMI répondant qu'ils auraient une couverture de leurs dépenses de santé allant au-delà des remboursements de la sécurité sociale, ne forment que les trois-quarts des personnes interrogées.

Tableau n°7

Le quart des arrivants au RMI ne connaissent pas leurs droits
à l'assurance santé complémentaire

<i>« En cas de maladie, d'accident, d'hospitalisation, comment vos frais médicaux seraient-ils payés ? (Pour les personnes qui ne sont plus au RMI, préciser : Quand vous étiez au RMI) »</i>	%
Vous devriez tout payer	2 %
Vous auriez simplement les remboursements de Sécurité Sociale et vous devriez payer le reste	16 %
Vous seriez mieux remboursé que par la Sécurité Sociale (grâce à une mutuelle, une carte-santé ou l'équivalent, l'aide médicale gratuite, ou une prise en charge à 100 %)	76 %
Vous ne savez pas	6 %
Total	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Deux groupes : Les personnes connaissant la possibilité grâce au RMI d'avoir une couverture complémentaire, et les autres

On a regroupé toutes les personnes qui ne savent pas que le RMI peut leur apporter une couverture meilleure que les remboursements de Sécurité Sociale¹¹. Ce groupe, qui représente le quart des arrivants au RMI, s'oppose à celui des personnes connaissant leur droit à une couverture complémentaire. Décrire le premier groupe dispense de faire de même pour le second, puisque par construction quand un échantillon est scindé en deux, les caractéristiques sous-représentées dans un groupe par rapport à l'ensemble seront surreprésentées dans l'autre groupe, et inversement.

¹¹ C'est-à-dire toutes les personnes ayant donné une des réponses suivantes :

« Vous devriez tout payer »

« Vous auriez simplement les remboursements de Sécurité Sociale et vous devriez payer le reste »

« Vous seriez mieux remboursé que par la Sécurité Sociale (grâce à une mutuelle, une carte-santé ou l'équivalent, l'aide médicale gratuite, ou une prise en charge à 100 %) »

« Vous ne savez pas »

Le groupe des arrivants au RMI ne connaissant pas leurs droits à la couverture complémentaire (soit 24% des arrivants au RMI)

Ces personnes se pensant mal couvertes forment un groupe très **masculin**, souvent **sans enfant**. Il est vraisemblable que la présence d'enfant entraîne des occasions plus rapprochées de consultations médicales, parmi les entrants au RMI comme parmi l'ensemble des habitants de la France. Dire qu'il s'agit souvent de personnes seules sans enfants n'indique pas pour autant que ce groupe se compose de personnes isolées, voire marginales. Une bonne partie des personnes de ce groupe sont **logées par leurs proches**. Leur attitude par rapport au RMI est marquée par la **réticence**, comme le montre la fréquence plus grande qu'en moyenne des hésitations avant la demande de RMI, ou encore l'existence d'une période où elles étaient informées de leurs droits potentiels au RMI mais où elles n'ont pas tout de suite déposé de demande. Ce sont presque toujours des personnes dont la demande de 1995 est leur premier passage par le RMI.

Cette **attitude de réserve** par rapport au RMI se retrouve aussi dans toutes les questions ayant trait à leurs contacts avec les **organismes sociaux ou caritatifs**, ils ont tendance à avoir moins sollicité tous ces services que l'ensemble des arrivants au RMI. Ils ont un peu moins de problèmes que l'ensemble des arrivants au RMI pour effectuer les achats de nourriture, et ont un peu moins de problèmes que les autres pour faire face à leurs charges, ce qui s'explique en partie par le fait que c'est un groupe comptant une proportion un peu plus forte que parmi l'ensemble des arrivants au RMI d'hébergés ou de logés gratuitement. Ils ne se disent pas pour autant plus aisés que les autres.

On aurait pu s'attendre à ce que les personnes n'ayant pas cherché à bénéficier de la couverture maladie complémentaire (soit par ignorance, soit par choix délibéré) soient moins malades que les autres, en fait **leurs réponses sur leur état de santé ne diffèrent pas de celles de l'ensemble des arrivants au RMI**.

Tableau n°8

Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents ignorant que le RMI peut leur apporter une couverture santé complémentaire

Domaine	Pensent que le RMI n'apporte pas de couverture santé complémentaire	Ensemble des entrants récents au RMI
<i>Effectifs et %</i>	217 (soit 24%)	899 (soit 100%)
Démographie		
Homme	61	47
Pas d'enfants	67	57
Parcours scolaire, compétences		
Permis : oui	72	66
Compétences pour chercher un emploi : oui	89	81
Situation professionnelle actuelle		
Démarches de recherche d'emploi depuis un mois	59	53
RMI		
Autre demande de RMI avant 1995 : non	92	86
Hésitation avant de demander le RMI : oui	18	13
Période où savait qu'il pouvait bénéficier du RMI, mais ne l'a pas demandé : oui	26	20
Logement		
Logé gratuitement, hébergé par des proches	41	35
Demande de HLM en cours : non	90	85
Santé		
Pas d'attentes face au RMI en matière de santé	67	56
Restrictions sur les soins médicaux	39	24
Relation avec travailleurs sociaux - Ressources		
Depuis RMI, aide association : non	90	81
Depuis RMI, aucune aide financière quelle qu'en soit l'origine	67	58
Depuis RMI, don alimentaire ou repas fourni par association : non	88	79
Depuis RMI, problèmes de paiements : non	58	47
Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : non	55	48
Depuis RMI, contact assistante sociale : non	64	58

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Guide de lecture : Le sous-groupe (2^{ème} colonne) est comparé à l'ensemble des arrivants au RMI (3^{ème} colonne). Les modalités figurant dans la première colonne correspondent à des caractéristiques surreprésentées dans le sous-groupe. (Exemple : 61% des personnes qui pensent que le RMI n'apporte pas de couverture santé complémentaire sont des hommes, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des hommes est de 47%.)

On aurait pu également croire que les personnes pensant que le RMI n'apportait pas de complémentaire santé formaient un groupe où les passages rapides par le RMI étaient répandus, en fait on ne rencontre pas plus de personnes sorties du RMI dans ce groupe qu'en moyenne. **Ce n'est donc pas une durée moindre par le RMI qui expliquerait leur méconnaissance des droits potentiels que le RMI peut apporter dans le domaine de la couverture santé.**

Comment font ces personnes qui n'utilisent pas toutes les possibilités apportées par le RMI pour faire face à leurs problèmes de santé ? **Elles limitent volontairement leurs dépenses dans ce domaine**, comme l'indique la forte proportion de ce groupe ayant répondu se restreindre sur les soins médicaux.

II. 2. Trois degrés dans l'aide apportée par le RMI dans le domaine de la santé

Près de la moitié des nouveaux arrivants au RMI ont déclaré que le RMI les avait aidés pour se soigner. Une proportion voisine a répondu que le RMI leur avait permis de bénéficier de la sécurité sociale¹². Le financement de lunettes ou de prothèse grâce au dispositif du RMI est moins répandu, mais a tout de même concerné près d'un nouvel arrivant au RMI sur cinq.

Tableau n°9

Les aides concrètes apportées par le RMI en matière de santé

« Le fait d'être au RMI vous a-t-il aidé pour: »	Oui	Non	Total
a) Vous soigner	46 %	54 %	100 %
b) Renouveler des lunettes, prothèses, etc.	18 %	82 %	100 %
c) Bénéficiaire de la Sécurité Sociale	45 %	55 %	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Un indicateur a été construit à partir de la série de questions sur l'aide apportée par le RMI dans le domaine des soins. Il permet de mesurer l'intensité de cette aide.

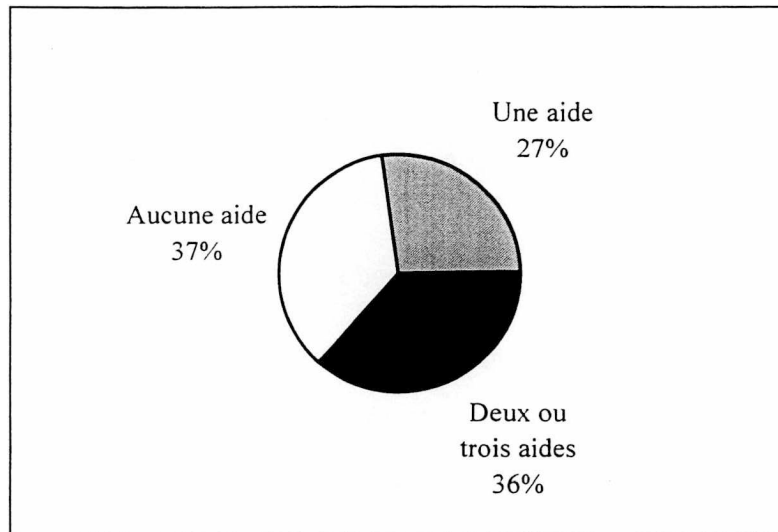
Trois catégories sont distinguées, les personnes n'ayant bénéficié d'aucune aide, celles ayant répondu une seule fois positivement, et celles ayant bénéficié d'au moins deux aides.

¹² Cette réponse ne doit pas être interprétée comme la transcription des droits ouverts ou non à la sécurité sociale au moment de l'arrivée au RMI, mais comme la perception que les arrivants au RMI ont des effets du dispositif dans ce domaine. La législation sur les droits à la sécurité sociale est suffisamment complexe pour qu'on suppose qu'une partie des allocataires du RMI ne sache pas quelle serait leur situation face à la Sécurité sociale sans le RMI.

Graphique n°4 :

Indicateur d'intensité de l'aide apportée par le RMI
dans le domaine de la santé

(Cet indicateur est construit par addition du nombre de « oui » à la question précédente)



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Trois groupes formés par l'intensité de l'aide apporté par le RMI en matière de santé

En tenant compte de cet indicateur construit à partir du nombre de réponses « oui » à la question sur l'aide apportée par le RMI en matière de santé, il est possible de construire trois groupes d'arrivants au RMI. Le groupe des personnes ayant eu la plus forte intensité d'aide en matière de santé est celui qui se distingue le plus de l'ensemble des arrivants au RMI. C'est pourquoi il est décrit plus longuement que les autres.

Le groupe des plus aidés en matière de santé (soit 36% des arrivants au RMI)

Les plus aidés dans le domaine de la santé sont ceux qui **étaient les plus motivés par l'accès à la couverture santé** dans la demande de RMI, et dont **l'état de santé** est le plus **dégradé**. Plusieurs questions indiquent que ce groupe connaît des **difficultés matérielles** accentuées au moment de l'enquête, et ces difficultés existaient pour certains d'entre eux dès l'enfance.

Au moment de l'enquête, ils sont **peu concernés par l'emploi**. Ils sont d'ailleurs **moins sortis du RMI** que l'ensemble des personnes ayant demandé le RMI en même temps qu'eux, c'est-à-dire au premier semestre 1995. Leur **niveau scolaire** est **plus bas** qu'en moyenne, ce qui additionné aux **problèmes de santé** rencontrés dans ce groupe, ne doit pas faciliter leur insertion professionnelle.

Ni l'âge, ni la situation familiale, ne singularisent ce groupe ayant connu la plus forte intensité de l'aide apportée par le RMI en matière de santé.

Leur tendance à avoir eu un recours intensif au RMI en matière de santé semble ne pas se limiter à ce domaine, puisque ce groupe a répondu plus que les autres avoir des attentes dans le domaine du logement qui ont été satisfaites par le RMI.

Le groupe des personnes n'ayant reçu aucune aide du RMI en matière de santé

(soit 37% des arrivants au RMI)

Le groupe des personnes ayant déclaré que le RMI ne les avait aidées ni pour se soigner, ni pour renouveler des lunettes ou des prothèses, ni pour accéder à la sécurité sociale semble **sur de nombreux points plus favorisé** que l'ensemble des arrivants au RMI. Dans ce groupe, le **milieu d'origine** est nettement plus **aisé** que dans le groupe ayant mentionné deux ou trois types d'aides, **l'état de santé** est souvent perçu comme **bon**, Ces personnes déclarent que financièrement, « ça va », et font peu appel à des aides financières des services sociaux, elles sont d'ailleurs peu en contact avec ces services. Inversement au groupe précédent, elles sont davantage **sorties du dispositif du RMI**, que ce soit par l'accès à un emploi ou pour d'autres motifs.

Quant au groupe des personnes ayant bénéficié d'une seule aide en matière de santé *(27% des arrivants au RMI)*, il se distingue peu de l'ensemble des arrivants au RMI.

Tableau n°10

Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents
ayant utilisé deux ou trois types d'aides dans le domaine de la santé

Domaine	Deux ou trois aides	Ensemble des entrants récents au RMI
<i>Effectifs et %</i>	320 <i>(soit 36%)</i>	899 <i>(soit 100%)</i>
Parcours scolaire, compétences		
Pas de diplôme	41	34
Quelques difficultés face à l'écrit	23	18
Parcours professionnel		
Jamais de période de chômage	20	15
Situation actuelle : sans emploi	78	72
RMI		
Motif de demande le plus important : remboursement dépenses santé	20	12
Situation actuelle : encore au RMI	74	66
Informé qu'il pouvait bénéficier du RMI par un service social	54	49
Enfance, famille d'origine		
Difficultés pendant l'enfance : quelques-unes	45	40
Problèmes d'argent pendant l'enfance : toujours	19	15
Logement		
Attentes en matière de logement et le RMI y a répondu	23	10
Demande de HLM en cours	19	15
Santé		
Attentes en matière de santé, le RMI y a répondu	72	39
Connaissance de l'existence de la carte santé	88	76
Etat de santé : souvent malade	20	12
4 ou 5 troubles	25	20
Gros problèmes de santé dans le passé	31	28
Ressources - Relations avec travailleurs sociaux		
Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : oui	52	45
Depuis le RMI, rencontre régulièrement une assistante sociale : oui	50	42
Depuis RMI, don alimentaire, repas fourni par association : souvent	14	10
Situation financière : difficile	45	39
Recours aux aides exceptionnelles des services sociaux	34	29

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Guide de lecture : Le sous-groupe (2^{ème} colonne) est comparé à l'ensemble des arrivants au RMI (3^{ème} colonne). Les modalités figurant dans la première colonne correspondent à des caractéristiques surreprésentées dans le sous-groupe.

Exemple : 41% des allocataires récents ayant utilisé deux ou trois type d'aides dans le domaine de la santé n'ont pas de diplôme, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des non-diplômés est de 34%.

II. 3. Un bilan des apports du RMI en matière de santé

Comme dans la partie sur les apports du RMI dans le domaine de la vie professionnelle et de la formation, la partie sur la santé comporte une question-bilan sur les attentes des allocataires face à la santé au moment de la demande de RMI et leur éventuelle satisfaction. Un peu plus de la moitié des entrants récents au RMI n'avaient pas d'attente. **Quand ils avaient des attentes en matière de santé, celles-ci ont le plus souvent été satisfaites.** La part des personnes ayant des attentes est voisine dans le domaine de l'emploi comme dans le domaine de la santé, mais ces attentes sont largement plus souvent satisfaites dans ce dernier domaine.

Tableau n°11

En matière de santé, le RMI répond généralement aux attentes des nouveaux arrivants

<i>« Par rapport à ce que vous espériez du RMI en matière de santé, d'accès aux soins, au moment de votre demande de 1995, le RMI a-t-il répondu à vos attentes ? »</i>	<i>%</i>
Vous n'en attendiez rien de particulier dans ces domaines	56 %
Vous aviez des attentes, et le RMI y a répondu (1)	39 %
Vous aviez des attentes, mais le RMI n'y a pas répondu	5 %
Total	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

(1) Cette ligne est obtenue par addition des personnes ayant déclaré :

- qu'elles avaient des attentes, et le RMI y a répondu, par le contrat d'insertion (7 %),
- qu'elles avaient des attentes, le RMI y a répondu, en dehors du contrat d'insertion (21 %),
- qu'elles avaient des attentes, le RMI y a répondu, mais elles ne savent pas si c'est dans le cadre du contrat d'insertion (11 %).

Description des groupes formés par la question sur les attentes face au RMI et leur satisfaction en matière de santé
--

On peut en quelques lignes établir un portrait des sous-groupes formés par les réponses à cette question.

Le groupe des personnes sans attente dans le domaine de la santé

(soit 56% des arrivants au RMI)

Les personnes sans attente sont **plus jeunes** que les autres, elles sont **en bonne santé**, ont un bon niveau d'études, sont davantage sorties du RMI à la date de l'enquête. Elles viennent d'un **milieu plus aisé** que les autres. Elles ont **peu de contacts avec les services sociaux ou les associations d'entraide**, et avaient peu de demande par rapport au logement en arrivant au RMI.

Le groupe des personnes dont les attentes dans le domaine de la santé en rapport avec le RMI ont été satisfaites *(soit 39% des arrivants au RMI)*

Dans ce groupe, **l'accès à la couverture santé** a souvent été cité comme **premier motif** de demande de RMI. Les demandes sont également exprimées dans ce groupe en matière de logement ou d'emploi. Leur satisfaction est d'ailleurs plus forte en matière de logement qu'en matière d'emploi. Contrairement au groupe des personnes n'ayant aucune attente en matière de santé, ces personnes **savent** largement **que le RMI leur a apporté une couverture santé complémentaire**, et sont **proches** tant **des services sociaux** que **des associations d'entraide** qu'ils ont utilisées en complément du RMI.

Le groupe des personnes dont les attentes dans le domaine de la santé en rapport avec le RMI ont été satisfaites (soit 5% des arrivants au RMI)

Le groupe des personnes ayant déclaré avoir des attentes en matière de santé que le RMI n'a pu satisfaire est d'effectif restreint, puisqu'il ne se compose que de quarante-trois personnes. C'est un groupe où les **problèmes financiers** sont très répandus, et rendent difficile l'achat de nourriture à certains moments dans le mois. Ces personnes se disent souvent en **mauvaise santé**.

Satisfaction sur les apports du RMI en matière de santé, intensité de l'aide apportée par le RMI dans ce même domaine et bilan des apports du RMI en matière de santé

Rappelons que la couverture santé a été l'un des motifs de la demande de RMI pour 45 % des nouveaux arrivants. Cette proportion est nettement plus élevée dans le groupe des personnes ayant déclaré que le RMI a répondu à leurs demandes de santé, puisque 60 % de ces personnes avaient mentionné la couverture santé comme motif de demande de RMI.

L'intensité de l'aide apportée par le RMI en matière de santé est également un indicateur très lié à la question de bilan sur les apports du RMI en matière de santé. Les personnes ayant déclaré n'avoir aucune attente dans le domaine de la santé ont déclaré plus de 8 fois sur dix que le RMI ne les avait aidées ni pour se soigner, ni pour renouveler lunettes ou prothèse, ni pour avoir une couverture santé. A l'inverse, les personnes ayant déclaré que le RMI a répondu à leurs attentes ont plus de 7 fois sur dix déclaré que le RMI les avait aidées au moins pour deux de ces points.

III LES APPORTS DU RMI DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT

Pour le logement comme dans le domaine de l'emploi et de la santé, une question-bilan permet de mesurer les attentes face au RMI. Les changements de logement entre la demande de RMI et l'enquête sont étudiés. Une autre approche des attentes en matière de logement est faite à partir d'une question sur l'existence de démarches pour changer de logement depuis le dépôt de demande du RMI. Enfin, les nouveaux arrivants au RMI ayant un dossier de demande HLM en cours sont étudiés.

III. 1. Le RMI et la satisfaction des attentes dans le domaine du logement.

Comme pour le logement et la santé, une question-bilan permet de mesurer les attentes face au RMI dans le domaine du logement et leur satisfaction. **Une nette majorité n'avait pas d'attente** dans ce domaine. Les attentes, quand elles existent, ont été satisfaites quatre fois sur dix.

Tableau n°12

Satisfaction des attentes en matière de logement

« Le fait d'être au RMI vous a-t-il aidé dans le domaine du logement ? » (« à améliorer vos conditions de logement, à rembourser des dettes de logement, ou à trouver un autre logement par exemple »)	%
Non, vous ne le souhaitez pas	57 %
Non, alors que vous l'auriez souhaité	25 %
Oui	18 %
Total	100 %

Source : RMI 900-CREDOC DIRMI 1996

Les attentes, satisfaites ou non, ont été notées en clair par les enquêteurs. Les deux premières réponses ont fait l'objet d'un post-codage. Une vingtaine de personnes seulement ont cité deux attentes différentes en matière de logement. Si on tient compte simultanément de

la première et de la deuxième attente, la demande la plus fréquemment citée est celle de la **solvabilisation**. Plus du quart des personnes ayant mentionné des attentes dans le domaine du logement ont dit qu'elles souhaitaient de l'argent pour le budget logement. La deuxième attente, mentionnée par environ une personne sur six ayant des attentes, est celle d'une **prestation logement**. Vient ensuite **l'accès à un logement indépendant**, mentionné une fois sur dix. Accéder à une HLM, changer de commune ou de quartier, et améliorer le confort du logement sont trois grandes catégories d'attente mentionnées environ une fois sur douze chacune. Parmi les autres attentes précises, qui sont toutes d'une fréquence moindre, on peut citer le souhait d'un logement plus petit ou plus grand, l'accès prioritaire pour les allocataires du RMI à un logement, ou encore le souhait d'avoir une maison individuelle. Certaines réponses sur le logement ont un caractère plus vague, qui les rendent difficile à interpréter.

Certaines attentes ont été le plus souvent satisfaites, c'est le cas de celles ayant trait à la solvabilisation ou à l'accès à une prestation. L'accès à un nouveau logement (que l'attente soit celle d'un logement d'une autre taille, dans le parc social, dans un autre lieu, ou d'un meilleur niveau de confort) n'a été satisfait que dans une minorité de cas.

Description des groupes formés par la question sur les attentes face au RMI et leur satisfaction en matière de logement

Trois groupes de nouveaux arrivants au RMI sont construits à partir des réponses à la question sur les attentes en matière de logement et leur satisfaction.

Le groupe des personnes sans attente en matière de logement

(57% des arrivants au RMI)

Le groupe n'ayant pas d'attente en matière de logement en matière de logement, qui est aussi le plus important numériquement, semble plus **privilegié** que l'ensemble des arrivants au RMI. Une partie des personnes de ce groupe a un diplôme supérieur au baccalauréat. Dans ce groupe où les indicateurs de santé semblent satisfaisants, les **sorties du RMI vers l'emploi**

ou la formation ne sont pas rares. L'enfance n'a pas été accompagnée de difficultés matérielles accentuées, et la famille est considérée comme un appui possible en cas de coup dur. La situation financière dans ce groupe est moins dégradée qu'en moyenne, les contacts avec les travailleurs sociaux sont relativement peu répandus. Une partie de ces nouveaux arrivants au RMI sont des **hébergés** qui attendent vraisemblablement que leur situation professionnelle s'améliore durablement pour envisager l'autonomie dans le logement. Ils ont rarement des demandes de logement HLM en cours. Leur niveau de motorisation est bon.

Le groupe des personnes dont les attentes en matière de logement n'ont pas été satisfaites par le RMI (soit 25% des arrivants au RMI)

Les personnes ayant des attentes dans le domaine du logement qui n'ont pas été satisfaites par le RMI ont plusieurs traits qui les opposent au groupe précédent. Leur **état de santé** est souvent **dégradé**, les **problèmes financiers** qu'ils rencontrent aujourd'hui ont parfois été présents dès l'enfance, et ils **comptent peu sur leur famille** en cas de coup dur. C'est dans ce groupe, qui comprend plus d'étrangers que la proportion observée parmi l'ensemble des arrivants au RMI, que le **niveau scolaire** est le plus **faible**. C'est aussi le groupe qui compte la plus forte proportion de personnes ayant une **demande de logement HLM** en cours.

Le groupe des personnes dont les attentes en matière de logement ont été satisfaites par le RMI (soit 18% des arrivants au RMI)

Ce groupe partage avec le précédent des **difficultés matérielles accentuées** au moment de l'enquête, remontant parfois à l'enfance. Un point les singularise, c'est leur **proximité avec les travailleurs sociaux**. Plus d'un sur deux voient régulièrement une assistante sociale, ils ont parfois été aidés par un travailleur social pour remplir leur demande de RMI et ont su qu'ils avaient droit à ce minimum social par un service social. Leur niveau de diplôme est moins bas que celui du groupe précédent, et leur état de santé est proche de celui de l'ensemble des arrivants au RMI, bien qu'une partie de ce groupe ne soit pas des jeunes.

Tableau n°13 (1/2) :
 Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI,
 en fonction des attentes en matière de logement

Domaine	Pas d'attente en matière de logement	Des attentes en matière de logement non satisfaites par le RMI	Des attentes en matière de logement satisfaites par le RMI
<i>Effectifs et %</i>	<i>510 (soit 57%)</i>	<i>222 (soit 25%)</i>	<i>161 (soit 18%)</i>
Démographie		<ul style="list-style-type: none"> • Etranger (18 vs 12) • Unité urbaine 200 000 habitants et plus (46 vs 35) 	<ul style="list-style-type: none"> • 50 ans et plus (16 vs 10) • Unité urbaine de Paris (17 vs 11)
Parcours scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme supérieur au bac (18 vs 13) 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt scolaire avant âge obligatoire (24 vs 15) 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt scolaire : 1 an ou deux après âge obligatoire (34 vs 26)
Parcours professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche de recherche d'emploi avant RMI : 1 à 2 ans (42 vs 38) 	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé du parcours professionnel : travail stable court dominant (17 vs 11) 	
RMI	<ul style="list-style-type: none"> • Ne touche plus le RMI, cause emploi, formation (21 vs 17) 	<ul style="list-style-type: none"> • Période où droit au RMI, mais non informé (42 vs 36) 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du droit au RMI : service social (59 vs 49) • AS a aidé dans démarches RMI (24 vs 16)
Enfance, Famille d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pendant enfance : aucune (43 vs 37) • Pas de contact AS pendant enfance (82 vs 79) • Toujours élevé par les 2 parents (69 vs 64) • En cas de coup dur : aide dans 3 domaines (61 vs 57) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contact AS pendant enfance (23 vs 18) • En cas de coup dur : aide dans un domaine (14 vs 10) • Situation financière des parents : problèmes financiers (23 vs 18) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pendant enfance : grandes (30 vs 24) • Problèmes enfance encore présents (22 vs 16) • Parfois élevé hors famille (14 vs 9)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants n'ayant pas d'attentes en matière de logement). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 18% des personnes n'ayant pas d'attente en matière de logement ont un diplôme supérieur au bac, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des personnes ayant un diplôme supérieur au bac est de 13 %).

Tableau n°13 (2/2)

Quelques réponses caractéristiques des nouveaux arrivants au RMI,
en fonction des attentes en matière de logement

Domaine	Pas d'attente en matière au logement	Des attentes en matière de logement, le RMI y a répondu	Des attentes en matière de logement, le RMI n'y a pas répondu
<i>Effectifs et %</i>	510 (soit 59%)	222 (soit 25%)	161 (soit 18%)
Logement - équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Demande HLM en cours : non (92 vs 85) • Vit avec autres personnes que conjoint ou enfant : oui (33 vs 30) • Logé gratuitement, hébergé par famille (38 vs 35) • Nombre de pièces dans le logement : 5 et plus (26 vs 22) • Voiture (62 vs 56) 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande HLM en cours : oui (29 vs 15) • Non motorisé (50 vs 41) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne vit pas avec d'autres personnes que conjoint ou enfant (86 vs 70) • Nombre de pièces dans le logement : 1 (19 vs 12) • Non motorisé (50 vs 41)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de santé : bon (48 vs 44) • Aucun trouble de santé (30 vs 25) • Problèmes de santé dans le passé : non (75 vs 72) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de santé : souvent malade (18 vs 12) • 4 ou 5 troubles de santé (29 vs 20) • Problèmes de santé dans le passé : oui (32 vs 28) 	
Ressources - Relations avec travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière : ça va (14 vs 11) • Situation financière : c'est juste (38 vs 34) • Périodes où manque d'argent pour nourriture : non (54 vs 48) • Sans objet, n'achète pas de nourriture (10 vs 7) • Depuis RMI : contact régulier avec AS : non (63 vs 58) • Aide financière depuis RMI : aucune (63 vs 59) 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière : endettement (19 vs 14) • Situation financière : difficile (47 vs 39) • Périodes où manque d'argent pour nourriture : oui (54 vs 45) • Ensemble vie adulte : a souvent manqué d'argent (24 vs 17) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes où manque d'argent pour nourriture : oui (60 vs 45) • Depuis RMI : contact régulier avec AS : oui (52 vs 42) • Aide financière des services sociaux depuis RMI : oui (21 vs 14) • Depuis RMI : emprunt amis (34 vs 20) • Don association pour nourriture : parfois (17 vs 11)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Satisfaction des attentes en matière de logement, type de logement et statut d'occupation¹³

Les attentes face au logement sont nettement **plus fortes pour les habitants des appartements** que pour les personnes logées en habitat individuel. Elles sont encore plus fortes pour les personnes **sans logement « normal »** (en foyer d'hébergement, en caravane, sans abri...). Elles sont d'un niveau voisin et proche de celui de l'ensemble des arrivants au RMI pour les propriétaires ou accédants, les locataires dans le parc social, et les locataires dans le parc privé.

Les nouveaux arrivants logés gratuitement ou hébergés par les proches ont moins répondu que les autres avoir des attentes en matière de logement. Il semble donc que l'accès à un logement indépendant soit un **problème reporté à l'après-RMI** pour les arrivants au RMI dépendant directement de leurs proches pour disposer d'un toit. Une question leur était posée pour savoir si la mise à disposition d'un logement ou la cohabitation posait des problèmes relationnels avec ces proches. Le quart des personnes dont la situation de logement dépendait des proches avait déclaré que la situation posait des problèmes. **Les attentes de logement sont nettement plus fortes quand la situation est conflictuelle avec les proches qui fournissent le logement**, puisque la part des personnes ayant déclaré avoir des attentes en matière de logement est de 37 % parmi les hébergés ou logés gratuitement mais elle atteint 58 % parmi ces logés ou hébergés gratuitement qui ont des problèmes relationnels avec les proches.

¹³ La satisfaction des attentes est mesurée ici selon les caractéristiques du logement occupé au moment de la demande de RMI.

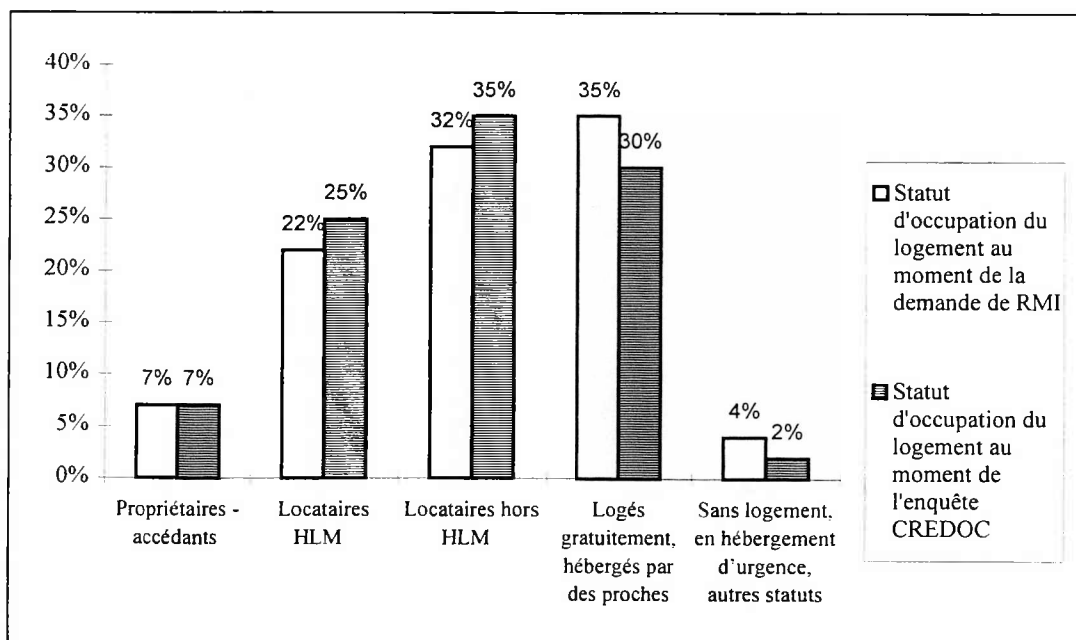
III. 2. Déménagements passés et démarches pour changer de logement

L'indicateur de satisfaction par le RMI des attentes de logement est très lié à la question des déménagements déjà effectués depuis la demande de RMI.

Le quart des personnes arrivées au RMI au premier semestre 1996 sont dans un autre logement un an plus tard. L'évolution de la situation de logement a déjà été étudiée dans le rapport de 1996. On note entre la demande de RMI et la date de l'enquête, un an plus tard en moyenne, une **nette progression de la part des locataires** au détriment de la part des hébergés, logés gratuitement et des logements « hors norme ».

Graphique n°5 :

Entre la demande de RMI et l'enquête :
progression de la part des locataires



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Déménagement et changement de statut d'occupation du logement

Dans la moitié des cas, les déménagements ne se sont pas accompagnés d'un changement de statut d'occupation du logement. Les locataires HLM qui ont déménagé sont restés pour 57 % d'entre eux dans un logement du parc social. Quant aux locataires hors secteur social, plus des deux tiers (71 % précisément) sont encore dans un logement locatif hors du secteur social. Les changements de statut d'occupation sont nettement plus fréquents pour les non-locataires.

Les personnes qui étaient logées gratuitement ou hébergées par un particulier (le plus souvent par leur famille) au moment de leur demande de RMI et qui ont déménagé¹⁴ sont devenues deux fois sur trois locataires (38 % sont dans un logement locatif privé, et 17 % dans un logement locatif social). Les personnes hébergées d'urgence ou sans abri sont en effectif moindre, 24 personnes ayant ces statuts au moment de leur demande de RMI ont déménagé entre cette date et celle de l'enquête. Six sur dix sont devenues locataires, plus souvent dans le parc privé que dans le parc social.

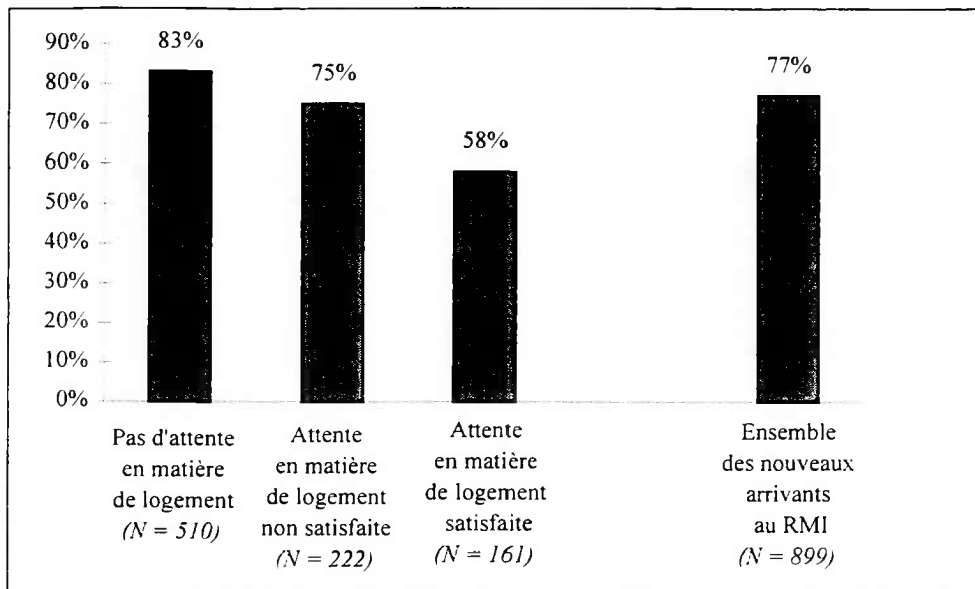
Changement de logement et satisfaction des attentes dans ce domaine

Dans l'ensemble, les personnes ayant répondu qu'elles n'avaient pas d'attente en matière de logement sont les plus stables en matière de logement, huit sur dix d'entre elles sont dans le même logement aux deux dates considérées. Les plus mobiles sont les personnes qui ont déclaré que le RMI avait satisfait leurs attentes en matière de logement, puisque moins de six sur dix d'entre elles sont encore dans le même logement. Entre ces deux groupes, se situe l'ensemble des personnes ayant déclaré avoir des attentes en matière de logement qui n'ont pas été satisfaites par le RMI, les trois-quarts d'entre elles sont toujours dans le même logement.

¹⁴ Soit 81 personnes.

Graphique n°6 :

Part des personnes dans un logement identique entre la demande de RMI et la date de l'enquête selon leurs attentes et leur satisfaction en matière de logement



Source : RMI 900 - CRÉDOC DIRMI 1996

Exemple de lecture : sur 510 arrivants au RMI qui n'avaient pas d'attente en matière de logement, 83% vivent dans le même logement au moment de l'enquête qu'au moment de la demande de RMI.

Pour les personnes directement concernées, **les déménagements, quand ils s'accompagnent d'un changement de statut, sont très souvent attribués au RMI.** Près de la moitié des personnes qui étaient soit logées gratuitement, soit hébergées, et qui ont accédé à un logement indépendant, ont déclaré qu'elles avaient des attentes en matière de logement et que le RMI a répondu à leurs attentes (soit 21 personnes sur 45). La proportion est encore plus élevée pour les personnes qui étaient sans abri ou en logement « hors norme » et qui ont accédé à un logement personnel, comme locataire presque toujours. Les effectifs concernés sont faibles, mais les résultats sont nets : sur les 23 personnes sans abri ou en hébergement d'urgence qui ont accédé à un logement indépendant, 15 ont déclaré que leurs attentes en matière de logement ont été satisfaites par le RMI. Ces proportions ne sont pas négligeables si on rappelle que pour l'ensemble des arrivants au RMI, moins d'une personne sur cinq a déclaré avoir des attentes de logement qui ont été satisfaites¹⁵.

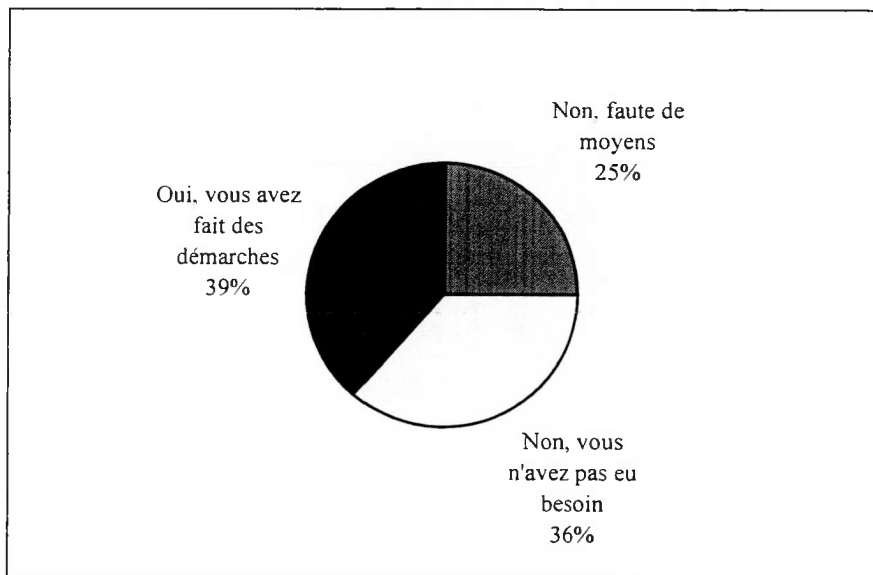
¹⁵ Cet optimisme doit être nuancé par le rappel de la sous-estimation dans l'enquête CRÉDOC-DIRMI de la part des arrivants au RMI mal ou non logés. Les enquêteurs ont d'autant plus facilement retrouvé les personnes dans ces situations au moment de la demande de RMI qu'elles avaient accédé à un logement « normal » depuis.

III. 3. Les démarches de changement de logement

Une autre approche des attentes en matière de logement, peut-être moins subjective, peut être faite à partir de la question sur les démarches qui ont été faites depuis la demande de RMI pour accéder à un nouveau logement ou améliorer le confort du logement occupé.

Graphique n°7 :

Plus d'un tiers des nouveaux arrivants
a effectué des démarches dans le domaine du logement



Source : RMI 900 - CRÉDOC DIRMI 1996

Les trois groupes formés par la question sur la réalisation de démarches en rapport avec le logement

Le groupe ayant fait des démarches de logement (soit 39% des arrivants au RMI)

Le groupe des nouveaux arrivants au RMI qui a fait des démarches de logement est nettement plus **féminin** que l'ensemble des arrivants au RMI, et comporte davantage de personnes ayant des **enfants à charge** (couples ou familles monoparentales). Une partie de ces personnes ayant fait des démarches de recherche de logement **sont sorties du RMI pour occuper un emploi ou faire une formation**. On note une surreprésentation des personnes en **contrat aidé** au moment de l'enquête.

Dans ce groupe, les **problèmes matériels** existent (comme le montre par exemple la forte proportion de personnes ayant déclaré manquer d'argent à certains moments du mois pour acheter de la nourriture), mais ils sont en partie **compensés par le recours à diverses aides financières complémentaires** (provenant des aides sociales, des associations caritatives, de la famille ou des amis). C'est un groupe qui a une forte **proximité avec le travail social**, les contacts réguliers avec une assistante sociale sont assez répandus et c'est souvent par cette filière que l'information sur les droits au RMI est passée. La vie résidentielle de ce groupe a parfois été mouvementée, comme le montre la proportion plus forte qu'en moyenne des personnes ayant dû quitter un logement sans pouvoir tout de suite retrouver un logement à soi. Ces situations sont particulièrement répandues chez les femmes ayant connu des ruptures conjugales alors qu'elles n'avaient pas un niveau de salaire leur permettant de se maintenir dans leur logement ou d'accéder à un autre.

Le groupe n'ayant pas fait de démarches de logement, faute de moyens
(soit 25% des arrivants au RMI)

Les personnes qui n'ont pas fait de démarches de recherche de logement, faute de moyens, sont souvent des **hommes seuls sans enfants** à charge, très massivement **encore au RMI**, et dont la trajectoire depuis le RMI comme avant la demande de RMI est très marquée par le **chômage**. Une forte proportion des membres de ce groupe qui aimerait un autre logement mais ne fait pas encore de démarches faute de moyens connaît des situations d'**hébergement par les proches**. Ces nouveaux arrivants au RMI jugent leur situation financière actuelle difficile, disent avoir souvent manqué d'argent pendant leur vie adulte, mais la fréquence des situations d'hébergement dans ce groupe les met relativement à l'abri de problèmes de paiement ou d'alimentation, charges qui sont vraisemblablement assumées par les personnes qui les hébergent.

Le groupe n'ayant pas fait de démarches de logement, car ils n'en ont pas eu besoin
(soit 36% des arrivants au RMI)

Les personnes ayant déclaré ne pas avoir fait de démarches de logement parce qu'elles n'en ont pas besoin sont davantage que l'ensemble des arrivants au RMI des personnes de **40 à 49 ans**, des parents isolés en particulier, nettement moins confrontés que les autres aux problèmes financiers et **semblant s'accommoder de leur niveau financier actuel**.

Ces personnes résident plus souvent que les autres en **milieu rural** ou dans les **petites villes**, ce qui rend peut-être plus facile la gestion d'un budget du niveau du RMI. Leur vie résidentielle n'a pas connu de forte rupture, il est rare que dans ce groupe les personnes aient perdu leur logement et se soient retrouvées sans domicile personnel. Une partie d'entre eux sont **propriétaires**.

Tableau n°14 : (1/3)

Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents
selon la réalisation de démarches depuis la demande de RMI dans le domaine du logement

Domaine	N'a pas fait de démarche relative au logement, faute de moyens	N'a pas fait de démarche relative au logement, car n'en a pas eu besoin	A fait des démarches relatives au logement
<i>Effectifs et %</i>	221 (soit 25%)	327 (soit 36%)	351 (soit 39%)
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> • Homme seul sans enfant (45 vs 30) • Unité urbaine de Paris (16 vs 11) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parent isolé, 40 ans et plus (10 vs 7) • 40 à 49 ans (26 vs 20) • Commune rurale (15 vs 12) • Unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 habitants (8 vs 6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Femme (62 vs 53) • Parent isolé, 1 ou 2 enfants (23 vs 18) • Couple 1 ou 2 enfants (18 vs 14) • Moins de 25 ans (11 vs 7)
Formation - Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Actuellement à la recherche d'un emploi (58 vs 47) • Démarche de recherche d'emploi depuis 1 mois (61 vs 53) • Inscrit à l'ANPE : oui (75 vs 69) • Nombre de périodes de recherche d'emploi avant RMI : 3 et plus (58 vs 52) • API dans le passé : non (81 vs 75) 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence pour chercher un emploi : non (24 vs 19) • Nombre de périodes de recherches d'emploi avant RMI : 2 (17 vs 13) • Au moins 10 ans d'emploi stable (30 vs 26) 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence pour chercher un emploi : oui (85 vs 81) • Actuellement en contrat aidé (15 vs 12) • Jamais de chômage avant le RMI (18 vs 15) • API dans le passé : oui (32 vs 25)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants qui n'a pas fait de démarche relative au logement, faute de moyens). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 45% des personnes n'ayant pas fait de démarche relative au logement, faute de moyens sont des hommes seuls sans enfant, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des hommes seuls sans enfants est de 30 %).

Tableau n°14 (2/3) :
 Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents
 selon la réalisation de démarches depuis la demande de RMI dans le domaine du logement

Domaine	N'a pas fait de démarche relative au logement, faute de moyens	N'a pas fait de démarche relative au logement, car n'en a pas eu besoin	A fait des démarches relatives au logement
<i>Effectifs et %</i>	221 (soit 25%)	327 (soit 36%)	351 (soit 39%)
RMI	<ul style="list-style-type: none"> • Touche encore le RMI (77 vs 66) • Situation par rapport à l'emploi identique avant le RMI (68 vs 60) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas au RMI avant 1995 (89 vs 86) • Période où connaissance du droit au RMI, mais pas demandé : non (84 vs 80) • Conseillé pour la demande de RMI par famille, amis (24 vs 19) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne touche plus le RMI, cause emploi, formation (20 vs 17) • Au RMI avant 1995 (18 vs 14) • A eu connaissance du droit au RMI par le service social (55 vs 49) • Conseillé pour la demande de RMI par un travailleur social (45 vs 37)
Enfance, famille d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de vie des parents : problèmes financiers (23 vs 18) • Evénement familial grave pendant l'enfance : non (57 vs 50) 	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de coup dur : aide dans 3 domaines (63 vs 57) 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de vie des parents : de 10 000 à moins de 20 000 F. (14 vs 11) • Parfois élevé hors famille (13 vs 9)
Logement - équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Demande HLM en cours : non (96 vs 85) • Logé gratuitement, hébergé par famille (43 vs 35) • Attente dans le domaine du logement : oui, mais non réalisée (33 vs 25) 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande HLM en cours : non (99 vs 85) • Propriétaire ou accédant à la propriété (13 vs 7) • Nombre de pièces dans le logement : 5 et plus (28 vs 22) • Attente dans le domaine du logement : non (80 vs 57) • N'a pas connu de perte de logement (84 vs 74) 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande HLM en cours : oui (34 vs 15) • Locataire dans le privé (37 vs 32) • Nombre de pièces dans le logement : 2 (23 vs 17) • Attente dans le domaine du logement : oui, mais non réalisée (37 vs 25) • Perte de logement, puis sans (34 vs 26)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Tableau n°14 (3/3) :

Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents
selon la réalisation de démarches depuis la demande de RMI dans le domaine du logement

Domaine	N'a pas fait de démarche relative au logement, faute de moyens	N'a pas fait de démarche relative au logement, car n'en a pas eu besoin	A fait des démarches relatives au logement
Effectifs et %	221 (soit 25%)	327 (soit 36%)	351 (soit 39%)
Santé		<ul style="list-style-type: none"> • Aucun trouble (33 vs 25) 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ou 5 troubles (24 vs 20) • Problèmes de santé dans le passé, mais non liés à l'arrivée au RMI (24 vs 21)
Ressources - Relations avec travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • N'achète pas la nourriture (13 vs 7) • Pendant la vie adulte, a souvent manqué d'argent (26 vs 17) • Situation financière actuelle : difficile (46 vs 39) • Pas d'aide exceptionnelle des services sociaux depuis le RMI (79 vs 71) • Depuis RMI, pas de don d'association en nourriture (85 vs 79) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant la vie adulte, jamais de problème d'argent (10 vs 7) • Situation financière actuelle : ça va (14 vs 11) • Situation financière actuelle : c'est juste (39 vs 34) • Aide financière depuis RMI : aucune (65 vs 59) 	<ul style="list-style-type: none"> • Période dans le mois, où manque d'argent pour acheter nourriture (51 vs 45) • Pendant la vie adulte, a parfois manqué d'argent (79 vs 75) • Depuis le RMI, aide exceptionnelle des services sociaux (39 vs 29) • Aide financière depuis RMI : oui (50 vs 41) • Depuis RMI, contacts réguliers avec AS (52 vs 42) • Depuis RMI, aide d'associations d'entraide (24 vs 19) • Depuis RMI, don d'association en nourriture (15 vs 11)

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Un nouvel arrivant au RMI sur six a une demande de logement HLM en cours

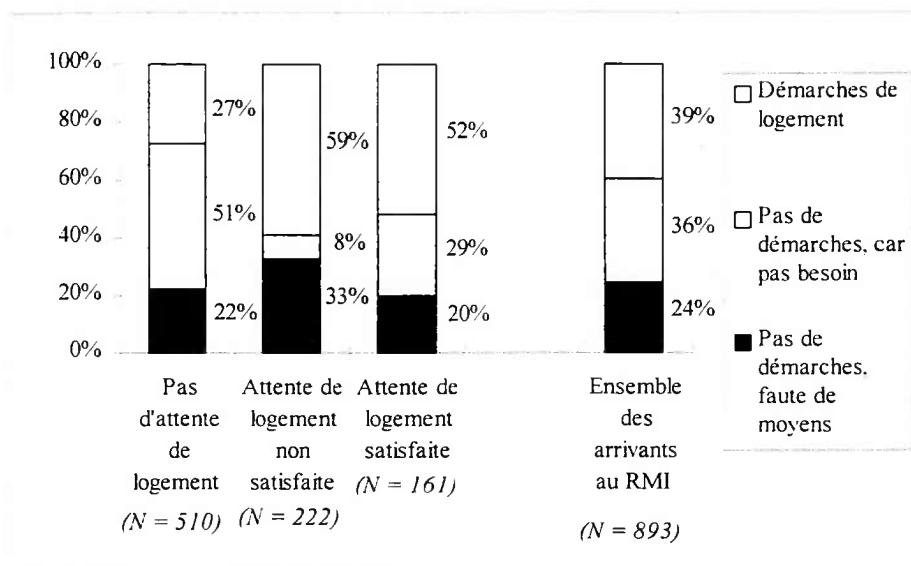
On a demandé aux nouveaux arrivants au RMI s'ils avaient une demande de logement HLM en cours, 15 % ont répondu positivement sur ce point. Bien que la période pour laquelle la question est posée ne soit pas tout à fait la même, cette question est très liée à celle sur la réalisation de démarches dans le domaine du logement depuis la demande de RMI. Assez logiquement, les neuf dixièmes des personnes ayant répondu avoir une demande de HLM en cours ont également déclaré avoir fait des démarches dans le domaine du logement. Les traits caractéristiques des nouveaux arrivants ayant une demande de HLM en cours sont très semblables à ceux du groupe des personnes ayant déjà fait des démarches, dont elles forment près du tiers. Les nouveaux arrivants ayant une demande de logement HLM en cours sont généralement des femmes, vivant en couple ou non, mais souvent chargés de famille, qui sont proches des travailleurs sociaux, trouvant leur situation matérielle difficile et bénéficiant d'aides diverses (services sociaux, amis, famille, associations d'entraide). Leur origine sociale semble légèrement plus défavorisée que celle de l'ensemble des personnes ayant fait des démarches de logement depuis leur demande de RMI. Dans ce groupe, et les difficultés face à l'écrit sont accentuées et l'absence de diplôme est fréquente.

Attentes face au logement et démarches dans ce domaine

La réalisation ou non de démarches de logement depuis le RMI est une question nettement liée au bilan que les nouveaux arrivants au RMI font de ce dispositif dans le domaine du logement. De façon prévisible, les personnes ayant déclaré ne pas avoir fait de démarches de logement parce qu'elles étaient satisfaites de leur logement ont massivement répondu ne pas avoir eu d'attentes en matière de logement. Les personnes ayant déclaré ne pas avoir fait de démarches faute de moyens ont dit plus que les autres que leurs attentes en matière de logement n'avaient pas été satisfaites. Quant au groupe ayant effectué des démarches en matière de logement, c'est celui qui a le plus répondu que le RMI avait répondu favorablement à ses attentes dans ce domaine.

Graphique n°8 :

Démarches de logement et attentes dans ce domaine :
un lien fort entre les deux questions



Taux calculés sur les 893 répondants à ces questions

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Exemple de lecture : sur les 510 arrivants qui n'avaient pas d'attente vis-à-vis du logement face au RMI, 29% n'ont pas fait de démarches de logement faute de moyens.

Démarches de logement et caractéristiques de l'habitat

Notons également que l'attitude face aux démarches de logement est en rapport avec les caractéristiques physiques du logement¹⁶. Plus celui-ci comporte **d'éléments de confort**, moins les personnes ont tendance à effectuer des démarches pour en partir. La **taille** intervient dans le même sens, les personnes dans des logements de moins de quatre pièces ont fait nettement plus souvent des démarches pour changer de logement que celles logées plus au large. Les personnes habitant des **maisons** ont fait nettement moins de démarches pour changer de logement que celles en **appartement**. Enfin, le **statut d'occupation** joue également, les trente personnes sans abri ou en hébergement d'urgence ont massivement fait des démarches pour accéder à un logement autonome, à l'inverse les propriétaires ont très peu fait de démarches dans le domaine du logement. Quant aux personnes logées gratuitement ou hébergées par des proches, elles ont moins fait de démarches pour changer de logement que l'ensemble des arrivants au RMI.

¹⁶ Le questionnaire détaille les caractéristiques de logement au moment de la demande de RMI.

La situation singulière des arrivants au RMI logés par leurs proches

A de nombreuses reprises les arrivants au RMI logés par leurs proches, qu'ils soient hébergés avec leurs proches ou qu'ils soient logés gratuitement, se singularisent dans leurs attitudes et leurs conditions de vie.

Etre logé par un proche n'est pas une situation exceptionnelle, puisqu'elle concerne plus d'un arrivant au RMI sur trois. Les personnes logées par leurs proches sont généralement **sans enfants**, il s'agit souvent **d'hommes et de jeunes**. Leur **niveau scolaire** est nettement **plus élevé** que celui de l'ensemble des arrivants au RMI. Ils sont pour la plupart en **bonne santé**. S'ils ont connu l'emploi avant d'arriver au RMI, c'est essentiellement par le biais d'emplois de courte durée. Leur situation au moment de l'enquête comme au moment de la demande est souvent le chômage. Ils ont rarement été indemnisés par les ASSEDICS lors de périodes antérieures de recherche d'emploi.

Comme c'est le cas de la plupart des arrivants au RMI sans enfants, ils **sont peu en contact avec les travailleurs sociaux. Les réseaux de proximité (famille, amis) ont joué un rôle important** tant pour les inciter à demander le RMI que pour les aider, en particulier au niveau alimentaire. **Leurs difficultés matérielles** sont moindres que celles de l'ensemble des arrivants au RMI. Leur famille d'origine, sans avoir connu de grandes difficultés, est loin d'être aisée, les niveaux de ressources des parents sont peu élevés.

Si les arrivants au RMI hébergés sont relativement protégés des plus grandes difficultés matérielles, ils n'en sortent pas plus vite vers l'insertion. Au contraire, puisque les hébergés sont davantage que l'ensemble des arrivants au RMI encore au RMI à la date de l'enquête. Le premier rapport présentant les résultats de l'enquête sur les nouveaux arrivants au RMI avait déjà établi que la disposition d'un logement autonome (location HLM, location hors HLM au logement en propriété) renforçait les probabilités de sortir du RMI vers l'insertion professionnelle.

Tableau n° 15 (début)

Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents
logés par leurs proches (hébergés ou logés gratuitement)

Domaine	Logés par les proches	Ensemble des entrants récents au RMI
<i>Effectifs et %</i>	313 (35 %)	899 (100 %)
Démographie		
Moins de 30 ans	61	42
Homme	61	47
Pas d'enfants	84	57
Parcours scolaire, compétences		
Permis : oui	72	66
Au moins 3 ans d'études après l'âge obligatoire	43	34
Diplôme supérieur au bac	18	13
Parcours et situation professionnelle actuelle		
N'a jamais occupé des emplois d'au moins un an	46	36
Parcours : travail précaire dominant	31	24
A été inscrit au chômage sans percevoir d'allocation ASSEDIC	36	30
Juste avant l'arrivée au RMI : recherche un emploi	62	55
Actuellement : recherche un emploi	55	47
RMI		
A été conseillé par famille ou amis pour demander le RMI	28	19
A eu connaissance de ses droits au RMI par ses connaissances	18	13
Hésitation avant de demander le RMI	18	13
Est encore au RMI à la date de l'enquête	73	66
Logement équipement		
Dispose d'une voiture	63	56
Dispose du téléphone	89	85

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

Guide de lecture : Le sous-groupe (2^{ème} colonne) est comparé à l'ensemble des arrivants au RMI (3^{ème} colonne). Les modalités figurant dans la première colonne correspondent à des caractéristiques surreprésentées dans le sous-groupe. (Exemple : 61% des personnes qui sont logés par des proches sont âgées de moins de 30 ans, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des moins de 30 ans est de 42%.)

Tableau n° 15 (fin)

Quelques réponses caractéristiques des allocataires récents
logés par leurs proches (hébergés ou logés gratuitement)

Santé		
En bonne santé	49	44
Pas de gros problèmes de santé dans le passé	76	72
Enfance - famille d'origine		
Aucune difficulté pendant l'enfance	43	37
Ressources actuelles des parents : de 5 000 à <10 000 /mois	28	21
Relation avec travailleurs sociaux - Ressources		
Dans le mois pas manque argent pour nourriture car n'en achète pas	19	7
Depuis RMI, aucune aide financière des services sociaux	92	86
Depuis RMI, don alimentaire ou repas fourni par association : non	91	79
Depuis RMI, problèmes de paiements : non	62	47
Situation financière : ça va	16	11
Depuis RMI, contact assistante sociale : non	63	58

Source : RMI 900 - CREDOC / DIRMI 1996

On aurait pu penser que les caractéristiques singulières des personnes logées par les proches s'expliquaient par la jeunesse de ce groupe. En fait, **si on se limite à l'ensemble des arrivants de moins de trente-cinq ans et qu'on compare dans cette tranche d'âge les logés par les proches aux autres, on retrouve les mêmes systèmes d'opposition**. Les jeunes arrivants au RMI logés par les proches forment un groupe plus masculin, davantage sans enfants, plus diplômé, plus proche de chômage et ayant moins connu l'emploi que les arrivants au RMI de la même tranche d'âge mais qui ne sont pas logés par des proches. On retrouve chez les jeunes logés par leurs proches, comparés à l'ensemble des jeunes arrivants au RMI, l'éloignement relative du travail social et l'importance des liens avec la famille d'origine de milieu souvent modeste mais sans graves problèmes lors de leur enfance. Leur situation matérielle actuelle est nettement moins critique comme le montrent tous les indicateurs liés à des difficultés à faire face à leurs charges. Mais, comme c'était déjà le cas pour les arrivants au RMI logés par les proches toutes tranches d'âge confondues, l'insertion ne se fait pas facilement pour eux, puisqu'ils sortent moins rapidement que les non hébergés de même âge du RMI.

UN BILAN DES APPORTS DU RMI

Avant de s'interroger sur le bilan du RMI dans les différents domaines étudiés, un point rapide peut être fait sur l'apport du RMI dans les relations familiales. Une des hypothèses qu'on a cherchées à vérifier lors de la rédaction du questionnaire est celle d'un effet positif de la solvabilisation qu'apporte le RMI sur les relations avec la famille d'origine. Cette hypothèse n'est pas confirmée par l'enquête, puisque **de l'avis de plus de quatre nouveaux arrivants sur cinq, la perception du RMI n'a entraîné aucune modification des relations avec la famille.**

Tableau n°16

Une forte majorité des nouveaux arrivants au RMI estime que le RMI est sans effet sur les relations avec leur famille d'origine

<i>Le fait de percevoir le RMI a-t-il changé vos relations avec votre famille (parents, enfants avec qui vous ne vivez pas, frères et soeurs, et.) ?</i>	<i>%</i>
Oui, les relations sont plutôt meilleures qu'avant	5 %
Oui, les relations sont plutôt moins bonnes qu'avant	6 %
Non, pas de changement	83 %
Autre réponse	3 %
Ne sait pas	1 %
Sans objet, plus de famille	3 %
Total	100 %

Source : RMI 900 - CRÉDOC DIRMI 1996

Etant donnés les faibles effectifs de personnes ayant répondu que les relations avec leur famille étaient devenues soit moins bonnes soit meilleures, peu de traits distinguent ces sous-groupes de l'ensemble une fois qu'un test de significativité est appliqué. Les principaux résultats de cette analyse montrent que les personnes ayant constaté une dégradation de leurs relations avec la famille depuis qu'elles sont au RMI font état d'insatisfaction et de mécontentement pour plusieurs des questions d'opinion qui leur ont été proposées, que leur état de santé est plus dégradé et que leur situation matérielle est difficile. Ces difficultés matérielles accentuées expliquent que malgré leur avis d'une dégradation de leurs relations avec la famille d'origine, les aides financières obtenues de la famille sont plus fréquentes dans

ce groupe qu'ailleurs, les emprunts aux amis, les secours exceptionnels des services sociaux ou les aides des associations caritatives sont également fréquents.

Les personnes ayant déclaré que leurs relations avec la famille s'étaient plutôt améliorées grâce à la perception du RMI sont souvent des personnes hébergées ou logées gratuitement, aux opinions souvent favorables sur le RMI.

Des attentes par domaines relativement dissociées

Pour faire un bilan d'ensemble des apports du RMI, il est possible de croiser les réponses aux questions de bilan portant sur l'emploi, la santé et le logement.

Pour ces trois domaines pris séparément, la part des personnes ayant des attentes est de l'ordre d'un peu moins d'une personne sur deux. Si on se restreint aux personnes ayant exprimé des attentes, la satisfaction est très largement répandue dans le cas de la santé, puisque neuf personnes sur dix ayant des attentes dans ce domaine ont jugé que le RMI a permis de les satisfaire. Le bilan est moins bon en matière de logement comme en matière d'emploi, puisque dans ces deux domaines la part des personnes satisfaites parmi celles ayant des attentes est minoritaire (de l'ordre de quatre personnes sur dix).

Les réponses sur les attentes et leur satisfaction, quand elles sont étudiées pour deux domaines à la fois, montrent **une légère tendance à l'association des réponses faisant état de l'absence d'attente**. Autrement dit, quand on étudie un groupe de personnes ayant répondu ne pas avoir d'attentes dans un domaine, elles ont légèrement plus répondu ne pas avoir d'attentes dans l'un ou l'autre des deux autres domaines. Mais l'écart à la moyenne n'est pas très prononcé. En tout, le quart des nouveaux arrivants au RMI a répondu n'avoir d'attentes ni dans le domaine du logement, ni dans le domaine de l'emploi, ni dans celui de la santé. La part des personnes satisfaites dans deux domaines est relativement peu importante pour les domaines pris deux à deux. Il y a une relative dissociation entre les questions sur la satisfaction des attentes selon les domaines. Le pôle des personnes ayant un bilan positif par rapport à ses attentes dans plus d'un domaine est restreint, puisqu'il ne représente que 15 % des nouveaux arrivants au RMI, et seules 3 % des personnes rencontrées ont déclaré que leurs attentes avaient été satisfaites dans les trois domaines.

DEUXIEME PARTIE :

**LA SITUATION MATERIELLE
DES ARRIVANTS AU RMI
ET SON EVOLUTION**

Cette partie aborde les difficultés de paiement qu'ont éventuellement connues les allocataires, l'évolution de ces difficultés par rapport à la période antérieure à la demande de RMI, le recours à d'autres aides matérielles que le RMI et la perception de restrictions dans divers domaines.

I LES DIFFICULTES DE PAIEMENT ET LEUR EVOLUTION

Une série de questions figurant dans l'enquête INSEE sur les Conditions de vie a été reprise pour aborder les difficultés à faire face aux obligations financières. Cette question a été posée pour deux périodes de référence. La plus récente est celle qui s'étend dans la période entre la demande de RMI et l'enquête, et qui est d'un an en moyenne. Une comparaison peut être faite avec la période de deux ans avant la demande de RMI, il est possible qu'une partie des difficultés passées ne soient plus mémorisées par quelques-unes des personnes rencontrées.

I. 1. Les difficultés de paiement depuis la demande de RMI

Pour la période s'étendant de la demande de RMI à l'enquête, les difficultés les plus importantes concernent l'accès aux réseaux (gaz, électricité, téléphone) et le paiement du logement. Environ une personne sur trois a fait état de difficultés de paiement pour ces types de dépenses. Un peu moins d'un arrivant au RMI sur trois a eu des problèmes pour payer les frais de logement. Les difficultés à faire face aux remboursements d'emprunt à la consommation ont été connues par environ un arrivant au RMI sur six. Les problèmes pour d'autres dépenses que celles-ci concernent un arrivant au RMI sur trois.

Tableau n°17

Les problèmes de paiement depuis le RMI

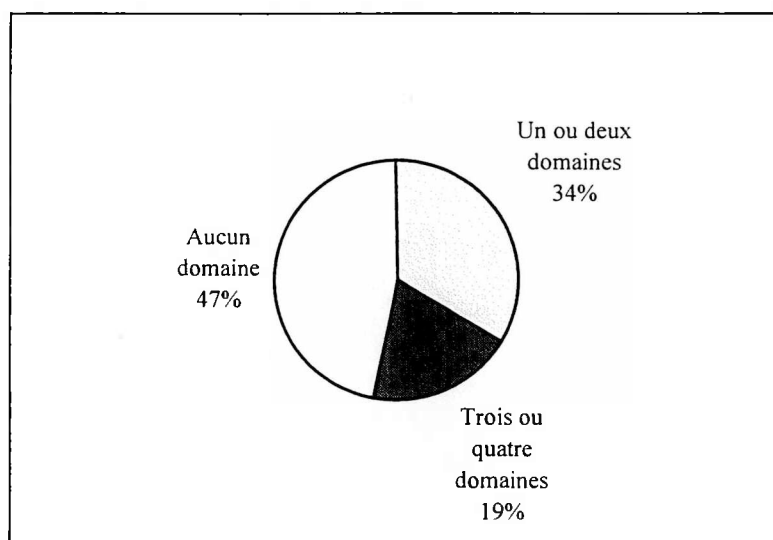
« (...) depuis votre demande de RMI de 1995, vous est-il arrivé d'avoir des problèmes d'argent pour payer: »	% de réponses « oui »
a) Des achats à crédit (de biens comme la voiture, les meubles, la télévision, le réfrigérateur)	15 %
b) Le loyer, les remboursements d'accession, les charges de logement, les impôts fonciers	30 %
c) Le gaz, l'électricité, le téléphone	34 %
d) Autres dépenses	32 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Pour avoir une vision synthétique des difficultés rencontrées, on est parti du nombre de domaines où les allocataires ont connu des problèmes de paiement. Près d'un nouvel allocataire sur deux (47%) n'a connu de difficulté de paiement dans aucun des quatre domaines abordés, un peu plus du tiers a connu des difficultés dans un ou deux domaines, et environ un sur cinq dans trois ou quatre domaines.

Graphique n°9 :

Nombre de domaines où les arrivants au RMI ont eu des problèmes de paiement depuis la demande de RMI



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Trois groupes selon le niveau de difficultés à faire face à ses paiements depuis la demande de RMI

Cet indicateur d'intensité des problèmes de paiement dans la période la plus récente permet de définir trois sous-groupes parmi les nouveaux arrivants au RMI, celui n'ayant connu de problèmes dans aucun domaine, celui où les problèmes de paiement ont affecté un ou deux domaines et celui où les problèmes de paiement ont affecté trois ou quatre domaines. La plus forte opposition dans les caractéristiques de ces groupes réside entre l'ensemble des personnes n'ayant eu aucune difficulté de paiement, et l'ensemble des personnes ayant eu le plus de difficultés de paiement, c'est pourquoi ces deux groupes sont présentés en premier.

Le groupe n'ayant connu de difficultés de paiement dans aucun des domaines

(soit 47% des arrivants au RMI)

Du côté des personnes n'ayant déclaré aucune difficulté de paiement, on rencontre des personnes souvent **jeunes, sans charge de famille**. Leur **niveau scolaire** est **plus élevé** que celui de l'ensemble des arrivants au RMI. Certains n'ont pas connu d'emplois d'au moins un an entre la fin de la scolarité et la demande de RMI, ils sont donc **à la recherche d'une première insertion professionnelle durable. Pour une partie d'entre eux, ils sont déjà sortis du RMI vers l'emploi**. L'absence de difficultés de paiement va souvent de pair avec **l'absence de logement autonome**, les personnes hébergeant (qui sont, rappelons-le, le plus souvent les parents), assurant une partie des dépenses. Les **équipements en téléphone et en voiture** sont **bons**, étant entendu qu'ils sont dans le cas de ce groupe vraisemblablement mis à disposition des allocataires par les proches les hébergeant. Les difficultés matérielles, et c'est logique, sont moins importantes que pour l'ensemble des arrivants au RMI, et dès l'enfance la situation n'était pas marquée par des difficultés particulières. De plus, **l'état de santé dans ce groupe** semble **satisfaisant**, ce qui est un atout important pour les perspectives d'insertion professionnelle.

Le groupe ayant connu des difficultés de paiement dans trois ou quatre domaines
(soit 19% des arrivants au RMI)

Tout autre est le portrait des personnes ayant connu des difficultés de paiement dans de nombreux domaines. Ce sous-groupe d'arrivants au RMI, nettement moins jeune que le précédent, est souvent **chargé de famille**, voire de famille nombreuse. Ces personnes ont un **niveau d'études bas**, associé à une **santé peu brillante**, ce qui explique bien le fait qu'elles soient souvent à la date de l'enquête encore au chômage. Ce groupe a connu des périodes longues de chômage avant la demande de RMI. La présence de fortes difficultés de paiement est associée, et ce n'est guère surprenant, à des **recours à des aides matérielles** de diverses origines, ainsi qu'à de **nombreuses difficultés matérielles**, tant pour la période actuelle que pour l'ensemble de la vie adulte. Des difficultés ont pu également marquer l'enfance de ces personnes. Les **contacts avec les travailleurs sociaux** sont **souvent étroits**, et le recours à des associations d'entraide est fréquent. Ces personnes ont des logements autonomes.

Le groupe ayant connu des difficultés de paiement dans un ou deux domaines
(34% des arrivants au RMI)

Les personnes ayant eu des problèmes de paiement limités à un ou deux domaines ont plus de points communs avec les personnes ayant eu encore plus de problèmes de paiement, qu'avec le sous-groupe n'en ayant eu aucun. Ce sont, elles aussi, des personnes **chargées de famille**, mais le nombre d'enfants est plus restreint et ces familles sont souvent monoparentales. Ces personnes sont très souvent dans un logement autonome. Les **difficultés matérielles** existent, même si elles semblent moins prononcées que dans le groupe précédent. **Le niveau d'équipement en voiture comme en téléphone est plus bas** dans ce sous-groupe que dans les deux autres groupes déjà décrits.

Tableau n°18 (1/3)
 Quelques caractéristiques des sous-groupes de nouveaux arrivants au RMI
 selon le nombre de domaines où des problèmes de paiement ont été rencontrés depuis la demande de RMI

Domaine	Aucun domaine	Un ou deux domaine(s)	Trois ou quatre domaines
Effectifs et %	421 (soit 47%)	305 (soit 34%)	173 (soit 19%)
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 30 ans (50 vs 42) • Homme seul sans enfant (37 vs 30) • Femme seule sans enfant (22 vs 17) 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux enfants (17 vs 12) • Parent isolé, un ou deux enfant(s) (24 vs 19) 	<ul style="list-style-type: none"> • 40 à 49 ans (27 vs 20) • 4 enfants et plus (10 vs 6) • Parent isolé, 3 enfants et plus (9 vs 5) • Etranger (20 vs 12)
Formation, Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme : supérieur au baccalauréat (17 vs 13) • Scolarité : 3 ans minimum après l'âge obligatoire (39 vs 34) • Jamais API (80 vs 75) • Avant RMI, jamais d'emploi de plus d'un an (42 vs 36) • Situation actuelle : travaille (31 vs 27) 	<ul style="list-style-type: none"> • A eu l'API (31 vs 25) • Stage de formation, depuis RMI : non (82 vs 78) • Situation actuelle : invalide, longue maladie (8 vs 5) 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt scolaire avant âge obligatoire (23 vs 15) • Difficultés face à l'écrit : grandes (20 vs 13) • Avant le RMI , au moins 3 ans de démarches de recherche d'emploi (35 vs 25) • Situation actuelle : recherche emploi (54 vs 47)
RMI	<ul style="list-style-type: none"> • RMI avant 1995 : non (90 vs 86) • Informé du RMI par la mairie (9 vs 6) • Motif de demande le plus important : formation (8 vs 6) • Période où droit au RMI sans savoir : non (61 vs 56) 	<ul style="list-style-type: none"> • RMI avant 1995 : oui (18 vs 14) • Demande de RMI sur conseil d'un travailleur social (44 vs 37) 	<ul style="list-style-type: none"> • Informé du RMI par service social (58 vs 49) • Aide dans la démarche RMI, de l'assistante sociale (21 vs 16) • Arrêt et reprise du RMI depuis 1995 (20 vs 15)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants n'ayant rencontré de problème de paiement dans aucun domaine). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 50% des personnes ayant rencontré des problèmes de paiement dans aucun domaine sont âgées de moins de 30 ans, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des moins de 30 ans est de 42 %).

Tableau n°18 (2/3)

Quelques caractéristiques des sous-groupes de nouveaux arrivants au RMI
selon le nombre de domaines où des problèmes de paiement ont été rencontrés depuis la demande de RMI

Domaine	Aucun domaine	Un ou deux domaine(s)	Trois ou quatre domaines
Effectifs et %	421 (soit 47%)	305 (soit 34%)	173 (soit 19%)
Logement-équipement	<ul style="list-style-type: none"> Logé gratuitement, hébergé par famille (46 vs 35) Vit avec autres personnes qu'enfant et conjoint : oui (40 vs 30) Demande HLM en cours : non (90 vs 85) Téléphone : oui (89 vs 85) Voiture (61 vs 56) 	<ul style="list-style-type: none"> Locataire HLM (27 vs 22) Vit avec autres personnes qu'enfant et conjoint : non (77 vs 70) Demande HLM en cours (19 vs 15) Téléphone : non (19 vs 15) Non motorisé (46 vs 41) 	<ul style="list-style-type: none"> Locataire hors HLM (42 vs 32) Propriétaire ou accédant à la propriété (12 vs 7) Vit avec autres personnes qu'enfant et conjoint: non (81 vs 70)
Enfance, famille d'origine	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté pendant enfance : non (45 vs 37) Toujours élevé par les deux parents (70 vs 64) Contact AS pendant enfance : non (85 vs 82) Problèmes d'argent pendant enfance : jamais (34 vs 30) Niveau de vie des parents : pas de problèmes, mais pas riches (48 vs 43) En cas de coup dur, aide attendue dans 3 domaines (65 vs 57) 	<ul style="list-style-type: none"> Parfois élevé hors famille (13 vs 9) Niveau de vie des parents : ne sait pas (12 vs 9) En cas de coup dur : aide attendue dans 1 domaine (13 vs 10) 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés pendant enfance : grandes (32 vs 24) Avant 18 ans : décès ou handicap d'un parent (38 vs 30) Contact AS pendant enfance : oui (25 vs 18) En cas de coup dur : aide attendue dans 1 domaine (14 vs 10)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Tableau n°18 (3/3)

Quelques caractéristiques des sous-groupes de nouveaux arrivants au RMI
selon le nombre de domaines où des problèmes de paiement ont été rencontrés depuis la demande de RMI

Domaine	Aucun domaine	Un ou deux domaine(s)	Trois ou quatre domaines
<i>Effectifs et %</i>	421 (soit 47%)	305 (soit 34%)	173 (soit 19%)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun trouble (33 vs 25) • Gros problèmes de santé dans le passé : non (77 vs 72) • Etat de santé : bon (50 vs 44) • Remboursement de santé : Sécurité sociale uniquement (21 vs 16) 	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement de santé : aide médicale, carte santé (82 vs 76) 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ou 5 troubles de santé (33 vs 20) • Gros problèmes de santé dans le passé : oui (36 vs 28) • Etat de santé : souvent malade ou fatigué (18 vs 12)
Ressources, relations avec travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : non (66 vs 48) • Situation financière : ça va (18 vs 11) • Situation financière : c'est juste (44 vs 34) • Depuis RMI aide financière : non (70 vs 59) • Ensemble de la vie adulte : jamais de problèmes d'argent (11 vs 7) • Depuis RMI, contacts réguliers avec AS : non (65 vs 58) • Depuis RMI, aide d'associations d'entraide : non (90 vs 81) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : oui (56 vs 45) • Situation financière : difficile (47 vs 39) • Situation financière : endettement (18 vs 14) • Depuis RMI aide financière : oui (47 vs 41) • Depuis RMI, aide d'associations d'entraide : oui (23 vs 19) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : oui (77 vs 45) • Situation financière : endettement (29 vs 14) • Depuis RMI aide financière : oui (58 vs 41) • Ensemble de la vie adulte : a souvent manqué d'argent (28 vs 17) • Depuis RMI, contacts réguliers avec AS : oui (54 vs 42) • Depuis RMI, aide d'associations d'entraide : oui (31 vs 19)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Des difficultés de paiement aux menaces de coupure ou de saisie

Une approche plus restrictive des difficultés de paiement peut être élaborée à partir de la question sur les menaces d'interruption de services à la suite de ces difficultés de paiement (menace de coupure d'électricité, de gaz ou de téléphone, de saisie, voire menace d'expulsion). Les cas de menace d'arrêt d'approvisionnement en électricité, gaz, téléphone ont concerné un nouvel arrivant au RMI sur cinq, ces menaces ayant été exécutées près d'une fois sur deux. Les menaces de saisie ont concerné près d'une personne sur dix, mais elles ont rarement été suivies de leur réalisation. Les menaces d'expulsion sont plus rares, et n'ont été que peu réalisées.

Tableau n°19

Les difficultés de paiement depuis la demande de RMI et leurs conséquences

<i>Depuis la demande de RMI, avez-vous été menacé ?</i>	<i>Oui, a eu lieu</i>	<i>Oui, n'a pas eu lieu</i>	<i>Non</i>	<i>Total</i>
<i>a) De coupure de gaz, d'électricité, de téléphone</i>	8 %	11 %	81 %	100 %
<i>b) De saisie</i>	1 %	8 %	91 %	100 %
<i>c) D'expulsion</i>	0.3 %	4 %	96 %	100 %

Source : RMI 900-CREDOC DIRMI 1996

Si on tient compte pour chaque personne des menaces d'interruption de service, de saisie ou d'expulsion depuis la demande de RMI, **les trois-quarts des nouveaux arrivants au RMI n'ont reçu de menace de ce type dans aucun des trois domaines précisés, alors qu'un dixième a vu une de ces menaces s'exécuter.**

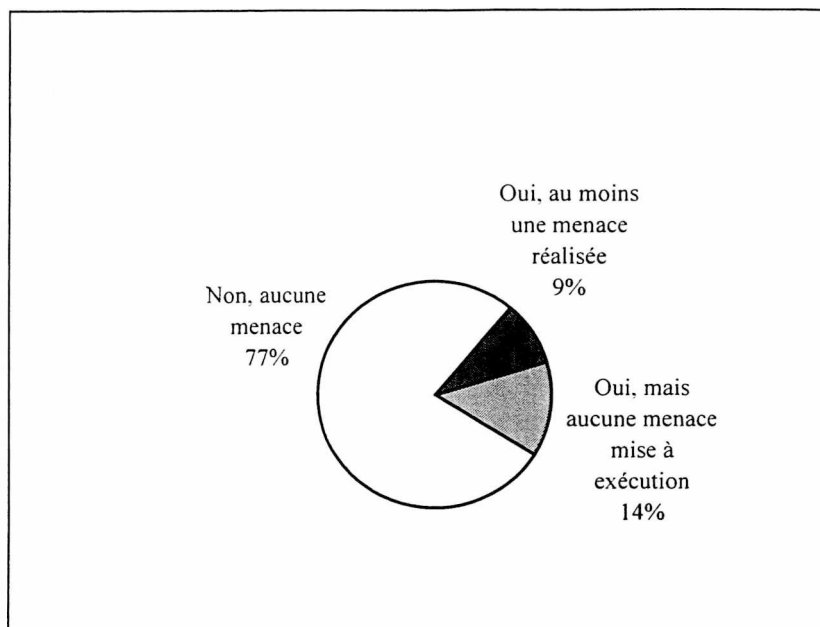
Graphique n°10 :

Les menaces suite à des problèmes de paiement :

« Depuis la demande de RMI, avez-vous été menacé :

- a) de coupure de gaz, d'électricité, de téléphone,
- b) de saisie,
- c) d'expulsion »

(Consigne enquêteur : ne pas tenir compte des simples rappels)



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Cet indicateur est très corrélé avec celui sur le nombre de problèmes de paiement, les personnes n'ayant reçu aucune menace sont celles n'ayant eu aucune difficulté de paiement, alors que celles ayant connu au moins une menace mise à exécution sont très souvent des personnes ayant connu au moins trois difficultés de paiement. Plus précisément, le petit groupe ayant vu s'exécuter une menace d'interruption de l'alimentation en gaz, électricité ou téléphone, ou plus rarement une saisie ou une expulsion, se recrute une fois sur deux dans le sous-groupe des personnes ayant eu au moins trois problèmes de paiement, alors que ce sous-groupe ne représente que le cinquième des personnes nouvellement arrivées au RMI.

Le profil moyen du petit groupe ayant connu la réalisation d'une menace d'interruption de service, de saisie ou d'expulsion a des traits communs avec celui des personnes ayant eu de fortes difficultés de paiement, c'est un sous-groupe généralement composé de familles avec

enfants à charge, ayant connu des passages longs par le chômage, à l'état de santé plus dégradé que celui de l'ensemble des arrivants, et aux difficultés matérielles très accentuées.

I. 2. L'évolution des difficultés pour faire face aux paiements

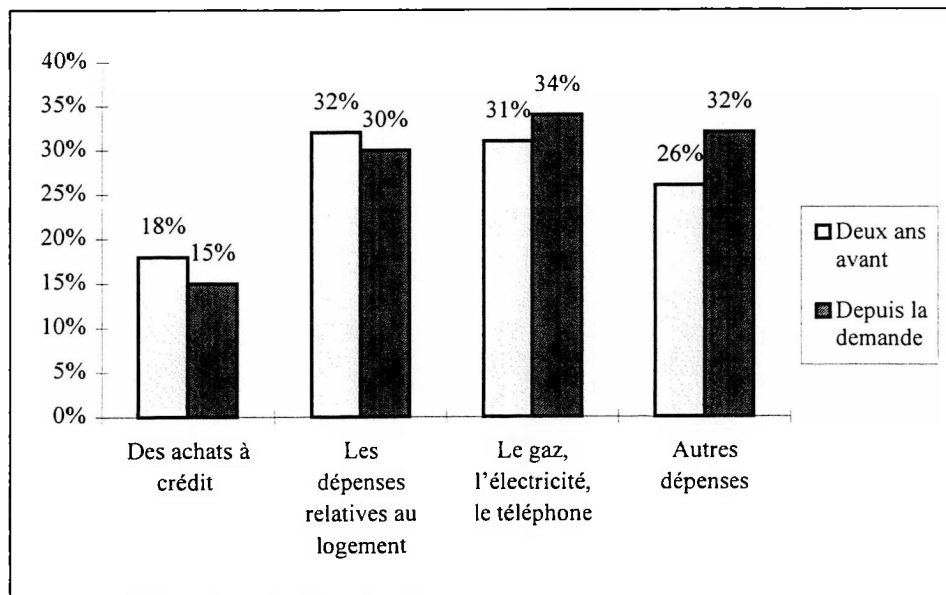
La question sur les difficultés pour faire face aux paiements a été posée à la fois pour la période postérieure à la demande de RMI et pour la période des deux ans avant la demande. Globalement, ces réponses sont assez proches pour les deux périodes considérées. C'est le poste, au contenu le plus imprécis, des « autres dépenses », qui a connu la plus forte progression dans la fréquence des problèmes de paiement entre ces deux dates.

Graphique n°11 :

Les problèmes de paiement avant et depuis le RMI

Première question : « Dans les deux années avant votre demande de RMI de 1995, vous est-il arrivé d'avoir des problèmes d'argent pour payer: »

Deuxième question : « Et depuis votre demande de RMI de 1995, vous est-il arrivé d'avoir des problèmes d'argent pour payer: »



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Pour avoir une vision synthétique de l'évolution des difficultés rencontrées, on est parti du nombre de domaines où les allocataires ont connu des problèmes de paiement pour les deux périodes considérées.

Ce nombre a tendance à progresser entre la période de deux ans avant la demande de RMI et la période qui sépare cette demande de la date de l'enquête. D'après cet indicateur, **le RMI n'arrive pas à compenser la tendance à la paupérisation et à l'aggravation de la situation matérielle.**

Tableau n°20

Les problèmes de paiement : une légère accentuation

<i>Nombre de domaines où les arrivants au RMI ont connu des difficultés de paiement :</i>	<i>Deux ans avant la demande de RMI</i>	<i>Depuis la demande de RMI</i>
Aucun problème	50 %	47 %
Un ou deux problèmes	30 %	34 %
Trois ou quatre problèmes	19 %	19 %
Total	100 %	100 %

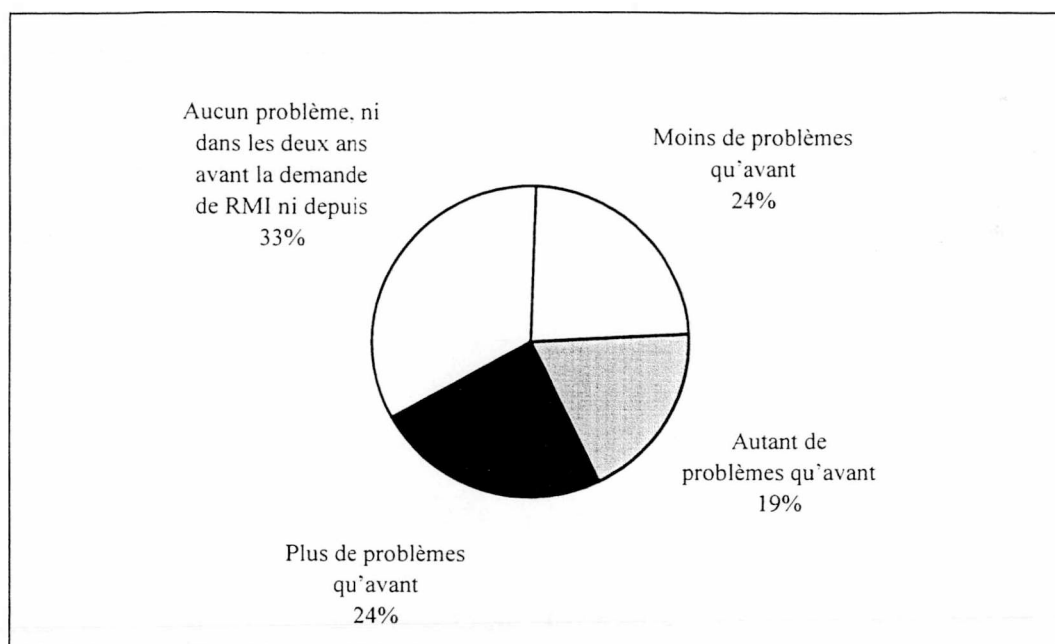
Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

La comparaison pour chaque allocataire récent du nombre de problèmes de paiement pour les deux périodes considérées permet d'isoler quatre groupes, ceux qui n'ont eu aucun problème (ni dans les deux ans précédant la demande de RMI ni depuis), ceux qui ont plus de problèmes qu'avant la demande de RMI, ceux qui en ont moins, ces deux groupes comportant des effectifs de poids semblables, et ceux qui ont un nombre équivalent de problèmes de paiement pour les deux périodes.

Sur cet indicateur d'évolution de la situation matérielle, les arrivants au RMI bénéficiant d'un hébergement par les proches sont plus à l'abri des problèmes aux deux dates que les autres arrivants au RMI, puisque 50 % des arrivants au RMI logés par les proches n'ont eu de problèmes de paiement à aucune des deux dates (contre 34 % de l'ensemble des arrivants au RMI). Les personnes hébergées ou logées gratuitement ont moins connu que les autres une amélioration ou encore une détérioration de la situation matérielle.

Graphique n°12 :

Synthèse de l'évolution du nombre de domaines avec des problèmes de paiement aux deux périodes



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Description des quatre groupes selon l'évolution, entre la période avant et la période depuis la demande de RMI, du nombre de domaines où des difficultés à faire face à ses paiements ont été rencontrés

Cet indicateur d'évolution de la situation financière permet de créer quatre groupes de nouveaux arrivants au RMI. Les deux groupes les plus contrastés dans leur profil et leurs caractéristiques sont le groupe des personnes n'ayant jamais eu de difficultés financières, à aucune des deux périodes, et celui ayant eu autant de difficultés aux deux périodes. C'est pourquoi ces deux groupes sont présentés en premier.

Le groupe des personnes n'ayant connu aucune difficulté de paiement, ni avant la demande de RMI, ni depuis (soit 33% des arrivants au RMI)

Le groupe des personnes n'ayant connu aucune difficulté de paiement, ni avant la demande de RMI, ni depuis, est composé au trois-quarts du groupe n'ayant pas eu de difficultés dans la période la plus récente, et les caractéristiques d'ensemble de ces deux groupes sont identiques. Il s'agit de personnes **jeunes**, souvent **sans enfant**, au **bon état de santé**, au **niveau scolaire élevé**, souvent en situation **d'hébergement** par une famille d'origine, dont l'enfance n'a pas connu de difficultés particulières, et qui ont **moins de problèmes matériels** que les autres nouveaux arrivants (ils sont **mieux équipés** en téléphone et ont davantage que les autres accès à un véhicule automobile, ils répondent moins que les autres manquer d'argent à certains moments du mois pour acheter la nourriture, ont moins eu recours à d'autres aides financières que le RMI, et disent davantage de leur situation financière que « c'est juste » ou que « ça va »).

Le groupe connaissant autant de problèmes depuis qu'ils sont au RMI que dans les deux ans avant la demande (soit 19% des arrivants au RMI)

Le groupe connaissant autant de problèmes depuis qu'ils sont au RMI que dans les deux ans avant la demande est celui qui présente **le plus d'indices de difficultés de paiement**. Dans ce groupe, les difficultés étaient souvent présentes dès l'enfance, et les problèmes d'argent ont perduré depuis cette époque lointaine. C'est le sous-groupe qui dit le plus fréquemment connaître des moments dans le mois **où l'argent manque pour acheter de la nourriture**. Le **suiti par une assistante sociale** est ancien dans ce groupe, par ailleurs défavorisé par **l'absence de diplôme** ou par un **mauvais état de santé**. **L'équipement en voiture ou en téléphone est moindre** dans ce sous-groupe que dans les trois autres. L'ancienneté des difficultés rencontrées par les allocataires du RMI de ce sous-groupe est confirmée par une tendance à avoir déjà demandé le RMI avant la demande de 1995.

Ce sous-groupe est assez hétérogène sur le plan de l'âge ou de la composition familiale. deux catégories sont surreprésentées ici, tout en restant minoritaires à l'intérieur de ce groupe, les personnes ayant atteint la **cinquantaine** et les **couples ayant au moins trois enfants**. La part des **étrangers** est plus élevée ici que parmi l'ensemble des arrivants au RMI.

Le groupe des arrivants au RMI ayant moins de problèmes de paiement depuis la demande de RMI qu'avant (soit 24% des arrivants au RMI)

Le groupe des arrivants au RMI ayant moins de problèmes de paiement a **peu de caractéristiques le distinguant de l'ensemble**, si ce n'est qu'il compte un peu plus de personnes ayant la trentaine, que la part des locataires en HLM est la plus élevée ici, et qu'une forte proportion de ces personnes se sont retrouvées sans logement autonome après le départ d'un logement indépendant.

Le groupe des arrivants au RMI ayant plus de problèmes de paiement depuis la demande de RMI qu'avant (soit 24% des arrivants au RMI)

Quant au groupe ayant connu une détérioration de sa situation, il compte davantage que l'ensemble des arrivants au RMI **de familles avec enfants** (couples ou familles monoparentales). Les arrivants au RMI ayant connu une détérioration de leur situation ont généralement eu une **enfance sans trop de problèmes**, ce qui contraste avec leur situation matérielle présente très marquée par les difficultés.

Tableau n°21 :

Quelques caractéristiques du groupe le plus défavorisé :
celui ayant connu autant de difficultés avant l'arrivée au RMI que depuis

Domaine	Autant de difficultés	Ensemble des entrants récents au RMI
<i>Effectifs et %</i>	169 <i>(soit 19%)</i>	899 <i>(soit 100%)</i>
Démographie		
50 ans et plus	16	10
Couple, 3 enfants et plus	9	5
Etranger	20	12
Diplôme-emploi-formation		
Diplôme : aucun	41	34
Permis : non	45	34
Résumé parcours professionnel : arrêt du travail pour autre raison que chômage	15	10
Résumé parcours professionnel : travail stable court dominant	17	11
Durée emploi de moins d'un an : 3 ans et plus	25	17
RMI		
RMI avant 1995 : oui (22 vs 14)	22	14
Enfance, famille, origine		
Difficultés pendant l'enfance : grandes	31	24
Problèmes enfance encore présents : oui	24	16
Contact AS pendant l'enfance : oui	24	18
Problèmes d'argent pendant l'enfance : toujours	20	15
Logement - équipement		
Demande de HLM en cours	21	15
Téléphone : non	21	15
Motorisé : non	49	41
Locataire hors HLM	40	32
Santé		
Etat de santé : souvent malade	17	12
Remboursements : aide médicale, carte santé	83	76
Ressources - relations avec travailleurs sociaux		
Périodes dans le mois où manque d'argent pour la nourriture : oui	67	45
Depuis le RMI, aide financière : oui	50	41
Situation financière : endettement	22	14
Situation financière : difficile	50	39
Contacts assistante sociale : réguliers	51	42
Situation financière ensemble vie adulte : manque argent souvent	30	17

Source : RMI 900-CREDOC DIRMI 1996

Guide de lecture : Le sous-groupe (2^{ème} colonne) est comparé à l'ensemble des arrivants au RMI (3^{ème} colonne). Les modalités figurant dans la première colonne correspondent à des caractéristiques surreprésentées dans le sous-groupe. (Exemple : 16% des personnes ayant connu autant de difficultés avant l'arrivée au RMI que depuis sont âgées de 50 ans et plus, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des 50 ans et plus est de 10%.)

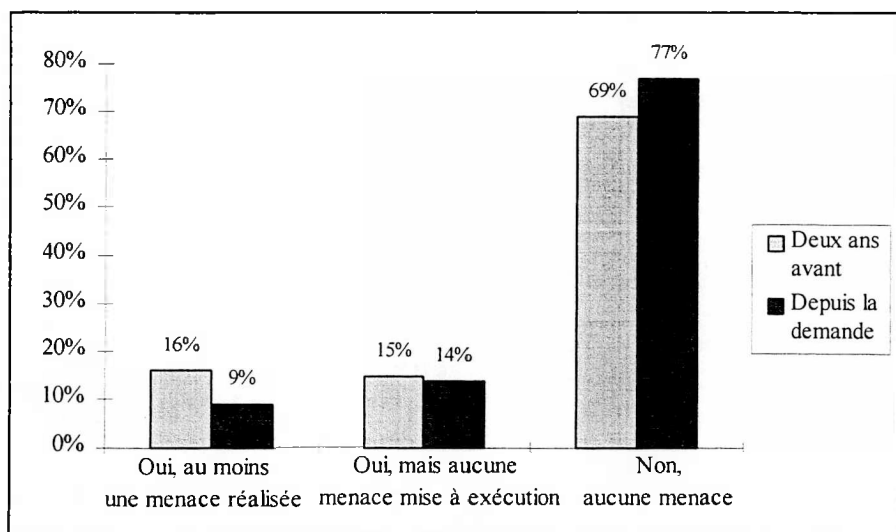
Moins de menaces d'interruption de services ou de saisie suite aux difficultés de paiement

Un autre indicateur d'évolution des difficultés matérielles peut être construit à partir de questions sur les menaces d'interruption de services à la suite de toutes ces difficultés de paiement (menace de coupure d'électricité, de gaz ou de téléphone, de saisie, voire menace d'expulsion, toujours lors de ces deux périodes). **Selon cet indicateur**, qui repère des difficultés encore plus accentuées que la simple mention de difficultés de paiement, **la situation semble plutôt s'améliorer depuis la demande de RMI**, le point de comparaison restant la période de deux ans avant la demande de RMI.

Graphique n°13 :

Les menaces de coupure de gaz, électricité, téléphone, de saisie, et d'expulsion avant et depuis le RMI :
une évolution plutôt positive

« Avez-vous été menacé ? (sauf rappel) :
De coupure de gaz, d'électricité, de téléphone, de saisie, d'expulsion

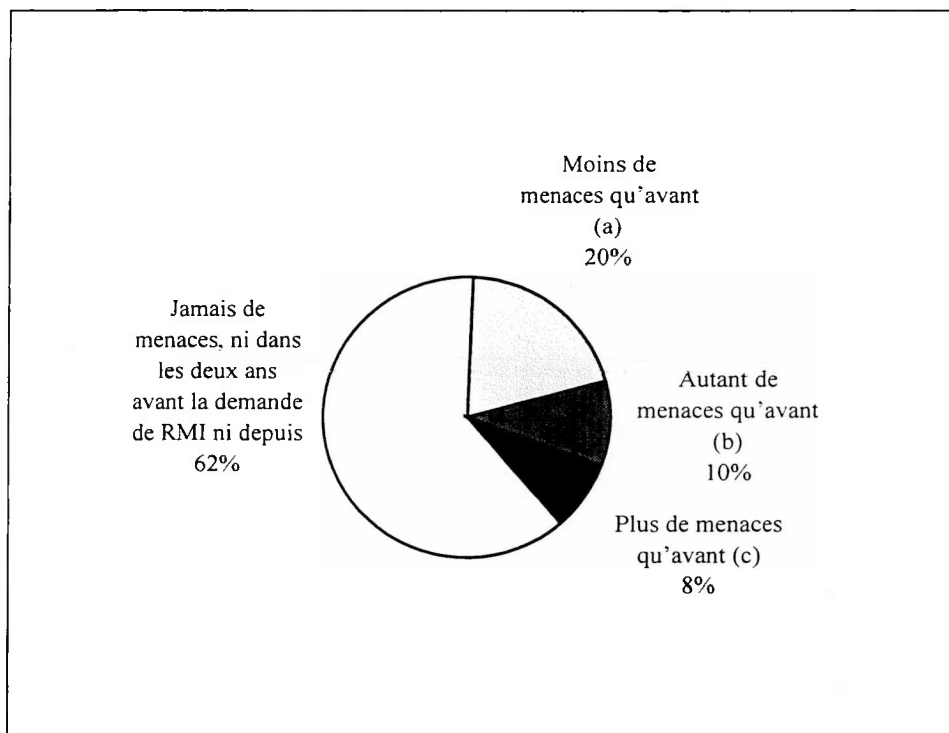


Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Si on compare les valeurs de ces indicateurs pour chaque personne, on peut résumer en quatre situations l'évolution des menaces suite aux incidents de paiement aux deux périodes étudiées. Plus de la moitié des personnes n'ont jamais connu de menaces de ce type. Pour un cinquième des nouveaux allocataires, la situation s'est plutôt améliorée, ce qui est nettement plus que la part de ceux ayant connu une dégradation sur ce plan. Une personne sur dix a connu des difficultés aux deux dates.

Graphique n°14 :

Synthèse de l'évolution entre les deux périodes des menaces suite à des problèmes de paiement



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

(a) Addition de deux situations :

- menaces non réalisées dans les deux ans avant et aucune menace depuis
- menaces réalisées dans les deux ans avant et soit menaces non réalisées soit aucune menace depuis

(b) Addition de deux situations :

- menaces non réalisées dans les deux ans avant et menaces non réalisées depuis
- menaces exécutées dans les deux ans avant et menaces exécutées depuis

(c) Addition de deux situations :

- aucune menace dans les deux ans avant et menaces (exécutées ou non) depuis
- menaces non réalisées dans les deux ans avant et menaces exécutées depuis

Quatre sous-groupes constitués par le type d'évolution entre les deux périodes des menaces suite à un problème de paiement

Cet indicateur partage l'ensemble des arrivants au RMI en quatre sous-groupes aux caractéristiques d'ensemble comparables dans ses grandes lignes à celui sur l'évolution du nombre de domaines où des problèmes de paiement ont été rencontrés. Etant donnés les points communs entre ces deux indicateurs d'évolution de la situation matérielle, la description des quatre groupes est plus brève pour ce deuxième indicateur. Comme pour l'indicateur d'évolution du nombre de difficultés de paiement, les deux groupes les plus opposés dans leurs caractéristiques sont le groupe n'ayant connu aucune menace et le groupe ayant connu plus de menaces qu'avant.

Le groupe d'entrants au RMI n'ayant jamais connu de menace à la suite de problèmes de paiement, ni dans les deux ans avant le RMI, ni depuis (soit 62% des arrivants au RMI)

Le groupe d'entrants au RMI n'ayant connu aucune menace à la suite de problèmes de paiement, ni dans les deux ans avant le RMI, ni depuis, est en grande partie composé de **personnes sans enfants**, des **hommes jeunes** en particulier, qui sont souvent **hébergées**, qui n'ont **pas connu de difficultés pendant leur l'enfance** et dont la **situation matérielle actuelle est moins dégradée** que celle des autres arrivants au RMI.

Le groupe d'entrants au RMI ayant connu autant de menaces à la suite de problèmes de paiement dans les deux ans avant le RMI qu'avant (soit 10% des arrivants au RMI)

Ceux qui ont connu autant de problèmes aux deux périodes sont **les plus défavorisés** des quatre groupes **tant pour la situation matérielle actuelle que dans les conditions de vie de leur enfance.**

Le groupe des entrants au RMI ayant connu moins de menaces (20% des arrivants au RMI) et celui ayant connu plus de menaces (soit 8% des arrivants au RMI)

Ces deux groupes ont des caractéristiques moins éloignées de celles de l'ensemble des arrivants au RMI que les deux groupes précédents. Les arrivants au RMI **ayant plus de problèmes** depuis le RMI qu'avant sont dans une situation **plus difficile** que ceux ayant **moins de problèmes** depuis la demande de RMI qu'avant.

II LES AIDES FINANCIERES EN DEHORS DU RMI ET LEUR EVOLUTION

Cette sous-partie aborde l'existence d'autres aides financières que le montant du RMI qui ont pu être perçues soit depuis le RMI soit dans les deux ans précédant la demande.

II. 1. Les aides financières en dehors du RMI

Les nouveaux arrivants au RMI ont été interrogés sur leur recours à des aides financières depuis leur demande de RMI de 1995 (sans tenir compte des emprunts destinés à être remboursés). Ces aides financières sont le plus souvent accordées à titre exceptionnel. Leur provenance est détaillée dans le questionnaire de l'enquête RMI 900 - CRÉDOC DIRMI. **Les aides provenant de la famille sont les plus fréquentes**, largement avant celles des services sociaux. Viennent ensuite les aides des amis, plus rarement celles des associations caritatives, ces dernières intervenant davantage par des dons en nature.

Tableau n°22

Les aides financières perçues depuis la demande de RMI :
les plus fréquentes sont celles provenant de la famille

<i>« Depuis votre demande de RMI de 1995, avez-vous dû quand même faire appel à d'autres aides financières ? (sans tenir compte des prêts). Cela peut être auprès :</i>	<i>Oui régulièrement</i>	<i>Oui, pas régulièrement</i>	<i>Non</i>	<i>Total</i>
<i>a) De la famille</i>	9 %	19 %	72 %	100 %
<i>b) Des amis</i>	2 %	9 %	90 %	100 %
<i>c) Des services sociaux</i>	2 %	12 %	86 %	100 %
<i>d) D'associations (Secours Populaire, Secours Catholique, ATD quart-monde, etc.)</i>	1 %	3 %	96 %	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

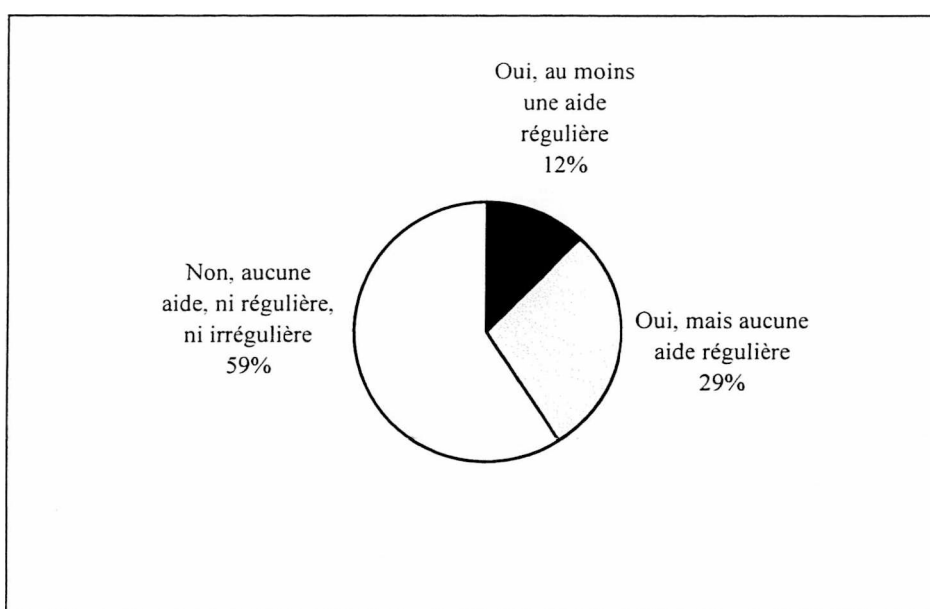
Le montant total des aides régulières perçues était précisé. **Trois fois sur quatre, il est inférieur à mille francs par mois**, et il est même plus souvent inférieur à 500 francs que compris entre 500 et moins de 1000 francs. Ces aides régulières, quand elles existent, n'ont

pas un montant susceptible de changer considérablement le niveau de vie des nouveaux arrivants au RMI par rapport au montant de ce minimum social.

En tenant compte du recours à l'ensemble de ces aides, un indicateur en trois positions permet de répartir l'ensemble des nouveaux arrivants au RMI selon l'existence d'aides financières complémentaires et le caractère régulier ou non de ces aides.

Graphique n°15 :

Un indicateur synthétique du recours à des aides financières depuis la demande de RMI



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Trois groupes d'arrivants au RMI selon le type d'aides financières reçues depuis l'arrivée au RMI

On peut former trois groupes à partir de cet indicateur. Le plus nombreux, puisqu'il comprend plus de la moitié des arrivants au RMI, se compose des personnes n'ayant reçu aucune aide financière en plus du RMI. Près de trois personnes sur dix n'ont reçu que des aides irrégulières. Le groupe le moins nombreux (qui représente environ un arrivant au RMI sur dix) est formé du groupe des personnes ayant reçu régulièrement au moins un type d'aide financière depuis la demande de RMI.

Des points communs existent entre cet indicateur et celui sur le nombre de domaines où des problèmes de paiement existent. Les écarts de profil entre ces sous-groupes sont toutefois nettement moindres que ceux observés quand on comparait les sous-groupes selon l'intensité des problèmes de paiement rencontrés.

Le groupe des arrivants au RMI n'ayant reçu aucune aide financière depuis la demande du RMI (59% des arrivants au RMI)

Les personnes ayant déclaré n'avoir reçu aucune aide financière en plus du RMI sont le plus souvent **jeunes et sans enfants**. Dans ce groupe, les problèmes de paiement sont moindres que ceux rencontrés dans l'ensemble des arrivants au RMI.

Le groupe des arrivants au RMI ayant reçu une aide financière régulière depuis la demande du RMI (12% des arrivants au RMI)

Le groupe des arrivants du RMI ayant reçu une aide financière régulière depuis la demande du RMI semble être **le plus en difficultés**, comme le montre **le passage plus fréquent par le RMI avant 1995**, le nombre élevé de domaines où des **problèmes de paiement** ont été rencontrés depuis la demande de RMI du premier semestre 1995, l'existence de **problèmes de santé** chez certaines personnes du sous-groupe ou le choix plus fréquent de la réponse « Vous ne pouvez y arriver qu'en faisant des dettes » pour décrire subjectivement leur situation financière. Les **couples avec enfants** sont davantage représentés dans ce groupe que parmi l'ensemble des arrivants au RMI.

Le groupe des arrivants du RMI ayant reçu une aide financière mais pas régulièrement depuis la demande du RMI (29% des arrivants au RMI)

Le groupe des arrivants au RMI ayant eu des aides financières irrégulières comprend nettement plus de **parents isolés** que l'ensemble des arrivants au RMI. Ce groupe connaît des **difficultés matérielles** par rapport à l'ensemble des arrivants au RMI, mais celles-ci semblent moins accentuées que parmi les arrivants au RMI ayant connu des aides régulières. C'est le groupe qui connaît le plus de **contacts réguliers avec une assistante sociale**.

Tableau n°23 (1/2)
 Quelques caractéristiques des trois sous-groupes des nouveaux arrivants au RMI,
 selon l'existence et la régularité des aides complémentaires au RMI

Domaine	Une aide régulière ou plus	Au moins une aide, aucune régulière	Aucune aide
Effectifs et %	111 (12%)	259 (29%)	529 (59%)
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> • Couple, 1 ou 2 enfants (22 vs 14) • Etranger (20 vs 12) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parent isolé, un ou deux enfant(s) (24 vs 18) • Parent isolé, 3 enfant(s) et plus (9 vs 5) 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 à 39 ans (30 vs 27) • Pas d'enfants (62 vs 57)
Emploi, formation	<ul style="list-style-type: none"> • Durée d'emploi de moins d'un an : 3 ans minimum (25 vs 17) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme : supérieur au bac (17 vs 13) • Arrêt scolaire : 3 ans minimum après âge obligatoire (39 vs 34) • API dans le passé : oui (32 vs 25) • Actuellement en contrat aidé (16 vs 12) 	<ul style="list-style-type: none"> • API dans le passé : non (77 vs 75)
RMI		<ul style="list-style-type: none"> • Demande de RMI sur conseil d'un travailleur social (45 vs 37) 	
Logement, équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Vit avec autres personnes qu'enfant et conjoint : non (81 vs 70) 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande HLM en cours : oui (21 vs 15) • Perte de logement, et sans après (32 vs 26) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vit avec autres personnes qu'enfant et conjoint : oui (33 vs 30) • Demande HLM en cours : non (88 vs 85)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants ayant reçu une aide régulière ou plus). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 22% des personnes recevant au moins une aide régulière complémentaire au RMI sont des couples ayant un ou deux enfants, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des couples ayant un ou deux enfants est de 14 %).

Tableau n°23 (2/2)
 Quelques caractéristiques des trois sous-groupes des nouveaux arrivants au RMI,
 selon l'existence et la régularité des aides complémentaires au RMI

Domaine	Une aide régulière ou plus	Au moins une aide, aucune régulière	Aucune aide
<i>Effectifs et %</i>	<i>111 (12%)</i>	<i>259 (29%)</i>	<i>529 (59%)</i>
Enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours élevé par un parent au moins (26 vs 16) 		
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Gros problèmes de santé dans le passé : oui (37 vs 28) 	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement de santé : aide médicale, carte santé (81 vs 76) 	
Ressources, Relations avec travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis RMI, problèmes de paiements : 3 ou 4 (36 vs 19) • Depuis RMI, au moins une coupure électricité, gaz, saisie ou expulsion : oui (20 vs 9) • Situation financière : endettement (25 vs 14) • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : oui (59 vs 45) 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis RMI, problèmes de paiements : 1 ou 2 (42 vs 34) • Depuis RMI, menace non réalisée d'une coupure d'électricité, gaz, saisie ou expulsion : oui (19 vs 14) • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : oui (54 vs 45) • Depuis RMI, contacts AS : réguliers (49 vs 42) 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis RMI, problèmes de paiements : non (55 vs 47) • Depuis RMI, aucune menace d'une coupure électricité, gaz, saisie ou expulsion (84 vs 78) • Situation financière : ça va (13 vs 11) • Situation financière : c'est juste (37 vs 34) • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : non (53 vs 45)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

II. 2. L'évolution du recours à des aides financières

Les personnes rencontrées ont également été interrogées sur la perception de telles aides dans les deux ans avant la demande de RMI. La hiérarchie entre origine des aides reste identique à celle déjà observée depuis la demande de RMI, **les plus fréquentes sont celles de la famille**, puis celles des services sociaux et des amis, viennent ensuite les aides financières des associations caritatives.

Tableau n°24

Les aides financières perçues dans les deux ans avant la demande de RMI :
les plus fréquentes restent les aides familiales

<i>« Dans les deux ans avant votre demande de RMI de 1995, avez-vous dû quand même faire appel à d'autres aides financières ? (sans tenir compte des prêts). Cela peut être auprès :</i>	<i>Oui régulièrement</i>	<i>Oui, pas régulièrement</i>	<i>Non</i>	<i>Total</i>
<i>a) De la famille</i>	7 %	14 %	79 %	100 %
<i>b) Des amis</i>	2 %	7 %	91 %	100 %
<i>c) Des services sociaux</i>	2 %	8 %	90 %	100 %
<i>d) D'associations (Secours Populaire, Secours Catholique, ATD quart-monde, etc.)</i>	1 %	3 %	96 %	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

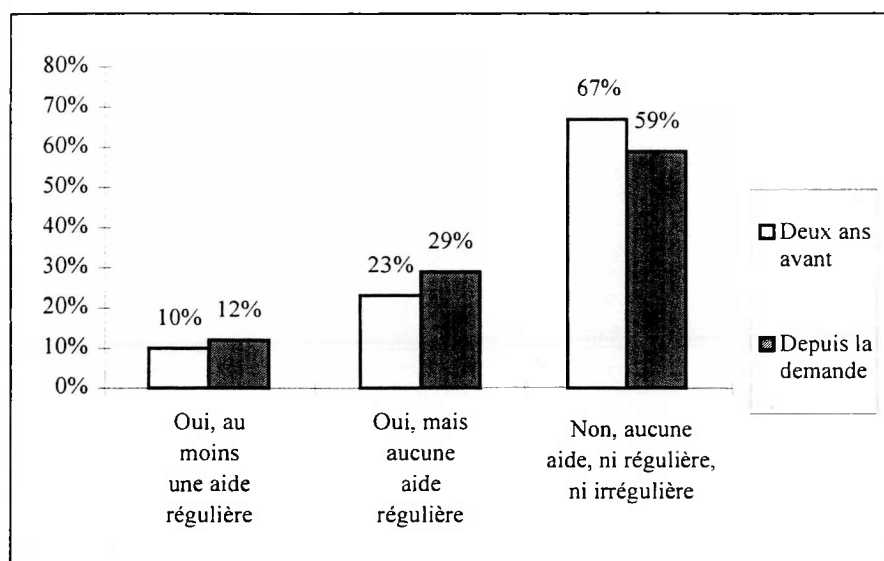
Il est possible de comparer l'existence de ces aides avec celles reçues dans les deux ans avant la demande de RMI. **La tendance est au renforcement du recours à de telles aides**, ce qui confirme que les difficultés à faire face aux dépenses ne sont pas résolues avec le niveau de ressources atteint avec le RMI.

Graphique n°16 :

La perception des aides financières avant et depuis le RMI :
une tendance au renforcement de ces aides

1ère question : « Depuis votre demande de RMI de 1995, avez-vous dû quand même faire appel à d'autres aides financières ? (sans tenir compte des prêts). Cela peut être auprès : de la famille, des amis, des services sociaux, d'associations (Secours Populaire, Secours Catholique, ATD quart-monde, etc.) »

2ème question : Même question mais pour la période : « Dans les deux ans avant votre demande de RMI de 1995 »



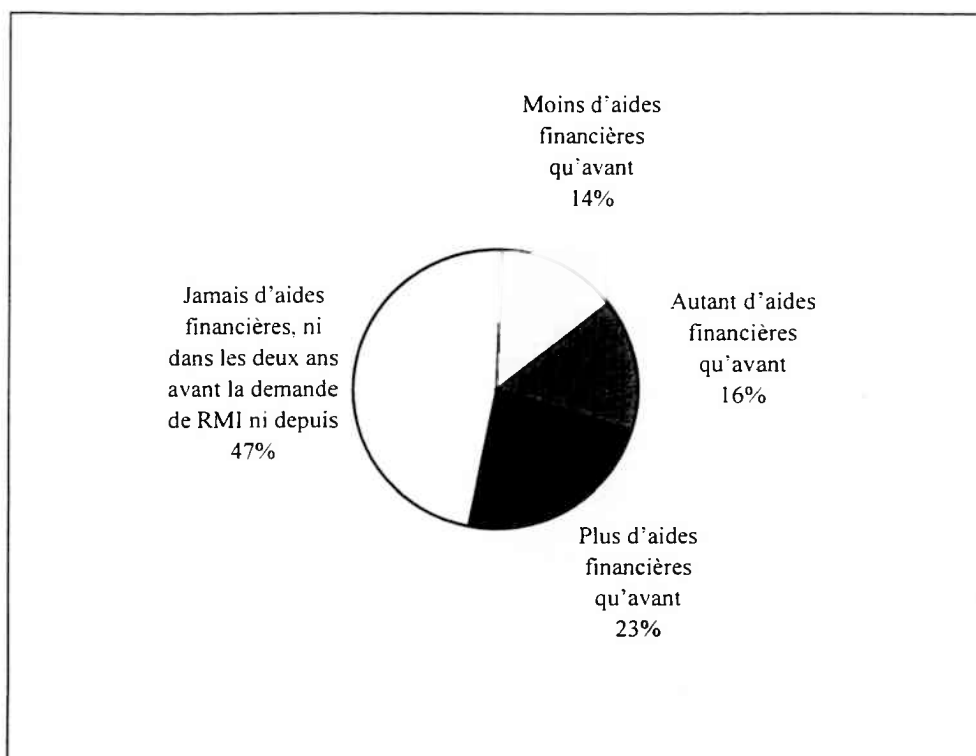
Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Une synthèse de l'évolution de ces aides a été faite par le croisement de ces deux indicateurs. Un peu moins d'une personne sur deux n'a reçu aucune aide financière, ni dans les deux ans avant la demande de RMI, ni depuis. Pour les autres, la tendance est plutôt à l'intensification des aides reçues, comme le montre la proportion plus forte de personnes ayant reçu plus d'aides que la part de celles en ayant reçu moins¹⁷.

¹⁷ Ce n'est pas strictement parlant, le nombre d'aides reçues ni leur montant qui est comparé, mais l'intensification de l'aide telle qu'on peut la mesurer par les passages aide irrégulière => aide régulière, ou encore pas d'aide => aide régulière ou non, ou l'affaiblissement de l'aide dans le cas des passages aide régulière => aide irrégulière ou encore aide (régulière ou non) => pas d'aide.

Graphique n°17 :

Synthèse de l'évolution entre les deux périodes
des aides financières



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Quatre groupes formés par l'évolution du recours à des aides financières
entre la période avant la demande de RMI et la période depuis

Le groupe des personnes n'ayant reçu aucune aide, ni dans les deux ans avant le RMI, ni depuis (47% des arrivants au RMI)

Le sous-groupe des personnes n'ayant reçu aucune aide aux deux dates se recoupe par construction en grande partie avec celui, déjà décrit, des personnes n'ayant pas reçu d'aides financières depuis le RMI (surreprésentation des **personnes jeunes, sans enfants, en bonne santé, hébergées**, ayant **moins de problèmes matériels** que les autres).

Le groupe des personnes ayant connu plus d'aides depuis qu'elles sont au RMI qu'avant
(23% des arrivants au RMI)

Les personnes ayant connu plus d'aides depuis qu'elles sont au RMI qu'avant forment un groupe où le poids des **familles monoparentales** est assez important, ce trait marquant expliquant bien la surreprésentation des personnes n'ayant jamais cherché d'emploi avant le RMI ou n'étant pas inscrites à l'ANPE au moment de l'enquête, mais il comprend **également** des personnes qui **juste avant le RMI avaient un emploi**. **L'inscription à l'ANPE** est une situation très répandue à la date de l'enquête, et les périodes de chômage ont souvent été nombreuses avant le RMI. Dans ce groupe, il est souvent fait état de **problèmes matériels**.

Les personnes de ce groupe sont mieux informés que l'ensemble des arrivants au RMI de la possibilité de bénéficier en même temps que le RMI d'une couverture santé complémentaire.

Le groupe ayant connu autant d'aides aux deux périodes (16% des arrivants au RMI)

Ce groupe est **le plus jeune** des quatre. Dans ce groupe, comme dans celui où l'aide financière est plus importante depuis le RMI qu'avant, **les difficultés matérielles sont fortes** et se traduisent par des périodes dans le mois où **les achats de nourriture en sont restreints**. Autre point commun avec le groupe précédent, la connaissance du bénéfice possible de la couverture maladie par le RMI est plus répandue ici que parmi l'ensemble des arrivants au RMI.

Le groupe des personnes ayant connu moins d'aides depuis qu'elles sont au RMI qu'avant (14% des arrivants au RMI)

Le groupe ayant connu moins d'aides financières depuis la demande de RMI que dans les deux années avant n'a pas un profil très bien défini. Les 35-39 ans sont nombreux ici, ainsi que les personnes sans permis. Leur parcours antérieur au RMI est marqué par le chômage, ce qui semble indiquer des difficultés antérieures à l'entrée au RMI.

Tableau n°25 (1/2)

Quelques caractéristiques des quatre sous-groupes des nouveaux arrivants au RMI, selon l'évolution des aides financières entre les deux périodes (deux ans avant, et depuis la demande de RMI)

Domaine	Jamais d'aide	Moins d'aide	Autant d'aide	Plus d'aide
<i>Effectifs et %</i>	428 (47%)	126 (14%)	140 (16%)	205 (23%)
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'enfants (64 vs 57) 	<ul style="list-style-type: none"> • 35 à 39 ans (17 vs 11) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 30 ans (53 vs 42) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un enfant (28 vs 20) • Parent isolé, 1 ou 2 enfants (24 vs 18)
Formation, Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • API dans le passé : non (79 vs 75) 	<ul style="list-style-type: none"> • Juste avant RMI : chômage (65 vs 55) • Avant RMI : 2 périodes de chômage (20 vs 13) • Permis : non (45 vs 34) 	<ul style="list-style-type: none"> • Avant RMI : 3 périodes de chômage au moins (61 vs 52) • Inscrit à l'ANPE : oui (79 vs 69) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés face à l'écrit : non (75 vs 68) • Juste avant RMI : travail (20 vs 13) • Avant RMI : aucune période de chômage (21 vs 15) • Inscrit à l'ANPE : non (39 vs 31)
RMI			<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt et reprise RMI depuis 1995 (21 vs 15) 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de RMI sur conseil d'un travailleur social (44 vs 37) • Motif de demande le plus important : argent (78 vs 72)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants n'ayant jamais reçu d'aide financière ni deux ans avant, ni depuis la demande de RMI). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 64% des personnes n'ayant jamais reçu d'aide financière ni deux ans avant, ni depuis la demande de RMI) n'ont pas d'enfants, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des personnes n'ayant pas d'enfants est de 57 %).

Tableau n°25 (2/2)

Quelques caractéristiques des quatre sous-groupes des nouveaux arrivants au RMI, selon l'évolution des aides financières entre les deux périodes (deux ans avant, et depuis la demande de RMI)

Domaine	Jamais d'aide	Moins d'aide	Autant d'aide	Plus d'aide
Effectifs et %	428 (47%)	126 (14%)	140 (16%)	205 (23%)
Logement-équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Vit avec autres personnes qu'enfant et conjoint : oui (34 vs 30) • Logé par la famille ou hébergé gratuitement (39 vs 35) • Perte de logement, sans après : non (78 vs 74) 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de logement, sans après : oui (33 vs 26) 		<ul style="list-style-type: none"> • Ne vit pas avec d'autres personnes que conjoint ou enfants (79 vs 70)
Famille, origine, enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'événement pendant l'enfance (55 vs 50) 		<ul style="list-style-type: none"> • Enfance : contact AS (25 vs 18) 	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours élevé par un parent au moins (21 vs 16)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun trouble (29 vs 25) 		<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement de santé : aide médicale, carte santé (83 vs 76) 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ou 5 troubles de santé (33 vs 20) • Remboursement de santé : aide médicale, carte santé (81 vs 76)
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis RMI, problèmes de paiements : aucun (60 vs 47) • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : non (56 vs 48) • Situation financière : ça va (13 vs 11) • Situation financière : c'est juste (39 vs 34) 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis RMI, problèmes de paiements : moins (37 vs 24) 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis RMI, problèmes de paiements : autant (31 vs 19) • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : oui (55 vs 45) • Situation financière : endettement (21 vs 14) 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis RMI, problèmes de paiements : plus (40 vs 24) • Périodes où manque d'argent pour acheter nourriture : oui (57 vs 45) • Situation financière : difficile (46 vs 39)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Evolution des aides financières et évolution des problèmes de paiement

Cet indicateur de l'évolution des aides financières est assez lié à celui de l'évolution des problèmes de paiement, sans qu'on puisse pour autant parler d'un recouvrement fort entre eux. L'absence d'aide aux deux périodes s'accompagne souvent de l'absence de problèmes de paiement, une intensité comparable d'aide financière va souvent de pair avec un nombre constant de problèmes de paiement, le renforcement de l'aide correspond à une surreprésentation des personnes ayant connu un accroissement du nombre de paiement et la diminution des aides avec une diminution du nombre de domaines où des problèmes de paiement ont existé.

III LES RESTRICTIONS DANS LES DEPENSES

Dans le rapport publié en 1996, les réponses à une question **sur l'existence de moments dans le mois où il manque de l'argent pour acheter suffisamment de nourriture** s'étaient révélées très pertinentes pour rendre compte de la situation matérielle dégradée de certains arrivants au RMI. Une autre question, qui n'avait pas été encore traitée lors du rapport de 1996, portait sur l'existence **de restrictions dans trois domaines qui sont les soins médicaux, l'habillement et les loisirs**. Aucune information ne figurant sur le sentiment de restriction avant la demande de RMI, il n'est pas possible d'en analyser l'évolution.

Près d'un nouvel arrivant au RMI sur deux avait déclaré connaître des moments dans le mois où l'argent manque pour acheter suffisamment de nourriture. Les soins médicaux ont fait l'objet de restrictions pour le quart des nouveaux arrivants au RMI, et l'habillement ou les loisirs sont des domaines pour lesquels les trois-quarts des nouveaux arrivants au RMI déclarent se restreindre.

Tableau n°26

Les restrictions dans les dépenses

<i>« Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne sait pas ou sans objet</i>	<i>Total</i>
<i>a) Les soins médicaux</i>	24 %	75 %	1 %	100 %
<i>b) L'habillement</i>	73 %	27 %	-	100 %
<i>c) Les loisirs</i>	76 %	23 %	1 %	100 %
<i>« Y a-t-il des moments dans le mois où vous ne pouvez pas acheter la nourriture dont vous avez besoin pour vous (et votre conjoint, vos enfants) parce que vous n'avez plus assez d'argent ? »</i>	45 %	48 %	7 %	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

III. 1. Les restrictions dans la santé ou dans l'alimentation

De ces quatre domaines de consommation sur lesquels des restrictions sont parfois nécessaires, deux ont une importance directe sur la survie : ce sont les restrictions sur les soins médicaux et sur l'alimentation. Les populations concernées par ces restrictions se recoupent, mais en partie seulement. Le tiers des personnes ayant déclaré manquer d'argent à certains moments du mois pour acheter de la nourriture ont également dit se restreindre sur les soins médicaux, alors que l'ensemble des arrivants n'a mentionné qu'une fois sur quatre de telles restrictions. Inversement, près des deux tiers des personnes ayant dit se restreindre sur les soins médicaux ont déclaré également manquer d'argent à certains moments du mois pour acheter de la nourriture, alors que les difficultés pour acheter de la nourriture n'ont été citées qu'un peu moins d'une fois sur deux par l'ensemble des arrivants au RMI. En tout, sur les 489 personnes ayant dit se restreindre dans l'un ou l'autre de ces deux domaines, seul le quart a déclaré se limiter dans les deux domaines.

Les deux groupes se limitant dans l'alimentation ou dans la santé

Les deux sous-groupes confrontés à des restrictions dans les domaines essentiels que sont l'alimentation et la santé ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, contrairement aux groupes décrits jusqu'à présent. Ils présentent de nombreux points communs, qui seront présentés d'abord. Sur divers aspects, leurs caractéristiques divergent toutefois.

Les points communs des deux sous-groupes se restreignant dans le domaine de la santé ou dans le domaine alimentaire

Sur de nombreux critères, le profil moyen des nouveaux allocataires du RMI ayant des problèmes financiers pour acheter suffisamment de nourriture se rapproche de celui des personnes se restreignant sur les soins médicaux. Par rapport à l'ensemble des arrivants au RMI, ces deux sous-groupes partagent une tendance à **avoir des difficultés par rapport à l'écrit**. Au niveau démographique, ces deux groupes présentent une **surreprésentation des**

40-49 ans. Ces deux groupes ont en commun d'avoir connu de **grandes difficultés matérielles dès l'enfance** qui s'est passée dans un milieu modeste, des **problèmes de santé**, des **difficultés de paiement de leurs charges depuis leur demande** de RMI qui ont parfois été jusqu'à la coupure d'approvisionnement, la saisie ou l'expulsion, ils sont **aussi faiblement équipés en voiture et en téléphone**. Ils entretiennent une certaine **proximité avec les travailleurs sociaux** tant dans leur famille d'origine qu'au moment de la demande de RMI et qui se poursuit encore aujourd'hui. Leur vision de leur situation matérielle est assez dégradée, et le recours à des emprunts est fréquent.

Les particularités des personnes se restreignant dans le domaine de l'alimentation

(45% des arrivants au RMI)

Les **aides financières** tant régulières qu'exceptionnelles, **d'origines diverses**, et le **recours à des associations caritatives** sont des pratiques très répandues chez les personnes qui ont des difficultés pour acheter leur nourriture. **Le niveau de diplôme** est particulièrement **bas**. Ce sous-groupe compte une forte proportion de **familles monoparentales**, ce qui explique leur tendance plus forte à avoir perçu l'API à un moment ou à un autre, particularité qu'on ne retrouve pas chez ceux qui se restreignent sur les soins médicaux. Certaines des personnes se privant sur la nourriture ont connu une **durée prolongée de chômage**, et les taux de personnes en emploi au moment de l'enquête sont plus faibles qu'en moyenne. Ces personnes sont **souvent en logement HLM** et ne vivent généralement pas avec d'autres proches que leurs éventuels enfants ou conjoint.

Les particularités des personnes se restreignant dans le domaine de la santé

(24% des arrivants au RMI)

Du côté des personnes qui consentent des sacrifices en matière de santé, on note une plus forte localisation dans **l'agglomération parisienne**, ainsi qu'une tendance à avoir connu une interruption puis une reprise du versement de l'allocation du RMI depuis l'entrée dans le dispositif en 1995.

Les personnes se restreignant sur les soins médicaux croient (davantage que l'ensemble des arrivants au RMI) que le RMI ne leur apporte que les remboursements de la sécurité sociale.

Tableau n°27 (1/2)

Quelques traits caractéristiques de deux sous-groupes non exclusifs :
les personnes se restreignant sur la nourriture et celles se restreignant sur les dépenses de santé

Domaine	Période où manque d'argent pour acheter la nourriture dont il a besoin	Restrictions sur les soins médicaux
<i>Effectifs et %</i>	405 (soit 45%)	219 (soit 24%)
Démo-graphie	<ul style="list-style-type: none"> • 40 à 49 ans (25 vs 20) • 50 ans et plus (13 vs 10) • Parent isolé, 3 enfants et plus (8 vs 5) • Parent isolé, 1 à 2 enfants (21 vs 18) 	<ul style="list-style-type: none"> • 40 à 49 ans (26 vs 20) • Unité urbaine de Paris (17 vs 11)
Emploi-formation	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun diplôme (43 vs 34) • Arrêt scolaire avant âge obligatoire (21 vs 15) • Arrêt scolaire à l'âge obligatoire (30 vs 24) • Pas de permis (43 vs 34) • Perception API actuelle ou passée (32 vs 25) • Situation actuelle : sans emploi (79 vs 72) • Arrêt vie professionnelle : autre raison que chômage (15 vs 10) • Avant RMI : au moins 3 ans de chômage (31 vs 25) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés face à l'écrit : grandes (18 vs 13)
RMI	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de RMI sur conseil d'un travailleur social (48 vs 37) • Informé du droit au RMI par service social (58 vs 49) • Actuellement, touche encore le RMI (71 vs 66) 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de RMI sur conseil d'un travailleur social (47 vs 37) • Informé du droit au RMI par service social (56 vs 49) • Arrêt et reprise du RMI depuis 1995 (21 vs 15)
Logement équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Vit avec autres personnes : non (82 vs 70) • Locataire HLM (28 vs 22) • Demande HLM en cours (20 vs 15) • Motorisé : non (53 vs 41) • Téléphone : non (22 vs 15) 	<ul style="list-style-type: none"> • Motorisé : non (48 vs 41) • Téléphone : non (20 vs 15)
Enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Grandes difficultés pendant l'enfance (32 vs 24) • Quelques difficultés pendant l'enfance (45 vs 40) 	<ul style="list-style-type: none"> • Grandes difficultés pendant l'enfance (30 vs 24)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants se restreignant sur la nourriture). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 25% des personnes se restreignant sur la nourriture sont âgées de 40 à 49 ans, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des personnes situées dans cette tranche d'âge est de 20 %).

Tableau n°27 (2/2)

Quelques traits caractéristiques de deux sous-groupes non exclusifs :
les personnes se restreignant sur la nourriture
et celles se restreignant sur les dépenses de santé

Domaine	Période où manque d'argent pour acheter la nourriture dont il a besoin	Restrictions sur les soins médicaux
<i>Effectifs et %</i>	<i>405 (soit 45%)</i>	<i>219 (soit 24%)</i>
Enfance, famille d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes pendant l'enfance ayant encore des conséquences (23 vs 16) • Avant 18 ans, décès ou handicap d'un parent (39 vs 30) • Problèmes d'argent pendant l'enfance : toujours (20 vs 15) • Problèmes d'argent pendant l'enfance : parfois (21 vs 16) • Contact AS pendant l'enfance (22 vs 18) • Niveau de vie des parents : moins de 5 000 F (29 vs 25) • Situation financière des parents : problèmes financiers (21 vs 18) 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes pendant l'enfance ayant encore des conséquences (25 vs 16) • Avant 18 ans, décès ou handicap d'un parent (37 vs 30) • Problèmes d'argent pendant l'enfance : parfois (22 vs 16) • Contact AS pendant l'enfance (24 vs 18) • Situation financière des parents : problèmes financiers (25 vs 18)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Gros problèmes de santé dans le passé (34 vs 28) • 4 ou 5 troubles (31 vs 20) • Etat de santé : souvent malade ou fatigué (18 vs 12) • Remboursement : aide médicale, carte santé (81 vs 76) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gros problèmes de santé dans le passé (41 vs 28) • 4 ou 5 troubles (32 vs 20) • Etat de santé : souvent malade ou fatigué (18 vs 12) • Remboursement : Sécurité sociale uniquement (27 vs 16)
Ressources, Relations avec travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Restrictions sur soins médicaux (33 vs 24) • Problèmes de paiement : 3 ou 4 (33 vs 19) • Depuis RMI, une coupure électricité, gaz, saisie ou expulsion : oui (15 vs 9) • Situation financière : endettement (26 vs 14) • Situation financière : difficile (54 vs 39) • Ensemble de la vie adulte : a souvent manqué d'argent (23 vs 17) • Depuis RMI, secours sociaux exceptionnels (43 vs 29) • Depuis RMI, aide d'associations d'entraide (30 vs 19) • Depuis RMI, don association, nourriture (33 vs 21) • Depuis RMI, aides financières de toutes origines (50 vs 41) • Depuis RMI, AS vue régulièrement (51 vs 42) • Depuis RMI, emprunt à la famille (42 vs 34) • Depuis RMI, emprunt à des amis (30 vs 20) • Depuis RMI, emprunt au service social (15 vs 9) 	<ul style="list-style-type: none"> • Période où manque d'argent pour acheter nourriture (62 vs 45) • Problèmes de paiement : 3 ou 4 (32 vs 19) • Depuis RMI, une coupure électricité, gaz, saisie ou expulsion : oui (16 vs 9) • Situation financière : endettement (26 vs 14) • Situation financière : difficile (46 vs 39) • Ensemble de la vie adulte : a souvent manqué d'argent (23 vs 17) • Depuis RMI, emprunt à la famille (46 vs 34) • Depuis RMI, emprunt à des amis (28 vs 20)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

III. 2. Un indicateur synthétique du niveau de restriction

Les quatre informations sur les domaines de restriction ont été mobilisées pour créer un indicateur synthétique. Une hiérarchisation a été faite entre les domaines les plus vitaux (santé et alimentation) et les autres domaines (vêtements et loisirs). Quatre sous-groupes sont constitués. Le premier connaît à la fois des restrictions en matière de santé et d'alimentation. Le deuxième groupe connaît des restrictions dans l'un de ces deux domaines, mais pas dans les deux. Le troisième groupe est composé de personnes n'ayant pas déclaré de restrictions dans le domaine de l'alimentation ni dans le domaine de la santé, mais ayant déclaré se restreindre pour les loisirs ou l'habillement. Enfin, le quatrième groupe, très minoritaire, n'a déclaré aucune restriction.

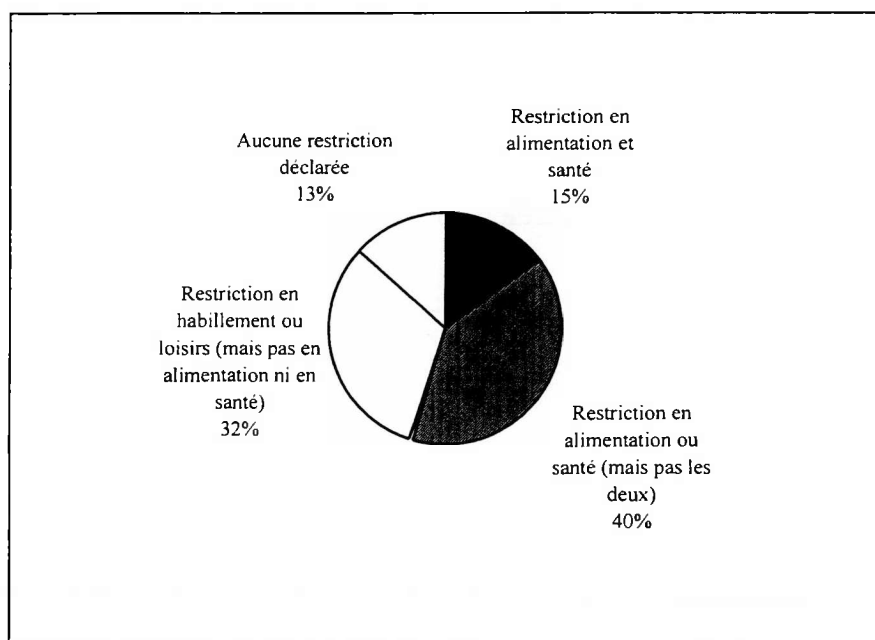
Graphique n°18 :

Un indicateur des restrictions subies par les nouveaux arrivants au RMI

Cet indicateur est construit à partir des deux questions suivantes :

Première question : « Y a-t-il des moments dans le mois où vous ne pouvez pas acheter la nourriture dont vous avez besoin pour vous (et votre conjoint, vos enfants) parce que vous n'avez plus assez d'argent ? »

Deuxième question : « Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur :
a) Les soins médicaux, b) L'habillement, c) Les loisirs »



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Description des quatre types formés par l'indicateur synthétique du niveau de restriction

On peut à partir de cet indicateur construire quatre groupes connaissant un niveau plus ou moins fort d'intensité de restrictions. Pour les deux premiers groupes, où les restrictions portent soit sur l'alimentation et la santé, soit sur l'un de ces deux groupes, l'usage de l'indicateur synthétique confirme les résultats observés dans l'étude de ces deux domaines pris séparément. Ces quatre sous-groupes sont fort contrastés.

Le groupe ayant déclaré des restrictions dans le domaine de la santé ainsi que dans celui de l'alimentation (15% des arrivants au RMI)

Le groupe des personnes ayant déclaré des restrictions tant dans le domaine de la santé que de l'alimentation ont les caractéristiques déjà remarquées dans l'un ou l'autre des sous-groupes, **avec des difficultés encore plus marquées** tant dans l'évocation de leur enfance, dans la référence à leur santé ou à leur situation matérielle actuelle.

Le groupe ayant déclaré des restrictions dans le domaine de la santé ou dans celui de l'alimentation (mais pas dans les deux) (40% des arrivants au RMI)

Ce groupe présente des **difficultés matérielles** certes prononcées par rapport à celui de l'ensemble des arrivants au RMI, mais pas autant toutefois que le sous-groupe connaissant des restrictions simultanément dans le domaine de la santé et de l'alimentation.

Le groupe ayant déclaré des restrictions dans le domaine des achats de vêtement ou dans celui des loisirs (mais pas dans le domaine de la santé ou dans celui de l'alimentation)

(32% des arrivants au RMI)

Le sous-groupe déclarant des restrictions soit dans le domaine des achats de vêtements soit dans le domaine des loisirs (mais ni pour la nourriture ni pour la santé) compte beaucoup de **jeunes**. C'est un groupe qui a un **niveau scolaire élevé**. La part des personnes au travail au

moment de l'enquête dans ce groupe est forte, il s'agit souvent d'un **emploi aidé**. Les situations **d'hébergement** sont assez fréquentes. L'enfance s'est souvent passée sans difficultés particulières. Dans ce groupe, **peu en contact avec les travailleurs sociaux ou les associations d'entraide**, les aides attendues viennent plutôt de la famille. Les **problèmes de paiement sont rares**.

Le groupe n'ayant déclaré aucun domaine de restrictions (13% des arrivants au RMI)

Ce sous-groupe partage avec le précédent une tendance à comporter beaucoup de personnes de **moins de trente ans**, d'avoir connu une **enfance sans problèmes**, de compter beaucoup de personnes **hébergées par des proches ou logées gratuitement**. Ils ont souvent à leur disposition **voiture et téléphone**, ils disent de leur santé qu'elle est bonne. Autre point commun avec le groupe précédent, le groupe n'ayant déclaré aucun domaine de restrictions, a peu appelé à des aides en plus du RMI et est moins en contact régulier avec une assistante sociale que l'ensemble des arrivants au RMI.

Le sous-groupe ne déclarant aucune restriction dans les quatre domaines évoqués dans le questionnaire est un groupe très **masculin** où la **présence d'enfants à charge est rare**. C'est ici que la part des personnes ayant un **emploi non aidé** est la plus élevée. Ce groupe a souvent décrit la situation financière de l'ensemble de la vie adulte en déclarant n'avoir jamais eu de problèmes d'argent. Le taux de personnes hébergées ou logées gratuitement est maximum dans ce sous-groupe. C'est dans ce groupe qu'on rencontre le moins de difficultés pour faire face à ses échéances

Tableau n°28 (1/2)

Quelques traits caractéristiques de deux sous-groupes :
 les personnes se restreignant sur les loisirs ou les vêtements
 (mais pas sur la nourriture ni la santé)
 et celles ne déclarant aucune restriction

Domaine	Restrictions sur les vêtements, les loisirs	Aucune restriction
<i>Effectifs et %</i>	291 (soit 32%)	119 (soit 13%)
Démo- graphie	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 30 ans (51 vs 42) Français (91 vs 88) 	<ul style="list-style-type: none"> Homme (63 vs 47) Moins de 30 ans (57 vs 42) Pas d'enfant (76 vs 57)
Emploi, formation	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt scolaire : 3 ans après âge obligatoire (45 vs 34) Diplôme : supérieur au bac (20 vs 13) Diplôme : bac, BT (16 vs 11) Permis (75 vs 66) Actuellement : travaille (32 vs 27) Actuellement : en contrat aidé (16 vs 12) 	<ul style="list-style-type: none"> Actuellement : en emploi non aidé (26 vs 12) Jamais API (85 vs 75)
RMI	<ul style="list-style-type: none"> Informé du droit au RMI par médias (13 vs 10) Demande de RMI sur conseil de l'ANPE ou l'ASSEDIC (11 vs 8) 	<ul style="list-style-type: none"> Informé du droit au RMI par mairie (13 vs 6) Informé du droit au RMI par amis, famille (23 vs 15) Demande de RMI sur conseil de la famille, des amis (27 vs 19)
Logement, équipement	<ul style="list-style-type: none"> Vit avec autres personnes que conjoint ou enfant (36 vs 30) Logé par la famille ou hébergé gratuitement (41 vs 35) Motorisé et téléphone (62 vs 51) 	<ul style="list-style-type: none"> Vit avec autres personnes que conjoint ou enfant (50 vs 30) Logé par la famille ou hébergé gratuitement (52 vs 35) Motorisé et téléphone (63 vs 51)
Enfance, Famille d'origine	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'événement pendant l'enfance (60 vs 50) Aucune difficulté pendant l'enfance (49 vs 37) Contact AS pendant l'enfance : non (88 vs 82) En cas de coup dur : aide attendue dans 3 domaines (69 vs 57) Niveau de vie des parents : pas de problèmes, mais pas riches (49 vs 43) 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'événement pendant l'enfance (63 vs 50) Aucune difficulté pendant l'enfance (52 vs 37) En cas de coup dur : aide attendue dans 3 domaines (69 vs 57)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> Aucun trouble (33 vs 25) Pas de problème de santé dans le passé (77 vs 72) Etat de santé : bon (50 vs 44) 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun trouble (43 vs 25) Pas de problème de santé dans le passé (86 vs 72) Etat de santé : bon (61 vs 44)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Guide de lecture : Chaque colonne correspond à un sous-groupe d'arrivants au RMI. (Exemple : le sous-groupe des arrivants se restreignant sur les loisirs ou les vêtements mais pas sur la nourriture ni sur la santé). Les modalités figurant dans chaque colonne correspondent à une caractéristique surreprésentée dans le groupe. Les chiffres entre parenthèses comparent le pourcentage de personnes ayant une caractéristique dans le sous-groupe par rapport au pourcentage ayant cette même caractéristique dans l'ensemble des arrivants au RMI. (Exemple : 51% des personnes se restreignant sur les loisirs ou les vêtements mais pas sur la nourriture ni la santé, ont moins de 30 ans, alors que parmi l'ensemble des arrivants au RMI, la part des personnes âgées de moins de 30 ans est de 42 %).

Tableau n°28 (2/2)

Quelques traits caractéristiques de deux sous-groupes :
 les personnes se restreignant sur les loisirs ou les vêtements
 (mais pas sur la nourriture ni la santé)
 et celles ne déclarant aucune restriction

Domaine	Restrictions sur les vêtements, les loisirs	Aucune restriction
<i>Effectifs et %</i>	<i>291 (32%)</i>	<i>119 (13%)</i>
Ressources, Relations avec travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière : c'est juste (51 vs 34) • Problèmes de paiement : aucun (60 vs 47) • Contacts réguliers AS : non (64 vs 58) • Ensemble de la vie adulte : a parfois manqué d'argent (79 vs 75) • Depuis RMI : aide d'associations d'entraide : non (90 vs 81) • Dons d'associations pour repas : jamais (90 vs 79) 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation financière : ça va (35 vs 10) • Problèmes de paiement : aucun (82 vs 47) • Contacts réguliers AS : non (69 vs 58) • Aide financière depuis RMI : aucune (77 vs 59) • Ensemble de la vie adulte : jamais de problème d'argent (24 vs 7) • Depuis RMI : aide d'associations d'entraide : non (90 vs 81) • Dons d'associations pour repas : jamais (87 vs 79)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

UN BILAN DE LA SITUATION MATERIELLE DES ARRIVANTS AU RMI ET DE SON EVOLUTION

L'enquête RMI 900 - CRÉDOC DIRMI 1996 montre que la perception du RMI ne peut suffire à éviter tous problèmes matériels. **Plus d'un arrivant au RMI sur deux a, dans l'année qui a suivi sa demande de RMI, connu des difficultés pour faire face à ses charges fixes.** Ces difficultés sont rarement allées jusqu'à l'interruption de l'accès à l'électricité, au gaz ou au téléphone, encore moins jusqu'à la saisie ou à l'expulsion. La comparaison de l'intensité des problèmes de paiement entre les deux ans avant la demande de RMI et la période allant de la date de cette demande jusqu'au moment de l'enquête montre plutôt **un renforcement du nombre de domaines où des difficultés de paiement sont rencontrés.** Les difficultés matérielles qui ont souvent amené à demander le RMI ne sont pas résolues, malgré le versement de l'allocation. Une vision plus optimiste de l'évolution de la situation matérielle provient de la **diminution des situations d'arrêt d'approvisionnement en énergie ou téléphone, des saisies ou expulsions.** On peut penser que même si les difficultés à faire à leurs échéances perdurent, voire s'aggravent après l'arrivée au RMI, le passage par le dispositif du RMI permet un recours aux fonds prévus pour limiter les effets néfastes de ces problèmes financiers (FSL, fonds d'aide aux impayés, commissions de surendettement, etc.)¹⁸.

Tous les arrivants au RMI ne sont pas touchés dans des proportions voisines par ces problèmes matériels. **Les hébergés ou logés gratuitement par les proches ont moins de problèmes de cet ordre.** En revanche, **les familles avec enfants sont particulièrement concernées** par ces problèmes matériels et par une évolution négative de leur situation.

¹⁸ Aucune question directe sur le recours à ces dispositifs de lutte contre la pauvreté et la précarité ne figure directement dans le questionnaire de l'enquête RMI 900.

Une des façons d'améliorer la faible solvabilité apportée par le montant du RMI est le **recours à des aides financières**. Ces aides concernent **près d'un arrivant au RMI sur deux**, mais celles-ci ont **rarement un caractère régulier**. Leur **origine** est avant tout **familiale**. Le recours à des aides financières est d'autant plus répandu que les problèmes pour faire face au paiement de ses échéances sont fréquents. La présence d'enfants à charge augmente la probabilité d'avoir recours à des aides financières en plus du RMI.

De même que le nombre de domaines où des problèmes de paiement sont rencontrés va en s'accroissant, **le recours à des aides financières est plus répandu depuis le RMI que dans la période avant la demande**. Le renforcement du recours à des aides financières est le cas d'un groupe d'arrivants au RMI qui comprend beaucoup de **familles monoparentales**. A l'inverse, le groupe n'ayant jamais sollicité d'aide ni dans les deux ans avant la demande de RMI ni depuis est souvent sans enfant.

L'importance des réponses faisant état de **restrictions dans les dépenses** est une confirmation de la situation difficile de bons nombres d'arrivants au RMI. **Restreindre ses dépenses alimentaires est un comportement qui est typiquement celui de personnes connaissant des difficultés de paiement dans plusieurs domaines**. A nouveau, du côté des personnes ne faisant état de restrictions ni du côté alimentaire, ni en matière de santé, de vêtements ou de loisirs, on retrouve des arrivants au RMI souvent jeunes, très souvent sans charge d'enfants et fréquemment logés par des proches.

TROISIEME PARTIE :

OPINIONS SUR LE RMI ET RAPPORT AU FUTUR

Cette partie aborde le bilan que les personnes directement intéressées par le RMI, puisqu'elles font partie des bénéficiaires, depuis un an en moyenne dans le cas de l'enquête RMI-900, font du dispositif, et de leur rapport au futur. Ces questions n'avaient pratiquement pas été abordées lors du rapport rendu en 1996. Pour synthétiser les opinions à partir de questions multiples, il a été privilégié dans cette partie du rapport la méthode de la constitution de typologies, les classifications ascendantes hiérarchiques faisant suite à des étapes d'analyse de correspondances multiples. Le choix de cette méthode permet de construire des systèmes d'attitudes qui s'appuient sur les réponses à plusieurs questions. En matière d'opinions, un terme de formulation ou encore l'emplacement d'une question peuvent faire varier de façon non négligeable la part des personnes qui choisissent une réponse plutôt qu'une autre¹⁹. Les résultats obtenus à partir de plusieurs questions sont plus solides que ceux reposant sur une question unique.

Une première typologie synthétise les avis sur le fonctionnement concret du dispositif (papiers, accueil, information, attente avant le premier versement, temps passé avec les allocataires).

Une deuxième typologie a été construite à partir des opinions plus générales sur le RMI. Les informations de base sont l'opinion sur le montant du RMI, son effet sur l'accès à l'emploi stable, le jugement sur le RMI comme mesure, les effets du RMI sur l'image de soi. La dernière information à la base de cette typologie reprend la distinction entre aspect solvabilisateur et aspect intégrateur du RMI.

La troisième typologie sur le rapport à l'avenir intègre la vision du futur des nouveaux arrivants au RMI, en matière de vie professionnelle, de logement et de temps à passer au RMI.

Cette partie sur les opinions des nouveaux arrivants au RMI sur ce dispositif se termine par une analyse lexicale d'une question ouverte sur les aspects positifs et négatifs du RMI. Cette méthode permet de synthétiser les opinions en restituant les termes utilisés par les allocataires.

¹⁹ J.-P. GREMY, « Questions et réponses : quelques résultats sur les effets de la formulation des questions dans les sondages », *Sociétés contemporaines* (1993) n°16, p.165-176.

I UNE SYNTHÈSE DES OPINIONS SUR LE FONCTIONNEMENT CONCRET DU DISPOSITIF

Une question-grappe mesure la satisfaction des nouveaux arrivants au RMI sur divers aspects du fonctionnement du RMI. C'est volontairement que la formulation des phrases choisies implique que l'expression d'une satisfaction par rapport au dispositif se fasse autant de fois par la réponse « plutôt d'accord » que par la réponse « plutôt pas d'accord »²⁰.

Si on en juge par la faible part des réponses « Ne sait pas », **les arrivants au RMI se sentent concernés quand on leur demande leur avis sur le fonctionnement du RMI**. A part pour ce qui est des questions sur l'aspect insuffisant ou au contraire trop long du temps passé avec les allocataires du RMI, les autres questions d'opinion n'ont produit que de 2 à 4 % de réponses « Ne sait pas ».

La qualité de l'accueil est le point qui recueille le plus d'opinions positives, puisque huit nouveaux allocataires sur dix se sont dit plutôt d'accord avec la phrase : « On est bien reçu ». **Les deux tiers des nouveaux allocataires sont plutôt satisfaits de l'aspect administratif** puisqu'ils ont manifesté leur désaccord avec la phrase : « Les papiers sont compliqués ». Un peu plus d'un nouvel allocataire sur deux se dit satisfait de l'information. Deux aspects du fonctionnement du RMI recueillent **davantage d'opinions critiques que d'opinions favorables**, il s'agit du **délai de paiement de la première allocation** et du **temps passé avec les allocataires du RMI**.

Quant à la phrase : « on passe trop de temps avec les RMistes », elle ne recueille qu'un très faible pourcentage d'avis favorables.

²⁰ Sur les biais apportés par un questionnaire qui privilégie un point de vue sur le sujet traité, voir : Nicole TABARD : *Analyse méthodologique d'une enquête d'opinion sur les déplacements urbains*, Collection des rapports n°48, CRÉDOC, octobre 1988. Dans l'enquête transports étudiée, la formulation des questions d'opinion favorisent les transports en commun par rapport à la voiture individuelle.

Tableau n°29

La satisfaction sur divers aspects du fonctionnement du RMI

<i>« Quand vous pensez à votre propre expérience du RMI, êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les opinions suivantes ? »</i>	<i>Plutôt d'accord</i>	<i>Plutôt pas d'accord</i>	<i>Ne sait pas</i>	<i>Total</i>
<i>a) Les papiers sont compliqués</i>	34%	63%	3%	100 %
<i>b) On est bien informé</i>	55%	43%	2%	100 %
<i>c) On attend beaucoup entre la demande et le versement de la première allocation</i>	51%	46%	3%	100 %
<i>d) On est bien reçu</i>	80%	16%	4%	100 %
<i>e) On ne passe pas assez de temps avec les RMistes</i>	42%	46%	12%	100 %
<i>f) On passe trop de temps avec les RMistes</i>	6%	83%	11%	100 %

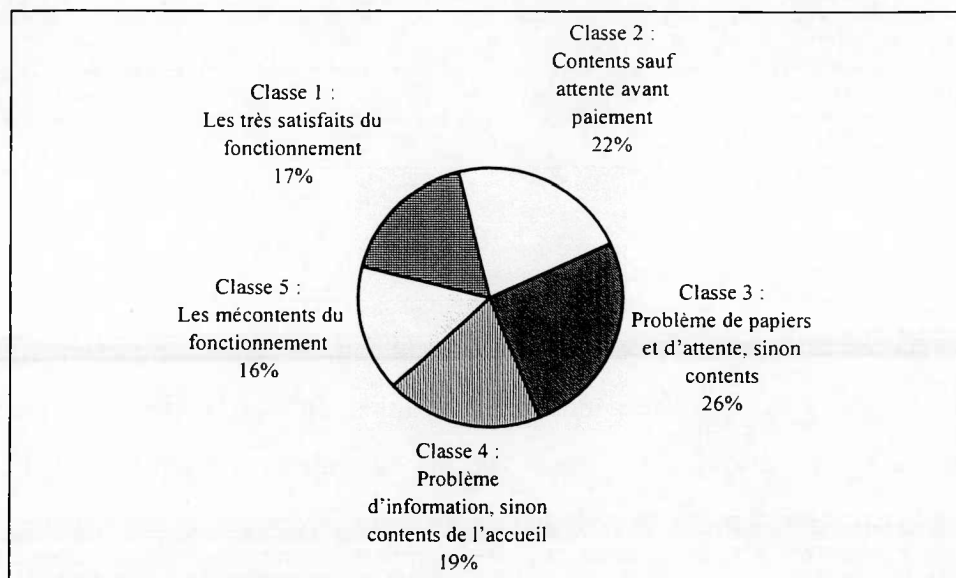
Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Pour synthétiser les principales opinions sur le fonctionnement du dispositif, plusieurs versions d'une analyse de correspondances multiples ont été réalisées à partir de ces informations. L'étape définitive porte sur les cinq premières sous-questions, les réponses favorables à l'item : « On passe trop de temps avec les RMistes » étant fortement corrélées aux réponses défavorables de l'item précédent : « On ne passe pas assez de temps avec les RMistes » pour que les deux items soient conservés dans l'analyse. Les réponses « ne sait pas » n'ont pas été considérées dans l'étape de l'analyse, mais réintroduites à l'étape de la classification (chaque individu ayant donné au moins une réponse « ne sait pas » étant alors classé en fonction de ses réponses exprimées). Dans des versions précédentes où ces réponses étaient intégrées dans l'analyse de correspondances multiples, les principales oppositions sur les premiers axes se faisaient entre les non-réponses et d'autres réponses exprimées. Or on ne peut parler, contrairement à d'autres exemples de traitement de questions d'opinions, de l'émergence d'un pôle important de personnes sans opinions qui se distingueraient des personnes s'exprimant, car sur les cinq premiers items de cette question-grappe sur le fonctionnement du RMI, seuls 3 % des nouveaux arrivants au RMI ont donné plus d'une réponse « ne sait pas ». C'est pourquoi on a choisi l'option méthodologique de ne pas tenir compte des réponses d'ignorance dans l'étape finale de l'analyse de correspondances multiples.

Les diverses attitudes face à ces questions sont synthétisées dans une typologie en cinq classes. Les classes ont été ordonnées selon le niveau de satisfaction sur le fonctionnement du RMI.

Graphique n°19 :

Une synthèse des opinions sur le fonctionnement du RMI par une typologie



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Description des cinq classes de la typologie des opinions sur le fonctionnement du RMI selon les questions ayant servi à la construction de la typologie

La classe 1 (17 % des nouveaux arrivants) est celle où les allocataires expriment **leur satisfaction du fonctionnement du RMI pour tous les domaines** qui leur sont proposés.

La deuxième classe (22 % des nouveaux arrivants) correspond à des allocataires plutôt **contents en termes d'informations, de papiers à fournir et d'accueil, mais se plaignant très souvent du délai d'attente avant le paiement** des prestations. Ils trouvent un peu plus souvent que l'ensemble des arrivants au RMI qu'on ne passe pas assez de temps avec les RMIstes.

Tableau n°30

Les réponses typiques des cinq classes d'opinion sur le fonctionnement du RMI aux questions ayant été retenues pour créer la typologie

	Classe 1 « Très contents »	Classe 2 « Contents, sauf versement »	Classe 3 « Problèmes de papiers »	Classe 4 « Problèmes d'information »	Classe 5 « Les plus mécontents »
<i>Effectifs et % ligne</i>	<i>151 (17 %)</i>	<i>197 (22 %)</i>	<i>237 (26 %)</i>	<i>167 (19 %)</i>	<i>146 (16 %)</i>
a) Les papiers sont compliqués	Pas d'accord (98 vs 63)	Pas d'accord (98 vs 63)	D'accord (99 vs 34)	Pas d'accord (95 vs 63)	D'accord (51 vs 34)
b) On est bien informé	D'accord (98 vs 55)	D'accord (98 vs 56)	Pas d'accord (49 vs 43)	Pas d'accord (100 vs 43)	Pas d'accord (71 vs 43)
c) On attend beaucoup entre la demande et le versement de la première allocation	Pas d'accord (95 vs 46)	D'accord (68 vs 50)	D'accord (62 vs 50)	Proche de l'ensemble des arrivants au RMI	D'accord (69 vs 50)
d) On est bien reçu	D'accord (96 vs 80)	D'accord (96 vs 80)	D'accord (95 vs 80)	D'accord (95 vs 80)	Pas d'accord (100 vs 16)
e) On ne passe pas assez de temps avec les RMIstes	Pas d'accord (81 vs 46)	D'accord (54 vs 42)	Proche de l'ensemble des arrivants au RMI	Proche de l'ensemble des arrivants au RMI	D'accord (62 vs 42)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Exemple de lecture : 98 % des arrivants au RMI de la classe 1 ont répondu « pas d'accord » à la phrase « Les papiers sont compliqués ». Cette réponse n'a été donnée que par 63 % de l'ensemble des arrivants au RMI.

La classe 3 (26 % des nouveaux arrivants) regroupe des personnes qui se plaignent toutes que **les papiers sont compliqués**. Les allocataires de cette classe ont tendance à trouver que **l'attente avant le versement est longue**, mais ils sont très souvent satisfaits de l'accueil.

La classe 4 (19 % des nouveaux arrivants) correspond à des personnes massivement **mécontentes de l'information**. Sinon l'accueil leur a semblé bon et les papiers faciles à remplir.

La classe 5 (16 % des nouveaux arrivants) est celle qui regroupe le plus **d'insatisfaits sur le fonctionnement du RMI**. Ici le mécontentement est général du côté de l'accueil, il est plus répandu que parmi l'ensemble des arrivants au RMI pour ce qui est des délais d'attente avant paiement, de la disponibilité en temps accordé aux allocataires du RMI, de l'information ou des papiers.

Description des cinq classes de la typologie des opinions sur le fonctionnement du RMI selon d'autres informations que celles ayant servi à la construction de la typologie
--

Par construction, les classes de la typologie se distinguent selon les opinions sur le fonctionnement du RMI. Ces classes se distinguent aussi sur des critères de profil socio-démographique ou de trajectoire. Les deux classes les plus contrastées sont respectivement celles des plus contents et celles des plus insatisfaits, c'est pourquoi elles sont décrites en premier. **L'opposition entre contents et mécontents recoupe celle qui distingue les moins en difficultés financièrement, d'une part, et ceux qui expriment de graves problèmes pour faire face à leurs dépenses et un recours aux aides financières, d'autre part.**

La classe des « très contents » (17% des arrivants au RMI)

Le groupe des arrivants au RMI qui fait état de sa satisfaction par rapport au fonctionnement du RMI est celui où on note **le moins de problèmes pour faire face aux**

paiements, qui a peu reçu d'autres aides financières des proches depuis le RMI, qui a peu sollicité les associations d'entraide, etc. **L'état de santé** dans ce groupe est particulièrement favorable. On note que les personnes les plus satisfaites du RMI ont moins fait état de problèmes financiers tant pendant l'enfance qu'actuellement dans leur famille d'origine. Le **niveau actuel de ressources des parents est plus élevé** dans ce groupe que dans les autres groupes.

La classe des « plus mécontents » (16% des arrivants au RMI)

Le groupe des plus mécontents du fonctionnement du RMI sont ceux qui ont le plus connu de **problèmes pour faire face à leurs factures ou frais de logement**, qui disent le plus de leur situation financière qu'ils sont obligés de s'endetter, qui ont fait appel à **des aides financières ou matérielles de diverses origines**, et qu'ils **manquent d'argent** à certains moments du mois pour faire face aux dépenses de nourriture. Leur **état de santé est parfois dégradé**.

Si la situation matérielle actuelle des personnes mécontentes du fonctionnement du RMI semble nettement dégradée, il ne s'agit pas pour autant d'un groupe ayant été confronté à des difficultés fortes depuis l'enfance.

Les plus mécontents comptent une proportion de **couples avec un ou deux enfants** plus élevée et résident un peu plus que les autres dans l'agglomération de Paris. Deux interprétations différentes peuvent être faites de cette surreprésentation de l'agglomération parisienne parmi le groupe des mécontents, on peut y voir le reflet de problèmes particuliers de fonctionnement du RMI dans cette partie de la France, on peut aussi l'interpréter comme l'indice d'une insatisfaction plus grande de la part des personnes ayant de très faibles revenus dans une région qui est nettement plus riche que la moyenne française et dont le parc de logements comporte peu d'opportunités pour les ménages à faibles ressources²¹.

²¹ L. CASES : « De moindres hausses de loyer en 1994 », INSEE Première, n° 0375, mai 1995.

C. CHAMBAZ et B. LEGRIS : « La géographie du niveau de vie : évolutions récentes », INSEE Première n° 0548, septembre 1997.

Les plus mécontents du fonctionnement du RMI ont connu davantage de périodes de **chômage** avant l'arrivée au RMI et leur période totale de chômage atteint plus souvent les trois années que dans les autres groupes.

La classe des arrivants au RMI « contents sauf sur les problèmes de délais avant le premier versement » (22% des arrivants au RMI)

Les personnes se plaignant surtout du délai d'attente avant le premier versement du RMI n'ont **pas de traits qui les distinguent radicalement** de l'ensemble des arrivants au RMI, si ce n'est qu'ils ont un peu moins sollicité l'aide financière de leurs proches. Ce moindre recours à l'aide financière des proches a pu rendre plus critique la période d'attente avant de toucher le RMI.

La classe des arrivants au RMI évoquant des « problèmes de papier »
(26% des arrivants au RMI)

Le groupe des personnes se plaignant des difficultés à remplir les papiers sont souvent des **ouvriers**. La **durée de scolarisation** dans ce groupe est **nettement plus faible** que celle de l'ensemble des arrivants au RMI. Ce groupe a davantage que les autres mentionné **des difficultés face à l'écriture, à la lecture ou au calcul**. Il compte d'ailleurs un peu plus d'étrangers que l'ensemble des entrants au RMI (17 % contre 12 %). Les personnes ayant mis en avant la difficulté à remplir les papiers viennent de **familles dont le niveau de vie est particulièrement bas**. Ce groupe se caractérise aussi par un **état de santé plus dégradé**.

La classe des arrivants au RMI évoquant des « problèmes d'information »
(19% des arrivants au RMI)

Le groupe des personnes qui auraient aimé être davantage informé se distingue peu de l'ensemble des arrivants au RMI. On peut toutefois noter que c'est dans ce groupe qu'on

rencontre le plus de Français. et le plus de personnes **n'ayant pas de difficultés face à la lecture, à l'écrit ou au calcul**. Leur niveau d'études n'est pas particulièrement élevé, c'est le niveau « BEPC - CAP - BEP maximum » qui est surreprésenté dans ce groupe.

Satisfaction sur le fonctionnement du dispositif et taux de sortie du RMI

On aurait pu s'attendre à ce que le groupe des satisfaits du fonctionnement du RMI soit celui où le taux de sortie du RMI soit le plus élevé, et que l'insatisfaction soit associé à un maintien dans le dispositif. Dans les faits, c'est plutôt l'inverse. La part la plus élevée de personnes étant encore au RMI est atteinte dans le groupe des satisfaits du fonctionnement du RMI. Dans ce groupe des satisfaits du fonctionnement, 74 % des personnes sont encore au RMI au moment de l'enquête. La part des personnes encore au RMI est particulièrement stable dans les autres groupe, puisque qu'elle varie entre 64% et 66 %.

II LES OPINIONS D'ENSEMBLE SUR LE RMI

Plusieurs questions plus générales visant à mesurer les opinions face au RMI ont été reprises, pour certaines d'entre elles, du panel RMI-CREDOC (voir tableau ci-après). La première porte sur l'apport du RMI dans l'accès à un emploi stable. **Seul un quart des arrivants au RMI pense que le RMI augmente les chances de trouver un emploi stable.** Les deux tiers sont d'un avis contraire, et un dixième ne sait pas.

La deuxième question aborde l'opinion sur le **montant** du RMI. Ceux qui le jugent **plutôt insuffisant** (réponses « c'est très insuffisant » ou « il permet à peine de vivre ») forment **près des deux tiers des nouveaux arrivants au RMI**. Environ un quart des arrivants au RMI est moins sévère en déclarant qu'« il peut aider à s'en sortir pour une courte période ». Moins d'une personne sur dix le juge d'un montant réellement suffisant et a choisi la réponse : « on peut s'organiser pour vivre avec ce montant ».

La troisième question est plus un **bilan général sur le RMI comme mesure**. Une faible minorité (un dixième des arrivants au RMI) est réellement enthousiaste en répondant que le RMI constitue « une mesure utile et efficace ». Près d'un tiers des arrivants a un avis positif, tout en étant plus modéré qu'enthousiaste, et choisit la réponse : « c'est plutôt une bonne chose ». Un autre tiers fait un bilan mitigé du dispositif du RMI en choisissant l'item : « C'est une demi-mesure ». Près d'un quart des arrivants au RMI donne une réponse nettement plus critique, en déclarant que c'est « une mesure très insuffisante ».

La quatrième question traite des conséquences du RMI sur l'image de soi. **Plus du tiers des personnes voient comme conséquence du RMI une atteinte à l'image de soi**, 30 % des arrivants au RMI ont répondu que le RMI entraîne avant tout qu'« on se sent étiqueté et dévalorisé », 4 % sont allés jusqu'à choisir la réponse : « Les autres ne vous considèrent plus ». **Pour la moitié des arrivants au RMI, le RMI a plutôt des conséquences positives**, soit parce que « c'est une chance pour redémarrer », soit encore, réponse moins fréquente que la précédente, parce que « cela montre qu'on s'occupe enfin de vous ».

La cinquième question reprend la distinction dans le RMI entre aspect revenu et aspect insertion. Les **nouveaux arrivants au RMI qui pensent que c'est avant tout « un coup de pouce pour s'en sortir (travail, logement, formation, etc.) »** sont **légèrement plus nombreux** que ceux qui pensent que c'est avant tout « un revenu minimum pour vivre ». Plus du tiers des arrivants au RMI ont répondu que c'était à la fois un revenu et un coup de pouce.

Tableau n°31

Cinq questions générales pour aborder les opinions face au RMI

« Pensez-vous que le RMI a augmenté vos chances de trouver un travail stable ? »	
Oui	25 %
Non	65 %
Ne sait pas	10 %
Total	100 %
« En ce moment, le RMI garantit un revenu d'environ 2 100 F pour une personne seule, et de 3 000 F pour un couple avec un enfant. Dans l'ensemble, que pensez-vous de ce montant ? »	
C'est très insuffisant	38 %
Il permet à peine de vivre	24 %
Il peut aider à s'en sortir pour une courte période	27 %
On peut s'organiser pour vivre avec ce montant	9 %
Autre réponse	1 %
Ne sait pas	1 %
Total	100 %
« Dans l'ensemble, diriez-vous que le RMI c'est : »	
Une mesure utile et efficace	10 %
Plutôt une bonne chose	31 %
Une demi-mesure	33 %
Une mesure très insuffisante	24 %
Sans opinion	2 %
Total	100 %
« Selon vous, le fait de bénéficier du RMI, entraîne avant tout que : »	
On se sent étiqueté et dévalorisé	30 %
Les autres ne vous considèrent plus	4 %
Cela montre que l'on s'occupe enfin de vous	11 %
C'est une chance pour redémarrer	41 %
Rien de tout cela	14 %
Total	100 %
Pour vous, le RMI c'est d'abord :	
Un revenu minimum pour vivre	27 %
Un « coup de pouce » pour s'en sortir (travail, logement, formation, etc.)	32 %
Les deux	37 %
Autre	3 %
Ne sait pas	1 %
Total	100 %

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Une brève comparaison avec le panel RMI-CREDOC de 1990

Deux de ces questions d'opinion figuraient à l'identique dans le questionnaire du panel RMI-CREDOC de 1990. Un rapprochement peut être fait entre les réponses, à six ans d'écart. Une des réserves à cette comparaison est que l'enquête de 1996 porte sur un flux, celui des arrivants au RMI du premier semestre 1995, alors que le panel RMI-CREDOC porte sur un stock d'allocataires en septembre 1989. Le vote du RMI au Parlement datant de décembre 1988, ce stock comporte toutefois peu d'allocataires de longue date.

En 1996, la proportion de personnes ayant répondu que le RMI pouvait conduire à un emploi stable a légèrement progressé depuis 1990 (+ 5 %), même si cette opinion reste largement minoritaire. La question d'opinion sur le RMI comme mesure a vu la nette diminution des réponses les plus enthousiastes, puisque la phrase : « c'est une mesure utile et efficace », qui recueillait 25 % des réponses en 1990 n'en recueille plus que 10 % en 1996. Les réponses les plus critiques, « c'est une demi-mesure » ou « c'est une mesure très insuffisante » ont nettement progressé dans la même période, ces deux réponses regroupaient le tiers des allocataires du RMI en 1990 contre plus de la moitié des arrivants au RMI en 1996.

Une synthèse des opinions d'ensemble sur le RMI par une typologie

Une synthèse des attitudes face au RMI a été construite par le moyen d'une typologie en cinq classes. Certaines réponses très peu répandues ont dû être regroupées avec d'autres au sens proche pour obtenir des effectifs suffisants dans l'étape de l'analyse en correspondances multiples. A la question d'opinion sur le montant du RMI, les autres réponses (1 % de l'échantillon) ont été regroupées avec les réponses « ne sait pas ». A la question sur les conséquences du RMI sur l'image de soi, on a regroupé la réponse « les autres ne vous considèrent plus », qui n'est donnée que par 4 % de l'échantillon, avec la réponse « on se sent étiqueté et dévalorisé ». Enfin, à l'alternative proposée de savoir si le RMI est plutôt un

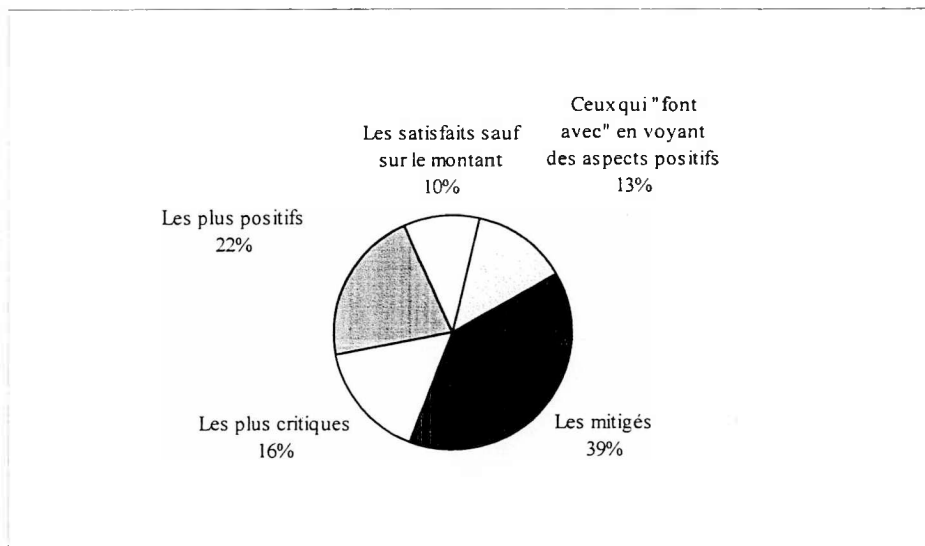
revenu ou plutôt un coup de pouce, 3 % d'arrivants au RMI ayant donné une réponse « autre » ont été regroupés avec ceux ayant dit qu'ils ne savaient pas.

Comme dans l'analyse précédente visant à synthétiser les opinions sur le fonctionnement du RMI, les réponses « ne sait pas » n'ont pas contribué à l'analyse mais les nouveaux arrivants concernés par ces réponses sont réintroduits dans l'étape de classification à partir de leurs réponses exprimées. Seuls 4 % des nouveaux arrivants au RMI avaient donné plus d'une non-réponse aux cinq questions d'opinions analysées ici, ce qui est insuffisant pour parler d'un pôle conséquent de sans opinions.

A partir de l'enquête de 1996 sur les nouveaux entrants au RMI, on peut résumer en cinq grands groupes les attitudes des nouveaux arrivants au RMI face à ce dispositif²².

Graphique n°20

Une synthèse des opinions d'ensemble du RMI par une typologie



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

²² La classification retenue est en sept classes, mais deux classes aux effectifs peu importants ont été regroupés avec la plus grande classe.

Description des cinq classes de la typologie des opinions d'ensemble du RMI selon les questions ayant servi à la construction de la typologie
--

La première classe (22 % des allocataires) regroupe **les plus positifs**. Ils disent souvent du RMI qu'il augmente les chances d'accéder à un emploi stable, que son montant constitue une aide appréciable pour une courte durée, que cette mesure est une bonne chose, que c'est à la fois un coup de pouce et un revenu minimum pour vivre, qu'il constitue une chance pour redémarrer. Les plus positifs sont le groupe qui compte la plus forte proportion de sortis du RMI.

La deuxième classe (10 % des nouveaux arrivants) regroupe des **personnes plutôt satisfaites du RMI** (qu'elles considèrent comme un « coup de pouce pour redémarrer » ou dont elles disent qu'il montre « qu'on s'occupe de nous ») **mais critiques sur un point précis, son montant**, qui est souvent qualifié de « très insuffisant ». Cette même expression est souvent choisie par ce groupe quand on lui demande de juger globalement le RMI.

La troisième classe (13 % des nouveaux arrivants) regroupe des arrivants au RMI qui « **font avec** » en quelque sorte, **tout en voyant des effets positifs**. Ici s'exprime **l'opinion**, rarement choisie par ailleurs, **qu'on peut vivre avec son montant**, en outre ce groupe dit qu'il est « plutôt utile » ou encore qu'il est « une bonne chose ». Il est vu comme « une chance pour redémarrer » ou encore comme la preuve « qu'on s'occupe de nous ». Les réponses sont plus incertaines sur ses effets pour l'accès à l'emploi stable.

Dans la classe 4 se retrouvent des personnes **plus mitigées dans leurs opinions**. Cette classe est de loin **la plus importante** (34 % des nouveaux arrivants). **Pour ces personnes, le RMI est « une demi-mesure », son montant est « à peine suffisant pour vivre »**. La très grande majorité des personnes de ce groupe pense que le RMI n'aide pas à accéder à un emploi stable. L'aspect revenu est mis en avant au détriment de l'aspect « coup de pouce pour redémarrer ». On a regroupé avec cette classe deux petits groupes (2 % des entrants chacun) qui ont des réponses d'incertitude.

Tableau n°32

Les réponses typiques des cinq classes d'opinion sur le RMI aux questions ayant été retenues pour créer la typologie

	Classe 1 « Les plus positifs »	Classe 2 « Satisfaits, sauf le montant »	Classe 3 « Font « avec » côté positif »	Classe 4 « Les mitigés »	Classe 5 « Les plus critiques »
Effectifs et % ligne	199 (22 %)	91 (10 %)	118 (13 %)	347 (39 %)	144 (16 %)
Le RMI a augmenté vos chances de trouver un travail stable	Oui (63 vs 25)	Ne sait pas (23 vs 10)	Ne sait pas (40 vs 10)	Non (83 vs 66)	Non (92 vs 66)
Opinion sur le montant du RMI	Aide pour courte durée (66 vs 27)	Très insuffisant (82 vs 38)	Peut vivre avec (50 vs 9)	A peine suffisant pour vivre (40 vs 24)	Très insuffisant (86 vs 38)
Opinion sur le RMI comme mesure	Bonne chose (59 vs 31)	Très insuffisant (52 vs 24) Mesure utile (21 vs 10)	Bonne chose (54 vs 31) Mesure utile (26 vs 10)	Demi-mesure (56 vs 32)	Très insuffisant (68 vs 24)
Conséquences du RMI	Chance pour redémarrer (84 vs 41)	Cela montre qu'on s'occupe de nous (46 vs 11)	Cela montre qu'on s'occupe de nous (31 vs 11) Chance pour redémarrer (52 vs 41)	Rien de cela (27 vs 14) Dévalorisant (35 vs 30)	Dévalorisant (72 vs 30)
RMI : avant tout revenu ou coup de pouce pour s'en sortir	Les deux (57 vs 37)	Coup de pouce (64 vs 32)	Les deux (64 vs 37)	Revenu minimum pour vivre (36 vs 27)	Autre (17 vs 3) Revenu minimum pour vivre (49 vs 27)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Exemple de lecture : 63% des arrivants au RMI de la classe I ont répondu « oui » à la phrase « Le RMI a augmenté vos chances de trouver un travail stable ». Cette réponse n'a été donnée que par 25% de l'ensemble des arrivants au RMI.

La dernière classe (16 % des nouveaux arrivants au RMI) est celle qui regroupe **les plus critiques**. Toutes les réponses les plus négatives ont été choisies largement plus souvent dans cette classe que partout ailleurs. Pour ce groupe, le montant du RMI est « très insuffisant », la mesure en elle-même est jugée « très insuffisante », le RMI n'améliore pas les chances d'accéder à un emploi stable. Plus encore que dans le groupe précédent, le RMI est vu comme un « revenu » et non comme un « coup de pouce pour redémarrer ». Enfin, les personnes de ce groupe ont choisi massivement de dire du RMI qu'il entraînait une dévalorisation de l'image de soi.

Description des cinq classes de la typologie des opinions d'ensemble sur le RMI selon d'autres informations que celles ayant servi à la construction de la typologie

Comme dans la typologie résumant les opinions sur le fonctionnement du RMI, **l'opposition entre satisfaits et insatisfaits recouvre largement celle entre personnes se débattant dans les problèmes matériels aigus et personnes moins exposées à ces difficultés**. Les deux classes les plus contrastées par leur profil, leur condition de vie, sont à nouveau celles des plus positifs et celles des plus critiques, c'est pourquoi elles sont décrites en premier.

La classe des « plus positifs » (22% des arrivants au RMI)

Les plus positifs sur le RMI dans son ensemble sont **aussi les moins en difficultés sur le plan matériel**. Ce ne sont pas pour autant les mieux équipés en voiture ou en téléphone, les nouveaux arrivants au RMI qui sont d'opinion mitigée sont mieux équipés qu'eux. S'ils ne font pas particulièrement plus appel à l'aide de leurs proches que l'ensemble des arrivants au RMI, ils sont en revanche assez confiants dans la possibilité qu'ils auraient de trouver de **l'aide auprès de ces proches en cas de problèmes**. Dans ce groupe, sont surreprésentés les **hommes seuls sans enfants** ainsi que les habitants de l'agglomération urbaine de Paris. Le **niveau de diplôme est assez élevé** ici. Leur parcours a été marqué par des expériences

d'emploi comme de chômage assez courtes, le RMI est pour eux en quelque sorte **une étape avant une insertion durable**. Il leur a souvent permis d'améliorer leur niveau par le suivi d'une **formation**.

La classe des plus critiques (16% des arrivants au RMI)

Les plus critiques sont de loin ceux qui ont **les plus graves difficultés** tant pour honorer leurs factures que pour faire face à l'achat de nourriture, leurs problèmes financiers étant parfois allés jusqu'à la coupure de gaz, électricité ou téléphone, la saisie ou l'expulsion. C'est d'ailleurs le groupe où les **taux de motorisation ou d'équipement en téléphone sont les plus bas**. Dans ce groupe, le **recours à des aides financières ou en nature tant des services sociaux, des amis ou des associations d'entraide** est plus fréquent qu'ailleurs.

Les plus critiques ont parfois connu de **grandes difficultés dans l'enfance**, le suivi par une assistante sociale de leur famille d'origine n'était pas rare. Si les plus critiques par rapport au RMI singularisent par leurs conditions de vie difficiles tant dans l'enfance qu'actuellement, ils n'ont en revanche aucun trait socio-démographique marquant.

La classe des satisfaits, sauf sur le montant (10% des arrivants au RMI)

Le groupe des personnes satisfaites dans l'ensemble mais trouvant le montant du RMI insuffisant **viennent d'un milieu modeste** et disent plus que les autres que leur famille avait des problèmes d'argent pendant l'enfance. **Peu d'aide est attendue de la part de la famille** d'origine. Ce groupe fait toutefois **moins état de difficultés financières** actuelles que les plus critiques. Ce groupe compte une part non négligeable de personnes ayant atteint la **cinquantaine**, et dont on peut supposer qu'elles ont connu matériellement des jours meilleurs, ce qui les rend peut-être plus sensibles aux aspects monétaires. Une partie de ces arrivants au RMI sont des **femmes n'ayant jamais travaillé**. Le **niveau scolaire** est nettement **plus bas**

dans ce groupe que dans l'ensemble des arrivants au RMI. C'est dans ce groupe **que le niveau d'équipement tant en voiture qu'en téléphone est le plus faible.**

La classe de ceux qui « font avec » le montant du RMI tout en voyant des côtés positifs
(13% des arrivants au RMI)

Les arrivants au RMI de ce groupe comptent une proportion non négligeable **de familles de deux enfants**. Dans ce groupe où le **niveau de diplôme est plutôt bas**, peu de personnes ont suivi une formation depuis leur arrivée au RMI. Une partie de ces arrivants au RMI a connu **des difficultés pendant l'enfance**. Aujourd'hui, ce groupe ne connaît pas plus de difficultés matérielles que l'ensemble des arrivants au RMI.

La classe des mitigés
(39% des arrivants au RMI)

Si on les compare à l'ensemble des arrivants au RMI, les « mitigés » dans leur opinion sont relativement plus « privilégiés » que les autres. Ils ont nettement **moins de difficultés pour faire face à leurs échéances**, sont **moins confrontés à la nécessité de faire des restrictions** dans des domaines vitaux, leur enfance a été nettement moins entourée de problèmes divers. Les « mitigés » sont le groupe qui connaît **le plus de sorties vers l'emploi ou la formation**.

Les deux typologies d'opinion sur le RMI : points communs et divergence

Un des points communs entre la typologie sur le fonctionnement du RMI et celle sur les opinions d'ensemble sur cette même mesure est **l'aspect très structurant des difficultés matérielles sur les attitudes face au RMI**. Quand les difficultés sont aiguës, les réponses d'opinion tant sur le fonctionnement que celles sur l'ensemble du dispositif font apparaître de

fortes critiques. alors qu'à l'inverse une attitude favorable va de pair avec une atténuation des difficultés à faire face à ses paiements.

Cette typologie se distingue toutefois sur plusieurs aspects de la précédente. La typologie sur les opinions concernant le fonctionnement du RMI faisait peu apparaître d'écarts dans les conditions de vie dans l'enfance entre les groupes. Il n'en est pas de même ici. On peut en conclure que **l'opinion d'ensemble sur le RMI est davantage influencé par les expériences connues tout au long de la vie que l'opinion sur le fonctionnement, qui renvoie davantage à la situation présente.**

La typologie sur le fonctionnement du RMI montrait que le taux maximum de maintien dans le RMI se situait parmi la classe des plus satisfaits. Critiquer l'accueil, l'information ou les délais quand on est encore dépendant du RMI est peut-être désenchanté, et pour cette raison évité par les personnes encore au RMI. Pour ce qui est en revanche des opinions d'ensemble sur le RMI, le taux maximum de personnes sorties vers l'emploi se trouve du côté des mitigés, comme si le recul que permet l'insertion professionnelle permettait l'émergence d'une attitude plus critique (sans être non plus très critique). **Les plus critiques** sont, et c'est assez logique, **ceux qui ont la vision la plus sombre du fonctionnement du RMI.** Rappelons que ce groupe est par construction celui qui se sent **le plus stigmatisé par le RMI.**

III LE RAPPORT AU FUTUR DES NOUVEAUX ARRIVANTS AU RMI

Trois questions d'anticipation permettent d'aborder la vision de l'avenir que les nouveaux arrivants au RMI ont, du moins pour ceux qui arrivent à se projeter dans l'avenir. Si les questions d'opinion sur le RMI dans son fonctionnement comme dans son ensemble avaient peu récoltées de réponses d'ignorance de la part des arrivants récents au RMI, **les réponses « ne sait pas » ne sont pas rares quand il s'agit d'envisager l'avenir.**

La première question porte sur **la situation professionnelle dans 6 mois**. La moitié des arrivants au RMI pense qu'elle sera meilleure, le quart d'entre eux la voit identique. Ceux qui imaginent une dégradation sont peu nombreux. Près d'un cinquième des nouveaux arrivants au RMI n'a pas d'idée précise sur leur avenir professionnel d'ici six mois.

La deuxième question d'anticipation porte **sur leur vision de la situation de logement dans le même délai**. Plus de quatre nouveaux arrivants au RMI pensent que leur situation sera identique car ils sont bien dans leur logement. Un cinquième pense avoir un nouveau logement, et une proportion voisine souhaiterait un nouveau logement mais ne croit pas que ce souhait sera réalisé d'ici six mois. Les incertains sont en proportion similaire à ceux de la question précédente (et forment moins d'un cinquièmes des arrivants au RMI).

La dernière question d'anticipation porte sur **la durée pendant laquelle ils envisagent de rester encore au RMI**. Près du tiers des arrivants au RMI n'est déjà plus au RMI. La réponse la plus fréquente (donnée par près du tiers des personnes) est l'incertitude sur la durée à rester encore au RMI. **Très peu de personnes envisagent d'y rester encore au moins deux ans**. Un peu plus ont répondu « entre 6 mois et moins de 2 ans », mais le regroupement des réponses d'un délai au moins égal à six mois ne concerne qu'une personne sur dix.

Tableau n°33

Trois questions sur le rapport au futur des nouveaux arrivants au RMI

« Comment voyez-vous votre situation professionnelle dans 6 mois ? »	
<i>Meilleure</i>	49%
<i>Il n'y aura pas de changement</i>	27%
<i>Moins bonne</i>	6%
<i>Vous n'en avez aucune idée</i>	18%
<i>Total</i>	100%
« Parmi les phrases suivantes, laquelle correspondra le mieux à votre situation de logement dans 6 mois ? »	
<i>Vous aurez sans doute un nouveau logement</i>	19%
<i>Vous n'aurez pas un nouveau logement par manque de moyens financiers ou de possibilité de relogement</i>	22%
<i>Vous n'aurez pas un nouveau logement parce que vous êtes bien où vous êtes</i>	42%
<i>Vous n'en savez rien, mais de toutes façons d'ici là, vous serez obligé de quitter votre logement actuel</i>	6%
<i>Ne sait pas</i>	11%
<i>Total</i>	100%
« Combien de temps pensez-vous rester encore au RMI ? »	
<i>Moins de 6 mois</i>	27%
<i>De 6 mois à moins de 2 ans</i>	7%
<i>2 ans et plus</i>	3%
<i>Vous n'en avez aucune idée</i>	32%
<i>N'est plus au RMI</i>	30%
<i>Total</i>	100%

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

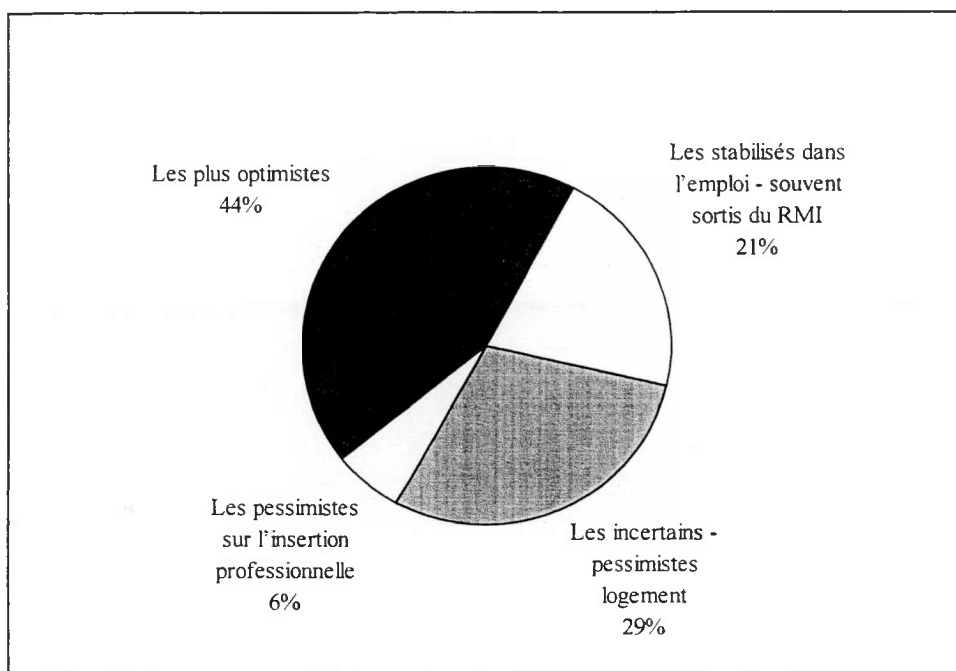
Les attitudes face à l'avenir sont synthétisées par le moyen d'une typologie issue d'une analyse de correspondances multiples sur ces trois questions. Contrairement aux deux typologies précédentes sur les opinions, la part des non-réponses est suffisamment élevée pour que ces modalités aient été laissées dans l'analyse. Une des classes obtenues regroupe d'ailleurs les incertains sur leur avenir. Deux regroupements ont été faits. On a assimilé dans la question sur l'avenir en termes de logement les réponses « Vous n'en savez rien, mais de toutes façons d'ici là, vous serez obligé de quitter votre logement actuel » aux réponses « ne sait pas », ces deux réponses ayant un sens d'incertitude et la première n'a été donnée que par 6 % des nouveaux arrivants au RMI. Dans la question sur la durée à rester encore au RMI, la

période « de 6 mois à moins de 2 ans » a été ajoutée à la période « 2 ans et plus » au vu des effectifs concernés (10 % pour la somme de ces deux réponses).

Ces différentes attitudes sont résumées dans une partition en quatre classes de l'ensemble des personnes rencontrées dans l'enquête CRÉDOC-DIRMI.

Graphique n°21 :

Une typologie des attitudes face au futur



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Description des quatre classes de la typologie des attitudes face au futur
selon les questions ayant servi à la construction de la typologie

La première classe, qui est aussi la plus importante en effectifs (elle regroupe 44% des nouveaux arrivants au RMI) est celle **des plus optimistes**. Dans leur très grande majorité, ces allocataires pensent que **leur situation professionnelle va s'améliorer prochainement**. Ils ont davantage répondu que les autres **qu'ils resteront moins de 6 mois encore au RMI**. En termes de logement, leurs réponses diffèrent peu de celles de l'ensemble des personnes, si ce n'est une légère surreprésentation des réponses : « Vous aurez sans doute un nouveau logement ».

Le deuxième groupe (21 % des répondants) pense que **leur situation face à l'emploi est stabilisée**. Une forte majorité des personnes de ce groupe ne percevait **plus le RMI à la date de l'enquête**. Pour ce qui est de leur avenir dans le domaine du logement, certains se voient dans un nouveau logement, d'autres disent qu'ils ne changeront pas car leur situation actuelle de logement leur convient.

Le troisième groupe (29 % des personnes) se compose davantage **d'incertains en matière d'avenir professionnel comme pour envisager la durée pendant laquelle ils vont encore rester au RMI**. Ils sont souvent **pessimistes sur leur avenir en matière de logement**, puisqu'ils disent plus que l'ensemble des arrivants au RMI qu'ils devront encore rester au moins six mois dans leur logement parce qu'ils n'auront pas assez d'argent pour déménager.

Tableau n° 34

Les réponses typiques des quatre classes d'attitudes face à l'avenir aux questions ayant été retenues pour créer la typologie

En %

	Classe 1 « Les optimistes »	Classe 2 « Stabilisation professionnelle, souvent sortis du RMI »	Classe 3 « Incertains - pessimistes logement »	Classe 4 « Pessimistes sur l'insertion professionnelle »
Effectifs et % ligne	400 (44 %)	186 (21 %)	258 (29 %)	55 (6 %)
La situation professionnelle dans 6 mois	Meilleure (87 vs 49)	Pas de changement (84 vs 27)	Ne sait pas (55 vs 18)	Moins bonne (100 vs 6)
La situation relative au logement dans 6 mois	Nouveau logement (26 vs 19)	Nouveau logement (25 vs 19) Pas de changement, bien comme ça (48 vs 42)	Pas de changement, car manque d'argent (38 vs 22) Ne sait pas (24 vs 17)	Pas de changement, car manque d'argent (36 vs 22)
Durée à rester au RMI	Moins de 6 mois (52 vs 27) De 6 mois à moins de 2 ans (16 vs 7)	N'est plus au RMI (66 vs 30)	Ne sait pas (76 vs 32)	Ne sait pas (56 vs 32)

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Exemple de lecture : 87 % des arrivants au RMI de la classe 1 pensent que leur situation professionnelle dans 6 mois sera « meilleure ». Cette réponse n'a été donnée que par 49 % de l'ensemble des arrivants au RMI.

Le dernier groupe, de loin le plus petit (6 % des répondants), **est le plus pessimiste pour l'insertion professionnelle**. Tous disent que leur situation d'emploi sera moins bonne dans six mois. Comme dans le groupe précédent, ils répondent plus que l'ensemble des arrivants au RMI qu'ils devront encore rester au moins six mois dans leur logement par manque d'argent pour en changer. Ils sont incertains sur la durée pendant laquelle ils devront encore rester au RMI.

Description des cinq classes de la typologie des opinions sur le fonctionnement du RMI selon d'autres informations que celles ayant servi à la construction de la typologie
--

La classe des optimistes (44% des arrivants au RMI)

La classe des optimistes se singularise par un **niveau scolaire meilleur** que celui atteint par l'ensemble des arrivants au RMI, par la **relative aisance financière de leur famille d'origine et l'absence de difficultés pendant l'enfance**. Ce groupe compte beaucoup **d'homme seuls sans enfants**, et **l'hébergement** y est assez répandu. **L'état de santé est meilleur** dans cette classe que dans les trois autres, et la **situation matérielle** actuelle est nettement **moins dégradée**. L'aide attendue de la famille en cas de « coup dur » est assez importante.

La classe des incertains, pessimistes sur le logement (29% des arrivants au RMI)

La classe des incertains, pessimistes sur le logement, présente des traits inverses à celle des optimistes. Ici, le **niveau scolaire est bas**, les **difficultés matérielles actuelles sont prononcées** et **l'enfance a souvent été marquée par des difficultés**. Dans ce groupe, le **soutien de la famille d'origine tant réalisé qu'attendu est faible**, voire inexistant. Le **niveau d'équipement** est le plus **bas** des quatre classes de la typologie des attitudes face à l'avenir. Un seul trait les rapproche de la classe des optimistes, c'est que ces deux groupes

sont plus que l'ensemble des arrivants au RMI **encore bénéficiaires de l'allocation** un an plus tard.

La classe des stabilisés professionnellement, souvent sortis vers l'emploi

(21% des arrivants au RMI)

La classe des personnes pensant que leur situation professionnelle ne changera pas et qui sont souvent sorties du RMI est assez **composite**, puisqu'elle comprend **à la fois des personnes au travail (en contrat aidé ou non), en formation, ainsi que des personnes sont éloignées de l'emploi** soit parce qu'il s'agit **de femmes au foyer vivant avec un actif**, soit de **personnes plus âgées, parfois en très mauvaise santé**. L'hétérogénéité de cette classe est telle qu'il serait critiquable de commenter leurs caractéristiques moyennes.

La classe des pessimistes en matière d'évolution de leur insertion professionnelle

(6% des arrivants au RMI)

Les pessimistes en matière d'évolution de la situation matérielle forment une petite classe, aussi peu de caractéristiques spécifiques ressortent une fois que les critères de seuil et de significativité statistique sont appliqués dans la méthode des tamis. **Leur enfance a été marquée de grandes difficultés**, et comme dans le cas des incertains pessimistes sur le logement, **les difficultés actuelles sont prononcées**.

Le recouplement entre les trois typologies d'attitudes face au RMI

En conclusion de la description et de l'analyse des typologies exprimant les attitudes des nouveaux arrivants au RMI, une approche des croisements entre ces trois typologies a été réalisée.

Deux résultats apparaissent nettement, **les plus optimistes dans la typologie sur le rapport au futur ont tendance à se retrouver parmi les plus satisfaits des deux typologies**

d'opinions sur le RMI. Cette tendance se retrouve pour les pessimistes. **Etre pessimiste sur son futur va souvent de pair avec une vision critique du RMI.**

Ces catégories extrêmes d'opinions ne se recouvrent pas pour autant totalement. Si on prend comme exemple le groupe des très positifs dans la typologie d'ensemble du RMI, 58 % d'entre eux se retrouvent parmi les plus optimistes de la typologie d'anticipation (contre 49 % dans l'ensemble des arrivants au RMI), et 24 % font partie des plus contents dans la typologie sur le fonctionnement du RMI (alors que cette catégorie ne regroupe que 17 % des arrivants au RMI).

Autre exemple, les plus négatifs dans la typologie d'ensemble sur le RMI se retrouvent à 40 % dans la classe des incertains-pessimistes sur le logement dans la typologie d'anticipation (cette dernière classe ne regroupant que 29 % des arrivants au RMI), et à 28 % dans la classe des mécontents du fonctionnement (cette dernière classe ne regroupant que 16 % de l'ensemble des arrivants au RMI).

En dehors de ces catégories extrêmes, les autres classes se recoupent assez peu entre typologies. Chacune de ces typologies a donc un intérêt spécifique pour rendre compte des opinions et des attitudes des nouveaux arrivants au RMI.

Dans les trois typologies, **l'état de la situation matérielle est très lié aux formations d'opinion.** Les avis négatifs sont généralement donnés par des personnes se débattant dans des difficultés matérielles fortes, alors que les avis les plus optimistes ou les plus favorables représentent des personnes relativement plus abritées sur ces questions.

On retrouve dans les trois typologies **l'importance du lien avec la famille d'origine.** Quand celle-ci aide concrètement, ou encore est perçue comme un recours possible en cas de problèmes, les opinions sont plus sereines. Quand ses moyens sont très limités, ou encore que les liens sont très faibles, les arrivants au RMI ont une vision plus critique du dispositif du RMI et un rapport plus pessimiste ou plus incertain sur l'avenir.

*IV ANALYSE LEXICALE DU DISCOURS
DES ALLOCATAIRES SUR LE RMI*

Le questionnaire soumis à 900 allocataires du RMI se terminait par deux questions ouvertes permettant de recueillir un jugement final et global sur le dispositif²³. Les réponses enregistrées par les enquêteurs ont fait l'objet d'une saisie informatique exhaustive, et ont ensuite subi les traitements d'une analyse lexicale (logiciel ALCESTE).

L'intérêt de cette démarche, dans l'approche générale de ce rapport d'étude, consistait moins à apporter de nouveaux éléments quant aux jugements prononcés par les allocataires sur le dispositif (jugements que les trois sous parties précédentes détaillent de manière assez précise), qu'à restituer la "chair" des opinions exprimées. Il ne s'agira pas, autrement dit, de produire une nouvelle quantification des réponses recueillies à ces questions - exercice qui tendrait à reproduire une bonne partie des commentaires qui ont déjà été faits -, que d'en explorer systématiquement la forme et le contenu. Dans la suite, donc, de l'analyse des jugements portés par les bénéficiaires, **cette approche lexicale du discours des allocataires va davantage nous renseigner sur la "manière" dont ils les formulent, étant entendu qu'elle mettra ainsi en valeur les affects qu'elle contient.**

C'est en effet une chose de savoir que 30 % des allocataires interrogés se sentent "étiquetés", "dévalorisés", et s'en est une autre de faire apparaître qu'ils le disent en évoquant parfois aussi la "honte", l'"humiliation", voire le "désespoir". Cette exploration systématique du contenu des réponses spontanées met cependant à jour un thème inattendu, qui regroupe toutes les évocations relatives à la dénonciation des "abus" que commettraient certains bénéficiaires. En ce sens, il est clair que le soupçon qui pèse sur les allocataires du RMI de bonne foi - le soupçon de la fraude ou bien de la paresse que nourrit un certain sens commun - redouble la difficulté de vivre le "stigmaté" au quotidien, et renseigne sur la manière dont sont quelquefois perçues les tracasseries administratives : comme une obligation d'avoir à justifier sa bonne foi, le fait qu'on est un "vrai RMIste".

²³ Rappel des questions : "d'après votre expérience, quels sont les aspects positifs et négatifs du RMI ?".

Ce traitement lexicométrique appliqué à ces deux dernières questions ouvertes, donne des résultats assez inégaux. La question qui porte sur les éléments négatifs du dispositif permet de recueillir un matériau relativement plus riche que celle qui concerne les aspects positifs, en ce sens qu'un traitement quantitatif des évocations recueillies peut mettre à jour différents types de discours, se distinguant aussi bien du point de vue de la forme, que du fond.

Les discours recueillis sur les aspects positifs du RMI, s'ils ne sont pas réellement plus "pauvres", et on verra ainsi la charge affective qu'ils contiennent malgré tout, sont sensiblement moins variés et portent tous, ou peu s'en faut, sur l'apport matériel et financier du dispositif, même s'il n'est que momentané. C'est pour cette raison que nous allons, dans les pages qui suivent, distinguer l'exploitation de ces deux questions.

92 % des nouveaux arrivants au RMI ont cité au moins un aspect positif, et 80 % ont cité au moins un aspect négatif. Seuls 9% des arrivants au RMI n'ont donné aucune réponse, ni à la question sur les aspects positifs, ni à celle sur les aspects négatifs.

IV. 1. La perception des aspects négatifs du dispositif RMI

IV. 1. 1. Les grands registres de l'expression

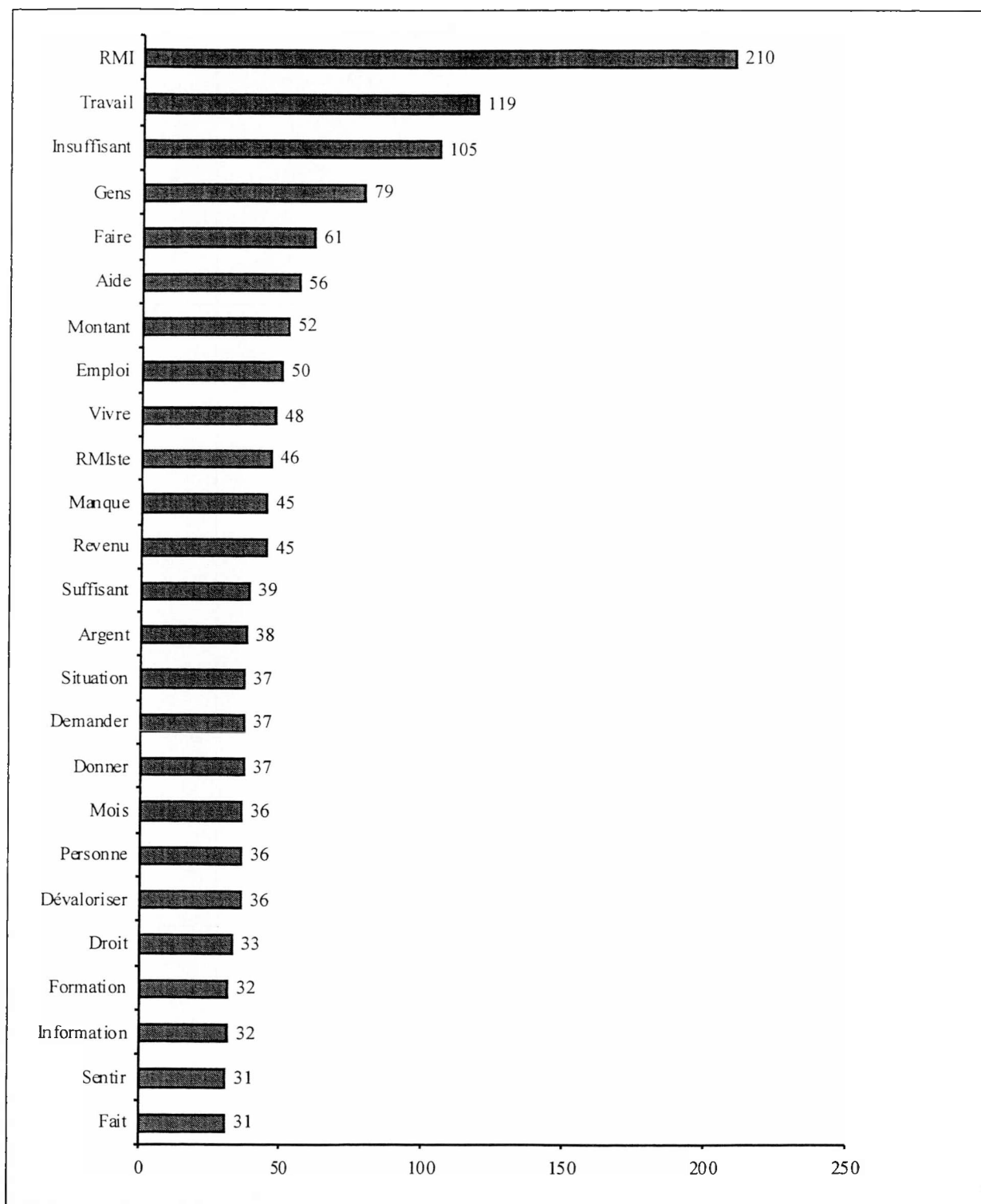
Le premier temps de l'analyse des évocations recueillies à cette question ouverte porte sur l'analyse globale du corpus. Ce dénombrement initial consiste à hiérarchiser les formes recueillies selon la fréquence de leur apparition. On parlera en effet de "formes" dans la mesure où, dans la procédure que nous avons retenue pour réaliser cette analyse, on s'intéressera davantage aux mots "lématisés", qu'à l'ensemble des déclinaisons possibles des différents termes²⁴. On dénombre ainsi près de cinquante formes (49, exactement), qui reviennent au moins vingt fois, et vingt-sept qui reviennent au moins trente fois (voir graphique page suivante).

²⁴ Une forme lématisée est donc en quelque sorte radicalisée en ce sens qu'on ne tient pas compte de tous les suffixes qui peuvent l'accompagner. Ainsi "aide", qui est la cinquième forme la plus fréquente, renvoie-t-elle aux formes suivantes qui ont effectivement pu être enregistrées : "aide", "aides", "aident", etc.

Ces formes “brutes”, en quelque sorte, renvoient le plus souvent à ce qu’il est convenu d’appeler des “segments répétés”, c’est à dire des formes associées entre elles, des “blocs” grammaticaux, autrement dit ou, pour reprendre une expression de C. Lévi-Strauss à propos de la structure narrative du mythe, des “paquets de sens”. Au titre de ces formes les plus fréquentes le plus souvent “enchâssées” dans des segments répétés, qui en précisent le sens, on trouve notamment “*insuffisant*” qui est un qualificatif fréquemment appliqué à d’autres formes fréquentes telles que “*revenu*”, “*allocation*”, “*montant*”, etc. Dans le même ordre d’idée, la forme “*suffisant*”, est souvent employée dans le même contexte négatif : “*pas suffisant*”, “*ce n’est pas suffisant*”, “*l’allocation n’est pas suffisante pour...*”, “*pas suffisant pour vivre*”, etc.

Graphique n°22 :

Les formes lématisées les plus fréquentes (*)



Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

(*) : les formes qui comptent au moins 30 occurrences.

Tableau n°35

Les principales formes les plus fréquentes et leurs segments répétés

Formes les plus fréquentes	Nombre d'occurrences	Segments répétés	Nombre d'occurrences
o "Travail"	119	- "pas de travail" - "chercher du travail" - "pour trouver du travail" - "à trouver du travail" - "pas assez d'aide pour trouver du travail" - "Quand on n'a pas de travail..."	18 10 6 4 2 1
o "Insuffisant"	105	- "montant insuffisant" - "revenu insuffisant" - "est insuffisant" - "c'est insuffisant" - "allocation insuffisante" - "insuffisant financièrement" - "très insuffisant" - "insuffisant pour..."	11 8 7 6 5 5 4 4
o "Gens"	79	- "des gens qui..." - "des gens en profitent" - "des gens en..." - "des gens qui ne veulent pas..." - "des gens qui ne savent pas..."	6 5 4 1 1
o "Aide"	56	- "d'aide" - "aide à..." - "cela n'aide pas..." - "pas assez d'aide pour..." - "pas d'aide..."	6 6 4 4 4
o "Suffisant"	39	- "pas suffisant" - "l'allocation n'est pas suffisante..." - "ce n'est pas suffisant" - "n'est pas suffisant pour vivre" - "n'est pas suffisant pour..." - "c'est pas suffisant"	11 4 2 2 2 2
o "Dévaloriser"	36	- "c'est dévalorisant" - "est dévalorisé" - "se sentir dévalorisé"	5 4 1

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

On ne saurait compléter le tableau précédent, précisant le contexte syntaxique dans lequel s'inscrivent les formes les plus fréquentes, sans restituer tous les segments répétés de chacune des formes les plus fréquentes. Or cela constituerait une liste trop longue et fastidieuse. Qu'il suffise pour le moment de constater, après ce premier examen du contenu des réponses enregistrées, que se dégagent nettement trois grands registres d'évocations :

o Le premier registre contient tous les termes qui évoquent plus ou moins explicitement ce que nous appellerions *“les insuffisances du dispositif”*.

Les formes, parmi celles qui sont les plus fréquentes, qui s'inscrivent dans ce registre, sont les suivantes : *“insuffisant”, “aide”, “montant”, “manque”, “revenu”, “suffisant”, “argent”,* etc. La dimension pécuniaire apparaît donc clairement comme la dominante de ce registre d'évocations mais, ne serait-ce que sur un mode *“mineur”*, d'autres dimensions du dispositif sont évoquées. C'est finalement bien ce que désigne l'emploi du terme *“aide”*, ainsi que les phrases dans lesquelles il est inséré. Idéal-typiquement, c'est à dire après analyse, on peut recomposer cette proposition de ce registre d'évocation : le RMI est ici globalement jugé comme une *“aide insuffisante pour trouver un emploi ou un travail, ou bien un logement...”*. Si la proposition précédente est déduite de l'analyse qu'on peut faire, les suivantes ont bien été enregistrées :

- *“Insuffisant au niveau financier : c'est difficile de vivre avec moins de 3 000 francs par mois. Une fois les charges payées, il reste juste de quoi manger”*.
- *“La mesure est insuffisante. Il n'arrive jamais au début du mois”*.
- *“Manque d'informations quant aux droits que l'on possède quand on est au RMI”*.
- *“C'est un revenu qui ne permet pas la réinsertion. Il marginalise plus qu'il ne réinsère”*.
- *“Cela n'aide pas beaucoup pour trouver du travail, à part des CES. C'est écœurant parce qu'on ne voit que ça. L'allocation n'est pas suffisante pour vivre, on a l'impression d'être assisté”*.
- *“Pas assez de lien avec la réinsertion. Nécessiterait une politique de réinsertion plus forte”*.

- *“En étant au RMI, contrairement à ce que l'on pouvait nous dire, on nous donne encore moins de travail”.*

Ces réponses montrent bien de quelle manière, ce qui est mis en cause concerne non seulement le montant de l'aide apportée, mais aussi le fonctionnement administratif du dispositif et le retard dans le versement de l'allocation, et son efficacité réelle pour ce qui est de l'insertion sociale et professionnelle.

o Le second grand registre des évocations est constitué par toutes celles qui renvoient à la difficulté de vivre l'étiquette de RMIste et à la **“stigmatisation”**.

Parmi les formes les plus fréquentes qui s'inscrivent dans ce registre, on trouve principalement : *“dévaloriser”, “dévalorisation”*... forme aux déclinaisons plurielles qui revient 36 fois ; mais aussi parmi les formes moins fréquentes : *“étiqueté”* qui revient une vingtaine de fois et *“étiquette”* qui apparaît six fois. *“Assistanat”* apparaît aussi treize fois, tandis qu'on compte quatre fois les mots : *“marginal”, “inférieur”*, et trois fois *“honte”, “déconsidéré”, “marginalisé”*...

Les contextes dans lesquels s'inscrivent ces termes sont manifestement ceux qui sont le plus chargés de connotations affectives :

- *“On génère de la discrimination . On joue avec la vie des gens. On n'est pas assez pris au cas par cas. Certains ont un potentiel, mais qui sont au RMI, donc en détresse...”*
- *“Socialement, c'est pas évident de se présenter avec cette carte. J'ai un sentiment de dévalorisation par rapport à moi-même, et dans le regard des autres”.*
- *“On est étiqueté socialement”.*
- *“Il y a une gêne de l'annoncer”.*
- *“On se sent étiqueté, dévalorisé. J'ai l'impression qu'on ne peut pas descendre plus bas”.*
- *“On se sent en marge de la société”.*

Ce registre, par rapport au précédent notamment, se présente donc de façon beaucoup plus homogène, on verra d'ailleurs qu'il correspond complètement à une forme de discours tout à fait particulière et particularisante, tout comme le troisième registre qui suit.

o Le troisième grand registre des évocations concerne toutes les évocations qui s'attachent à rendre compte des **"abus"** dont les bénéficiaires ont pu s'apercevoir.

Les seules formes, parmi celles qui sont les plus fréquentes, qui se rattachent à ce grand registre sont *"gens"* et *"personnes"*, étant entendu qu'il s'agit de mettre en cause ceux qui abusent du dispositif. C'est parmi les formes qui apparaissent moins de trente fois qu'on trouve des mots, ou des formes, plus explicites : *"profiteur"*, *"profiter"*, revient par exemple 21 fois. Dix fois, on parle aussi de *"fainéant"*, au singulier ou au pluriel. Ce problème peut être abordé de deux façons différentes : ou bien l'on considère qu'il y a des *"gens"*, donc, qui abusent, ou bien l'on pense que c'est le dispositif lui-même qui incline à ce laisser aller. C'est pourquoi on peut aussi ranger dans ce registre les formes telles que *"pousser"* ou *"inciter"*... car certains pensent en effet, typiquement, que *"le RMI incite (ou bien pousse) les gens à ne rien faire, à devenir fainéants"*.

- *"Il y a de l'abus : des gens en profitent. Pourquoi tu vas bosser, alors que moi j'attends le RMI tranquille"*.
- *"Ça entretient un certain laxisme et un manque d'initiative et de combativité"*.
- *"On a tendance à se laisser vivre. Ça entame la motivation à chercher un boulot. On est moins actif au bout d'un an"*.
- *"Il ne faut pas y prendre goût car on devient fainéant"*.
- *"C'est un dispositif pervers : les gens se contentent de ce qu'ils perçoivent et refusent des emplois qui ne leur rapportent pas plus que le RMI"*.

Ces trois grands registres sont déduits de la lecture du graphique représentant les formes les plus fréquentes et du tableau qui montrent leur insertion dans des segments répétés. Ils découlent, en d'autres termes, d'une première interprétation de ces données. Ils apparaissent dès lors comme les trois grandes options possibles, choisies par les personnes interrogées,

étant entendu, qu'à ce stade de l'analyse, rien n'indique qu'elles soient exclusives les unes des autres, contrairement aux discours-types qu'on peut faire apparaître en seconde analyse.

IV. 1. 2. Les discours-types

Cette analyse consiste en une typologie classique réalisée à partir d'une analyse factorielle. Il s'agit donc de regrouper entre elles, dans des "classes", les réponses équivalentes, à partir de la similitude des formes qu'elles contiennent et qui les caractérisent. Contrairement aux grands registres, ces discours-types sont exclusifs les uns des autres, autrement dit : la réponse d'une personne sera rangée dans une seule classe en fonction de ses spécificités lexicales.

L'analyse réalisée sur cette question portant sur les aspects négatifs du dispositif du RMI permet de tracer les contours de cinq discours-types que nous allons maintenant détailler, et qui recoupent en partie les trois grands registres que nous avons identifiés, même s'ils permettent de les affiner, et de les préciser.

Les trois premières formes typiques du discours des bénéficiaires du RMI interrogés relèvent du premier des grands registres évoqués plus haut :

- Le premier type de discours, qui représente **23% des réponses** classées par l'analyse, contient toutes les évocations relatives à "**l'insuffisance du dispositif**" particulièrement en ce qui concerne l'"**aide**" à l'insertion.
- Le second type de discours, qui "pèse" **24% des réponses** classées, est celui qui est centré sur l'"**insuffisance**" du montant de l'allocation.
- Le troisième type de discours, qui représente **5% des réponses**, est essentiellement constitué par les **unités, ou formes, non classées par l'analyse** mais dont on verra qu'elles traduisent souvent l'insatisfaction des bénéficiaires interrogés sur le fonctionnement administratif du dispositif.

- Le quatrième type de discours, **21% des réponses** classées, correspond au troisième grand registre, c'est à dire celui qui **évoque les “abus” que commettraient certains bénéficiaires**.
- Le cinquième, enfin, **27% des réponses** classées, correspond exactement au second registre qu'on a identifié plus haut, en ce sens que ce qui le caractérise est bien cet ensemble d'évocations tournant autour de ce qu'on a appelé précédemment la **”stigmatisation”**, c'est à dire **la difficulté de vivre l'étiquetage du “éréviste”**.

Dans les pages qui suivent, nous allons détailler chacun des ces discours-types à partir de leurs “spécificités lexicales”, c'est à dire : les formes qui sont à la fois relativement plus fréquentes dans un discours-type donné, et relativement moins fréquentes dans les autres. Pour aider à l'interprétation de ces spécificités, et retourner au sens, on détaillera également le contexte syntaxique dans lequel chacune d'entre elles s'inscrit.

Le discours sur l'insuffisance du dispositif en ce qui concerne l'insertion

Ce premier type de discours, si l'on devait en résumer succinctement le contenu, est celui qui porte sur une remise en cause de l'efficacité du dispositif au regard de l'insertion non seulement professionnelle - le travail, l'emploi et la formation sont des termes qui reviennent en effet ici presque chaque fois - mais aussi sociale dans la mesure où il est souvent question, par exemple, de l'accès au logement. L'idée-force qui structure donc ce type de discours est finalement celle que contient cette réponse que nous avons enregistrée :

- *“On a tendance à oublier le mot ‘insertion’. On nous verse de l'argent mais ce n'est pas pour autant qu'on nous propose un emploi”*.

Très explicitement, le contrat d'insertion est plusieurs fois mis en cause pour son inefficacité concrète, ou par le fait qu'on l'ignore même parfois.

- *“Les RMistes devraient en parallèle être aidés par la mairie, les services sociaux pour trouver du travail, c'est le rôle du **contrat d'insertion**. Actuellement, cette aide n'est pas efficace ou effective”.*
- *“On n'est pas assez informé. Par exemple, je n'étais pas au courant du **contrat d'insertion**”.*

D'une manière plus générale, comme on pourra s'en rendre davantage compte encore au vu du tableau suivant, c'est le dispositif dans ses divers développements qui est mis en question du fait des dysfonctionnements (en particulier dans les relations entre les différents intervenants) qui grèvent son efficacité, mais qui empêchent aussi les allocataires d'être informés de ce dont ils peuvent bénéficier pour les aider dans leur parcours.

- *“Il n'y a pas de réel partenariat entre les différentes structures. Les relations sont plutôt ambiguës, désastreuses, voire conflictuelles. Résultat : il n'y a pas d'aide concrète”.*

Tableau n°36
Spécificités du discours du premier type

Spécificités (*)	Contexte syntaxique
o Aide	- " <i>Pas d'aide dans la recherche du logement</i> ". // - " <i>Manque d'aide et de volonté d'insertion des gens</i> ". // - " <i>On ne s'occupe pas assez de nous. Il faudrait nous aider davantage sur différents points : le logement, le travail, les renseignements d'ordre général, les soins médicaux...</i> ".
o RMIstes	- " <i>Les gens se croient tout permis vis-à-vis des chômeurs et des RMIstes : avant les élections, on avait des tickets de bus gratuits, et depuis, plus rien. Pourtant, des trajets, rien qu'avec l'administratif, il y en a !</i> " // - " <i>C'est le parcours du combattant, on ne fait pas confiance aux RMIstes, même les services qui s'en occupent</i> ". // - " <i>Trop de RMIstes, ça fait de la concurrence pour les emplois réservés</i> ".
o Formation	- " <i>Ne répond pas à mes attentes au niveau de la formation. Je pensais que le RMI aidait concrètement à l'insertion professionnelle</i> ". // - " <i>L'aide à la formation est insuffisante. La réinsertion se limite souvent à l'obtention d'un CES</i> ".
o Emploi	- " <i>Il ne faut pas qu'il empêche de rechercher un emploi : donner de l'argent, c'est bien ; donner un emploi, c'est mieux</i> ". // - " <i>On est sensé être prioritaire pour des emplois mais ce n'est pas vrai</i> ".
o Logement	- " <i>Les RMIstes ne peuvent pas trouver un logement</i> ". Ils devraient être prioritaires pour l'emploi". // - " <i>Il n'y a pas de mesure pour le logement. Or il y a des difficultés car on ne loue pas aux RMIstes</i> ".
o Stage	- " <i>On a l'impression d'être à la charge des salariés... donc de la société. Les stages ne suffisent pas. Ce qu'il faut, c'est du travail, que les gens deviennent humains, avoir la possibilité de faire de vrais stages qui débouchent sur un emploi</i> ". // - " <i>Je n'ai jamais eu ni d'emploi aidé, ni de stage</i> ".
o Trouver	- " <i>Ça n'aide par forcément à trouver du travail</i> ". // - " <i>N'aide pas à trouver un emploi, un logement</i> ". // - " <i>Ils devraient aider davantage les gens pour trouver un emploi</i> ".
o Informe	- " <i>On se sent dévalorisés. On n'est pas informé de nos droits. La mairie ne dit pas qu'on a droit à l'aide médicale gratuite</i> ". // - " <i>C'est aberrant que des personnes responsables d'associations censées nous aider ne soient pas informées</i> ". // - " <i>Je n'étais pas bien informé des mesures accompagnant le RMI</i> ".

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

(*) : les formes spécifiques sont lématisées et classées par ordre décroissant de significativité. Le symbole // marque la fin d'une réponse et le début d'une autre.

Ce discours apparaît clairement comme celui du mécontentement du fait des attentes déçues en ce qui concerne bien des domaines : la formation, l'emploi, les stages, le logement, l'information... et pas seulement le montant de l'allocation versée. Pour les personnes qui répondent de cette façon il est donc évident que le RMI ne joue pas son rôle, c'est à dire qu'il n'aide pas, en partie à cause du fait que les intervenants sociaux coordonnent mal leur travail, ou bien qu'ils ne sont pas eux-mêmes assez informés de ce qu'ils peuvent proposer aux bénéficiaires.

Si ce discours est donc en général assez argumenté, et se développe souvent sur un mode "rationnel", il n'est pas, loin s'en faut, dépourvu de toute charge affective. Un certain nombre d'évocations annexes traduisent en effet bien ce "mal vivre" dans le RMI :

- *"Je suis toujours dans le rouge. Je me sens mal dans ma peau, je me renferme. Je n'ai rien à raconter. Faute d'argent je ne fais plus rien, j'ai peur".*
- *"Impossible de se décontracter, de sortir quand on n'a pas de travail".*

Et certains vont jusqu'à parler de son caractère "destructeur" :

- *"Nivellement par le bas. Ça catalogue dans un système, c'est assez destructeur. Ça sert à acheter de l'alcool ou d'autres produits de consommation, plutôt que de redémarrer".*
- *"C'est un moyen d'empêcher les gens de postuler au suicide. Le RMI est une mort lente".*

D'autres réponses associées à celles qui sont spécifiques de ce discours, enfin, renvoient également à ce qui sera développé dans le discours du troisième type qui porte spécifiquement sur ce qu'on a appelé la "stigmatisation".

- *"On n'est pas assez attentionné envers nous. Pour les assistantes sociales, on est des cas sociaux dès qu'on va quelque part : à la CAF... on nous pose des questions : quels sont vos revenus ? Le RMI : on est tout de suite un cas".*

Le discours sur l'insuffisance du montant de l'allocation

Ce second type de discours est beaucoup plus homogène car on ne relève que trois spécificités : *“montant”*, *“allocation”*, *“insuffisant”*. Ce qui est mis en cause est donc ici clairement, et presque exclusivement, l'argent que touchent les allocataires du RMI... comme si ces bénéficiaires n'avaient pas d'autres critiques à son encontre, ou bien comme si celle-ci valait toutes les autres. Les évocations associées à cette dénonciation sont de trois types, ou nuances.

o Les réponses les plus nombreuses ne comportent guère plus que ces trois termes, ou leurs équivalents :

- *“Le montant du revenu est insuffisant”*.
- *“L'allocation est insuffisante”*.
- *“Le montant de l'allocation est insuffisant”*

o Les secondes évoquent l'impossibilité de *“vivre”* avec un telle somme d'argent :

- *“On ne peut pas s'y installer car c'est suffisant pour survivre, pas pour vivre”*.
- *“C'est insuffisant, il faut toujours calculer”*.
- *“Le revenu est trop juste pour vivre, même insuffisant”*.

Certains ajoutent une dimension qualitative en ce sens qu'il ne s'agit plus seulement de pouvoir *“vivre”* mais de *“vivre vraiment”*, *“décentement”*, *“convenablement”*, etc. Au simple fait économique, s'additionne donc encore une fois une dégradation sociale : *“c'est un peu honteux”* ajoute d'ailleurs une des personnes interrogées.

o Les troisièmes comportent une dimension quantitative en ce sens qu'il y est fait référence à la famille et aux enfants :

- *“Le montant est insuffisant pour une famille de cinq personnes”*.

- *“Le montant est trop faible pour élever des enfants majeurs”.*
- *“Ce n'est pas suffisant pour faire vivre une famille”.*

Certains ajoutent même, à ce titre, que les allocations familiales ne devraient pas être prises en compte dans le calcul du revenu ou, plus généralement, critiquent son mode de détermination : *“c'est trop insuffisant, il y a une incohérence des calculs”.*

Le discours par défaut sur les divers dysfonctionnements du dispositif

Ce troisième type de discours du premier grand registre des évocations, est constitué par défaut, en quelque sorte : après analyse. Il rassemble toutes les réponses qui n'ont pas été classées dans les quatre autres types. Cependant une lecture approfondie permet d'en recouvrer le sens, s'il en est un.

Si aucune spécificité lexicale ne marque ce “discours”, c'est qu'il aborde des thématiques par trop diverses mais on peut tout de même mettre en évidence qu'il s'agit souvent de critiquer le fonctionnement administratif du dispositif et sa lenteur et cela, sous trois principaux aspects :

- o L'attente entre la formulation de la demande et la première perception de l'allocation :
 - *“C'est trop long entre la demande et le premier versement. C'est pas logique de considérer la période de trois mois pour l'obtention du RMI, et donc d'avoir à attendre trois autres mois pour percevoir le RMI”.*
 - *“Trop d'attente pour l'attribuer et trop de papiers à fournir”.*
 - *“C'est trop long entre la première demande et le premier versement”.*
 - *“Les demandes sont longues. C'est démoralisant à la période de demande, pour savoir si on y a droit”.*

o Les tracasseries administratives, en général, auxquelles les allocataires sont semble-t-il assujettis :

- *“C'est difficile à l'obtenir, et on a des difficultés administratives”*.
- *“Les démarches sont longues, il manque toujours des papiers. C'est dévalorisant. On ne se sent pas à l'aise. On ne voulait pas demander d'aide aux autres”*.
- *“ On a des tracasseries administratives en permanence ”*.
- *La complexité et la lourdeur du système. C'est très prenant. Il y a beaucoup de démarches administratives qui n'apportent rien au RMIste”*.

o Les difficultés qui concernent spécialement la justification des ressources et des emplois temporaires éventuellement occupés pendant la période de perception du RMI :

- *“On ne prend pas en compte les enfants adultes habitant au domicile familial. On a trop de tracasseries administratives quand on a un emploi temporaire”*.
- *“Les tracasseries administratives lorsqu'on alterne période de chômage et d'emploi... le délais de carence est de deux mois”*.

Le discours de la stigmatisation

Ce type de discours est celui qui correspond parfaitement au second des trois grands registre d'expression qu'on a identifiés. Il présente par ailleurs une particularité technique qui tient dans le fait que les spécificités lexicales qui le caractérisent, révèlent assez peu le contenu réel des évocations qu'il contient en fait. Les deux termes qui reviennent en effet remarquablement dans ce type de réponse (et bien moins dans les autres) sont, d'une part, *“francs”* étant entendu qu'il s'agit le plus souvent du montant de l'allocation et, d'autre part, *“touche”* dans le sens de percevoir cette allocation.

Certes, ce dernier terme peut-il contenir certaines connotations négatives, notamment si on la compare à certains de ses synonymes : *“percevoir”*, *“recevoir”*, etc. C'est cependant

une notion assez répandue dans le sens commun, qui peut d'ailleurs parfaitement s'appliquer à d'autres types d'allocations : les allocations familiales, par exemple. Plus révélateur, pourtant, apparaît le contexte dans lequel s'inscrivent ces réponses.

Tableau n°37

Spécificités du discours du quatrième type

Spécificités (*)	Contexte syntaxique
o Francs	- <i>“On a l'impression d'avoir une étiquette dans le dos. Ce n'est pas parce qu'on reçoit 3 000 francs par mois qu'il faut se complaire dedans”. // - 2 000 francs, ce n'est pas suffisant. Je préférerais gagner de l'argent au travail plutôt que de le recevoir à ne rien faire”.</i>
o Touche	- <i>“Il ne vaut mieux pas dire aux gens qu'on touche le RMI parce qu'après on est montré du doigt”. // - “En déclarant un travail, on touche moins. Il faudrait qu'il y ait un seuil en dessous duquel on ne diminue pas les allocations. On est étiqueté comme appartenant à une catégorie de personnes pas débrouillardes, qui ne comprennent rien”. // - “Toucher le RMI, ce n'est pas positif”.</i>

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

(*) : les formes spécifiques sont lématisées et classées par ordre décroissant de significativité.

C'est dans ce contexte qu'apparaît notamment le terme d'“étiquette” comme le montre le tableau précédent : “on a une étiquette dans le dos...”, “on se sent étiqueté...”. Plus généralement ce sont bien des réponses de ce type qui donnent son contenu caractéristique à ce discours. C'est d'ailleurs ici que l'on retrouve en outre les termes de “marge”, “marginalisation”.

- “Gagner de l'argent sans rien faire, on se sent en marge de la société”.
- “Le mot RMI, ça fait démunir, en **marge** de la société”.
- “**Marginalisation**, uniquement des CES, du subventionné. Petit avenir, petite vie”.

Ainsi, également, avec un autre indice qui fonctionne autour de la notion de "dévalorisation" qui n'est pas sans évoquer une certaine déchéance et le versant psychologique, l'impact sur l'image de soi que produit cet étiquetage, ou cette stigmatisation :

- *"Cela nous fait sentir qu'on est mis au dernier échelon de la société, c'est dévalorisant"*.
- *"On se sent **dévalorisé** quand on a travaillé toute sa vie... on ne peut pas avoir trop d'amour propre"*.
- *"C'est **dévalorisant**, on se sent incapable, on a l'impression d'être étiqueté. Le RMI, c'est être au plus bas. On a peur de ne plus pouvoir s'en sortir"*.
- *"**Dévalorisation** de soi. Perte de confiance en soi. Perte de son identité. On a l'impression d'avoir chaque fois à dire merci"*.

Même sans ces repères visibles, ces indices, une lecture attentive des réponses classées dans ce type de discours montre bien que ce dont il est question, outre des questions de revenu, d'emploi ou de logement, comme ailleurs, c'est sur le coût social ou personnel, la dégradation et la honte qu'insistent les personnes qui ont fait ces réponses. Les termes, comme on peut en juger dans ce qui suit, sont d'ailleurs parfois très durs :

- *"**Je suis très gênée** d'être au RMI quand je suis obligée d'aller aux restos du cœur, par exemple"*.
- *"On se sent écrasé, rabaissé, méprisé... **c'est une humiliation**. On se sent clodo, sdf. On se sent sali"*.
- *"C'est dur d'en arriver là quand auparavant tout allait bien. On est obligé de demander le minimum, de **s'abaisser**, de raconter sa vie et ses problèmes"*.
- *"On se laisse sombrer doucement. On se crée une vie négative et on ne réagit pas. On perd tout, donc **on se cache**"*.
- *"C'est un quignon de pain qui ne résout pas les problèmes. Ça tend à développer une mentalité d'assisté. **C'est l'hostie du désespoir**, c'est purement psychologique et assez superficiel. Si je n'avais pas été soutien de famille, je n'aurais jamais pu tenir le coup"*.

Le discours sur les abus

Ce type de discours qui correspond au troisième des trois grands registres d'évocations identifiés lors du premier examen des réponses recueillies, est objectivé par un assez grand nombre de spécificités lexicales qu'on retrouve assez peu dans les autres types de discours. C'est celui de la dénonciation des abus que commettent "*certaines allocataires*", "*certaines personnes*", des "*gens*", désignés sous ces termes génériques. En réalité, comme on l'a rapidement signalé, cette catégorie désignent deux phénomènes.

o Il s'agit, en premier lieu, des abus *stricto sensu*, dans la mesure où sont mis en cause les individus qui "profitent" du système, c'est à dire qui en bénéficient alors qu'ils ne devraient pas y avoir droit, C'est le cas, notamment, de ceux qui percevraient l'allocation tout en continuant de travailler. La motivation de ce discours tient sans doute à une réaction face au stigmatisme défini précédemment : il y aurait des "vrais" allocataires du RMI : ceux qui, comme le dit une personne interrogée sont dans une situation "extrême" ; et les faux, ceux qui exagèrent. Autrement dit à la déchéance, s'ajoute ici le soupçon d'une escroquerie. C'est pourquoi chez ceux qui tiennent ce discours, se fait sentir le besoin de plus de "*contrôles*" pour séparer "le bon grain de l'ivraie" et pour ainsi reconquérir sa dignité.

- "*Certains n'en ont pas besoins et ils le touchent*".
- "*Il y a du profit, de l'abus, et donc les gens bien en subissent les conséquences*".
- "*Il y a des gens qui abusent, d'où le double tranchant*".

Tableau n°38

Spécificités du discours du cinquième type

Spécificités (*)	Contexte syntaxique
o Profiter	- "Les gens qui ne veulent pas travailler et qui n'ont pas de frais peuvent profiter du RMI. Cela peut amener à refuser des emplois. Les gens peuvent prendre l'habitude d'être assistés". - "
o Chercher	- "Certains avantages poussent certains RMIstes à ne pas chercher du travail". // - "Les gens s'endorment au lieu de chercher du travail".
o Gens	- "S'il y a des gens qui y vont par profit , c'est pas la peine. Les gens qui en ont besoin n'ont pas le courage de le demander". // - "Ça peut rendre les gens plus paresseux".
o Personne	- "C'est de l'argent facile, pour certaines personnes ". // - Certaines personnes restent trop longtemps au RMI sans que cela débouche sur un emploi.
o Contrôle	- "Il n'y a pas assez de contrôle pour l'attribution du RMI. Il y a des gens qui touchent le RMI et qui travaillent". // - Il y a beaucoup de gens qui en profitent . l'Etat devrait mieux contrôler ".
o Fainéant	- "Ça pousse à la fainéantise . Beaucoup comptent sur ça plutôt que de travailler. Certains le touchent et ne devraient pas, tandis que d'autres devraient en bénéficier et ne l'ont pas". // - "Il entretient la fainéantise dans certains cas".
o Abus	- "Ça pousse à la fainéantise : il y a des abus ". // - "C'est de l'argent facile, il n'y a pas de contrôle pour voir si les gens en ont vraiment besoin... il y a trop d' abus ".
o Pousser	- "Ne pousse pas certains à poursuivre leur recherche d'emploi. Certains s'en contentent". // - Les différentes aides les poussent à ne pas vraiment chercher du travail".

Source : RMI 900-CREDOC DIRMI 1996

(*) : les formes spécifiques sont lématisées et classées par ordre décroissant de significativité.

D'une certaine manière, ne donner le RMI qu'à ceux qui en ont vraiment besoin, serait une manière de rétablir du mérite pour certains : *“on accorde le RMI à n'importe qui. Certains bénéficiaires ne le méritent pas”*.

o Il se fait aussi jour, en second lieu, chez certaines des personnes que nous avons interrogées, un risque qui tient au dispositif lui-même qui tient à la possibilité de se contenter de l'allocation et de ne pas “vraiment” chercher du travail. Le RMI, en ce sens, apparaît comme un véritable “piège” :

- *“L'effet pervers : les gens se contentent de ce qu'ils perçoivent et refusent des emplois qui ne leur rapportent pas plus que le RMI”*.
- *“Le côté pervers du système, c'est de s'y complaire et de s'y installer”*.
- *“C'est un piège : c'est de l'argent facile, et on se complait dans cette situation”*.

Ce risque est celui de l'assistanat, comme le souligne une personne interrogée, *“il y a un risque d'assistanat qui enlève la volonté de faire quelque chose pour s'en sortir”* qui, comme le précise une autre, est la tentation *“de s'endormir sur ce que l'on a”*. Même si, d'accord avec la plupart des personnes interrogées, ceux qui font ce type de réponse estiment par ailleurs, que dans le cas du RMI, *“on a peu”*, *“cela peut pousser certaines personnes à se laisser aller parce qu'elles estiment que le RMI est un dû. Pour moi le RMI est insuffisant financièrement. Je ne peux pas m'en sortir avec le RMI”*.

IV. 2. La perception des aspects positifs du dispositif RMI

Le spectre des évocations recueillies à la question ouverte portant sur les aspects positifs du dispositif RMI est sensiblement moins large que pour la question précédente, cela principalement en raison de la nature même des réponses. Il n'y a en effet pas moins de réponses fréquentes (on a bien vingt-six formes revenant au moins 30 fois, et 40 formes revenant au moins 20 fois), mais quatre formes reviennent une centaine de fois. Autrement dit, la plupart des personnes interrogées, quant ce n'est pas la totalité, qui répondent à cette

question. citent au moins l'un de ces quatre termes : "*aide*" (324 citations) , "*permet*" (152 citations), "*financière*" (146 citations), "*argent*" (98 fois) (voir graphique suivant).

La première réponse que l'on peut donc enregistrer à cette question, sur laquelle il y a presque unanimité, c'est que le RMI constitue une aide principalement financière. Tous les termes se rapportant à cette thématique sont tellement fréquents, qu'il ne permettent pas d'objectiver des différences significatives de discours entre les répondants. Toutefois, une lecture attentive du contexte dans lequel s'inscrivent ces réponses permet, comme on l'a montré plus haut, de faire apparaître deux grands registres d'expression, au sein desquels on peut encore distinguer plusieurs nuances. C'est donc à l'analyse de ces grands registres qu'on limitera ici nos commentaires sur les résultats de cette question.

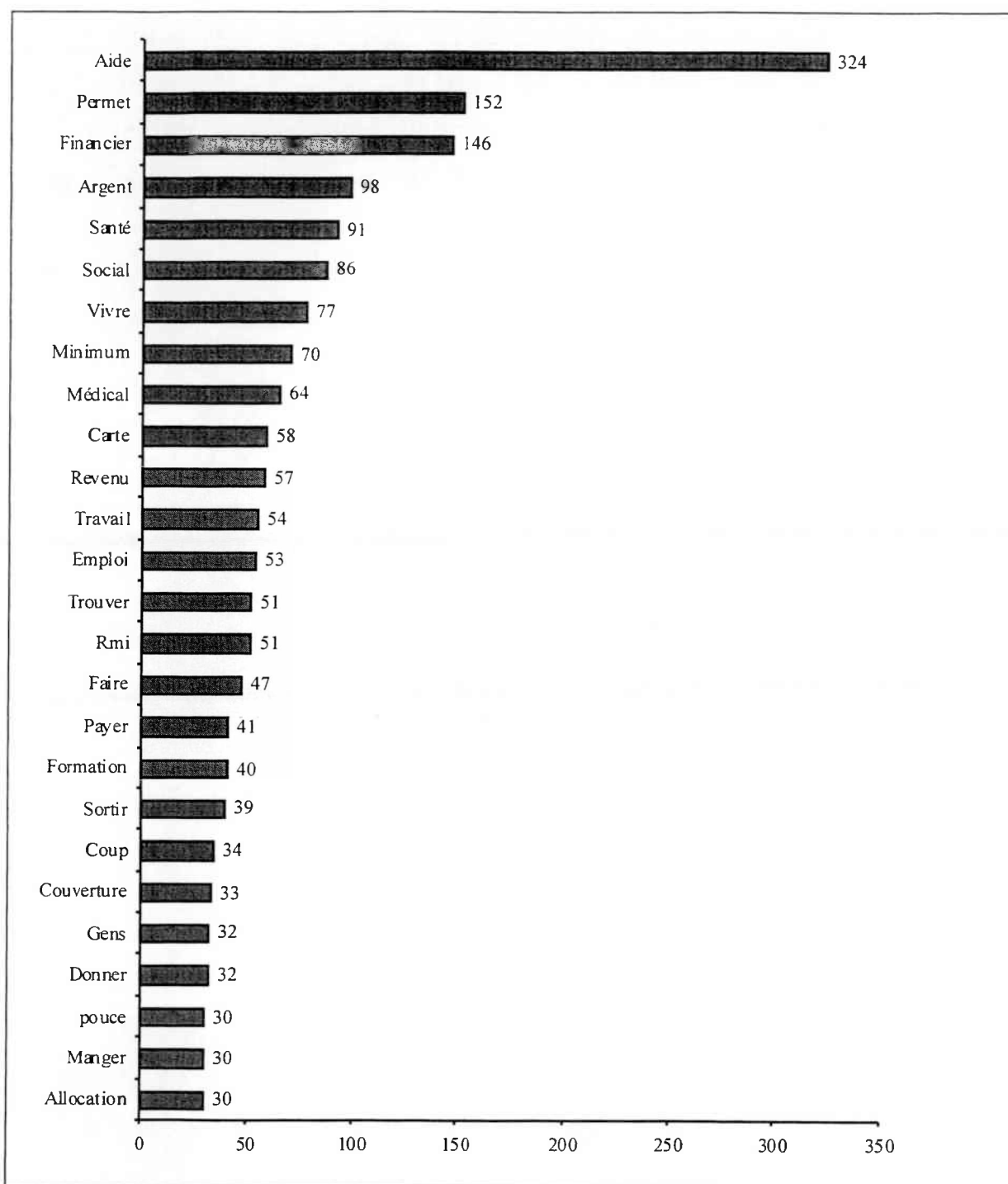
Si l'on examine attentivement les segments répétés dans lesquels apparaissent les deux formes les plus fréquentes ("*aide*" et "*permet*"), on peut en effet s'apercevoir qu'elles sont fréquemment associées à deux grands thèmes : l'aide financière d'une part, l'aide à l'insertion d'autre part.

En ce qui concerne l'aide financière, tout d'abord, on peut aussi reconnaître deux sous-thèmes qui tiennent essentiellement à la manière dont elle est abordée. Il y a en premier lieu un certain nombre de répondants (les plus nombreux) qui choisissent de faire une réponse minimale qui consiste à reconnaître en une formule généralement assez brève, que le RMI ne constitue qu' "*une aide financière*". A lui seul, d'ailleurs, ce segment répété revient bien 81 fois dans l'ensemble du corpus des évocations positives, et arrive bien souvent comme seule réponse à la question. D'autres expressions synonymes de celle-là sont assez fréquentes comme "*l'argent de l'allocation*" , par exemple, dont on compte 18 occurrences, ou bien d'autres mots strictement dénotatifs comme l' "*allocation*", "*le revenu*", "*l'argent*", etc. Le plus grand nombre des réponses est en effet aussi laconique que celles qui suivent :

- "*L'aspect financier*".
- "*L'argent*".
- "*Un revenu d'appoint*".

Graphique n°23 :

Evocations positives : les formes lématisées les plus fréquentes (*)



Source : RMI 900-CREDOC DIRMI 1996

(*) : les formes qui comptent au moins 30 occurrences.

Le premier intérêt du dispositif du RMI tient donc dans l'argent qu'il "permet" de percevoir et qui autorise à assumer un certain nombre de charges :

- "C'est une aide financière qui facilite le paiement de l'électricité".
- "C'est une aide pour pallier aux échéances, le loyer"
- "C'est une aide pour payer le loyer"

Tableau n°39

Les formes "aide" et "permet" et leur contexte syntaxique

Formes les plus fréquentes	Nombre d'occurrences	Segments répétés	Nombre d'occurrences
o "Aide"	324	<ul style="list-style-type: none"> - "Aide financière " - "Aide médicale " - "Aide pour " - "Aide à " - "Cela aide"" - "C'est une aide " - "Ça aide un peu " - "L'aide " - "Ça aide " - "Ça aide à s'en sortir " - "Ça aide à vivre " - "Ça aide à trouver " - "Ça aide à trouver un travail " - "Ça aide à travail un emploi " - "Ça aide à payer " - "Ça aide financièrement " - "C'est une aide financière pour le loyer " - "C'est une aide financière pour manger " 	<ul style="list-style-type: none"> 81 43 18 14 9 9 7 6 4 4 4 3 3 3 2 2 2 2
o "Permet"	152	<ul style="list-style-type: none"> - "Permet d'avoir " - "Cela permet " - "Permet d' " - "Permet de survivre " - "Qui permet "" " - "Cela permet de survivre " - "Permet de vivre " - "Cela permet de vivre " - "Permet de s'en sortir " - "Cela permet d'avoir un minimum " - "Cela m'a permis " - "Cela permet de s'en sortir " - "Cela permet d'avoir " - "Ça permet de vivre " - "Cela permet d'avoir un revenu " 	<ul style="list-style-type: none"> 15 14 10 9 7 5 5 5 5 5 4 3 2 2 2

Source : RMI 900-CRÉDOC DIRMI 1996

Dans ce premier registre des évocations positives, il y a par ailleurs ceux qui choisissent d'accompagner ce constat d'un jugement de valeur qui consiste le plus souvent à minorer l'importance de cette aide, ou bien à la placer dans un contexte d'urgence :

- *“C'est une aide financière qui permet de **survivre**”.*
- *“C'est une aide nécessaire parce qu'il y a un réel problème, et il y a **urgence**”.*
- *“C'est une aide financière pour ne pas devenir **SDF**”.*
- *“Ça permet de ne pas tomber dans la **mendicité**”.*

Dans le même esprit, si les termes “revenu” et “minimum” reviennent respectivement 57 et 70 fois, l'expression “revenu minimum” apparaît quant à elle 14 fois, l'adjectif pouvant aussi bien s'appliquer à “allocation”, à “argent”, à “ressources”, voire à “aide financière”... quand il n'est pas plus simplement employé dans le sens du substantif.

- *“L'argent de l'allocation, c'est la sécurité d'avoir un **minimum** tous les mois”.*
- *“C'est un **minimum** vital”.*
- *“Cela aide un peu à vivre, c'est un revenu **minimum**”.*
- *“C'est une aide financière **minimale**”*
- *“Ça permet d'avoir un **minimum** d'argent quand on n'a pas d'autres ressources”.*

Dans ce sens, le RMI apparaît comme l'expression d'un droit minimum qui se revendique sur un ton quelques fois un peu amer, si l'on en juge par cette réponse : “ça permet d'avoir le droit de manger tous les jours”. En tout cas, c'est aussi pourquoi on retrouve aussi parmi les formes qui reviennent relativement souvent (au moins vingt fois) des termes qui renvoient à cette volonté de minorer les effets de l'allocation : “dépann...” est une forme qui apparaît ainsi 29 fois, tandis qu'on dénombre trente occurrences du segment répété “coup de pouce”. Une autre expression traduit encore bien cet état d'esprit et revient une vingtaine de fois : “c'est mieux que rien”.

- “Ça dépanne, quand on n’a rien”.
- “Ça dépanne. Si je n’avais pas le RMI, je ne vois pas comment je vivrais”.
- “C’est un dépannage au niveau argent”.

Même dans ce registre assez limité, on ne saurait limiter les évocations à une seule connotation minorante, voire parfois nettement péjorative, car il peut arriver qu’après cette assertion, les personnes interrogées rebondissent et développent une réponse plus positive. Il ne s’agit plus seulement de survivre ou de vivre, mais de se “*retrouver*” (on dénombre quinze apparitions du verbe “*retrouver*” et 10 occurrences du segment “*se retrouver*”), tout d’abord, avant de s’en “*sortir*” (si le verbe “*sortir*” apparaît 39 fois, l’expression “*s’en sortir*” est identifiée une quinzaine de fois), et de “*redémarrer*” (13 fois).

- “Ça permet aux personnes qui veulent s’en sortir d’avoir un minimum pour **redémarrer**”.
- “C’est un revenu minimum pour vivre, et pour **redémarrer**”.
- “Cela permet de refaire surface”.

Enfin, il est clair qu’un certain nombre de personnes émettent d’emblée un jugement explicitement positif. L’adjectif “*utile*” apparaît ainsi une dizaine de fois dans ce contexte, c’est à dire avec “*aide financière*”, “*revenu*”... tout comme “*indispensable*” qui est compté 6 fois, “*nécessaire*”, 5 fois, etc. On dénombre 18 fois le segment répété “*c’est bien*”, et 7 fois “*bonne chose*”. On trouve encore la trace d’autres expressions ou formes qui traduisent la même opinion. On remarque ainsi que le mot “*soutien*”, qui s’applique aussi bien à “*financier*” qu’à “*psychologique*” ou “*moral*”, apparaît 12 fois dans l’ensemble du corpus, tandis que le terme “*sécurité*” revient 26 fois. Ces jugements positifs s’appliquent toutefois aussi à toutes les évocations que l’on regroupe dans le second registre des expressions qui relèvent de l’aide à l’insertion.

D'une manière générale, pour résumer typiquement ce registre, qui s'inscrit dans la continuité de ce "nouveau" départ décrit plus haut, il faut revenir aux deux formes les plus fréquentes ("aide" et "permet") pour en examiner tous les synonymes et les déclinaisons possibles. En ce sens, le verbe permettre est tout à fait évocateur et on peut lui trouver un certain nombre d'équivalents performatifs : ainsi le RMI apparaît-il comme un dispositif qui "permet" (152 occurrences) mais aussi "apporte" (15), "facilite" (12), "ouvre" (8), etc.

Le même verbe "permettre" est encore souvent associé à d'autres notions, outre celles qu'on a déjà décrites (comme "*vivre*", "*survivre*", "*nourrir*" ou "*exister*"), et qui renvoient à cette notion de sortie, de projection hors de sa situation présente. Dans ce sens, le RMI permet d'"avoir" (accès), de "*faire*", de "*chercher*", de "*rechercher*", voire de "*trouver*", de "*se soigner*", etc. Autrement dit, même si le terme d'"*insertion*" n'apparaît en lui-même que 20 fois, les évocations qui s'inscrivent dans ce registre sont sensiblement plus nombreuses et diverses.

On peut aussi se reporter à cette liste des formes les plus fréquentes relevées à cette questions pour constater dans quels domaines se décline l'aide apportée par le dispositif. A ce titre on peut constituer deux sous-thèmes de ce grand registre : d'une part, toutes les réponses qui évoquent le thème de la santé ; d'autre part, les réponses qui évoquent les autres domaines de l'insertion sociale et professionnelle : l'emploi, la formation, etc.

Ce qui justifie de noter à part les termes qui parlent de la santé, c'est l'importance numérique tout à fait particulière qu'ils ont parmi les formes les plus fréquentes de l'ensemble du corpus. En effet parmi les quelques 40 formes qui reviennent au moins 20 fois, on relève : "*santé*" (91 occurrences), "*médical*" (64), "*carte*" (58... sous entendue la "*carte santé*", soit 56 apparitions), "*couverture*" (33... sous entendue la "*couverture sociale*", soit 27 apparitions), "*soin*" (22)... sans parler du segment répété "*sécurité sociale*" dont on compte 20 occurrences.

Il apparaît donc que le second bénéfice du RMI, après l'apport financier, tient dans la couverture santé qui propose, ainsi que l'accès aux soins qu'il facilite, car les termes qui s'inscrivent dans ce contexte sont les plus nombreux, par rapport aux autres domaines de

l'insertion sociale et professionnelle, à la fois quant au nombre des formes différentes et quant au nombre de répétitions de ces différentes formes.

- *“Grâce au RMI, j’ai suivi une psychothérapie qui m’a permis de reprendre confiance en moi. C’est une chance, un contact avec l’extérieur. Je suis assurée grâce à Contact Plus. J’apprends à être plus forte, à aller plus loin, car vivre avec le RMI, c’est une lutte”.*

- *“C’est l’argent de l’allocation. La sécurité d’avoir un minimum tous les mois. La chance aussi de se faire soigner avec la carte santé plus. Je n’ai su que très tard son existence”.*

- *“C’est la sécurité de l’argent car autrement, on n’a rien pour vivre. Si je n’avais pas eu le RMI, je n’aurais jamais pu régler mes problèmes de santé. C’est meilleur pour le moral”.*

- *“Cela m’a beaucoup dépanné parce que j’avais des problèmes d’argent. Ça m’a aussi permis de bénéficier de l’aide médicale pour les enfants, ça a été très important”.*

Ces quelques évocations choisies montrent qu’outre la simple prise en charge sanitaire qui permet le remboursement des soins, ce qui est en question ici touche au moral et au bien être plus global : la confiance en soi, le moral...

Parmi les autres domaines de l’insertion évoqués, par ordre décroissant d’importance quantitative, on trouve successivement :

o Le travail	54 citations
o L’emploi	53 “
o La formation	40 “
o Les stages	29 “
o Le logement	25 “
o Les transports	16 “

o Le travail et l’emploi : les principales réponses qui renvoient à ce thème sont liées à la recherche d’un travail ou d’un emploi.

- *“Ça permet de prendre son temps pour se retrouver et de chercher un travail, de ne pas être à la rue”.*
- *“C’est une aide financière qui permet de mettre en place des stratégies d’aide ou de retour à l’emploi”.*
- *“C’est un plus financier qui permet de donner un coup de pouce : prendre sa voiture pour aller à des rendez-vous. Ça couvre les frais de déplacement durant la recherche d’un travail”.*
- *“Dans le domaine de l’emploi on a plus de chances”.*
- *“C’est un revenu et l’espoir de retrouver un emploi stable”.*
- *“C’est une aide à l’emploi. C’est mieux que l’API”.*

Le terme *“emploi”*, par ailleurs, est parfois associé à *“conditionné”* ou bien *“réservé”*, comme on évoque des *“avantages”* spécifiques au RMI. La partie du questionnaire évoquant avec des questions fermées les motifs de demande du RMI avait abordé le thème des emplois réservés à des publics prioritaires.

- *“C’est un revenu minimum et ça donne accès aux emplois conditionnés, aux aides financières exceptionnelles”.*
- *“C’est une bonne mesure en général : qui donne droit d’accès aux transports, aux emplois réservés, à l’association RMI”.*

C’est ainsi que peuvent apparaître les Contrat Emploi Solidarité (ou CES) ou bien Contrat Initiative Emploi (ou CIE), étant entendu que les personnes qui font ces réponses pensent souvent que les allocataires du RMI sont prioritaires pour obtenir ces emplois aidés.

- *“Le RMI permet de survivre et ça m’a permis d’avoir un CES, une formation”.*
- *“Ça donne la possibilité de trouver un CES ou de suivre une formation”.*
- *“Ça donne la couverture sociale, la possibilité de stage, le contrat CIE”.*

On retrouve d'ailleurs cette curiosité qui avait été notée dans la question précédente, selon laquelle un certain nombre de personnes estiment que les bénéficiaires du RMI sont "prioritaires" pour l'emploi : *"on accorde la priorité aux RMistes pour l'emploi"* .

o Les stages : dans le même ordre d'idée, l'accès à des stages est un autre des avantages du RMI.

- *"On a plus de chances de trouver un stage"*.
- *"On est prioritaire pour les stages ou les CES"*.

o La formation : c'est un thème assez fréquemment associé au CES, comme on le voit plus haut, mais il apparaît aussi seul.

- *"J'ai pu reprendre ma formation. Ça m'a permis de faire ma formation toute seule, de façon autonome"*.
- *"On bénéficie de la sécurité sociale et de la carte santé. Ça ouvre aussi les portes de la formation"*.
- *"Il y a avait un bon suivi, j'ai pu trouver une formation"*.

o Le logement : ce thème est évoqué de deux façons différentes : d'une part, il permet à certains d'accéder à un logement ; d'autre part, il assure à d'autres la possibilité de conserver le leur.

- *"Ça donne accès au logement, accès à l'aide des associations"*.
- *"Ça m'a permis d'avoir un logement, donc une adresse pour trouver du travail"*.
- *"On s'occupe de la personne, on l'aide à trouver un logement"*.
- *"Cela m'a permis de garder mon logement"*.

Les transports collectifs gratuits : outre l'aide financière que représente l'allocation dans le paiement des frais de transports particuliers (comme la voiture pour la recherche d'un emploi), la gratuité des transports collectifs est donc citée parmi les aspects positifs du dispositif.

- *“Ça donne accès aux soins gratuits et aux transports gratuits”.*

Outre ceux dont il vient d'être question, certains autres avantages sont encore cités, même si leur fréquence est beaucoup plus faible. L'adjectif *“gratuit”*, en revanche, associé à tous ces substantifs et à d'autres (comme *“soins”*), revient bien 19 fois.

Exonération de la taxe d'habitation (7 citations) : *“on peut bénéficier gratuitement de soins et être exonéré de la taxe d'habitation”.*

Cantine (3 citations) : *“j'ai eu une réduction pour la cantine”.*

Loisirs (2 citations) : *“tout ce qui est réductions, gratuité dans les musées, les transports, la bibliothèque”.*

Bons alimentaires (2 citations) : *“on a une réunion d'information à la mairie sur nos droits : aide médicale, taxe d'habitation, bons alimentaires”.*

**UN BILAN DES ATTITUDES FACE AU RMI : ANALYSE LEXICALE
ET QUESTIONS D'OPINION DEJA FORMULEES**

L'analyse lexicale des réponses à la question sur les aspects positifs et négatifs du RMI qui vient d'être faite ne tient compte que du rapprochement entre les termes utilisés. Ses résultats mettent en évidence des systèmes d'opposition entre attitudes qui renvoient aussi bien aux caractéristiques des arrivants au RMI qu'aux réponses données aux questions d'opinion sur le RMI qui figuraient sous forme fermée dans le questionnaire RMI 900 CREDOC-DIRMI.

Le classement des arrivants au RMI selon leurs réponses à la question ouverte sur les aspects négatifs du RMI a fait apparaître un groupe qui n'avait pas trouvé d'aspects négatifs au RMI (20% des arrivants au RMI). Ces arrivants au RMI sont **plus âgés et moins diplômés** que l'ensemble des entrants au RMI, ils sont **souvent en retrait de la recherche d'emploi**. Leur **état de santé est moins bon**. **Leurs opinions sur le RMI sont souvent favorables**, mais leur rapport au **futur est entaché d'incertitude**, en particulier pour ce qui est de la sortie du RMI. Ces personnes moins critiques sont pour une part des personnes **éloignées de l'emploi**, et pour qui le RMI permet de se débrouiller en attendant une retraite ou éventuellement une indemnisation pour raison de santé. **Leur niveau d'exigence en matière d'insertion professionnelle est faible**, à cause vraisemblablement des handicaps qu'ils rencontreraient sur le marché de l'emploi, s'ils tentaient d'y retourner.

Les arrivants au RMI ayant critiqué l'insuffisance de l'insertion (23% des arrivants au RMI) ont un parcours très marqué par le **chômage**. Une partie d'entre eux ont suivi des **études supérieures**. Ils comprennent plus **d'allocataires sans enfant** et ayant **moins de 40 ans** que l'ensemble des arrivants au RMI. Ils avaient souvent **des attentes en matière d'emploi ou de formation vis-à-vis du RMI qui n'ont pas été satisfaites**. Certains sont **hébergés** par leurs

proches. Dans les typologies d'opinion, ils se retrouvent souvent dans les classes qui regroupent les **mécontents**.

Les arrivants au RMI dont le discours est marqué par la référence au montant insuffisant du RMI (18% des arrivants au RMI) ont souvent cité **l'argent comme premier motif de demande de l'allocation**. Ce groupe compte beaucoup de **jeunes**, et certains sont **sans diplôme**. De façon logique, ils ont souvent dit du RMI à la question d'opinion sur le niveau de ressources qu'il apporte que le **montant en est très insuffisant**. Sur les autres questions d'opinion, ils ne se différencient pas des réponses de l'ensemble des arrivants au RMI.

Les arrivants au RMI qui critiquent l'aspect stigmatisant du RMI (20% des arrivants au RMI) critiquent eux aussi le **montant du RMI, qu'ils jugent insuffisant**. De plus, ils ont souvent dit qu'il était **dévalorisant**. Ils se retrouvent souvent dans la classe **des plus critiques** vis-à-vis du RMI. Une partie d'entre eux a accédé à un **emploi non aidé**, ce qui renforce peut-être par contraste l'image dégradée du statut d'allocataire du RMI. On aurait pu s'attendre que dans ce groupe les hésitations avant d'arriver au RMI aient été plus fréquentes que parmi l'ensemble des arrivants au RMI. Ce n'est pas le cas. C'est dans le groupe suivant, où les abus sont dénoncés, que les cas d'hésitation ont été les plus répandus.

Les arrivants au RMI qui ont choisi de mettre à l'index les « mauvais RMistes », ceux qui abusent (16% des arrivants au RMI), ont plus **hésité** que les autres **avant de demander le RMI**. Ils n'ont pas pour autant trouvé que pour eux-mêmes le RMI était dévalorisant, ce qui semble indiquer qu'ils ne s'incluent pas dans les personnes qui à leurs yeux font un usage abusif du RMI. Ils ont souvent dit que le RMI était davantage un « **coup de pouce** » qu'une aide **financière**. **Le taux de sortis du RMI aussi bien pour des raisons d'insertion professionnelle que pour d'autres motifs est élevé**, ce qui donne peut-être une distance possible pour tenir un discours de dénonciation qui ne les incluse pas. Ce groupe se caractérise également par son **éloignement avec les travailleurs sociaux**. Les problèmes matériels sont moindres qu'ailleurs, et les aides des proches comme des institutions sont plus rares dans ce groupe que parmi l'ensemble des arrivants au RMI.

La classe ayant mis en avant les problèmes de fonctionnement (3% des arrivants au RMI) comporte trop peu de personnes pour que son profil soit significativement bien différent de celui de l'ensemble des arrivants.

En conclusion, l'analyse lexicale permet d'aller au-delà d'une simple opposition entre contents et mécontents. Elle décline plusieurs catégories de mécontents, qui sont en forte relation avec les attentes vis-à-vis du RMI et de leur satisfaction. On voit bien s'opposer les arrivants au RMI dont les attentes sont avant tout financières, ceux qui souhaitent avant tout une insertion professionnelle, et ceux pour qui le dispositif n'est qu'une étape avant de s'en sortir par soi-même. **La critique du montant insuffisant du RMI se retrouve aussi bien dans la classe « insuffisance du montant » que dans la classe « stigmatisation »**, mais dans ce dernier cas cette opinion est souvent associée à celle sur l'aspect dévalorisant du RMI. Si **les classes obtenues se différencient par leurs réponses à certaines questions d'opinion**, le niveau actuel de difficultés matérielles ou encore les conditions de vie dans l'enfance, qui étaient de forts critères de différenciations entre les typologies obtenues à partir des questions fermées ne ressortent pratiquement pas dans les oppositions entre types de discours.

CONCLUSION

Les exploitations complémentaires de l'enquête CRÉDOC-DIRMI sur les nouveaux arrivants au RMI confirment un des résultats essentiels du premier rapport d'analyse sur cette enquête, publié en 1996²⁵. Les nouveaux arrivants au RMI, s'ils ont en commun d'avoir tous demandé à bénéficier de cette allocation au cours du premier semestre 1995, ne forment pas pour autant une population homogène. Les thèmes explorés dans le rapport actuel montrent bien que les attentes en matière de la santé, de l'emploi ou du logement étaient variables.

Si certains n'avaient pas d'attentes précises, d'autres espéraient que le RMI se traduirait par une amélioration de leurs conditions de vie dans ces domaines. La satisfaction des attentes est généralement réalisée pour ce qui est de la santé, le bilan est plus mitigé dans le domaine du logement ou de l'emploi. Le fait de dire que le RMI n'a pas rempli tous les espoirs en matière d'emploi ou de logement ne signifie pas toujours que la situation n'a pas évolué depuis la demande de RMI. Mais le logement ou l'emploi obtenus ont pu l'être par d'autres filières que celles directement associées à l'instruction du RMI. Le fait d'avoir ou non des attentes dans l'un de ces domaines est relativement indépendant des attitudes d'attente dans les autres domaines. Par exemple, une très faible minorité d'arrivants au RMI s'estiment satisfaits dans leurs attentes dans les trois domaines étudiés.

Très contrastée est également la situation matérielle des arrivants au RMI, comme le montrent plusieurs des indicateurs étudiés (nombre de domaines où les arrivants au RMI ont connu des difficultés de paiement, menaces d'interruption d'approvisionnement en électricité, gaz, téléphone, de saisie ou d'expulsion, recours à des aides financières en plus du RMI, intensité des restrictions en matière de santé, de loisirs, d'achat de vêtements et difficultés à faire face aux achats de nourriture). Certains n'ont pas ou peu de problèmes de cet ordre, d'autres les connaissent sous une forme aiguë. La plus grande partie des arrivants au RMI se situe dans une situation intermédiaire entre l'absence de problèmes matériels (identifiés du

²⁵ Isa ALDEGHI : *Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion : profils, parcours antérieurs, rapports à l'emploi et à la famille*, Collection des rapports du CREDOC n°173, novembre 1996.

moins par le questionnaire de l'enquête) et leur accumulation. Ces indicateurs de la situation matérielle souvent sont associés : le nombre de problèmes de paiement est d'autant plus élevé que l'on se situe dans des groupes d'arrivants au RMI où les restrictions sont fortes et les recours à des aides financières complémentaires au RMI sont fréquents. Une situation matérielle dégradée au moment de l'enquête a souvent son origine dans des conditions de vie difficiles dès l'enfance, comme le montrent les corrélations avec les questions sur la situation financière de la famille d'origine, le suivi à cette époque par un travailleur social ou l'existence de difficultés diverses (telles que le décès ou le handicap d'un parent) dès avant les 18 ans des allocataires.

L'évolution de la situation matérielle depuis l'arrivée au RMI va le plus souvent dans le sens d'un accroissement léger mais significatif de la paupérisation. Le montant de revenu apporté par le RMI ne suffit à se prémunir des difficultés matérielles. Le temps joue contre les arrivants du RMI, soit parce que leur situation matérielle antérieure était meilleure (c'est vraisemblablement le cas de ceux, fort nombreux comme le montrait le premier rapport, des anciens salariés qui après un passage par le chômage indemnisé arrivaient au RMI, cette arrivée se situant dans une phase de dégradation nette de leur situation matérielle), soit parce que leur niveau de revenu a peu évolué mais que la prolongation d'un niveau de revenu bas s'accompagne d'une diminution des économies ou d'une accumulation des dettes.

Face à ces difficultés, les familles qui ont des enfants à charge semblent particulièrement pénalisées. Inversement, les arrivants au RMI qui sont hébergés, et qui sont souvent des hommes seuls, sont relativement privilégiés sur le plan matériel, car ils doivent moins faire face à de nombreuses dépenses avec leur budget propre. Cet avantage a un prix, celle de la dépendance familiale et d'un certain retard de l'entrée dans la vie adulte, telle qu'elle peut être définie entre autres par l'accès à un logement indépendant²⁶. Ce retard d'établissement aura sans doute des conséquences durables, sur le niveau d'équipement par exemple ou le calendrier de la fécondité, même plusieurs années après la stabilisation de la situation professionnelle. Il est à noter que ces hébergés remettent à l'après-RMI leurs aspirations à un logement indépendant, comme le montre le fait qu'ils ont moins fait de

²⁶ Olivier GALLAND. : « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Economie et Statistique* n°283-284, 1995 (n°3/4), Numéro spécial sur : « Les trajectoires des jeunes : transitions professionnelles et familiales ».

recherches de logement, ont rarement une demande de HLM en cours et n'ont que peu d'attentes vis-à-vis du RMI dans ce domaine.

Des contrastes apparaissent également dans l'analyse des opinions entre les plus contents, les plus mécontents, et ceux assez contents dans l'ensemble mais qui peuvent se plaindre d'aspects particuliers du RMI (de son montant, de l'information, dans d'autres cas des papiers ou de son aspect négatif sur l'image de soi).

La satisfaction des attentes vis-à-vis de l'emploi ou du logement, quand elle est estimée réalisée grâce au RMI, va souvent de pair avec une attitude favorable aux diverses questions d'opinion soumises aux nouveaux arrivants du RMI rencontrés par le CRÉDOC. L'insatisfaction face aux attentes s'accompagne d'un mécontentement plus large sur le RMI. L'absence d'attentes, particulièrement en matière d'emploi, est associée à une tendance à répondre qu'on « ne sait pas » aux questions d'opinions.

Les conditions matérielles de vie sont elles aussi souvent associées à des types d'opinion, les plus abrités des difficultés matérielles faisant état d'une satisfaction vis-à-vis du dispositif du RMI dans son ensemble, qui contraste avec l'opinion plus mauvaise de ceux qui se débattent avec des difficultés aggravées.

ANNEXE :

LES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

Remarque :

Les réponses en caractères droits ont été proposées par l'enquêteur. Les réponses en italiques n'ont pas été lues aux enquêtés. Soit elles ont été cochées par l'enquêteur après une éventuelle relance, soit les codes ont été construits après enquête à partir de la réponse précise de l'enquêté. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une question ouverte codée a posteriori.

A1 Sexe

Nombre de répondants : 899

Homme47,5%
Femme52,5%

A2 Commune actuelle

(Question ouverte codée à posteriori)

Taille de l'agglomération

Commune rurale12,0%
Unité urbaine de moins de 5 000 habitants4,0%
Unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 habitants6,0%
Unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 habitants3,2%
Unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 habitants14,3%
Unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 habitants5,6%
Unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants8,5%
Unité urbaine de 200 000 habitants et plus35,2%
Unité urbaine de Paris10,6%
Inconnu0,7%

Toutes les personnes que nous rencontrons ont demandé le RMI entre janvier et juin 1995 (que ce soit ou non pour la première fois).

SCOLARITE

Nous allons d'abord parler de votre scolarité

A3 Jusqu'à quel âge avez-vous poursuivi des études ?

(Question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 89

Non scolarisé	3,1 %
Moins de 14 ans	5,6 %
14 ans	11,3 %
15 ou 16 ans	22,0 %
17 ou 18 ans	26,9 %
19 à 23 ans	20,7 %
24 ans et plus	10,5 %

Enquêteur:

- Si non scolarisé, aller à la **question A9**
- Si moins de 18 ans, aller à la **question A5**

A4 Avez-vous travaillé pour financer vos années d'études ?

Nombre de répondants : 418

Oui (demander alors)	
Régulièrement	12,2%
Occasionnellement	21,5%
Non	66,3%

A5 Pendant votre scolarité, étiez-vous boursier ?

Nombre de répondants : 861

Oui (demander alors)	
Pratiquement tout le temps	15,7%
Pendant une partie seulement de vos études	12,5%
Non	68,1%
Ne sait pas	3,7%

A6 Jusqu'à quel niveau avez-vous poursuivi vos études ?

Nombre de répondants : 868

Études primaires, classe de certificat d'études primaires	12,0%
Classes spécialisées (SES, CPPN, CPA)	3,2%
6ème, 5ème	5,2%
4ème, 3ème	13,2%
Classe de CAP, BEP	29,0%
Apprentissage	1,5%
Seconde, première	5,1%
Terminale	10,9%
Classes de BTS ou de DUT	3,7%
Première ou deuxième année d'université	4,6%
Licence, maîtrise, 3ème cycle	8,5%
Ecole supérieure autre	2,0%
Autre	1,0%

A7 Avez-vous un ou des diplômes ? (Si oui) Quel est le plus élevé ?

Nombre de répondants : 869

Aucun diplôme	31,4%
Certificat d'études primaires (CEP) seul.....	9,3%
Brevet d'études du premier cycle (BEPC), brevet des collèges	9,1%
CAP, BEP, ou autre diplôme de ce niveau	23,1%
Baccalauréat, Brevet professionnel, ou autre diplôme de ce niveau.....	11,4%
Diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme paramédical ou social.....	5,2%
Diplôme de 2ème ou 3ème cycle universitaire, diplôme d'une grande école ou d'une école d'ingénieur.....	8,4%
Autre diplôme	2,1%

A8 Quand vous faites le bilan de votre scolarité, quelle phrase correspond le mieux au type d'élève que vous étiez ?

Nombre de répondants : 868

Vous étiez plutôt un bon élève.....	22,0%
Vous étiez plutôt un élève moyen.....	36,6%
Vous aviez des possibilités mais l'école ne vous intéressait pas	31,0%
Vous aviez des difficultés à suivre.....	10,4%

A9 Éprouvez-vous des difficultés de lecture, d'écriture ou de calcul dans les actes de la vie courante ?

(Enquêteur : Si la personne lit et écrit dans sa langue maternelle qui n'est pas le français, noter les difficultés pour la langue française)

Nombre de répondants : . 899

	Aucune	Quelquefois	Souvent	Total
a) Lecture.....	85,4%	8,3%	6,2%	100,0%
b) Écriture	78,0%	12,3%	9,7%	100,0%
c) Calcul.....	78,4%	14,2%	7,3%	100,0%

A10 Avez-vous le permis de conduire ?

Nombre de répondants : 899

Oui.....	66,0%
Non	34,0%

A11 Possédez-vous des compétences (que vous les ayez apprises à l'école ou ailleurs) qui peuvent vous aider quand vous cherchez un emploi ?

Nombre de répondants : 899

Oui.....	80,6%
Non	19,4%

Si oui, préciser quelles compétences :

(Question ouverte codée à posteriori)

(Compétences citées en premier ou deuxième position, deux réponses possibles)

Ont été conservées uniquement les réponses citées par au moins 1% des répondants à la question.

Nombre de répondants : 725

Expériences professionnelles	35,6%
Compétences manuelles hors profession précise	16,6%
Compétences domestiques - formation CAFAD	11,6%
Qualités commerciales ou de communication	11,2%
Informatique, connaissance de logiciels, maths, sciences... ..	9,0%
Activités à forte orientation loisirs ou connaissances artistiques	6,5%
Cuisine	5,2%
Langues	4,7%
Qualités personnelles autres (sens des responsabilités, logique).....	5,4%
Gestion comptabilité	4,8%
Animation ou social.....	4,1%
Secrétariat.....	4,1%
Permis de conduire : poids lourds, cars.....	2,5%
Connaissance métiers de la communication	1,8%
Polyvalent	1,1%
Agriculture.....	1,1%
Formation.....	1%
Ne sait pas	3%
Divers autres réponses	2,5%

TRAVAIL, RECHERCHE D'EMPLOI ET STAGES AVANT LA DEMANDE DE RMI DE 1995

**Nous allons d'abord parler de la période entre la fin de vos études
et la demande du RMI de 1995.**

(Enquêteur : Si la personne a demandé plusieurs fois le RMI entre janvier et juin 1995, se baser sur la première demande de RMI de 1995).

B1 Depuis votre sortie de l'école et avant votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous connu un ou plusieurs emplois ayant duré chacun au moins un an ?

Nombre de répondants : 899

Oui (demander alors) Ces emplois ont duré au total combien de temps ?

(Enquêteur : durée additionnée de tous ces emplois)

De 1 à 3 ans	22,6%
De 4 à 9 ans	14,6%
Au moins 10 ans	25,9%
Ne sait pas la durée	0,7%
Non, jamais d'emploi d'un an et plus	36,3%

Si non, aller à la question B3

B2 Pourquoi le dernier emploi d'au moins un an s'est arrêté ?

Nombre de répondants : 566

Vous avez été licencié(e)	25,8%
Un contrat à durée déterminée de plus d'un an s'est terminé	19,6%
Vous avez arrêté pour des raisons familiales (enfants, conjoint)	12,7%
Vous avez déménagé	4,2%
Vous avez arrêté pour une autre raison	37,6%

Le dernier emploi d'au moins un an s'est arrêté pour une autre raison :

Question ouverte codée a posteriori

Nombre de répondants : 202

Santé (maladie accident) - maternité	26,2%
A son compte ou gérant, arrêt de l'activité, liquidation	19,3%
Imprécis (ex : démission sans motif précis)	17,8%
Réorientation	12,9%
Mauvaises conditions de travail (horaires, ambiance...)	6,9%
Dépôt de bilan	5,9%
Suite restructuration, reprise, changement de patron	4,0%
Service national	2,5%
Autre place promise mais non obtenue	2,0%
Prison	1,5%
Stage, formation, préparation concours	1,0%

B3 Depuis votre sortie de l'école et avant votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous connu un ou plusieurs emplois de **moins d'un an** ? (intérim, contrats à durée déterminée, petits boulots, travail au noir, CES, Contrats de qualification, contrats d'adaptation, etc.)

Nombre de répondants : 899

Oui (demander alors) Ces emplois ont duré au total combien de temps ?

(Enquêteur : durée additionnée de tous ces emplois)

Moins d'un an	27,0%
D'un an à moins de trois ans	19,6%
Trois ans et plus	17,5%
Ne sait pas la durée.....	2,7%
Non, jamais d'emploi de moins d'un an.....	33,3%

Si non, Aller à la question **B5**

B4 Dans l'ensemble, quand vous faites le bilan de tous ces emplois de moins d'un an, diriez-vous que :

Nombre de répondants : 596

Ça a été plutôt positif pour votre expérience professionnelle.....	56,2%
Ça vous a apporté un revenu ou une occupation quand vous l'avez fait, mais pas une expérience professionnelle utile pour la suite	36,2%
Vous avez perdu votre temps	6,0%
Ne sait pas.....	0,7%
Autre réponse	0,8%

B5 Depuis votre sortie de l'école et avant votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous suivi un ou plusieurs stages de formation ?

Nombre de répondants : 899

Oui (demander alors) Ces stages ont duré au total combien de temps?

(Enquêteur : durée additionnée de tous ces stages)

Moins d'un an	34,1%
D'un an à moins de trois ans	13,3%
Trois ans et plus	1,3%
Ne sait pas la durée.....	0,2%
Non, jamais de stages de formation	50,9%

Si non, aller à la question **B7**

B6 Dans l'ensemble, quand vous faites le bilan de tous ces stages de formation, diriez-vous que :

Nombre de répondants : 439

Ça a été plutôt positif pour votre expérience professionnelle.....	66,5%
Ça vous a apporté un revenu ou une occupation quand vous l'avez fait, mais pas une expérience professionnelle utile pour la suite	18,5%
Vous avez perdu votre temps.....	12,5%
Ne sait pas	0,5%
Autre réponse.....	2,1%

B7 Depuis votre sortie de l'école et avant votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous suivi un stage ou fait un contrat aidé financé par l'État dans le cadre des mesures pour l'emploi, tels que CES (Contrat Emploi Solidarité), CRE (contrat de retour à l'emploi), TUC (travail d'utilité collective), SIVP (stage d'insertion à la vie professionnelle), contrat de qualification, contrat d'adaptation, etc. ?
(Enquêteur : Certains de ces stages ou emplois ont pu avoir été déjà évoqués)

Nombre de répondants : 899

Oui (demander alors) Un seul ou plusieurs ?

Oui, un seul	20,5%
Oui, plusieurs	11,1%
Non, jamais de mesure emploi	68,1%
Ne sait pas si les stages ou emplois suivis entraînent dans le cadre des "mesures emploi"	0,3%

B8 Depuis votre sortie de l'école et avant votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous connu une ou plusieurs périodes de recherche d'emploi ?
(Enquêteur : Ne pas noter ici les périodes où la personne cherchait un travail tout en ayant un emploi.)

Nombre de répondants : 899

Oui, (demander alors) Combien de fois ?

Une fois	20,2%
Deux fois	13,1%
Au moins trois fois	51,9%
Non, jamais de période de recherche d'emploi	14,7%

Si non, aller à la question B11

B9 Cette (ou ces) période(s) de recherche d'emploi a (ont) duré au total combien de temps ?
(Enquêteur : durée additionnée de tous ces chômages)

Nombre de répondants : 763

Moins d'un an	26,6%
D'un an à moins de trois ans	44,3%
Trois ans et plus	29,1%

B10 Depuis votre sortie de l'école et avant votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous déjà reçu des allocations de chômage ?
(Enquêteur : y compris l'AFR, Allocation de Formation et de Reclassement, versée dans le cas de convention de conversion)

Nombre de répondants : 764

Oui (demander alors) Avez-vous déjà reçu l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)

A été indemnisé, et a déjà reçu l'ASS	16,0%
A été indemnisé, mais n'a jamais reçu l'ASS	36,6%
A été indemnisé, mais ne sait pas si a reçu l'ASS	12,4%
Non	34,9%

B11 Depuis votre sortie de l'école jusqu'à votre (première) demande de RMI de 1995, quelle phrase correspond le mieux à votre passé professionnel ?

Nombre de répondants : 886

Vous n'avez jamais cessé de travailler	10,9%
Vous avez travaillé régulièrement, puis vous avez été tout le temps au chômage	9,1%
Vous avez travaillé régulièrement, puis vous avez connu des périodes alternantes de chômage et d'emploi	34,4%
Vous avez connu de longues périodes de chômage et quelques périodes de travail.....	22,2%
Vous avez cessé de travailler il y a longtemps pour des raisons autres que le chômage (santé, raisons familiales).....	10,6%
Vous n'avez jamais travaillé.....	12,6%

Les questions suivantes sont sur la période juste avant la (première) demande de RMI de 1995.

B12 Juste avant votre (première) demande de RMI de 1995, quelle était votre situation ?

Nombre de répondants : 896

Vous aviez un travail	13,4%
Vous étiez au chômage (si oui, demander :)	
Indemnisé	18,9%
Non indemnisé	36,2%
Vous suiviez un stage rémunéré	4,6%
Vous suiviez des études	1,1%
Vous touchiez une pension, une allocation : (hors ASSEDIC - si oui, demander)	
Invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).....	1,7%
Allocation Parent Isolé (API)	5,1%
Vous touchiez une autre allocation	1,7%
Vous étiez au foyer	11,2%
Vous étiez au service national	0,9%
Autre situation	5,7%

Juste avant votre (première) demande de RMI de 1995, autre situation ?
Question ouverte codée a posteriori

Nombre de répondants : 51

Malade, accident du travail sans indemnité journalière	25,4%
SDF	15,7%
Demande d'asile, retour en France	13,7%
Petits boulots.....	11,8%
Stage non rémunéré.....	5,9%
Autre.....	11,8%
Ne sait pas	7,8%

B13 Depuis combien de temps étiez-vous dans cette situation ?
(Question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 899

De 1 à 3 mois	6,5%
De 4 à 6 mois	20,6%
De 7 à 11 mois	9,0%
un an	18,6%
Deux ans	13,0%
Trois à quatre ans	13,3%
Cinq à neuf ans	7,9%
Dix ans et plus	10,5%
Ne sait pas	0,6%

B14 Dans les mois précédents votre (première) demande de RMI de 1995, aviez-vous, vous-même ou éventuellement votre conjoint, des ressources (salaire, allocations ASSEDIC, allocations familiales, etc.) ?
(Enquêteur : si la personne était hébergée, ne pas tenir compte des ressources des gens qui l'hébergeaient)

Nombre de répondants : 899

Oui 60,7%
Non 39,3%

Si oui, aller à la question C1

B15 Comment faisiez-vous pour vivre:

Nombre de répondants : 353

	Oui	Non	Total
a) Votre famille vous aidait	71,4%	28,6%	100,0%
b) Des amis vous aidaient	21,0%	79,0%	100,0%
c) Vous viviez grâce à de l'argent que vous aviez	38,5%	61,5%	100,0%
d) Vous étiez aidé par la mairie, les services sociaux, mis de côté les associations	17,3%	82,7%	100,0%
e) Vous faisiez des petits boulots	35,4%	64,6%	100,0%
f) Vous demandiez de l'argent à des passants (manche)	1,1%	98,9%	100,0%
g) Autre	3,7%	96,3%	100,0%

LE RMI

Dans cette partie, nous allons parler de votre demande de RMI, de vos raisons pour le demander, de ce que vous en attendiez, de votre information

C1 Avant 1995, aviez-vous été déjà au RMI ?

Nombre de répondants : 899

Non, jamais 85,8%
Oui, une autre fois 12,6%
Oui, deux autres fois et plus 1,7%

Si non, aller à la question C6

C2 Quand avez-vous demandé le RMI pour la première fois ?

(Question ouverte, codée à posteriori)

Nombre de répondants : 128

Avant 1990 22,6%
En 1990 17,4%
En 1991 11,6%
En 1992 16,5%
En 1993 17,4%
En 1994 9,1%
Ne sait pas 3,9%

C3 Avant votre demande de RMI de 1995, combien de temps aviez-vous été au RMI (la première fois) ?

(Question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 128

Moins de 6 mois 22,7%
De 6 à 11 mois 21,1%
De 12 à 23 mois 26,6%
24 mois et plus 12,5%
Ne sait pas 17,2%

C4 Juste avant votre première demande de RMI, quelle était votre situation ?

Nombre de répondants : 127

Vous aviez un travail 25,2%
Vous étiez au chômage : (si oui, demander :)
 Indemnisé 11,8%
 Non indemnisé 26,8%
Vous suiviez un stage rémunéré 6,3%
Vous suiviez des études 0,8%
Vous touchiez une pension, une allocation : (hors ASSEDIC - si oui, demander)
 Invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) 2,4%
 Allocation Parent Isolé (API) 3,9%
 Vous touchiez une autre allocation 5,5%
Vous étiez au foyer 12,6%
Autre situation 4,7%

C5 Vous aviez déjà été au RMI avant 1995, pourquoi aviez-vous cessé de percevoir l'allocation du RMI ?

ENQUÊTEUR : (Rappel : une seule réponse)

Si plus d'une inscription avant janvier 1995, se baser sur le dernier motif de sortie avant 1995).

Nombre de répondants : 126

Vous aviez trouvé du travail	42,9%
Vous suiviez un stage rémunéré	15,1%
Vous touchiez une pension, une allocation :	
- Chômage, ASSEDIC	5,6%
- Invalidité ou Allocation Adulte Handicapé (AAH).....	3,2%
- Allocation Parent Isolé (API).....	7,1%
- Autre allocation.....	1,6%
Vous aviez changé de situation familiale	4,8%
Problème lié à l'application du contrat (refus de suivre une activité proposée dans le contrat, refus de le signer, ne pas se rendre à des convocations concernant le contrat, etc.).....	0,8%
Vous n'aviez pas renvoyé la Déclaration Trimestrielle de Ressources	0,8%
Ne sait pas	6,3%
Autre cas	11,9%

Autres raisons (question ouverte)

Nombre de répondants : 11

- Etait en prison	27,3%
- Le conjoint a trouvé un emploi	36,4%
- Départ à l'étranger.....	27,3%
- Ne sait pas	9,1%

C6 Avez-vous eu l'idée par vous-même de demander le RMI ou bien avez-vous été conseillé à le demander ?

Enquêteur : Si plusieurs inscriptions, se baser sur la première fois.

Rappel : une seule réponse.

Nombre de répondants : 897

A eu l'idée par lui-même.....	30,7%
A été conseillé (demander) Par qui ?	
Par des connaissances (la famille, les amis)	18,8%
Par l'ANPE, l'ASSEDIC	7,8%
Par un travailleur social (assistante sociale, éducateur) (sauf assistante sociale ASSEDIC).....	37,3%
Par d'autres personnes ou institutions	5,4%

Autres personnes ou institutions (question ouverte)

Nombre de répondants : 39

Mairie.....	30,8%
Sécurité sociale, CPAM, CAF, CPF	38,5%
Rectorat, employeur.....	7,7%
COTOREP, hôpital	10,3%
Mission locale.....	2,6%
Organisme d'Etat, direction interministérielle	5,1%
Association caritative.....	5,1%

C7 Comment avez-vous su que vous aviez droit au RMI ?

Enquêteur : si plusieurs inscriptions au RMI, se baser sur la première fois.

Rappel : une seule réponse

Nombre de répondants : 895

Par une assistante sociale, un service social.....	48,8%
Par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).....	8,5%
Par la Mairie.....	6,1%
Par l'ANPE ou l'ASSEDIC.....	9,2%
Par les journaux, la radio, la télévision.....	10,2%
Par une association d'aide aux personnes en difficulté (Restos du Coeur, Secours Catholique, Secours Populaire, etc.).....	0,7%
Par une personne de votre connaissance (ami, parent, voisin, etc.).....	15,3%
Par d'autres personnes ou institutions.....	1,2%

C8 Y a-t-il eu une période où vous auriez pu toucher le RMI mais vous ne saviez pas que vous pouviez le faire ?

Nombre de répondants : 899

Oui.....	36,4%
Non.....	56,1%
Ne sait pas.....	7,6%

Nombre de mois où aurait pu toucher le RMI mais ne le savait pas :

Nombre de répondants : 326

Moins de 6 mois.....	30,3%
De 6 à 11 mois.....	18,4%
D'un an à moins de 2 ans.....	16,6%
2 ans et plus.....	19,3%
Ne sait pas.....	15,4%

C9 Y a-t-il eu une période où vous saviez que vous pouviez toucher le RMI mais vous ne l'avez pas demandé tout de suite ?

Enquêteur : si plusieurs inscriptions au RMI, noter oui quelle que soit la fois où c'est arrivé. Pour la durée, totaliser le nombre de mois où la personne aurait pu s'inscrire pour toucher le RMI mais ne l'a pas fait

Nombre de répondants : 899

Oui (demander alors) Pendant combien de mois avez-vous attendu avant de demander le RMI ?

Moins d'un mois.....	2,1%
De un à trois mois.....	6,9%
Plus de trois mois.....	10,0%
Aucune idée de la durée.....	1,2%
Non.....	79,8%

Si non, Aller à la question C11

C10 Pourquoi n'avez-vous pas demandé le RMI dès le moment où vous avez su que vous y aviez droit ?

Rappel : une seule réponse. Si ça s'est produit plusieurs fois, se baser sur la première fois.

Nombre de répondants : 182

Vous n'aviez pas tous les papiers pour le faire.....	9,3%
Vous pensiez que vous alliez trouver très vite un travail, un stage.....	36,8%
Vous ne vouliez pas vous inscrire au RMI, par amour propre, ou parce que préférerait un travail.....	25,8%
A d'abord épuisé ses économies	7,1%
Autre réponse	20,9%

C11 Avez-vous hésité avant de demander le RMI ?

(Enquêteur : si plusieurs inscriptions au RMI, se baser sur la première fois)

Nombre de répondants : 899

Oui 12,9%
Non 87,1%

Si non, Aller à la question C13

C12 Pourquoi avez-vous hésité avant de demander le RMI ?

(Deux réponses possibles - Question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 116

Par amour propre (honte, n'osait pas, pas fierté...)	40,0%
Voulait ou préférerait un emploi	22,4%
Refus assistance, dépendance (sentiment de demande de charité...)	12,1%
Pensait que le RMI était fait pour d'autres plus en difficulté	6,0%
Jugement négatif sur le public-cible (pense que le RMI est fait pour les profiteurs) ...	3,5%
Incertain sur droit	3,5%
Ne savait pas ce qu'est le RMI.....	2,6%
Problèmes de domiciliation (sans domiciliation, projet de départ)	2,6%
Préférerait toucher le chômage - attendait d'autres revenus (conjoint).....	1,7%
Attente d'être à bout, de ne plus rien avoir (ressources)	1,7%
Revenus suffisants	1,7%
Allocation trop faible.....	0,9%
Trop de paperasses, peur des papiers	0,9%
Ne sait pas	9,5%

C13 Y a-t-il eu un événement précis qui vous a amené à demander le RMI en 1995 ?

(séparation, fin d'indemnisation du chômage, fin d'études, vingt-cinquième anniversaire, etc.).

Nombre de répondants : 896

Oui 79,2%
Non 20,8%

Si non, Aller à la question C15

C14 Si oui, lequel :
(Question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 693

Fin d'indemnisation du chômage	22,2%
Problèmes de ressources	21,6%
Séparation (divorce, veuvage....)	8,7%
Perte d'emploi (sans mention d'indemnisation)	8,2%
25 ^{ème} anniversaire.....	8,1%
Fin ou baisse d'Allocation Parent Isolé	4,9%
Désir ou nécessité d'autonomie par rapport aux parents.....	3,3%
Naissance enfant, dépenses liées aux enfants.....	3,0%
Faire face à certaines échéances (loyer, impôts, crédits à rembourser...)	3,0%
Accident, maladie, santé	2,7%
Fin de stage rémunéré ou fin de CES	2,5%
Fin d'indemnisation de la Sécurité Sociale	1,6%
Perte d'emploi du conjoint, ou fin d'indemnisation de stage du conjoint.....	1,4%
RMI nécessaire pour obtenir des emplois réservés aux RMIstes, droits, carte santé	1,3%
Plus de couverture sociale	1,3%
Rapatriement, déménagement.....	1,2%
Refus de prise en charge des ASSEDIC.....	1,2%
Information sur droit au RMI (par ANPE, mairie, autre ...)	0,9%
Fin d'études.....	0,7%
Prise de conscience	0,6%
Autres	1,5%

C15 Les raisons suivantes ont-elles joué dans votre décision de demander le RMI en 1995 ?

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non	Total
a) L'argent de l'allocation.....	92,9%	7,1%	100,0%
b) Le remboursement des dépenses de santé	45,3%	54,7%	100,0%
c) La possibilité de suivre une formation, un stage	36,0%	64,0%	100,0%
d) La possibilité de demander un emploi réservé (entre autres) aux personnes au RMI (CES, CIE, etc.)	32,5%	67,5%	100,0%
e) Autre raison	6,6%	93,4%	100,0%

Autres raisons citées spontanément :

Nombre de répondants : 51

Indépendance (trouver un logement, conserver sa voiture).....	15,7%
Financement des enfants, personne supplémentaire à charge.....	15,7%
Allocation logement	11,8%
Revendication de ses droits	9,8%
Recherche d'emploi.....	9,8%
Conseillé par assistante sociale	7,8%
Avoir du temps pour préparer un concours	7,8%
Avoir un revenu déclaré.....	7,8%
Soutien (professionnel, moral).....	5,9%
Bénéficiaire des avantages du RMI (gratuité transports, soins...).....	5,9%
Aide judiciaire	2,0%

(Enquêteur : si une seule raison ne pas poser la question C16, mais reporter la seule raison donnée à la question C15)

C16 Quelle est la raison qui a été la plus importante pour vous ?

Nombre de répondants : 899

L'argent.....	72,0%
Le remboursement des dépenses de santé.....	11,8%
La possibilité de demander un emploi réservé (CES, CIE, etc.).....	7,1%
La possibilité de suivre une formation, un stage.....	5,6%
Autre raison.....	3,6%

C17 En dehors de la personne qui s'est occupée de votre dossier, quelqu'un d'autre vous a-t-il aidé dans cette démarche ?

Nombre de répondants : 899

Non, personne.....	71,1%
Un membre de la famille ou un ami.....	7,9%
Une assistante sociale ou un éducateur.....	15,7%
Une association.....	2,4%
Autre réponse.....	2,9%

C18 Depuis votre demande de RMI du début 1995, est-il arrivé que vous ayez arrêté de toucher le RMI, puis que vous l'avez redemandé ?

Nombre de répondants : 899

Oui, une fois.....	14,7%
Oui, plusieurs fois.....	3,4%
Non.....	81,9%

C19 Actuellement, avez-vous toujours l'allocation du RMI, même si c'est pour un faible montant, en complément d'autres ressources ?

Nombre de répondants : 899

Oui.....	66,4%
Non.....	32,1%
Ne sait pas.....	1,4%

Si oui ou ne sait pas aller à la question C23

C20 Pourquoi avez-vous cessé de percevoir l'allocation du RMI ?

ENQUETEUR : Si plusieurs entrées et sorties du RMI, prendre le motif de la **dernière** interruption du RMI.

Nombre de répondants :285

Vous avez trouvé du travail	48,1%
Vous suivez un stage rémunéré	4,9%
Vous touchez une pension, une allocation :	
- Chômage, ASSEDIC	8,1%
- Retraite ou pré-retraite	2,5%
- Invalidité ou Allocation Adulte Handicapé (AAH)	3,5%
- Allocation Parent Isolé (API)	4,9%
- Autre allocation	1,4%
Vous avez changé de situation familiale	5,3%
Problème lié à l'application du contrat (refus de suivre une activité proposée dans le contrat, refus de le signer, ne pas se rendre à des convocations concernant le contrat, etc.)	1,4%
Vous n'avez pas renvoyé la Déclaration Trimestrielle de Ressources ou d'autres papiers	2,5%
Ne sait pas	7,0%
Autre cas	10,5%

Autres raisons citées spontanément :

Nombre de répondants :29

Le conjoint a trouvé un travail - ASSEDIC conjoint	72,4%
Fin du RMI à titre exceptionnel	10,3%
Départ à l'étranger	10,3%
Allocation différentielle faible	6,9%

C21 Diriez-vous de votre situation actuelle qu'elle est :

Question ouverte codée a posteriori

Nombre de répondants :286

Meilleure que lorsque vous étiez au RMI	58,4%
Comparable à celle que vous aviez au RMI	21,7%
Moins bonne que lorsque vous étiez au RMI	17,1%
Ne sait pas	2,8%

Raisons pour lesquelles la situation actuelle est moins bonne

Nombre de répondants :41

Moins d'argent	68,3%
Ressources irrégulières (ex : intérim irrégulier)	9,8%
Moins d'avantages sociaux, d'aide des services sociaux	4,9%
Ne bénéficie plus des remboursements de santé	7,3%
Plus de frais (garde d'enfants)	4,9%
Conjoint au chômage	2,4%
Ne sait pas	2,4%

C22 Pensez-vous que dans les prochains mois, il se peut que vous redemandiez le RMI ?

Nombre de répondants : 286

<i>Oui, sans doute</i>	22,4%
<i>Oui, peut-être</i>	24,1%
<i>Non, sûrement pas</i>	53,5%

C23 Avez-vous déjà entendu parler du contrat d'insertion dans le cadre du RMI ?

Nombre de répondants : 899

<i>Oui</i>	62,6%
<i>Non</i>	33,7%
<i>Ne sait pas</i>	3,7%

Si non ou ne sait pas aller à la question D1

C24 Avez-vous déjà signé un contrat d'insertion dans le cadre du RMI ?

Nombre de répondants : 561

<i>Oui</i>	45,5%
Non (demander alors :) Un contrat d'insertion est-il en préparation ?	
<i>Oui, un contrat est en préparation</i>	3,4%
<i>Non, aucun contrat n'est en préparation</i>	40,5%
<i>N'a pas signé de contrat et ne sait pas si un contrat d'insertion est en préparation</i>	7,1%
Ne sait pas si a signé un contrat d'insertion	3,6%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI ET À LA FORMATION DEPUIS LA (PREMIERE) DEMANDE DE RMI DE 1995

*Maintenant, nous allons parler de ce qui s'est passé pour vous
dans le domaine du travail, de la recherche d'emploi ou de la formation
depuis votre (première) demande de RMI de 1995.*

D1 Actuellement, quelle est votre situation par rapport au travail ?

Nombre de répondants : 897

Vous travaillez	27,2%
Vous suivez un stage de formation, sans contrat de travail, y compris stage AFPA, GRETA.....	5,6%
A la recherche d'un travail	46,9%
Etudiant	0,6%
En invalidité, en Allocation Adulte Handicapé	2,6%
En longue maladie.....	2,3%
A la retraite ou en préretraite.....	1,3%
Au foyer.....	10,5%
Autres.....	3,0%

D2 Au moment de votre (première) demande de RMI de 1995, étiez-vous dans la même situation ?

Nombre de répondants : 899

Oui	60,1
Non	39,9

Si oui, aller à la question D4

D3 Ce changement de situation est-il en rapport avec le fait d'être au RMI ?

(ou d'y avoir été pour les personnes qui ne sont plus au RMI)

*(**Enquêteur** : si la personne suit un stage ou a un emploi, a-t-elle obtenu cette situation grâce à son passage par le RMI, si elle est à la retraite ou perçoit une allocation, elle a pu être aidée pour son dossier par rencontrées les personnes dans le cadre du RMI pour sa demande).*

Nombre de répondants : 356

Oui	44,9
Non	55,1

D4 (Pour ceux qui travaillent :) Quel est votre emploi **actuel** ?
 (Pour ceux qui ne travaillent pas :) Quel est votre **dernier** emploi ?

Nombre de répondants : 899

Jamais travaillé.....	8,2%
Ouvrier spécialisé, manoeuvre, manutentionnaire ...	20,8%
Ouvrier qualifié	7,5%
Agent de service, femme de ménage.....	11,7%
Vendeur, employé commercial.....	5,9%
Employé autre	20,6%
Technicien, cadre intermédiaire	13,8%
Indépendant	4,9%
Agriculteur	0,3%
Non déclaré.....	6,3%

Si la personne ne travaille pas actuellement, aller en D8

D5 Dans votre travail, êtes-vous :

Nombre de répondants : 250

A votre compte	8,8%
Aide-familial (Enquêteur : aide, sans être salarié, une personne de sa famille qui est à son compte : agriculteur, commerçant, etc.).....	0,8%
Salarié (demander alors): Quel est votre type de contrat de travail ?	
- En contrat aidé (contrat d'initiative emploi-CIE, Contrat Emploi Solidarité-CES, contrat de qualification, contrat d'adaptation, contrat d'emploi consolidé, etc.).....	44,0%
- En intérim.....	4,0%
- Autre contrat, à durée déterminée (sauf intérim)	22,4%
- Autre contrat, à durée indéterminée (y compris période d'essai) ou emploi déclaré, sans date de fin, et sans contrat.....	18,8%
Avec un emploi non déclaré	1,2%

D6 Que diriez-vous de votre emploi ? Pour vous...
 (Rappel : une seule réponse)

Nombre de répondants : 253

C'est un emploi comme un autre	19,4%
C'est un premier pas vers un emploi stable.....	38,3%
Vous avez pris cet emploi faute de mieux	31,6%
Autre	10,3%
Ne sait pas.....	0,4%

D7 Etes-vous occupé par cette activité professionnelle:

Nombre de répondants : 252

A temps plein.....	41,7%
A temps partiel, et vous souhaiteriez travailler davantage	48,4%
A temps partiel, vous ne souhaiteriez pas travailler davantage	9,9%

D8 Etes-vous inscrit à l'ANPE ?

Nombre de répondants : 899

Oui, et vous étiez déjà inscrit avant de demander le RMI 60,5%
Oui, vous vous êtes inscrit depuis votre demande de RMI 8,0%
Non 31,5%

D9 Si vous avez eu des problèmes d'emploi, diriez-vous que c'est principalement :

Nombre de répondants : 892

A cause de la crise économique en France 32,3%
Parce que les employeurs n'embauchent pas par ici 19,4%
A cause de votre manque de formation, d'expérience, ou
encore à cause de votre âge ou de votre santé 31,3%
N'a jamais eu de problèmes d'emploi 6,7%
Ne sait pas pourquoi 1,9%
Autre 8,4%

Autres raisons citées spontanément :

Nombre de répondants : 70

Raisons personnelles (veut changer d'activité, de profession...) 25,7%
Racisme, machisme de la part des employeurs, discrimination en général 17,1%
Raisons liées aux institutions publiques (ANPE), pas de papiers en règle 11,4%
Emplois saisonniers, précaires, intérim 10,0%
Problème de langue 7,1%
Nécessité d'élever son enfant 5,7%
Propositions d'emplois insuffisantes au niveau salaire 4,3%
Toxicomanie 4,3%
Pas de moyen de transport 4,3%
Manque de piston 1,4%
Autre : absence de volonté de partage du temps de travail 8,6%

D10 Depuis votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous engagé des démarches pour trouver du travail ou changer d'emploi ?

Nombre de répondants : 894

Oui 79,2%
Non 20,7%

Si non aller à la question D12

D11 Et depuis un mois, avez-vous engagé des démarches pour trouver du travail ou changer d'emploi ?

Nombre de répondants : 707

Oui 67,5%
Non 32,5%

D12 Si on vous proposait un travail, à partir de quel salaire net mensuel l'accepteriez-vous ?
(Enquêteur : Noter un chiffre, même s'il est très arrondi. En cas de réponse basée sur le SMIC, noter "SMIC" ou "SMIC plus x % dans la partie : préciser) .
(Question ouverte, codée à posteriori)

Nombre de répondants : 899

De 500 F à 2 500 F	1,3%
De 2 600 F à 4 300 F	4,8%
De 4 500 F à 5 500 F	52,7%
de 5 600 F à 7 500 F	18,0%
8 000 F et plus	8,0%
Ne sait pas	3,4%
Autres réponses qu'un montant	11,7%
<i>dont :</i> Ne peut pas travailler	6,8%
Peu importe le salaire.....	2,8%
Ca dépend, des conditions, de l'emploi	1,3%

D13 Est-il arrivé qu'on vous propose, depuis que vous êtes au RMI, (ou, pour les sortis du RMI : pendant que vous étiez au RMI) un emploi que vous n'avez pas accepté ?

Nombre de répondants : 899

Oui (demander) Pour quelle raison principalement ?

Le travail ne convenait pas	5,3%
C'était trop éloigné	2,0%
Le salaire ne convenait pas	1,1%
Les horaires ne convenaient pas	0,8%
Problème de garde d'enfants	0,4%
Autres raisons	4,6%
Non	85,8%

Autres raisons citées spontanément :

Nombre de répondants : 37

Problème de santé, personnel ou familial	21,6%
Mauvaise entente avec l'employeur	18,9%
Avait déjà d'autres activités professionnelles (musique, pts boulots) ..	18,9%
Durée de contrat insuffisante.....	13,5%
Emploi proposé non déclaré.....	8,1%
En voie de déménagement.....	8,1%
Problèmes administratifs	5,4%
Dangereux	2,7%
Création d'entreprise	2,7%

D14 Pensez-vous que le RMI a augmenté vos chances de trouver un travail stable ?

Nombre de répondants : 899

Oui	24,7%
Non	65,5%
Ne sait pas	9,8%

*Si oui ou ne sait pas
aller à la question D16*

D15 Pourquoi (le RMI n'a pas augmenté vos chances de trouver un travail stable), principalement ?
Enquêteur : (rappel) une seule réponse.

Nombre de répondants :577

RMI ou pas, il n'y a pas de travail	41,4%
Les employeurs ne sont pas prêts à embaucher des gens au RMI	10,7%
Ce qu'on vous propose dans le contrat d'insertion ne sert à rien.....	2,9%
On ne vous propose pas ce qu'il vous faut	13,7%
Vous ne pensez pas, étant donné votre âge, retrouver un travail.....	9,7%
Ne sait pas	6,1%
Autre raison	15,4%

Autres raisons citées spontanément :

Nombre de répondants :78

Ne peut ou ne veut pas travailler	38,5%
Se débrouille seul autrement	16,7%
Système d'exclusion, démotivation.....	7,7%
Période de RMI trop courte.....	5,1%
Problème garde enfants.....	3,8%
Rejet des non qualifiés	3,8%
Méconnaissance des employeurs sur les avantages d'employer des RMIstes	3,8%
Incompétence de l'administration	2,6%
Revenus proposés insuffisants	2,6%
Autre réponse	15,4%

D16 Par rapport à votre situation personnelle, que diriez-vous de la formation, en général ?

Nombre de répondants : 899

Cela ne sert à rien, formé ou non, votre situation ne s'améliorera pas	4,9%
Une nouvelle formation, ça ne vous intéresse pas, ce que vous voulez, c'est un travail	24,9%
La formation, c'est important, mais pour vous, c'est trop tard.....	11,6%
Il faut que vous vous y remettiez, mais cela sera difficile.....	5,5%
Cela vous intéresse de reprendre une formation	38,5%
Vous êtes en formation	6,7%
Autre.....	8,0%

D17 Depuis votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous suivi des stages de formation ?

Nombre de répondants : 899

Oui.....	21,2%
Non.....	78,8%

D18 Par rapport à ce que vous espérez du RMI en matière d'emploi ou de formation, au moment de votre (première) demande de 1995, le RMI a-t-il répondu à vos attentes?

Question ouvert codée a posteriori

Nombre de répondants : 880

<i>Vous n'en attendiez rien de particulier dans ces domaines</i>	59,2%
<i>Vous aviez des attentes, et le RMI y a répondu, par le contrat d'insertion</i>	6,5%
<i>Vous aviez des attentes, et le RMI y a répondu, en dehors du contrat d'insertion</i>	6,6%
<i>Vous aviez des attentes, le RMI y a répondu, ne sait pas si c'est dans le cadre du contrat d'insertion</i>	3,1%
<i>Vous aviez des attentes, mais le RMI n'y a pas répondu</i>	24,7%

Quelles étaient les attentes par rapport au RMI (que le RMI y ait répondu ou non)?

Nombre de répondants : 296

<i>Travail (sans référence à la stabilité), création personnelle</i>	28,7%
<i>Formation, stage même non rémunéré</i>	24,0%
<i>Travail stable</i>	8,8%
<i>CES</i>	8,8%
<i>Formation et travail</i>	8,1%
<i>Argent pour vivre, manger</i>	4,7%
<i>Travail correspondant à mes compétences</i>	3,7%
<i>Information sur les possibilités d'emploi</i>	2,0%
<i>Argent pour recherche d'emploi</i>	1,7%
<i>Apprendre à lire, écrire, parler français</i>	1,0%
<i>Travail à mi-temps</i>	0,3%
<i>Pas de suivi</i>	0,3%
<i>Imprécis</i>	1,7%
<i>Ne sait pas</i>	6,1%

D19 Comment voyez-vous votre situation professionnelle, dans 6 mois ?

Nombre de répondants : 899

<i>Meilleure</i>	49,2%
<i>Il n'y aura pas de changement</i>	26,8%
<i>Moins bonne</i>	6,2%
<i>Vous n'en avez aucune idée</i>	17,8%

VIE FAMILIALE DE L'ALLOCATAIRE

Nous allons parler de votre jeunesse et de votre famille d'origine

E1 **Quelle est votre année de naissance ?**
(Question ouverte transformée en âge atteint en 1995)

Nombre de répondants : 899

Moins de 25 ans.....	6,8%
25 à 29 ans	35,6%
30 à 34 ans	16,0%
35 à 39 ans	10,9%
40 à 44 ans	11,3%
45 à 49 ans	8,9%
50 à 54 ans	5,0%
55 à 59 ans	3,7%
60 à 64 ans	1,3%
65 ans et plus.....	0,3%
Non déclaré.....	0,1%

E2 **Quelle est votre nationalité?**

Nombre de répondants : 899

Français(e) de naissance.....	82,8%
Français(e) par acquisition.....	4,9%
Autre.....	12,3%

E3 **Quelle était la situation de vos parents (père ou beau-père, mère ou belle-mère) par rapport au travail quand vous aviez 16 ans ?**

Nombre de répondants : 895

	Père	Mère
Non concerné (plus de père ou de mère à 16 ans).....	12,8%	4,8%
Travail	79,1%	39,0%
Chômage.....	1,3%	0,3%
Retraite.....	2,3%	1,1%
Foyer	0,7%	51,9%
Autre	3,7%	2,8%

*Si ni père (ou beau-père) ni mère
(ou belle-mère) à 16 ans, aller à la question E6*

E4 Quelle était leur profession (ou la dernière profession si inactif, retraité, au chômage) quand vous aviez 16 ans ?
Enquêteur: Préciser notamment : indépendant ou salarié
 (Question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 899

Père:

Décédé, pas de père, ne sait pas.....	14,9%
A son compte (artisanat, commerce, agriculture).....	14,7%
Profession libérale, cadre, profession intermédiaire.....	16,0%
Employé.....	12,3%
Ouvrier.....	34,9%
Inactif (au foyer, invalide ...)	7,1%

Mère:

Décédé, pas de mère, ne sait pas.....	6,5%
A son compte (artisanat, commerce, agriculture).....	6,9%
Profession libérale, cadre, profession intermédiaire.....	6,7%
Employé.....	18,6%
Ouvrier.....	5,3%
Inactif (au foyer, invalide ...)	56,1%

E5 Vos parents, s'ils sont encore en vie, ont-ils moins de 60 ans? (Si oui) Quelle est leur situation actuelle ?

Nombre de répondants : 838 850

Père Mère

Non concerné (pas de père ou de mère de moins de 60 ans).....	60,1%	46,7%
Travail.....	19,9%	16,0%
Chômage.....	3,0%	2,0%
Retraite.....	12,8%	9,4%
Foyer.....	0,4%	22,0%
Autre.....	3,8%	3,9%

E6 D'une manière générale, votre famille avait-elle de gros problèmes d'argent durant votre jeunesse ?

Enquêteur: si demande de précision, dire, jusqu'à vos 18 ans.

Nombre de répondants : 899

Oui, souvent depuis votre naissance.....	14,9%
Oui, à partir d'une certaine époque.....	9,2%
Oui, pendant une certaine période.....	7,2%
Non, pas de problèmes particuliers mais votre famille n'était pas riche.....	38,8%
Non, jamais ou presque.....	28,3%
Non réponse ou ne sait pas.....	1,5%

E7 A un moment ou à un autre de votre enfance, avez-vous connu les situations suivantes :
Enquêteur: si demande de précision, dire, jusqu'à vos 18 ans.

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Vous avez été élevé par vos deux parents	86,8%	13,2%
b) Vous avez été élevé par un seul de vos parents (remarié ou non)	24,7%	75,3%
c) Vous avez été élevé par d'autres personnes de la famille que votre père ou votre mère (sans l'un, ni l'autre)	12,6%	87,4%
d) Vous avez été élevé par une famille d'accueil	3,7%	96,3%
e) Vous avez été placé dans un foyer, un orphelinat	8,0%	92,0%

E8 Avez-vous connu des événements familiaux graves avant d'avoir atteint 18 ans, tels que :
Enquêteur: si demande de précision, dire, jusqu'à vos 18 ans.

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Décès d'un parent	21,0%	79,0%
b) Handicap ou grave maladie d'un parent.....	16,6%	83,4%
c) Séparation des parents	18,9%	81,1%
d) Graves disputes entre parents	19,8%	80,2%
e) Grave manque d'affection	18,8%	81,2%

Si toutes les réponses sont négatives, aller en E10

E9 Cet (ou ces) événement(s) familiaux ont-ils eu des conséquences sur votre vie à l'âge adulte ?

Nombre de répondants : 448

Oui, ça vous a posé des problèmes qui ont encore des conséquences aujourd'hui	32,1%
Oui, ça vous a posé des problèmes au début de votre vie adulte	21,2%
Non, c'est du passé, ça n'a pas eu de conséquences	46,7%

E10 Dans votre enfance, votre famille était-elle en contact avec un assistante sociale ou un éducateur ?

Nombre de répondants : 899

Oui, régulièrement	8,5%
Oui, parfois.....	9,1%
Non	78,5%
Ne sait pas	3,9%

Nous allons parler de votre vie familiale depuis que vous êtes adulte

E11 Au moment de votre (première) demande de RMI de 1995, viviez-vous en couple ?

Nombre de répondants : 899

Oui 29,0%

Non 71,0%

E12 Actuellement, vivez-vous en couple ?

Nombre de répondants : 899

Oui 30,0%

Non 70,0%

Si non aller à la question E16

E13 Quelle est l'année de naissance de votre conjoint (actuel, marié ou non) ?
(Question ouverte transformée en âge atteint en 1995)

Nombre de répondants : 264

Moins de 30 ans..... 39,8%

De 30 à 39 ans..... 23,9%

De 40 à 49 ans..... 27,7%

50 ans et plus..... 8,7%

E14 Quelle est la situation actuelle de votre conjoint (marié ou non) par rapport au travail ?

Nombre de répondants : 266

Salarié 27,4%

A son compte 4,1%

En stage de formation (sans contrat de travail) 2,6%

A la recherche d'un emploi 36,8%

Étudiant..... 3,0%

En invalidité, en Allocation Adulte Handicapé 1,9%

En longue maladie 1,1%

A la retraite ou en préretraite 2,3%

Au foyer..... 18,4%

Autre 2,3%

Si le conjoint ne travaille pas, aller à la question E16

E15 Est-ce que votre conjoint a un contrat de travail...

Nombre de répondants : 71

En contrat aidé (CES, CIE, CRE, contrat qualif, etc.) 15,5%

A durée indéterminée 43,7%

A durée déterminée (y compris intérim)..... 33,8%

Ne sait pas..... 7,0%

E16 Dans le passé, avez-vous vécu en couple ?
(*Enquêteur* : pour ceux encore en couple: préciser :)
Avec une autre personne que votre conjoint actuel ?

Nombre de répondants : 899

Oui , une fois 37,7%
Oui, plusieurs fois 16,5%
Non 45,8%

Aller à la question **E18**

E17 Cette séparation (ou ce veuvage) a-t-elle eu des conséquences sur votre niveau de vie ?

Nombre de répondants : 478

Oui, et ça vous a amené à demander le RMI 28,9%
Oui, mais ça n'a pas de rapport direct avec votre demande de RMI 32,2%
Non 38,9%

E18 Combien avez-vous d'enfants vivant avec vous, quel que soit leur âge ?
(vos enfants à vous ceux de votre conjoint)

- nombre d'enfant(s) à vous

Nombre de répondants : 899

Aucun 53,9%
Un 22,9%
Deux 12,1%
Trois 6,0%
Quatre 3,1%
Cinq et plus 2,0%

- enfant(s) de votre conjoint mais pas de vous

Nombre de répondants : 899

Aucun 97,7%
Un 1,2%
Deux 0,3%
Trois 0,6%
Quatre 0,1%
Refus 0,1%

Si aucun enfant, noter 00 et aller à la question **E20**

E19 **Quel âge ont ces enfants, et sont-ils à votre charge pour les plus grands ?**
Enquêteur : enfants de la personne ou de son conjoint vivant au domicile

Enfants de moins de 3 ans vivant avec vous

Nombre de répondants : 899

Aucun	88,7%
Un.....	10,3%
Deux.....	0,9%
Trois.....	0,1%

Enfants entre 3 et 15 ans vivant avec vous

Nombre de répondants : 899

Aucun	69,3%
Un.....	17,2%
Deux.....	8,3%
Trois.....	3,4%
Quatre et plus.....	1,6%

Enfants entre 16 et 21 ans vivant avec vous

Nombre de répondants : 899

Aucun	87,3%
Un.....	8,5%
Deux.....	2,9%
Trois.....	0,8%
Quatre et plus.....	0,5%
dont au moins un à charge	11,1%

Enfants de plus de 21 ans vivant avec vous

Nombre de répondants : 899

Aucun	93,3%
Un.....	4,6%
Deux.....	1,7%
Trois.....	0,3%
Quatre	0,1%
dont au moins un à charge	3,7%

Nombre d'enfants vivant au domicile (tous âges confondus) :

Nombre de répondants : 899

Aucun	53,3%
Un.....	22,2%
Deux.....	12,8%
Trois.....	6,1%
Quatre	3,3%
Cinq	0,9%
Six	0,7%
Sept.....	0,2%
Huit.....	0,4%

Nombre d'enfants à charge vivant au domicile (tous âges confondus) :

Nombre de répondants : 899

Aucun	57,2%
Un	20,2%
Deux	11,9%
Trois	4,6%
Quatre	3,5%
Cinq et plus	2,7%

E20 Avez-vous d'autres enfants avec qui vous ne vivez pas ?

Nombre de répondants : 899

Oui 24,9%
Non 75,1%

Aller à la question **E23**

E21 (Si oui) Certains sont-ils :

Nombre de répondants : 224

	Oui	Non
a) Avec l'autre parent.....	39,3%	60,7%
b) Chez d'autres personnes de la famille.....	7,1%	92,9%
c) En placement dans un foyer ou une famille d'accueil.....	4,0%	96,0%
d) Dans un autre logement	62,5%	37,5%

E22 Etes-vous en contact avec certains d'entre eux :

(Enquêteur : Un contact peut être une rencontre, un contact téléphonique ou par courrier. Plusieurs réponses "oui" sont possibles, s'il y a plusieurs enfants et que la fréquence des contacts n'est pas la même avec tous).

Nombre de répondants : 224

	Oui	Non
a) Une fois par mois et plus	78,6%	21,4%
b) Au moins une fois par an (et moins d'1 fois par mois)	21,0%	79,0%
c) Moins souvent.....	3,6%	96,4%
d) Vous vous êtes perdus de vue	8,0%	92,0%

E23 Avez-vous des enfants d'au moins 18 ans, qu'ils vivent ou non avec vous ?

Nombre de répondants : 899

Oui 23,4%
Non 76,6%

Aller à la question **E25**

E24 Les situations suivantes correspondent-elles à celles connues par certains de vos enfants d'au moins 18 ans ?

Nombre de répondants :212

	Oui	Non
a) Certains sont encore en cours d'études	44,8%	55,2%
b) Certains ont du mal à trouver un emploi stable	38,7%	61,3%

E25 Dans le passé, vous est-il arrivé de toucher l'allocation parent isolé (API) ?

Nombre de répondants :899

Oui	24,9%
Non	74,5%
Ne sait pas.....	0,6%

E26 En dehors éventuellement de votre conjoint et des enfants dont nous venons de parler, vivez-vous avec d'autres personnes ?

Nombre de répondants :899

Oui	29,6%
Non	70,4%

Si non, aller à la question F1

**E27 Vous vivez avec combien d'autres personnes (sans compter votre conjoint et vos enfants) ?
(Question ouverte codée à posteriori)**

Nombre de répondants :266

Une	29,6%
Deux	27,3%
Trois.....	16,9%
Quatre.....	12,0%
Cinq	7,1%
Six.....	2,6 %
Sept	3,0%
Huit et plus.....	1,1%

E28 Parmi ces personnes, y a-t-il :

Nombre de répondants :266

	Oui	Non
a) Votre père ou votre mère (ou les parents de votre conjoint)	69,6%	30,4%
b) Vos grands-parents ou ceux de votre conjoint	5,2%	94,8%
c) D'autres personnes de votre famille (ou de la famille du conjoint)	52,2%	47,8%
d) D'autres personnes qui ne sont pas de la famille	13,0%	87,0%

E29 Parmi les personnes avec qui vous vivez (en dehors de votre conjoint) certaines sont-elles à la recherche d'un emploi ?

Nombre de répondants :267

Oui 35,2%
Non 64,8%

E30 Dans votre logement, avez-vous une chambre à vous (éventuellement partagée avec votre conjoint) ?

Nombre de répondants :263

Oui 82,5%
Non 17,5%

LOGEMENT, CONDITIONS DE VIE

*Nous allons parler maintenant des conditions de logement
que vous avez connu dans votre vie adulte et de votre logement actuel*

F1 Depuis que vous êtes adulte, et jusqu'au moment de votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous connu l'une des situations suivantes ?

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Vous avez été sans domicile fixe	13,5%	86,5%
b) Vous avez été expulsé	5,2%	94,8%
c) Vous avez été hébergé dans un foyer d'accueil	8,5%	91,5%
d) Vous avez été hospitalisé plusieurs mois	11,1%	88,9%

F2 Vous est-il arrivé d'avoir un logement à vous (comme locataire ou propriétaire) que vous n'avez pas gardé, et de vous retrouver ensuite sans logement à vous ? (soit hébergé par les parents ou des amis, soit dans un foyer, dans un logement très précaire, ou sans domicile)

Nombre de répondants : 899

Oui 25,6%
Non 74,4%

Si non, aller à la question F4

F3 Pourquoi vous n'avez pas gardé ce logement à vous ?
(Enquêteur : Si c'est arrivé plusieurs fois, noter pour la dernière fois)

Nombre de répondants : 227

C'était un logement pendant vos études	3,1%
A la suite de la séparation d'un conjoint	39,2%
A la suite de la fin d'un travail ou du chômage	22,0%
Parce que ce logement n'était plus habitable (démolition, incendie, etc.)	2,2%
Autre raison	33,5%

Autres raisons pour lesquelles n'a pas gardé ce logement
Question ouverte codée a posteriori

Nombre de répondants : 76

Raisons financières	33,3%
Déménagement, service militaire, fin de bail	26,9%
Expulsion	14,1%
Prison	7,7%
Changement de pays	6,4%
Environnement difficile, insécurité	3,8%
Problème avec le propriétaire	2,6%
Autre	5,2%

F4 Depuis combien de temps êtes-vous dans le logement où vous vivez maintenant ?
 (*Enquêteur* : Pour les sans-abri :) Depuis combien de temps êtes-vous dans cette situation ?
 (question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 899

Moins de 6 mois	7,9%
de 6 mois à moins d'un an.....	10,9%
1 an.....	14,9%
2 à 3 ans.....	22,7%
4 à 9 ans.....	20,5%
10 ans et plus	22,7%
Ne sait pas, non réponse.....	0,6%

F5 Etes-vous dans le même logement (ou pour les sans-abri dans la même situation de logement) que lors de votre (première) demande de RMI en 1995 ?
 (*Enquêteur* : Si plusieurs demandes de RMI entre janvier et juin 1995, se baser sur la situation de logement lors de la première des demandes de 1995)

Nombre de répondants : 899

Oui 76,6%
 Non 23,4%

Si non, aller à la question **F7**

F6 Actuellement, comment êtes-vous logé(e) ?

Nombre de répondants : 209

Locataire HLM.....	24,9%
Locataire hors HLM.....	46,4%
Propriétaire	2,4%
Hébergé, logé gratuitement	20,1%
En foyer d'accueil	3,8%
Sans abri, logement précaire (squat, garage, caravane).....	2,4%

(Si même logement qu'au moment de la demande de RMI de 1995) :

Nous allons parler maintenant de votre logement actuel

(Si autre situation de logement qu'au moment de la demande de RMI de 1995) :

**Nous allons parler maintenant du logement où vous habitiez
au moment de votre (première) demande de RMI de 1995**

(Attention : dans ce cas, pour les questions F7 à F16, utiliser le passé)

F7 Dans quel type de logement habit(i)ez-vous

Nombre de répondants : 899

Un appartement	63,0%
Une maison (qui n'est pas divisée en appartement)	31,3%
Une caravane, un mobil-home, un baraquement.....	0,6%
Une chambre dans un hôtel.....	1,0%
Un foyer d'hébergement.....	1,4%
Sans domicile fixe.....	1,3%
Autre	1,4%

*Si réponse 1 (appartement) aller à la question F9
Si réponse 2 à 5 et 7 (Maison, caravane, chambre d'hôtel, foyer, autre) aller à la question F10*

F8 Où dorm(i)ez-vous le plus souvent ?

Nombre de répondants : 10

Chez vous ou chez les personnes qui vous hébergent régulièrement.....	10,0%
Au domicile de différents amis ou parents	50,0%
Dans des abris divers (wagon SNCF, garages, caves, squat ...).....	20,0%
Dans des foyers pour sans-abri	20,0%

Sans-abri, aller à la question F17

F9 Au cours des douze derniers mois, (avant la demande de RMI de 1995) les parties communes de votre immeuble (hall, cage d'escaliers, paliers, parkings) ont-elles fait l'objet d'actes de vandalisme ou de négligence (destructions, détériorations) ?

Nombre de répondants : 557

Non, jamais.....	72,5%
Oui, dégradations ou gênes mineures.....	14,2%
Oui, dégradations ou gênes importantes ou fréquentes.....	13,3%

F10 Comment êtes (étiez)-vous logé ? Vous êtes (étiez) :

Nombre de répondants : 888

Hébergé ou logé gratuitement	36,6%
Locataire (si oui, demander :)	
Locataire en titre dans un logement HLM	22,7%
Locataire hors HLM	29,3%
Sous-locataire.....	1,6%
Locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel	2,5%
Propriétaire (si oui, demander)	
Vous avez encore des prêts à rembourser.....	3,6%
Vous n'avez pas ou plus de prêt à rembourser	3,7%

Pour toutes réponses, sauf hébergé ou logé gratuitement aller à la question F14

F11 Viv(i)ez-vous avec les personnes qui vous fourniss(ai)ent le logement ?

Nombre de répondants : 325

Oui, ce sont des personnes de votre famille..... 76,9%
Oui, ce sont des personnes qui ne sont pas de votre famille 9,8%
Non 13,2%

F12 Particip(i)ez-vous financièrement à vos frais de logement ?

(Enquêteur : Ne pas tenir compte d'une participation en courses ou en argent limitée à la nourriture).

Nombre de répondants : 324

Oui 49,1%
Non 50,9%

F13 Le fait d'être logé ou hébergé par d'autres personnes pose(ait)-t-il des problèmes dans vos relations avec ces personnes ?

Nombre de répondants : 320

Oui, et vous allez devoir partir (vous avez dû partir) 10,6%
Oui, mais vous pouvez (pouvez) rester autant que nécessaire 16,3%
Non, ça ne pose (posait) aucun problème 73,1%

F14 Combien de pièces d'habitation compte (comptait) votre logement ?

(Question ouverte codée à posteriori)

Nombre de répondants : 889

1 11,7%
2 16,8%
3 23,7%
4 25,9%
5 13,9%
6 et plus 8,0%

F15 Dans votre logement y a(vait)-t-il :

Nombre de répondants : 889

	Oui	Non
a) Une salle de bains avec baignoire ou douche.....	94,3%	5,7%
b) Les WC à l'intérieur du logement	93,4%	6,6%
c) Du chauffage dans toutes les pièces.....	89,9%	10,1%

F16 Diriez-vous de votre quartier (d'avant) :

Nombre de répondants :889

	Oui	Non	Ne sait pas
a) Qu'il est bien desservi par les transports en commun	70,0%	26,6%	3,4%
b) Qu'il est bien équipé en lieux de rencontres, équipements sportifs ou socioculturels	55,6%	36,3%	8,1%
c) Qu'il est bien desservi en commerces et services	74,1%	25,5%	0,5%
d) Le quartier est mal fréquenté	24,6%	72,4%	2,9%
e) L'environnement laisse à désirer (fumées, manque d'espaces verts à proximité, etc.)	28,7%	70,7%	0,6%

Nous allons parler maintenant de ce qui s'est passé pour vous dans le domaine du logement depuis la demande de RMI de 1995

F17 Depuis votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous engagé des démarches pour trouver ou changer de logement ou pour en améliorer le confort ?

Nombre de répondants :899

Non, faute de moyens	24,6%
Non, vous n'avez pas eu besoin	36,4%
Oui, vous avez fait des démarches	39,0%

F18 Le fait d'être au RMI vous a-t-il aidé dans le domaine du logement ?

(à améliorer vos conditions de logement, à rembourser des dettes de logement, ou à trouver un autre logement par exemple)

Nombre de répondants :893

Non, vous ne le souhaitez pas	57,1%
Non, alors que vous l'auriez souhaité	24,9%
Oui, dans le cadre du contrat d'insertion	3,6%
Oui, en dehors du contrat d'insertion	9,6%
Oui, mais ne sait pas si c'est dans le cadre du contrat d'insertion	4,8%

Si attente :

Quelles attentes ou améliorations de logement ?

Question ouverte codée a posteriori

Deux réponses ont été notées. Ne sont reportées que les réponses citées par au moins 1% des personnes ayant répondu à cette question ouverte

Nombre de répondants :341

Aide financière pour paiement du loyer, factures, caution	28,7%
Aide au logement APL	15,0%
Voudrait un logement (sans précision)	12,3%
Trouver un logement autonome, indépendant, personnel	11,4%
Voudrait HLM	8,2%
Pour changer de lieu	7,0%
Problème chauffage, bruit, confort	6,7%
Autre taille de logement	4,1%
Voudrait une maison individuelle, cour, terrain	3,2%
Réserver des appartements aux RMIs	2,9%
Pas assez d'argent pour accéder au logement	2,3%
Ne sait pas	3,1%

F19 Avez-vous une demande de H.L.M. en cours pour avoir un logement en location ?

Nombre de répondants : 899

Oui..... 14,9%
Non..... 85,1%

F20 Parmi les phrases suivantes, laquelle correspondra le mieux à votre situation de logement dans 6 mois ?

Nombre de répondants : 899

Vous aurez sans doute un nouveau logement 18,9%
Vous n'aurez pas un nouveau logement par manque de moyens financiers
ou de possibilité de relogement..... 22,0%
Vous n'aurez pas un nouveau logement parce que vous êtes bien où vous êtes .. 41,6%
Vous n'en savez rien, mais de toute façon d'ici là, vous serez obligé
de quitter votre logement actuel 6,3%
Ne sait pas 11,1%

F21 Avez-vous à votre disposition, même si ce n'est pas à vous ? :
ENQUETEUR : noter non si le véhicule est en panne ou inutilisable

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Une voiture.....	55,5%	44,5%
b) Une mobylette ou une moto	7,2%	92,8%

F22 Avez-vous le téléphone ?

Nombre de répondants : 899

Oui..... 84,9%
Non 15,1%

SANTÉ - ALIMENTATION

Nous allons parler maintenant de votre santé

G1 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé ?

Nombre de répondants : 899

Vous êtes en bonne santé	43,8%
Cela peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde	36,2%
Vous êtes très souvent malade, fatigué	11,9%
Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé	6,0%
Aucune de ces phrases ne convient	2,1%

Et la santé de votre conjoint (pour ceux qui vivent avec un conjoint) ?

Nombre de répondants : 257

Il (elle) en bonne santé	49,0%
Cela peut lui arriver d'être malade, comme tout le monde	36,9%
Il (elle) est très souvent malade, fatigué	8,6%
Il (elle) ne peut rien faire à cause de sa santé	5,1%
Aucune de ces phrases ne convient	0,4%

G2 Au cours du mois dernier, avez-vous souffert...

ENQUÊTEUR : une réponse par item.

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) d'insomnies	37,0%	63,0%
b) de maux de tête, de migraines	36,8%	63,2%
c) de mal au dos	41,7%	58,3%
d) d'un état dépressif	29,4%	70,6%
e) de nervosité	47,6%	52,4%

G3 En cas de maladie, d'accident, d'hospitalisation, comment vos frais médicaux seraient-ils payés ?

(Pour les personnes qui ne sont plus au RMI, ajouter :) Quand vous étiez au RMI

Nombre de répondants : 899

Vous devriez tout payer	2,1%
Vous auriez simplement les remboursements de Sécurité Sociale et vous devriez payer le reste	15,8%
Vous seriez mieux remboursé que par la Sécurité Sociale, (grâce à une mutuelle, une carte-santé ou l'équivalent, l'aide médicale gratuite, ou une prise en charge à 100 %)	75,9%
Vous ne savez pas	6,2%

G4 **Le fait d'être au RMI vous a-t-il aidé pour:**
ENQUETEUR : une réponse par item.

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Vous soigner.....	45,8%	54,2%
b) Renouveler des lunettes, prothèses, etc.....	18,2%	81,8%
c) Bénéficier de la Sécurité Sociale.....	45,0%	55,0%

G5 **Par rapport à ce que vous espérez du RMI en matière de santé, d'accès aux soins, au moment de votre (première) demande de 1995, le RMI a-t-il répondu à vos attentes ?**

Nombre de répondants : 893

Vous n'en attendiez rien de particulier dans ces domaines.....	56,2%
Vous aviez des attentes, et le RMI y a répondu, par le contrat d'insertion.....	6,5%
Vous aviez des attentes, et le RMI y a répondu, en dehors du contrat d'insertion.....	21,4%
Vous aviez des attentes, le RMI y a répondu, mais vous ne savez pas si c'est dans le cadre du contrat d'insertion.....	11,1%
Vous aviez des attentes, mais le RMI n'y a pas répondu.....	4,8%

G6 **Avez-vous connu dans le passé de gros problèmes de santé (accident, maladie) ?**

Nombre de répondants : 899

Oui, mais c'est sans rapport avec les circonstances qui vous ont amené au RMI.....	20,6%
Oui, et c'est en rapport avec les circonstances qui vous ont amené au RMI.....	7,2%
Non.....	72,2%

G7 **Y a-t-il des moments dans le mois où vous ne pouvez pas acheter la nourriture dont vous avez besoin pour vous (et votre conjoint, vos enfants) parce que vous n'avez plus assez d'argent ?**

Nombre de répondants : 897

Oui.....	45,2%
Non.....	48,0%
Sans objet (n'achète pas la nourriture).....	6,8%

G8 Est-ce qu'il arrive:

*(Enquêteur : pour chaque sous-question, demander en cas de réponse positive :
Est-ce que ça arrive souvent ou parfois ?)*

Nombre de répondants : 899

	Oui, souvent	Oui, parfois	Non
a) Que votre famille, des amis vous donnent de quoi préparer votre repas (<i>légumes de jardin, confitures, volailles, lapins</i> qu'ils élèvent ou courses qu'ils vous donnent).....	20,6%	24,9%	54,5%
b) Que votre famille, des amis vous fournissent des repas ou vous invitent à manger (<i>y compris les personnes qui vous hébergent</i>)	25,1%	29,8%	45,1%
c) Que la mairie ou une association (<i>Restos du coeur, etc.</i>) vous fournissent des provisions ou des repas	9,9%	11,0%	79,1%

SOCIABILITE, FAMILLE, LOISIRS

**Cette partie est sur les contacts avec la famille, les amis, les voisins
et sur les loisirs**

H1 Connaissez-vous dans votre entourage (voisins, parents ou amis), d'autres personnes qui sont ou ont été au RMI ?

Nombre de répondants : 899

Oui 62,8%

Non 37,2%

Si non, aller à la question H3

H2 Vous arrive-t-il de vous retrouver avec d'autres allocataires du RMI (ou avec des personnes qui ont été allocataires) pour discuter de votre situation ?

Nombre de répondants : 564

Oui 47,9%

Non 52,1%

H3 Au cours des **trois derniers mois**, avez-vous eu un contact par téléphone ou par lettre avec les membres de votre famille ou des amis, ne résidant pas avec vous ?

Enquêteur : une réponse par item.

Nombre de répondants : . 895 à 897

	Oui	Non	Sans objet
a) Amis	79,9%	19,4%	0,7%
b) Grands parents	25,2%	25,2%	49,6%
c) Père, mère, beaux-parents.....	63,1%	15,3%	21,6%
d) Enfants.....	29,4%	12,6%	58,0%
e) Autres parents.....	69,6%	25,0%	5,5%

H4 Avez-vous dit que vous étiez au RMI :

Enquêteur : une réponse par item. La réponse sans objet est pour les personnes qui n'ont pas de parents du type précisé (ex. pas d'enfants adultes).

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non	Sans objet
a) A votre père ou à votre mère	70,5%	16,2%	13,4%
b) A vos enfants ou à ceux de votre conjoint qui ont moins de 18 ans.....	21,9%	17,1%	61,0%
c) A vos enfants ou à ceux de votre conjoint qui ont 18 ans ou plus.....	19,4%	8,8%	71,9%
d) A d'autres parents.....	59,7%	33,7%	6,6%

H5 Le fait de percevoir le RMI a-t-il changé vos relations avec votre famille (parents, enfants avec qui vous ne vivez pas, frères et soeurs, etc.) ?

Nombre de répondants : 894

Oui, les relations sont plutôt meilleures qu'avant	4,5%
Oui, les relations sont plutôt moins bonnes qu'avant	5,7%
Non, pas de changement	83,4%
Autre réponse	2,7%
Ne sait pas.....	1,1%
Sans objet, plus de famille.....	2,6%

H6 Actuellement, que diriez-vous de la situation financière de vos parents, s'ils sont encore en vie ?
(Enquêteur :

Si père et mère séparés (ou l'un DCD), réponses pour chacun.

Si les parents vivent ensemble, cocher les mêmes réponses pour père et mère .)

Nombre de répondants : 864 883

	Père	Mère
Sans objet, décédé.....	35,0%	15,7%
Ils ont des problèmes financiers	11,3%	18,3%
Ils n'ont pas de problèmes particuliers mais ils ne sont pas riches.....	29,7%	40,4%
Ils sont plutôt à l'aise financièrement	14,1%	15,3%
Ne sait pas ou aucun contact	8,8%	8,6%
Autre réponse.....	1,0%	1,6%

H7 Quel est, approximativement, l'ensemble des ressources mensuelles de vos parents ?
(Enquêteur :

Si les parents vivent ensemble, cocher les réponses de la colonne parents

Si père et mère séparés (ou l'un DCD), réponses pour chacun.

Les réponses pouvaient être différentes pour le père et pour la mère, dans le cas où les parents étaient séparés ou l'un des deux décédé. Pour construire ces indicateurs du niveau social des parents, dans le cas de réponses distinctes par le père ou la mère, on a gardé :

- La réponse du parent en vie si l'autre est décédé

- La réponse du parent pour qui une indication de niveau de vie était donnée, si pour l'autre parent le niveau de vie n'était pas connu ou les contacts inexistant.

- La réponse la plus élevée si les niveaux de vie étaient différents pour le père et la mère.

Nombre de répondants : 882

Moins de 5 000F par mois	26,0%
De 5 000 à moins de 10 000F par mois	21,7%
De 10 000 à moins de 20 000F par mois	11,1%
20 000F et plus par mois	3,9%
Ne sait pas ou aucun contact	26,5%
Sans objet (parents DCD)	10,9%

H8 Vous arrive-t-il, souvent, parfois, rarement ou jamais de :
(Enquêteur : une réponse par item.)

Nombre de répondants : 889

	Souvent	Rarement	Parfois	Jamais
a) Sortir en famille.....	20,4%	33,3%	24,8%	21,6%
b) Sortir avec des amis.....	27,6%	33,0%	16,7%	22,7%
c) Discuter au café, jouer au tiercé, au loto, jouer aux cartes, aux boules, aux dominos.....	10,8%	18,7%	13,6%	57,0%
d) faire du sport.....	18,2%	19,4%	11,8%	50,6%
e) aller au spectacle, au cinéma, à des matchs.....	8,7%	21,7%	17,5%	52,2%
f) partir en vacances.....	2,9%	16,6%	24,6%	56,0%
g) participer aux activités d'une association.....	10,5%	9,6%	5,7%	74,3%

H9 Au cours des derniers mois, avez-vous eu avec au moins l'un de vos voisins, les relations suivantes :

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Vous êtes allé chez eux ou ils sont venus chez vous.....	41,5%	58,5%
b) Vous vous êtes rendus de menus services (<i>garde d'animaux, de plantes, de clefs, prêts d'outils, d'objets divers, etc.</i>).....	49,8%	50,2%
c) Vous avez eu avec eux des relations qui supposent une certaine amitié (<i>ex. sorties en commun, entraide importante, confidences, etc.</i>).....	32,7%	67,3%
d) Vous avez eu des désaccords avec eux (<i>questions de bruit, copropriété, terrain</i>).....	18,0%	82,0%

AIDE SOCIALE, USAGE DISPOSITIFS, RESSOURCES FINANCIERES

***Cette partie concerne les relations avec les services sociaux,
les associations d'aide aux personnes et les aspects financiers***

I1 Depuis votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous, vous, votre conjoint ou des personnes à votre charge ...

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) été en rapport régulièrement avec une assistante sociale	42,4%	57,6%
b) reçu des secours réguliers des services sociaux	10,8%	89,2%
c) reçu des secours exceptionnels des services sociaux	29,0%	71,0%
d) reçu des aides d'associations d'entraide (Secours Catholique, Secours Populaire, Restaurants du Coeur, ATD, etc.)	18,6%	81,4%

I2 Dans les deux années avant votre (première) demande de RMI de 1995, avez-vous, vous, votre conjoint, ou des personnes à votre charge ...

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) été en rapport régulièrement avec une assistante sociale	22,8%	77,2%
b) reçu des secours réguliers des services sociaux	7,0%	93,0%
c) reçu des secours exceptionnels des services sociaux	13,8%	86,2%
d) reçu des aides d'associations d'entraide (Secours Catholique, Secours Populaire, Restaurants du Coeur, Aide à Toute Détresse, etc.)	9,9%	90,1%

I3 Pour vous (et éventuellement votre conjoint et les enfants avec qui vous vivez), laquelle de ces propositions semble le mieux convenir ?

Nombre de répondants : 899

Vous êtes à l'aise	1,6%
Ça va	10,6%
C'est juste, il faut faire attention	34,3%
Vous y arrivez difficilement	39,5%
Vous ne pouvez y arriver qu'en faisant des dettes	14,0%

I4 Quand vous pensez à l'ensemble de votre vie adulte, diriez-vous plutôt que :

Nombre de répondants : 899

Vous avez manqué d'argent tout le temps	17,1%
Vous avez manqué d'argent à certains moments mais pas toujours	74,7%
Vous n'avez jamais eu de problèmes d'argent	7,0%
Ne sait pas	0,7%
Autre	0,4%

15 Le RMI représente-t-il la totalité de votre argent disponible ?
(Si la personne n'est plus au RMI, dire :) Le dernier mois où vous étiez au RMI, le RMI représentait-il la totalité de votre argent disponible ?

(Enquêteur : ressources de la personne et de son conjoint, y compris les prestations familiales. Si ressources irrégulières faire une moyenne)

Nombre de répondants : 895

Oui, la totalité	45,9%
Non, mais c'est la plus grande partie (plus des trois-quarts)	10,5%
Non, mais c'est entre la moitié et les trois-quarts de vos ressources	11,3%
Non, c'est moins de la moitié	32,2%

Si oui, aller à la question 17

16 Quelles autres ressources que le RMI av(i)ez-vous ?

Nombre de répondants : 485

	Oui	Non
a) Salaire, indemnités de stage, retraite	30,7%	69,3%
b) ASSEDIC	17,9%	82,1%
c) Allocations Familiales, Allocations Jeune Enfant, Complément Familial, autre allocation CAF (sauf logement).....	44,0%	56,0%
d) Allocation logement, APL.....	59,6%	40,4%
e) Invalidité, AAH, indemnités de longue maladie	4,1%	95,9%
f) Pension alimentaire	10,1%	89,9%
h) Aide de la famille	18,1%	81,9%
g) Petits boulots non déclarés, travail au noir.....	11,8%	88,2%
i) Autre	10,7%	89,3%

Autres ressources citées spontanément :

Nombre de répondants : 37

Economies.....	24,3 %
Salaire du conjoint.....	21,6%
Ressources diverses : jeux d'argent, artisanat, récupération, assurance, manche	21,6%
Pension de reversion.....	10,8%
Vente de biens personnels.....	5,4%
Aide d'amis, dettes remboursées par débiteur	5,4%
Fonds national de solidarité.....	5,4%
Bourse de l'enseignement.....	2,7%
Pension militaire	2,7%

17 Est-ce qu'il vous arrive de faire des petits boulots non déclarés, du travail au noir ?
(Si plus au RMI : lorsque vous étiez au RMI)

Nombre de répondants : 899

Oui, mais pour des sommes peu importantes.....	13,1%
Oui, et ça vous aide bien à vivre	8,1%
Non.....	78,8%

18 Dans les deux années avant votre demande de RMI de 1995, vous est-il arrivé d'avoir des problèmes d'argent pour payer:

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Des achats à crédit (de biens comme la voiture, les meubles, la télévision, le réfrigérateur)	18,1%	81,9%
b) Le loyer, les remboursements d'accession, les charges de logement, les impôts fonciers	32,5%	67,5%
c) Le gaz, l'électricité, le téléphone	31,5%	68,5%
d) Autres dépenses	26,1%	73,9%

19 Avez-vous été menacé ?
(Enquêteur : si simple rappel, noter non).

Nombre de répondants : 899

	Oui, a eu lieu	Oui, n'a pas eu lieu	Non
a) De coupure de gaz, d'électricité, de téléphone	14,8%	10,8%	74,4%
b) De saisie	2,7%	12,9%	84,4%
c) D'expulsion	1,9%	4,4%	93,7%

110 Et depuis votre demande de RMI de 1995, vous est-il arrivé d'avoir des problèmes d'argent pour payer :

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Des achats à crédit (de biens comme la voiture, les meubles, la télévision, le réfrigérateur)	15,4%	84,6%
b) Le loyer, les remboursements d'accession, les charges de logement, les impôts fonciers	30,1%	69,9%
c) Le gaz, l'électricité, le téléphone	34,4%	65,6%
d) Autres dépenses	32,1%	67,9%

111 Avez-vous été menacé ?
(Enquêteur : si simple rappel, noter non).

Nombre de répondants : 899

	Oui, a eu lieu	Oui, n'a pas eu lieu	Non
a) De coupure de gaz, d'électricité, de téléphone	8,2%	10,8%	81,0%
b) De saisie	1,1%	7,8%	91,1%
c) D'expulsion	0,3%	3,7%	96,0%

I12 Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur :

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non	Ne sait pas
a) Les soins médicaux.....	24,4%	75,0%	0,7%
b) L'habillement	72,9%	27,0%	0,1%
c) Les loisirs.....	76,2%	22,9%	0,9%

**I13 Depuis votre demande de RMI de 1995, avez-vous dû emprunter de l'argent ?
Cela peut être auprès :**

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) De la famille.....	34,4%	65,6%
b) Des amis	20,1%	79,9%
c) Des services sociaux	9,5%	90,5%
d) D'associations (Secours Populaire, Secours Catholique, ATD, etc.).....	2,7%	97,3%
e) D'une banque, d'un organisme de crédit.....	6,0%	94,0%
f) Autre.....	1,3%	98,7%

**I14 Depuis votre demande de RMI de 1995, avez-vous dû quand même faire appel à d'autres aides financières ? (sans tenir compte des prêts).
Cela peut être auprès :**

Nombre de répondants : 899

	Oui régulièrement	Oui, mais pas régulièrement	Non
a) De la famille.....	9,0%	19,5%	71,5%
b) Des amis	2,0%	8,6%	89,4%
c) Des services sociaux	2,0%	11,8%	86,2%
d) D'associations (Secours Populaire, Secours Catholique, ATD quart-monde, etc.).....	1,3%	3,1%	95,6%

Si au moins une aide régulière, moyenne mensuelle totale :

Nombre de répondants : 118

Moins de 200 Francs.....	10,2%
De 200 à moins de 500 Francs	29,7%
De 500 à moins de 1 000 Francs	30,5%
De 1000 à moins de 2000 Francs	16,1%
2 000 Francs et plus	5,9%
Ne sait pas - refus	7,6%

- 115 Dans les deux ans avant votre demande de RMI de 1995, aviez-vous dû faire appel à d'autres aides financières (sans tenir compte des prêts) ?
Cela peut être auprès :

Nombre de répondants : 899

	Oui régulièrement	Oui, mais pas régulièrement	Non
a) De la famille.....	7,2%	14,2%	78,5%
b) Des amis	2,2%	6,7%	91,1%
c) Des services sociaux	1,7%	7,8%	90,5%
d) D'associations (Secours Populaire, Secours Catholique, ATD quart-monde, etc.)	0,9%	3,0%	96,1%

- 116 En cas de coup dur (financier, familial, de santé ...), y a-t-il dans votre entourage, en dehors des personnes qui vivent avec vous, des gens sur qui vous puissiez compter pour :

Nombre de répondants : 899

	Oui	Non
a) Vous héberger quelques jours en cas de besoin	76,1%	23,9%
b) Vous apporter une aide en argent (y compris prêt).....	63,2%	36,8%
c) Vous aider autrement (aide en nature, services, soutien moral).....	82,4%	17,6%

PROJETS ET JUGEMENTS PORTES PAR L'ALLOCATAIRE

K1 En ce moment, le RMI garantit un revenu d'environ 2 100 F pour une personne seule et de 3 600 F pour un couple avec un enfant. Dans l'ensemble, que pensez-vous de ce montant ?

Nombre de répondants : 899

C'est très insuffisant.....	37,8%
Il permet à peine de vivre.....	23,6%
Il peut aider à s'en sortir pour une courte période.....	27,5%
On peut s'organiser pour vivre avec ce montant.....	9,0%
Autre réponse.....	1,0%
Ne sait pas.....	1,1%

K2 Je vais vous citer deux cas différents :

a) Une personne de 30 ans demande le RMI, ses parents ont 55 ans. Dans ce cas, avec laquelle des deux phrases suivantes êtes-vous le plus d'accord :

Nombre de répondants : 899

C'est normal que l'État paye le RMI, quels que soient les revenus des parents comme c'est le cas actuellement.....	58,8%
C'est normal que les parents payent une partie ou la totalité du RMI quand ils ont des revenus suffisants.....	32,3%
Ne sait pas.....	6,6%
Autre réponse.....	2,3%

b) Une personne de 50 ans demande le RMI, son enfant a 25 ans. Dans ce cas, avec laquelle des deux phrases suivantes êtes-vous le plus d'accord :

Nombre de répondants : 899

C'est normal que l'État paye le RMI, quels que soient les revenus des enfants adultes comme c'est le cas actuellement.....	55,0%
C'est normal que les enfants adultes payent une partie ou la totalité du RMI quand ils ont des revenus suffisants.....	36,7%
Ne sait pas.....	8,3%

Enquêteur : Pour ceux qui ont répondu à l'une ou l'autre de ces questions : "C'est normal que parents ou enfants adultes que parents ou enfants adultes payent une partie ou la totalité du RMI quand ils ont des revenus suffisants": aller en K3.
Les autres : aller en K4

K3 A votre avis, à partir de quel niveau de revenus les parents ou enfants adultes devraient-ils payer une partie ou la totalité du RMI ?

Nombre de répondants : 394

Le SMIC	9,4%
Au moins 10 000 F par mois de revenus	31,5%
Au moins 15 000 F par mois de revenus	28,4%
Au moins 20 000 F par mois de revenus	15,0%
Au moins 30 000 F par mois de revenus	4,8%
Ne sait pas.....	8,6%
Autre réponse	2,3%

Enquêteur : aller à la question K5

K4 Vous ne trouvez pas souhaitable que les parents ou les enfants adultes payent la totalité ou une partie du RMI. Pouvez-vous me dire si vous êtes d'accord ou pas avec les phrases suivantes ?

Nombre de répondants : 490

	<i>d'accord</i>	<i>pas d'accord</i>	<i>ne sait pas</i>
a) Il ne faut pas obliger la famille (parents, enfants adultes) à payer pour celui qui demande le RMI, elle le fait si elle le veut	93,9%	2,4%	3,7%
b) Si la famille aide une personne qui est au RMI, cet argent doit s'ajouter au RMI	83,0%	11,4%	5,7%

K5 Si au moment de votre demande de RMI, il avait existé une loi obligeant la famille (parents ou enfants adultes) à payer tout ou partie du RMI, auriez-vous quand même fait la demande ?

Nombre de répondants : 891

Sans objet (pas ou plus de famille)	4,2%
Oui (<i>demander alors</i>) : Que se serait-il passé ?	
- Votre famille a des revenus faibles et n'aurait pas à participer	18,5%
- Votre famille a les moyens de participer et elle l'aurait fait sans difficulté	5,4%
- Votre famille a les moyens de participer mais cela créerait des difficultés entre votre famille et vous	9,0%
- <i>Autre réponse</i>	1,3%
- <i>Ne sait pas ce qui se serait passé avec la famille</i>	2,9%
Non (<i>demander alors</i>) :	
- Parce que vous ne voulez pas être à la charge de votre famille	17,4%
- Parce que cela créerait des difficultés financières à votre famille et vous ne le voulez pas	13,2%
- Parce que cela créerait des tensions entre votre famille et vous	3,8%
- Parce que vous préférez que votre famille vous aide si elle le veut bien et non par obligation	16,2%
- <i>Autre réponse</i>	1,9%
Ne sait pas	6,2%

K6 Dans l'ensemble, diriez-vous du RMI que c'est :

Nombre de répondants : 899

Une mesure utile et efficace	10,3%
Plutôt une bonne chose	30,9%
Une demi-mesure.....	32,5%
Une mesure très insuffisante	23,9%
Sans opinion	2,3%

K7 Quand vous pensez à votre propre expérience du RMI, êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les opinions suivantes ?

Nombre de répondants : 899

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas
a) Les papiers sont compliqués	34,5%	62,8%	2,7%
b) On est bien informé.....	54,8%	43,0%	2,1%
c) On attend beaucoup entre la demande et le versement de la première allocation	50,5%	46,2%	3,3%
d) On est bien reçu.....	79,8%	16,2%	4,0%
e) On ne passe pas assez de temps avec les RMIstes	42,0%	45,9%	12,0%
f) On passe trop de temps avec les RMIstes	5,7%	83,0%	11,3%

K8 Combien de temps pensez-vous rester encore au RMI ?

Nombre de répondants : 899

Moins de 6 mois.....	27,5%
De 6 mois à moins de 2 ans	7,5%
2 ans et plus.....	2,9%
Vous n'en avez aucune idée.....	32,0%
N'est plus au RMI.....	30,1%

K9 Selon vous, le fait de bénéficier du RMI entraîne avant tout que :

Nombre de répondants : 899

On se sent étiqueté et dévalorisé	30,5%
Les autres ne vous considèrent plus	3,6%
Cela montre que l'on s'occupe enfin de vous.....	11,0%
C'est une chance pour redémarrer	40,8%
Rien de tout cela	14,1%

K10 Pour vous, le RMI c'est d'abord :

Nombre de répondants : 899

Un revenu minimum pour vivre	26,8%
Un "coup de pouce" pour s'en sortir (travail, logement, formation, etc.)....	32,1%
Les deux.....	37,3%
Autre.....	3,2%
Ne sait pas	0,6%

K11 D'après votre expérience, quels sont les aspects positifs et négatifs du RMI ?
Question ouverte codée à posteriori

a) Aspects positifs

Nombre de répondants : 899

Ont cité :

aucun aspect positif 8,5%
un seul aspect positif 50,8%
deux aspects positifs au moins 40,7%

Nombre de répondants : 823

Ont mentionné comme aspect positif (en 1er ou 2ème) :

L'argent 69,7%
L'accès à l'emploi ou la formation 13,1%
La santé, la couverture sociale 23,9%
Le logement 1,9%
Le soutien moral des contacts avec les travailleurs sociaux,
l'aide à la dignité 9,2%

b) Aspects négatifs

Nombre de répondants : 899

Ont cité :

aucun aspect négatif 19,8%
un seul aspect négatif 48,1%
deux aspects négatifs au moins 32,1%

Nombre de répondants : 721

Ont mentionné comme aspect positif (en 1er ou 2ème) :

Le montant insuffisant du RMI 37,2%
Les problèmes d'information, de suivi,
la complexité des papiers 13,9%
L'aspect dévalorisant, stigmatisant, « l'étiquetage » social 16,8%
Les abus de certains, le problème de se sentir à la charge
de la société, le manque de contrôle, l'effet désincitatif
face à l'emploi 5,0%
La situation d'assistanat 8,2%
Le manque ou l'inadéquation des emplois, des formations 7,9%

FIN DE L'ENTRETIEN

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR

à remplir après l'interview

L1 Type d'habitat au voisinage du logement

Nombre de répondants : 848

Maisons individuelles dispersées, hors agglomération	10,6%
Maisons individuelles en agglomération, ou ensemble de pavillons	20,8%
Immeubles collectifs en agglomération (autres que cités ou ensembles)	25,8%
Groupe d'immeubles collectifs, "cités", grands ensembles	27,1%
Habitat mixte : à la fois maisons individuelles et immeubles collectifs	8,7%
Autre	7,0%

L2 Avant d'entrer dans le logement, d'après l'aspect général de l'immeuble, diriez-vous que les gens qui habitent ici sont :

Nombre de répondants : 802

Riches	2,6%
De revenus moyens mais plutôt aisés	20,8%
De revenus moyens mais plutôt justes	54,0%
Pauvres	22,2%
Ne sait pas	0,4%

L3 Difficultés rencontrées

Nombre de répondants : . 881 à 887

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
L'interviewé avait un handicap manifeste (physique, moteur, mental, sensoriel)	6,9%	93,1%
L'interviewé comprenait difficilement le français	7,8%	92,2%
L'interviewé parlait difficilement le français	7,2%	92,8%
L'interviewé avait souvent du mal à comprendre les questions posées	22,2%	77,8%
L'interviewé a été dans l'ensemble intéressé par les questions posées	68,8%	31,2%
L'interviewé a été gêné du caractère personnel des questions posées	10,7%	89,3%
L'interviewé a eu de la difficulté à retrouver les informations demandées	17,8%	82,2%
Les réponses de l'interviewé concernant les dates et les chiffres demandés semblent être peu précises	18,0%	82,0%
L'interviewé choisissait les réponses qu'il croyait "falloir" donner	9,5%	90,5%

L4 Mode de réponse

Nombre de répondants : 888

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
L'interviewé a-t-il consulté des papiers pour au moins une des questions	15,0%	85,0%
L'interviewé était seul pendant tout le questionnaire	57,0%	43,0%
L'interviewé a répondu seul à toutes les questions	81,4%	18,6%

L5 L'interview s'est-elle :

Nombre de répondants : 889

Bien déroulée	91,6%
ou s'est-elle moyennement bien passée ?	7,6%
ou s'est mal passée	0,8%

L6 **Lieu de l'interview**

Nombre de répondants :885

Domicile 86,4%
Café..... 9,5%
Autre..... 4,1%

L7 **Durée de l'interview (en minutes):** 66 mn en moyenne

Nombre de répondants :807

L8 **Observations**

Dépôt légal : octobre 1998

ISSN : 1242-7764

ISBN : 2-84104-125-5

COLLECTION DES RaPPORTS

Récemment parus :

L'accueil en urgence des personnes en difficulté

Isa ALDEGHI, Pierre LE QUÉAU, Marie-Odile SIMON

- n°188 (1998)

**L'occupation des logements d'habitations
à loyer modéré et son évolution**

Marie-Odile SIMON - n°189 (1998)

**Les opinions des Français sur la qualité et sur
les risques sanitaires des produits alimentaires**

Département "Conditions de vie et Aspirations des Français"

- n°190 (1998)

**Accueil des jeunes enfants, conciliation
vie professionnelle, vie familiale et opinions
sur les prestations familiales**

Ariane DUFOUR, Georges HATCHUEL, Jean-Pierre LOISEL

- n°191 (1998)

**Vécus et attentes des principaux acteurs
des centres sociaux**

Patrick DUBÉCHOT, Pierre LE QUÉAU, Marie-Odile SIMON

- n°192 (1998)

**Les aménagements des rythmes scolaires :
2 années en site pilote**

Christine OLM - n°193 (1998)

**Stratégies de localisation de la grande distribution
et impact sur la mobilité des consommateurs**

Philippe MOATI, Laurent POUQUET - n°194 (1998)

**Le rôle des parents selon les familles
et les professionnels**

Marielle AULAGNIER, Christine OLM - n°195 (1998)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-125-5

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie